TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 903 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 17 - LUNDI 18 FÉVRIER 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La prudence de M. Gierek

Un coup « à droite » contre les conservateurs, avec l'éviction de M. Jaroszewicz. Un coup « à gauche » contre les réformateurs, avec la non-réélection de M. Olszowski au bureau politique. Le huitième congrès du parti ouvrier unifié polonais aura surtout confirmé, à l'extérieur, le désir des dirigeants de Varsovie de modérer — pour ne pas mettre en péril *mortel* la *détente* — le soutien qu'ils se doivent d'apporter à Moscou, et, à l'intérieur, la ferme volonté de M. Gierek de ne rien abandonner de sa souplesse pragmatique ni de sa grande prudence.

Dans la très difficile passe économique que traverse le pays, le premier secrétaire a fait son choix, clair depuis l'été. Il s'agit de rétablir les grands équilibres et de pallier les insuffisances les plus criantes avant d'envisager éventuellement des réformes importantes. Les priorités — remboursement des 18 milliards de dollars de dettes extérieures, rétablissement de la balance commerciale, développement des exportations, modernisation des transports, réduction du déficit énergétique et mise en valeur des ressources en matières premières — sont, il est vrai, nombreuses et coûteuses.

La crise est assez sérieuse pour faire hésiter sur la voie des changements. Il reste que les solutions proposées, entendues et réentendues, prônées en vain de congrès en congrès, apparaissent aujourd'hui bien frêles devant l'ampleur du mal. Les appels pressants au renforcement de la discipline, au sens des responsabilités, à l'augmentation de la productivité et au respect impératif du calcul économique de la production sont autant d'excellents souhaits, dont on voit mal pourquoi ils se réaliseraient demain mieux qu'hier, alors qu'une certaine démoralisation gagne le pays.

A ces questions que se posent beaucoup de responsables et de citoyens polonais s'ajoute maintenant un autre problème. S'il est vrai, comme le soutiennent en privé des membres de la direction, que le désir de changement était si vif en Pologne qu'il était apparu souhaitable de mettre à la retraite le premier ministre sans attendre les élections, l'éviction de M. Jaroszewicz, donné comme partant depuis déjà trois ans, suffira-t-elle à apaiser les mécontents ? La tête d'un dirigeant permettra-t-elle d'éviter les explosions ici ou là et, surtout, ce qui est encore plus difficile et plus important, de calmer les frustrations, de redonner l'espoir à la population ?

Avec la puissance dont bénéficie l'Eglise catholique et la tolérance que l'on a fini par accorder à l'opposition, la Pologne vit déjà une contradiction difficile à maîtriser entre la réalité de sa vie sociale et ses structures politiques. La modernisation, remarquable à bien des égards, de l'économie fait craquer de toutes parts un système de gestion dépassé. On vient maintenant de voir que la vie du parti elle-même n'arrive pas à échapper aux pressions environnantes, car, aussi contrôlée qu'elle ait été et aussi tactiquement profitable qu'elle puisse être, l'éviction de M. Jaroszewicz est avant tout *le fruit et l'expression* d'un malaise général.

On peut discerner là, et s'en réjouir, le signe d'une démocratisation relative. Mais on peut craindre qu'à terme, si des réformes profondes ne sont pas adoptées, la Pologne ne devienne ingouvernable, ce dont personne de sensé ne pourrait se réjouir.

L'UNION SOVIÉTIQUE POURRAIT DEVENIR IMPORTATRICE DE PÉTROLE

(Lire page 14.)

Les modalités de la libération des otages américains de Téhéran restent incertaines

Les négociations en vue de la libération des otages de l'ambassade américaine de Téhéran semblent être entrées dans une phase particulièrement délicate. Le président Carter a déclaré, vendredi 15 février, qu'il était « plus optimiste que jamais » au sujet d'un éventuel dénouement de la crise et a annulé le séjour qu'il devait effectuer en fin de semaine à Camp David.

La liste des membres de la commission internationale d'enquête sur les crimes de l'ancien chah, dont la composition devait être, selon le porte-parole de M. Waldheim, rendue publique vendredi, n'est pas encore officiellement arrêtée.

Cependant, l'agence Reuter, se référant à des sources officieuses aux Nations unies, cite les noms de MM. Bedjaoui, représentant de l'Algérie à l'ONU; Choudhury, ancien président du Bangladesh; Daoudy, conseiller du président Assad de Syrie; Aguilar, ancien ambassadeur du Venezuela aux Nations unies, et de M° Pettiti, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris.

Des désaccords subsisteraient entre Washington et Téhéran, notamment au sujet de M. Sean McBride, ancien ministre des affaires étrangères d'Irlande, prix Nobel et Lénine de la paix, que les Etats-Unis souhaiteraient exclure de la commission. L'Iran, pour sa part, se serait opposé au choix de l'ancien ministre de Suède, M. Olof Palme. De même, on ignore toujours quand les otages seront libérés. Au moment de la création de la commission ? Durant ses travaux ? Ou à leur issue ?

Selon certaines sources diplomatiques, la commission pourrait siéger à Paris, et ce serait là l'un des sujets de l'entretien que le ministre des affaires étrangères iranien, M. Ghotbzadeh, a eu, samedi 16 février en fin de matinée, avec M. François-Poncet.

Dès son arrivée vendredi après-midi à Paris, le chef de la diplomatie iranienne, M. Ghotbzadeh, a mis fin aux espoirs de certains optimistes impénitents qui affirmaient que tout ou presque était réglé pour la libération des otages qui seraient relâchés dès la réunion de la commission internationale d'enquête. Victimes de cette euphorie, une cinquantaine de journalistes et techniciens de deux chaînes de télévision américaines étaient d'ailleurs arrivés vendredi matin à l'aéroport de Francfort et avaient occupé le dernier étage d'un hôtel situé dans l'aéroport, pour assister à l'arrivée des otages américains de Téhéran.

M. Ghotbzadeh a été catégorique : la formation samedi ou dimanche d'une commission d'enquête internationale, a-t-il dit, n'entraînera pas automatiquement la libération des otages. *Cette libération, a-t-il ajouté*, ne pourra intervenir qu'après la fin des travaux de la commission et la publication de ses conclusions. Il a estimé que les travaux de la commission dureront de dix à quinze jours et devraient se dérouler à Téhéran. En réponse à une question concernant l'attitude des Etats-Unis, M. Ghotbzadeh a estimé que Washington n'avait rien fait d'autre de positif que d'accepter le principe d'une commisison internationale. « *Que les Américains fassent leur autocritique est la moindre des choses* », a-t-il dit, rejoignant ainsi les thèses du président de la République iranienne, M. Bani Sadr, qui, reçu vendredi après-midi à Téhéran par l'imam Khomeiny, a souligné une fois de plus que « *la libération des otages américains dépendait de la reconnaissance, par les Etats-Unis, des erreurs du passé, tout comme de l'engagement par Washington de ne dresser aucun obstacle à l'extradition du chah, à la récupération de ses biens par l'Iran et enfin de la promesse des Américains de ne plus s'immiscer dans les affaires intérieures iraniennes* ».

(Lire la suite page 3.)

L'inflation aux États-Unis contraint les autorités à augmenter le taux d'intérêt

La Réserve fédérale — l'institut d'émission américain — a décidé, le 15 février, de porter le taux de l'escompte de 12 % à 13 %, un niveau encore jamais atteint. Cette majoration devrait entraîner une hausse générale des taux d'intérêt. Les autorités américaines espèrent ainsi freiner une inflation qui reste vive, comme en témoigne la hausse de l'indice des prix de gros qui, en janvier, a progressé de 1,6 % (contre 0,9 % en décembre), soit la plus forte hausse mensuelle observée depuis novembre 1974 (+ 2 %).

Soucieuse de soutenir la couronne au sein du Système *monétaire européen* (S.M.E.), *la Banque nationale danoise* a, elle aussi, porté son taux d'escompte au niveau record de 13 % contre 11. On prête l'intention au gouvernement japonais d'agir de même dans les prochains jours afin de lutter contre la hausse des prix.

Celle-ci s'est accélérée en Grande-Bretagne en janvier, mois pendant lequel l'indice des prix de détail a augmenté de 2,5 %, dans le même temps où s'aggravait le déficit de la balance des paiements courants.

La décision de porter de 12 % à 13 % le taux de l'escompte est la réponse des autorités monétaires américaines à un événement de grande signification qui s'est produit à la fin de janvier et pendant les dix premiers jours de février.

En l'espace de deux semaines, on a alors assisté à un véritable effondrement — les commentateurs de Wall Street ont parlé de débâcle historique — du marché obligataire américain et, par voie de conséquence, du marché international des obligations.

Simultanément, les titres à revenu variable (actions) ont beaucoup monté à Wall Street, et aussi sur d'autres places, dont celle de Paris. Est-on, se sont interrogés les spécialistes, au début d'une nouvelle période de l'histoire financière caractérisée par le déclin du marché des obligations, qui n'a cessé depuis cinq ou six ans d'avoir le vent en poupe, au profit du marché des actions ?

Les variations sur la valeur des titres à revenu fixe (obligations) sont d'ordinaire très faibles d'un jour à l'autre, de l'ordre de 1/8 à 1/4 de point. Les écarts en baisse constatés au cours de ces semaines noires ont souvent atteint, à Wall Street, cinq points. Tant et si bien que le recul enregistré globalement a été pour la valeur des obligations d'environ 14 %. Cela n'a pas manqué de provoquer des pertes considérables, étant donné que beaucoup d'opérateurs étaient fortement chargés en obligations dans l'attente d'une baisse des taux d'intérêt, qui ne s'est pas produite à cause de la poursuite de l'inflation à un taux très-élevé.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 13.)

Des menaces pèsent sur la recherche française

Le directeur de la D.G.R.S.T. donne sa démission

M. Roland Morin, directeur de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) depuis juin 1978, vient de remettre sa démission. Le départ de M. Morin, qui exerçait des fonctions importantes à la D.G.R.S.T. depuis 1969, coïncide avec la mise à l'étude, par le gouvernement, d'une réforme du rôle de cet organisme original, créé en 1959, chargé, en particulier, de la coordination interministérielle de la politique nationale de recherche.

La D.G.R.S.T. va-t-elle être renforcée ? Ou, comme le craignent certains, va-t-elle voir ses pouvoirs, notamment budgétaires, une nouvelle fois restreints ? Même si aucune décision ne semble avoir été, à ce jour, définitivement arrêtée, et alors que l'on émet déjà l'hypothèse d'une suppression du secrétariat d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, — la D.G.R.S.T. devenant alors une délégation du type DATAR — c'est l'ensemble de l'articulation de la politique française de recherche qui est en cause.

L'« enveloppe recherche » va sans doute être modifiée. Rassemblant, de manière horizontale, l'ensemble des budgets de recherche des différents départements ministériels (à l'exception de deux d'entre eux, le ministère de la défense et le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications), l'enveloppe recherche est établie chaque année sous l'égide de la D.G.R.S.T. Certains ministères, au premier rang desquels le ministère de l'industrie, voudraient bien aujourd'hui échapper à cette procédure d'arbitrage pour gérer leurs propres crédits de recherche et mener, comme ils l'entendent, leur politique propre dans ce domaine.

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 7.)

Point de vue

Grand orchestre et réalisme

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Depuis 1974, officiellement ou *non*, chaque année serait une « ère nouvelle », avec comme corollaire : unité derrière le chef de l'Etat, place à la « compétence », excuse de toute mauvaise gestion nationale du fait que la crise est mondiale.

Aujourd'hui, quoi donc aurait changé qui imposerait ces disciplines auxquelles la propagande officielle nous convie, toutes les disciplines sauf celle de l'austérité budgétaire à laquelle se refuse le gouvernement qui commence à financer les promesses et les clientèles de 1981 ?

La hausse du prix du pétrole ? Elle n'est la plus forte depuis 1973 que parce que les producteurs commencent à comprendre que leur pouvoir d'achat nouveau est en quelques mois annulé par l'inflation occidentale. Rien de nouveau qu'une prise de conscience accrue.

La révolution iranienne et la turbulence islamique sur toute la rive sud de la Méditerranée ? Elle n'est nouvelle ni chez les anciens colonisés qui, dans les années 50, levaient déjà l'étendard de Mahomet contre nous, ni chez les pays industrialisés, si l'on comprend que le slogan d'authenticité en Afrique noire, de pureté religieuse en pays d'islam est l'équivalence de la contestation étudiante de 1968 et de la pétition écologiste actuelle : partout une révolte contre le matérialisme, le monétarisme, contre une économie faisant de l'homme un agent *non une fin*, contre des systèmes politiques où la « démocratie », à force de centralisation et de contraintes financières dans les circuits d'information, n'est plus que nominale. Rien de nouveau qu'une prise de conscience accrue.

L'Afghanistan ? Au temps de l'Entente cordiale et de l'alliance franco-russe, c'était déjà l'un des casse-tête de la diplomatie française tentant de faire s'accorder deux impérialismes rivaux aux portes de l'Inde — exact équivalent stratégique à l'époque du pétrole maintenant. Rien de nouveau qu'une prise de conscience accrue à Moscou de la fragilité de l'Etat soviétique face aux nationalismes et aux religions, conscience accrue à Washington de la vulnérabilité des sources d'approvisionnement énergétiques occidentales.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Les libérations protectrices

En expliquant, par un raccourci imagé, que, « d'une certaine façon, l'affaire de l'Afghanistan protège la Yougoslavie », *François Mitterrand éclaire le paradoxe cruel qui fait des Yougoslaves les débiteurs involontaires des Afghans.*

Mais la « libération » de Prague en août 1968 n'ayant pas protégé grand monde, les Yougoslaves ont eu tout le loisir d'apprendre que la « libération » des autres n'est pas une garantie de « protection » pour soi-même et qu'un peuple averti en vaut deux. D'ailleurs, un certain Tito n'a cessé de le répéter depuis trente-cinq ans.

BERNARD CHAPUIS.

ALBERT SIMONIN EST MORT

L'auteur de « Touchez pas au grisbi » est mort le vendredi 15 février, à l'hôpital Necker. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Un maître de la langue verte

Albert Simonin, les derniers temps, se laissait mourir. Cet homme qui aimait tant la vie ne supportait pas de devenir aveugle et de ne pouvoir même plus écrire. C'était un ami très cher. Je l'avais connu lorsqu'il avait adapté « la Métamorphose des cloportes » à l'écran. Depuis, on se voyait souvent, on se retrouvait devant quelques bonnes tables de restaurants — il aimait la tortore et les frais gorgeons, — on se rencontrait le plus souvent possible et, les dernières années, on se téléphonait longuement pour parler des livres, des films, de la marche du temps et de nos amis ou ennemis : c'était *souvent les mêmes.*

Il disparaît, et c'est encore un peu d'un certain Paris qui fout le camp. Un Paris de la bonne humeur qui faisait face à tous les coups du sort. Un Paris qui prenait le temps de vivre et qui lançait la vanne féroce aux pisse-froid et aux emmerdeurs.

Simonin écrivain, il me faudrait beaucoup plus de place pour en parler. A vrai dire, je n'en ai pas encore le cœur, sous le coup de l'émotion que me cause sa disparition.

En 1953, « Touchez pas au grisbi » fut une sorte de bombe littéraire. Enfin un auteur français de série noire pouvait rivaliser avec Chester Himes et James Hadley Chase. Plus qu'un auteur : un écrivain de race. Simonin troussait ses histoires de truands au vif de l'argot dans des phrases construites de grand styliste. Il restera de son œuvre un témoignage irremplaçable sur le Montmartre des années 25 à travers la série des « Hotu » : trois romans qui sont parmi ce qu'il a écrit de plus réussi.

Il restera le premier tome de ses Mémoires, malheureusement inachevés : « Confessions d'un enfant de La Chapelle », son dernier livre paru. Le petit enfant qu'il fut dans ce Paris populaire d'avant la guerre de 14. On y trouve des pages inoubliables sur cette époque impitoyable aux pauvres qui trouvaient tout de même le cœur à la gouaille faite humour de ceux qui n'apprennent pas la vie dans les livres.

Il laissera aussi un précieux dictionnaire d'argot, « le Petit Simonin illustré », et il me laissera... comme ça, au détour d'une rue, son souvenir qui va me poursuivre jusqu'à ce que, moi aussi, je referme mon pébroque. C'est ainsi que l'on dit, en argot, que l'on meurt. On ne m'en voudra pas, j'espère, d'utiliser cette métaphore pour saluer un maître de la langue verte.

ALPHONSE BOUDARD.

(Lire page 10.)

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

El Salvador

Plus de quatre cent cinquante personnes sont détenues en otages dans différents bâtiments de la capitale

Trois nouvelles occupations ont eu lieu vendredi 15 février à San-Salvador. Elles portent à plus de quatre cent cinquante le nombre d'otages détenus par plusieurs mouvements révolutionnaires dans différents bâtiments de la capitale et de ses environs.

Une trentaine de membres d'un syndicat dépendant du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) se sont emparés du siège de l'Institut salvadorien du commerce extérieur pour protester contre la récente fermeture de six usines appartenant à des étrangers. Une cinquantaine d'étudiants du Front uni révolutionnaire 30 juillet (FUR-30) ont d'autre part occupé les bureaux de l'Université centre-américaine de San-Salvador, où ils détiennent en otages une quarantaine de personnes. Ils demandent la suppression des droits d'entrée et une plus grande aide financière du gouvernement à l'Université nationale. Enfin, au début de la journée, une école privée de la ville de Zacatecoluca, à 60 kilomètres de la capitale, a été occupée par un groupe qui y détient douze personnes en otages.

Jeudi 14 février, au terme d'une manifestation pacifique, des paysans qui réclamaient une réduction du prix de la terre avaient occupé les locaux du siège de la Banque de crédit agricole et de deux succursales de banlieue. Ils détiennent au total trois cent quatre-vingts personnes.

Le parti démocrate chrétien a d'autre part annulé au dernier moment, le 15 février, une manifestation qu'il avait convoquée pour soutenir la politique de la junte dont deux de ses dirigeants sont membres. On indique de source officieuse que cette annulation est due à des menaces de sabotage adressées aux dirigeants de ce parti par des groupes d'extrême-gauche. Mais plusieurs témoins rapportent qu'au lieu des cent mille personnes prévues, les démocrates chrétiens n'avaient réuni, au moment de leur décision d'annuler la manifestation, que quelques centaines de militants venus des campagnes environnantes.

A Washington, le département d'Etat a précisé que le plan d'aide au Salvador ne comprenait aucune implication de forces militaires américaines dans un *« prétendu plan anti-insurrectionnel »*. *« Nous souhaitons pouvoir répondre aux besoins du gouvernement salvadorien*, a-t-il précisé, *et les Etats-Unis n'envisagent d'apporter qu'une aide militaire limitée tant sur le plan de l'équipement que sur celui de l'entraînement »*. — (A.F.P.-U.P.I.)

Brésil

Les milieux conservateurs dénoncent la prise de position des évêques contre « la propriété capitaliste de la terre »

De notre correspondant

Brasilia. — *« Nous appuyons les efforts des travailleurs des campagnes pour une authentique réforme agraire »*, déclare un document adopté à l'issue de l'assemblée générale de la Conférence nationale des évêques brésiliens (C.N.B.B.). Plus de deux cents prélats se sont réunis à Itaici (Etat de Sao-Paulo) du 5 au 14 février. C'est la première prise de position globale de l'Eglise catholique brésilienne sur le problème de la terre qui ne cesse de s'aggraver dans plusieurs endroits du pays et qui avait mené ces derniers temps à plusieurs conflits impliquant des ecclésiastiques (*le Monde* du 9 février).

Ce document, qui est le plus important depuis celui intitulé *Exigences pour un ordre politique* adopté en 1977, porte la marque des évêques réputés progressistes. Une semaine de discussions et l'étude de près de deux cent cinquante amendements ont cependant été nécessaires avant qu'il ne puisse être adopté. Le point le plus controversé était la distinction établie entre la *« terre d'exploitation »* et la *« terre de travail »*. Le document définit la première comme *« la terre que le capital s'approprie pour croître sans cesse afin de produire un bénéfice croissant »* et la seconde comme *« la terre aux mains de celui qui la travaille »*.

Emmené par Mgr Luciano Duarte, évêque d'Aracaju, l'aile conservatrice de l'épiscopat concentra ses attaques sur ce point, affirmant qu'une telle distinction était de caractère « marxiste » et conduisait à la remise en cause de la légitimité de la propriété privée rurale. Aussi le texte finalement adopté affirme-t-il que cette *« distinction ne nie pas l'existence de la propriété rurale lorsqu'elle respecte les droits des travailleurs »*.

Le document *L'Eglise et les problèmes de la terre* relance le débat sur le problème de la réforme agraire, un thème qui avait été mis sous le boisseau depuis 1964. Comme on pouvait le prévoir, la prise de position de l'épiscopat a déjà provoqué le tollé dans la grande presse conservatrice. Tandis que le *Jornal do Brasil* dénonce *« une approximation erronée d'une conception radicalement socialiste de la société »*, *l'Estado de Sao Paulo*, dans un violent éditorial intitulé *« La réforme agraire des agents en soutane de la C.I.A. »*, à l'ironie ambiguë, accuse les évêques de considérer *« la prospérité qui se fonde sur le profit comme un péché mortel »*. Il parle même d'une possible influence des Etats-Unis, qui seraient inquiets de la *« redoutable concurrence du Brésil dans le commerce international des produits agricoles »*.

THIERRY MALINIAK.

Dix provinces pour un Canada

II. — Des partis politiques contestés

De notre correspondant BERTRAND DE LA GRANGE

Dans un premier article (« le Monde » du 16 février), notre correspondant à Montréal évoquait la dépendance économique du Canada à l'égard des Etats-Unis. Aujourd'hui, il décrit le système politique canadien, qui ne satisfait plus les dix provinces ni l'électorat, qui aspire à un renouvellement du personnel et des idées politiques.

Montréal. — Le 22 mai 1979, le premier ministre libéral, M. Pierre Elliott-Trudeau, rompait avec une tradition longuement établie en attendant le dernier moment pour organiser des élections générales. L'incertitude à propos de la date du référendum sur la souveraineté-association au Québec (souveraineté politique complétée par une association économique avec le reste du Canada) était le prétexte invoqué. M. Trudeau voulant rester le maître du jeu dans la difficile partie qui s'annonçait. Sa défaite apparut d'abord comme une réaction de mauvaise humeur de la part d'un électorat qui s'était senti manipulé. Moins de sept mois plus tard, le 13 décembre, l'opposition renversait le gouvernement conservateur de M. Clark, qui accusait aussitôt M. Trudeau d'avoir pris cette décision *« irresponsable »* sous prétexte que les sondages étaient très favorables aux libéraux. Ces deux exemples illustrent la toute-puissance des partis dans le système canadien : ce sont eux qui choisissent la date des élections en fonction de leurs intérêts propres.

Depuis 1867, date de création de la confédération, deux partis se partagent le pouvoir à Ottawa : les conservateurs et les libéraux. Après un bon départ, avec John A. Macdonald, les premiers laissèrent rapidement la place aux seconds et n'ont détenu le pouvoir que pendant une vingtaine d' années depuis le début du siècle. Calqué sur le système britannique, le bipartisme ne fait pas l'unanimité parmi les Canadiens, qui, surtout dans les nouvelles provinces de l'Ouest, réagissent contre l'« impérialisme » politique et économique de l'Ontario, où sont nés les partis libéral et conservateur. Durement touchés par la crise des années 30, l'Alberta et la Saskatchewan, qui sont aujourd'hui de riches provinces, donnent naissance à deux nouveaux partis : le Crédit social (droite populiste) et le Coopérative Commonwealth Cooperation, devenu depuis le nouveau parti démocratique (N.P.D. social-démocrate). Ces deux partis dirigent aujourd'hui le gouvernement en Colombie britannique (Crédit social) et dans la Saskatchewan (N.P.D.) ; ils ne sont en revanche jamais parvenus à s'imposer à Ottawa. Seul le N.P.D. a pu jouer un certain rôle entre 1972 et 1974 en accordant son soutien au gouvernement minoritaire de M. Trudeau.

A l'origine, l'idéologie des conservateurs (« tories » ou « bleus ») s'appuyait sur *« trois points essentiels : fidélité aux institutions britanniques, primauté du lien impérial* (avec Londres) *et collaboration avec l'entreprise privée. »* Le relâchement des liens avec la mère-patrie, qui ne s'est pas fait sans heurt, a rendu les deux premiers points caducs tandis que *« la collaboration avec l'entreprise privée »* s'est transformée en une politique de laisser-faire favorable au secteur privé. Pour leur part, les libéraux défendent des idées assez proches de celles des démocrates américains, donnant une fonction égalisatrice à l'Etat, qui, par sa politique sociale, doit permettre à tous les citoyens de vivre décemment.

L'anticommunisme des conservateurs

Les conservateurs, qui s'intéressent en général moins à la politique étrangère que les libéraux, sont farouchement anticommunistes, et ils le prouvent actuellement en menant une véritable croisade contre l'Union soviétique. Sur ce plan, la position de M. Clark et de son ministre des affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, est très proche de celle de Mme Thatcher. A l'époque de la crise des fusées soviétiques de Cuba, les conservateurs n'ont cependant pas cru nécessaire de rompre les relations avec La Havane, et John Diefenbaker a même longuement hésité avant d'apporter — à contrecœur — son soutien aux Etats-Unis. M. Trudeau est allé beaucoup plus loin puisqu'il s'est rendu à La Havane en janvier 1976, au moment où les relations entre Cuba et Washington étaient au plus bas à cause de l'envoi de troupes castristes en Angola. Cette visite avait été considérée par les conservateurs comme une véritable provocation à l'égard des Etats-Unis. Aujourd'hui pourtant, M. Trudeau condamne sans équivoque l'invasion de l'Afghanistan, mais reste plus discret que M. Clark, et il tient à préserver la détente.

En cette fin de campagne électorale, les Canadiens seraient bien en peine de déterminer ce qui sépare MM. Clark et Trudeau sur le plan des idées. Comme pour s'excuser ne rien avoir de nouveau à proposer, le chef libéral déclarait ces jours-ci devant une foule de sympathisants dans la ville de Québec : *« Le monde est trop mouvant pour nous lier par des promesses sociales trop précises. A moins d'être devin, on ne peut pas dire avec exactitude ce qu'on devra faire dans six mois ou un an. Nous vivons dans un monde largement imprévisible. »* Ce qui différencie les deux partis, c'est donc davantage la personnalité et le ton de leurs dirigeants que l'idéologie.

Si les deux principaux partis en sont réduits à faire de la prise du pouvoir leur seul programme politique, des différences subsistent cependant entre libéraux et conservateurs. Fidèles à leur tradition anti-interventionniste, les conservateurs ont voulu réduire la participation de l'Etat dans l'économie. A peine élu le 22 mai dernier, M. Clark confirmait son intention de vendre au secteur privé la société nationale Petro-Canada créée par le gouvernement libéral pour faire contrepoids aux multinationales qui exploitent les importants gisements canadiens d'hydrocarbures (le Canada produit 70 % du pétrole qu'il consomme).

M. Clark croyait faire ainsi plaisir aux milieux d'affaires. Ces derniers n'ont cependant guère montré d'enthousiasme à l'idée de racheter une société qui, loin de leur faire une concurrence déloyale, prend en charge les coûts très élevés de la prospection dans les régions difficiles d'accès, comme l'Arctique. Les conservateurs ont finalement abandonné un projet qui ne satisfaisait personne et suscitait même une très vive opposition dans la presse et dans tous les milieux politiques.

M. Clark n'a cependant pas voulu modifier les grandes lignes de son budget, qui est un bon exemple de l'orthodoxie conservatrice dans le domaine financier : les dépenses de l'Etat ne doivent pas dépasser ses recettes. Seize années de gouvernement libéral ont fait de l'administration fédérale une énorme machine qui, à partir du début des années 70, a dû être financée par le recours à un déficit budgétaire croissant. Inférieur à un milliard de dollars en 1972, le déficit dépasse les 12 milliards en 1978. Dès son premier budget, le gouvernement conservateur entreprit de le réduire en augmentant substantiellement les impôts indirects sur les carburants, ce qui lui valut d'être renversé en décembre dernier. Si l'accord est unanime en faveur de la compression des dépenses de l'Etat, seuls les milieux d'affaires voient d'un bon œil l'alourdissement du fardeau fiscal des ménages à petit et moyen revenu. Le nouveau parti démocratique et les libéraux ont clairement indiqué qu'il fallait plutôt augmenter les impôts des sociétés multinationales et des grandes entreprise en général.

Les intérêts des provinces

L'erreur des conservateurs aura finalement été d'avoir fait preuve d'une trop grande franchise alors qu'ils ne disposaient pas de la majorité absolue à la Chambre des Communes. Surtout, ils ont cru, à tort, qu'ils avaient été portés au pouvoir pour appliquer leur programme alors que l'électorat avait plutôt voulu manifester de l'humeur à l'égard de M. Trudeau et de son « arrogance ». Les citoyens souhaitaient manifestement voir M. Clark adopter les mêmes politiques que son prédécesseur. *« Les Canadiens n'élisent les conservateurs que sous la condition qu'ils restreignent leur conservatisme, qu'ils y mettent une sourdine »*, écrit l'éditorialiste du *Devoir*, qui ajoute : *« Le conservatisme à tous crins* (du gouvernement Clark) *s'est traduit dans des options économiques plus obsédées du respect de la doctrine que des nécessités de l'heure. »* Le quotidien montréalais relève cependant un aspect positif dans le comportement de M. Clark, qui a réussi à réduire les tensions entre Ottawa et les gouvernements des provinces, plus particulièrement le Québec : *« Sa conception du Canada, communauté de patries, est accordée à la réalité profonde de ce pays, à sa diversité humaine, à sa pluralité culturelle. (...) Sa vision des relations fédérales-provinciales et sa volonté de redonner aux provinces des pouvoirs qui ne sont pas indispensables au gouvernement central découlent de cette conception du pays. Son attitude envers le Québec, ouverte, décontractée et positive, aura contribué au relâchement de vieilles tensions. »*

Les conservateurs n'ont pas cherché à exploiter ce dossier au cours de la campagne, craignant sans doute de devoir répondre à des questions trop précises sur la façon dont ils entendent réaménager l'organisation très complexe des relations entre le gouvernement fédéral et les dix provinces. La campagne a montré, en revanche, à quel point les intérêts des différentes provinces pouvaient être contradictoires. Alors que l'Alberta voudrait vendre son pétrole au prix international sur le marché canadien, la principale province consommatrice, l'Ontario, exerce de très fortes pressions sur Ottawa pour maintenir le prix autour de 14 dollars le baril.

Dans ce conflit, qui s'aggrave chaque année depuis 1973, le gouvernement fédéral joue le rôle d'un arbitre, invoquant le principe de la répartition équilibrée des richesses en faveur de l'ensemble du pays. Compte tenu de la décentralisation des pouvoirs en faveur des provinces, malgré une tendance très marquée à la centralisation à l'époque de M. Trudeau, le sentiment de solidarité nationale est très lâche. C'est chacun pour soi. Mais les provinces pauvres comptent beaucoup sur le système de péréquation qui leur permet de recevoir des subventions fédérales alimentées par les provinces riches. Il suffit cependant d'une découverte de pétrole dans une province pauvre pour que celle-ci dénonce du jour au lendemain *« l'espèce de paternalisme dont la confédération a fait preuve à son égard »*. C'est du moins ainsi que s'exprime le premier ministre de Terre-Neuve, M. Peckford, lorsqu'il explique que les gisements découverts dans l'Atlantique appartiennent exclusivement à sa province.

Un phénomène de régionalisation

Si l'on fait exception du cas particulier du Québec, le principal point de friction entre les provinces et le gouvernement fédéral trouve son origine dans l'exploitation des ressources naturelles. A une époque où le bois était pratiquement la seule matière première exploitée, les rédacteurs de la Constitution ne pouvaient pas savoir qu'ils accordaient aux provinces d'immenses pouvoirs en leur reconnaissant entière juridiction sur leurs ressources naturelles. Le Canada est devenu depuis un grand producteur de matières premières, ce qui a conduit Ottawa à vouloir intervenir dans un domaine qui lui échappait totalement. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral a son mot à dire sur la fixation des prix et l'exportation de matières dites « stratégiques » (uranium, hydrocarbures), dont la liste peut s'allonger en fonction des circonstances, mais il reste relativement impuissant en ce qui concerne l'exploitation. C'est pourquoi, il ne faut pas s'étonner d'entendre le premier ministre albertain, M. Peter Lougheed, menacer de *« fermer les puits »* si le gouvernement fédéral refuse d'augmenter les prix sur le marché intérieur.

Les partis entretiennent ce climat de confrontation en se révélant incapables de prendre leurs responsabilités au niveau national. L'objectif d'un candidat n'est pas d'aller défendre un certain nombre d'idées à la Chambre des Communes, mais plutôt de porter les couleurs du parti le plus susceptible de l'emporter. Une fois élu, le député est soumis à la stricte discipline de son mouvement et perd rapidement le contact avec ses électeurs, le parti ayant tendance à fonctionner en circuit fermé. En outre, les partis se « régionalisent » de plus en plus, et ce phénomène a atteint une ampleur sans précédent au cours des élections de mai 1979, les libéraux remportant 67 sièges sur 75 au Québec, tandis que les conservateurs en obtenaient 21 sur 21 en Alberta. Cette situation ne peut qu'aggraver les tensions entre le gouvernement fédéral et les provinces qui n'ont aucun représentant dans le parti majoritaire ou qui sont sous-représentées. De plus, elle amène les électeurs à se désintéresser de la politique fédérale pour concentrer leur attention sur les activités de leur gouvernement provincial.

FIN.

Etats-Unis

SIX CANDIDATS S'AFFRONTENT A LA « PRIMAIRE » RÉPUBLICAINE DE PORTO RICO

La première « primaire » du parti républicain devait avoir lieu dimanche 17 février à Porto-Rico. Six candidats à l'investiture du Grand Old Party pour l'élection présidentielle de novembre étaient en lice : MM. Bush, ancien directeur de la C.I.A. ; Reagan, ancien gouverneur de la Californie, Connally, ancien gouverneur du Texas ; Baker, sénateur du Tennessee ; Fernandez, homme d'affaires californien, et Stassen, ancien gouverneur du Minnesota.

Selon les règles électorales du parti républicain, le candidat qui aura dimanche la majorité obtiendra les quatorze voix de Porto-Rico à la convention nationale de Detroit, en août.

Les candidats ont multiplié les déclarations à propos du statut de l'île, qui est un « Etat associé » aux Etats-Unis, mais dont les habitants n'élisent pas de sénateurs ni de représentants au Congrès. En l'absence de M. Reagan, qui ne s'est guère manifesté, la campagne a particulièrement opposé MM. Bush et Baker. Le premier a fait poser des affiches demandant que Porto-Rico devienne immédiatement le cinquante et unième Etat de l'Union. Le second a fait une proposition qui va dans le même sens, mais s'est contenté d'affirmer que le Congrès ne s'opposerait pas à l'accession de Porto-Rico au statut d'Etat à part entière.

AFRIQUE

Rhodésie

Lord Soames ordonne la mobilisation de quarante mille Blancs pour doubler les effectifs des forces de l'ordre

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Dix jours avant le scrutin qui décidera de son avenir, la Rhodésie vivrait-elle le *« temps des provocations »* ? Les circonstances de la récente vague d'attentats dans la capitale le donnent à penser. Après l'explosion de deux engins jeudi, la police, en quête de colis suspects, a découvert vendredi 15 février — et désamorcé — une troisième bombe placée dans une serviette en cuir près du perron de la cathédrale de Salisbury. Plusieurs indices avaient été délibérément mis en évidence afin de ne laisser subsister aucun doute sur l'appartenance politique des poseurs de bombes : un slogan favorable à la ZANU-(P.F.) et une référence au coq, le symbole électoral du parti de M. Mugabe.

Tout était fait pour jeter le blâme sur les amis de celui-ci. M. Justin Nyoka, porte-parole de la ZANU-(P.F.), n'a pas manqué de souligner le caractère suspect de cette accumulation de *« preuves »*, destinée, selon lui, à discréditer son parti. *« L'histoire montre que pas une seule église n'a été détruite dans les régions où nous opérions »*, a-t-il déclaré, avant de dénoncer cette *« tactique diabolique »* mise en œuvre par *« nos ennemis »*.

En tout cas, la plupart des adultes blancs, maintenant qu'ils ont élu leurs vingt députés — tous membres du Front rhodésien de M. Smith, — vivront la période électorale sous les drapeaux, comme ce fut déjà le cas lors du scrutin organisé en avril 1979 dans le cadre du « règlement interne ». Lord Soames a ordonné la mobilisation d'environ quarante mille réservistes, qui serviront au sein de l'armée et de la police, doublant ainsi les effectifs des forces de l'ordre. Cette mobilisation de grande envergure met un peu plus en relief, s'il en était besoin, la dépendance étroite où se trouve le gouverneur à l'égard de l'administration rhodésienne quant aux opérations de maintien de l'ordre. Ainsi apparaît chaque jour plus nettement la principale faiblesse des accords de Lancaster House.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Centrafrique

Après l'interview du Dr Goumba

Une lettre du gouvernement de Bangui

A la suite de l'interview de M. Goumba, dirigeant de l'opposition centrafricaine en exil (le Monde *du 17 janvier), le gouvernement centrafricain nous a adressé une lettre dont voici les principaux extraits :*

Les affirmations du Dr Goumba sont à la fois inexactes et injurieuses pour le gouvernement de la République Centrafricaine et son président.

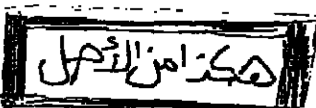
Le Dr Goumba, en disant que l'actuel gouvernement est « illégitime », oublie que le président David Dacko a été régulièrement élu président de la République Centrafricaine le 25 janvier 1964 pour sept ans avec 682 607 voix, soit 97 % des inscrits et 99 % des votants. Il est donc le seul chef d'Etat de la République qui puisse se prévaloir d'une élection au suffrage universel. Il a été mis dans l'impossibilité d'exercer son mandat par le coup de force militaire du 31 décembre 1965, sans que cet empêchement porte atteinte à la constitutionnalité de ses pouvoirs.

Son retour dans la nuit du 20 septembre 1979 lui a permis de faire appel à l'assistance militaire de la France, aidé en cela par le premier ministre de l'époque, un vice-premier ministre et plusieurs membres du gouvernement Bokassa. De plus, ce retour au pouvoir a reçu la pleine et immédiate adhésion enthousiaste de la totalité de la population centrafricaine ainsi que de la quasi-totalité des pays africains et même du monde entier.

Le Dr Goumba n'est pas fondé à penser que s'il rentrait à Bangui il risquerait d'être arrêté par les « parachutistes français ». Le gouvernement de la République Centrafricaine est souverain. Il contrôle parfaitement la situation politique du pays et ne songe pas à confier à des troupes, même d'un Etat ami, le soin de faire la police sur son territoire.

Le Dr Goumba, régulièrement condamné à six mois de prison par le tribunal de grande instance de Bangui, a été libéré par une mesure particulière de clémence du président David Dacko et a été payé par le gouvernement centrafricain pour continuer ses études de doctorat en médecine.

Le gouvernement de la République Centrafricaine tirera les conséquences de ce qu'il considère comme un grave manquement au devoir de réserve d'un fonctionnaire international occupant des fonctions de responsabilités qui est en même temps un fonctionnaire centrafricain soumis aux obligations du statut de la fonction publique.



LA CRISE AFGHANE ET SES PROLONGEMENTS

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Plusieurs députés français de la majorité n'ont pas approuvé la résolution sur le boycottage des Jeux de Moscou

L'Assemblée des Communautés européennes a clos, le vendredi 15 février à Strasbourg, sa session par le vote de quatre résolutions relatives à des questions internationales. Après ses votes contre les mesures administratives prises envers M. Sakharov et en faveur du boycottage des Jeux olympiques, elle s'est prononcée pour des sanctions économiques contre l'U.R.S.S. et contre « l'attitude de l'occupant vietnamien au Cambodge ».

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Les parlementaires présents vendredi ont durci les termes de la condamnation prononcée contre l'Union soviétique le 16 janvier et défini les suites qu'ils entendent lui conséquences qu'ils entendent lui donner. La résolution condamnait l'intervention « *brutale* » de l'U.R.S.S. en Afghanistan, invitait la Commission et les Etats membres à appliquer des sanctions économiques contre Moscou, et demandait aux comités olympiques de « *reconsidérer* » leur participation aux Jeux.

Un premier texte voté le 15 février réclame non seulement la levée des mesures qui frappent M. Sakharov mais aussi la liberté pour tous les dissidents en vertu de l'Acte final de la conférence d'Helsinki. Une seconde résolution « *adjure les gouvernements des Neuf de manifester leur réprobation devant l'oppression et l'agression soviétiques en conseillant à leurs comités olympiques nationaux de demander à leurs équipes et à leurs athlètes de ne pas participer aux Jeux olympiques de Moscou* » et invite les gouvernements à « *prendre des mesures pour que les Jeux olympiques aient lieu le plus rapidement possible dans une ville agréée au niveau international* ». Une troisième résolution demande à la Commission d' « *imposer sur-le-champ l'embargo sur toutes les ventes d'excédents à l'U.R.S.S. assorties de subventions* ». Ce texte, en rappelant les prérogatives budgétaires de l'Assemblée, menace implicitement la Commission de mesures de rétorsion si celle-ci refuse de se conformer au vœu des élus.

Sur l'affaire Sakharov, il y a eu un large accord entre les groupes, les parlementaires communistes ne prenant pas part au vote (*le Monde* du 16 février). En ce qui concerne les Jeux, les clivages ont certes traversé tous les groupes, mais le texte proposé par les démocrates-chrétiens, les conservateurs britanniques, les libéraux et les Démocrates européens de progrès a surtout recueilli les voix de cette majorité de centre droite, la plupart des socialistes et tous les communistes votant contre.

Au sein de la majorité, quelques élus, tel M. Poniatowski, ont voulu, par leur absence, se démarquer d'une position qu'ils n'approuvent pas. Pourtant, en présentant la résolution (signée notamment de Mme Scrivener et de M. Rossi), le président du groupe libéral, M. Berkhower (Pays-Bas), avait multiplié les précautions : « *Il ne s'agit pas de boycottage en tant que tel, mais de dire que dans les circonstances actuelles les Jeux ne peuvent avoir lieu à Moscou.* » De même, MM. Debré et de La Malène, absents au moment du vote, désapprouvaient l'attitude des membres de leur groupe, le groupe DEP.

A gauche, le groupe socialiste, divisé, avait accordé la liberté de vote à ses membres. La plupart d'entre eux ont cependant, en votant contre le texte proposé, suivi leur président, M. Glinne (Belgique). M. Hänsch (S.P.D.) a estimé que « *le boycottage n'aide pas M. Sakharov et tue les Jeux pour l'avenir* ». Quelques socialistes italiens et une faible minorité de socialistes allemands se sont toutefois prononcés en faveur du boycottage.

Les élus du P.C.F. ont déposé un amendement favorable au bon déroulement des Jeux olympiques à Moscou. Cet amendement, repoussé, a obtenu le soutien du P.C.I. et de deux socialistes français (Mme Roudy et M. Sarre). Enfin, la troisième résolution, relative aux sanctions économiques, présentée par M. Hord (conservateur, Grande-Bretagne), n'a obtenu que les voix de la majorité, les socialistes s'abstenant et les communistes votant contre.

Une condamnation du Vietnam

Les parlementaires ont également adopté un texte qui prolonge, dans l'esprit de ses auteurs, Mmes Macciocchi et Bonino (radicaux, Italie), *la Marche pour la survie du Cambodge*. Cette résolution condamne « *l'attitude de l'occupant vietnamien, qui ferme les frontières du Cambodge aux médecins* » ; elle prévoit la création d'une commission de l'Assemblée chargée de se rendre compte dans ce pays « *tant des besoins vitaux que de la distribution correcte des aides en provenance de la Communauté* » et demande le retrait des troupes vietnamiennes.

Jeudi, un vif incident avait opposé Mme Macciocchi aux élus du P.C.F. Ces derniers avaient parlé d' « *imposture* » et suggéré la Marche pour la survie du Cambodge avait été financée par le Congrès des Etats-Unis. Vendredi, le débat a pris un tour moins passionné. M. Chambeiron a présenté un texte concurrent, rédigé par lui-même et M. Gremetz (P.C.F.), appelant la Communauté à augmenter le montant de son aide au Cambodge. « *Si notre texte n'obtient pas l'unanimité*, avait prévenu M. Chambeiron, *la preuve sera faite que la majorité de cette Assemblée, depuis les conservateurs jusqu'aux socialistes, a voulu placer le débat sur un plan politicien qui sera jugé méprisable par l'opinion.* » M. Chambeiron n'ayant été suivi que par les communistes français et italiens, le texte de Mme Macciocchi fut adopté.

Enfin, M. Sarre (socialiste, France) a obtenu de l'Assemblée qu'elle se saisisse du cas de M. James David Mange, Sud-Africain noir condamné à mort pour sa participation au soulèvement de Soweto. Les présidents de groupe de l'Assemblée vont adresser une lettre au président de la République Sud-Africaine pour obtenir que cette peine ne soit pas confirmée en appel. M. Sarre a également fait approuver un texte invitant les Etats membres à limiter leur représentation diplomatique au Guatemala pour marquer leur réprobation de la répression. MM. Debré (R.P.R.) et Vergès (P.C.) ont obtenu enfin une aide d'urgence à la Réunion.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

« UN CONFLIT DANS LA RÉGION DU GOLFE NE RESTERAIT PAS LIMITÉ A CETTE PARTIE DU MONDE » déclare le secrétaire d'État américain à la défense

Un éventuel conflit armé entre les Etats-Unis et l'Union soviétique dans la région du Golfe ne resterait probablement pas limité à cette partie du monde, estime M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, dans une interview publiée jeudi 14 février par le *New York Times* et rapportée par l'*International Herald Tribune* daté 16-17 février.

Faisant allusion à la présence de 95 000 soldats soviétiques en Afghanistan, M. Brown déclare notamment : « *L'armée américaine n'a pas besoin d'opposer aux soviétiques bataillon pour bataillon dans la région du Golfe, étant donné qu'un conflit de ce genre ne pourrait pas être limité à cette zone géographique.* »

M. Brown réaffirme que les Etats-Unis n'hésiteraient pas à recourir à la force pour empêcher l'Union soviétique de prendre le contrôle des puits de pétrole de la région. « *Si les pays démocratiques industrialisés étaient privés de l'accès à ces ressources, cela provoquerait une crise économique mondiale comme on n'en a pas connue depuis presque cinquante ans.* »

Le secrétaire à la défense affirme, d'autre part, que les conséquences de l'invasion soviétique en Afghanistan semblent avoir été mal comprises. « *Lorsque des gens parlent de faire la guerre pour ne pas avoir à faire la queue aux stations d'essence, il est clair qu'ils n'ont pas vraiment compris le sérieux de la situation* », déclare-t-il.

Les livraisons d'armes américaines aux résistants afghans

D'autre part, le *Washington Post* a écrit, le 15 février (*le Monde* du 16 février) que les Etats-Unis fournissaient des armes aux résistants afghans. Celles-ci — principalement des armes légères et de petits engins antichars — seraient présentées comme étant d'origine soviétique pour en dissimuler l'origine. Elles seraient, selon toute vraisemblance, fournies par la C.I.A., précise le quotidien américain.

La décision de livrer des armes, même en quantité limitée, ajoute-t-il, représente, de la part des Etats-Unis, un « *pas significatif* » allant bien au-delà de l'aide humanitaire et médicale, des livraisons de matériels de communications et des « *conseils techniques* » fournis jusqu'à l'intervention soviétique. Jusqu'à une date récente, les responsables américains faisaient entendre que les combattants afghans étaient armés essentiellement d'équipements rudimentaires ou provenant des unités de l'armée régulière afghane.

M. SCHMIDT : toute tentative pour diviser les Occidentaux est vaine.

Bruxelles (*A.F.P.*). — L'Allemagne fédérale et la Belgique ont exprimé une position commune sur toutes les questions soulevées par la crise afghane, lors des entretiens qui ont eu lieu jeudi 14 et vendredi 15 février à Bruxelles entre le chancelier Schmidt et le premier ministre, M. Martens.

Les deux pays estiment que l'Europe doit parler d'une « *seule voix* » face à l'Union soviétique, et se montrer entièrement solidaires des Américains. « *Toute tentative de l'U.R.S.S. pour créer des divergences dans le camp occidental est vaine, que ce soit par la séduction ou la menace* », a déclaré le chancelier dans la conférence de presse commune à l'issue des entretiens.

La politique de détente, a souligné le chancelier, est indivisible. L'Europe de l'Ouest « *ne peut pas rester une oasis de la détente* », a-t-il dit. Au sujet des Jeux olympiques, Allemands et Belges ont estimé qu'il appartient à l'Union soviétique de recréer les conditions permettant leur déroulement normal.

Les deux chefs de gouvernement ont souligné qu'il n'y avait pas urgence et que ni Bonn ni Bruxelles n'avaient encore de position officielle, ce qui est en retrait sur la position récemment exprimée par le ministre des affaires étrangères ouest-allemand. Pour sa part, le premier ministre belge a indiqué que son gouvernement pourrait décider de ne pas envoyer de représentants officiels à Moscou (le comité olympique belge a déjà décidé de participer aux Jeux avec ou sans le soutien financier du gouvernement).

LES LUXEMBOURGEOIS SONT MÉCONTENTS DE LA DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE DE NE PAS SIÉGER DANS LE GRAND-DUCHÉ EN 1980

(De notre correspondante.)

Luxembourg. — Le gouvernement luxembourgeois a protesté, vendredi 15 février, contre la décision prise la veille, par le bureau de l'Assemblée européenne, de faire siéger celle-ci à Strasbourg pendant tout le second semestre 1980 (comme pendant le premier).

M. Werner, président du gouvernement, s'est dit déçu que l'alternance avec Luxembourg, siège permanent des séances de l'Assemblée, ne soit plus observée pour les sessions. « *Le gouvernement luxembourgeois a toujours été conscient des problèmes d'ordre pratique et technique que pouvaient poser ces arrangements*, a dit M. Werner. *Il n'a ménagé aucun effort pour contribuer au fonctionnement satisfaisant des travaux parlementaires, en faisant preuve de souplesse dans l'application des dispositions en vigueur (...). En présence de la décision du bureau de l'Assemblée, qui aggrave plutôt les problèmes pratiques inhérents à la dispersion des lieux de travail de l'Assemblée, le gouvernement luxembourgeois se voit obligé de rappeler son strict respect, dans tous ses éléments, de la décision du 8 avril 1965* [sur la répartition provisoire de sièges] *qui a fait l'objet d'une ratification par tous les Etats membres.* »

Tant qu'il n'y aura pas de session à Luxembourg, le Grand-Duché s'opposera à l'installation d'une « antenne » du secrétariat à Strasbourg et usera, au besoin, du veto pour faire prévaloir ses droits. Quoi qu'en disent certains députés — souligne-t-on à Luxembourg, — le nouvel hémicycle est prêt à accueillir les parlementaires ; des bureaux seront construits et l'Assemblée disposera, dans la capitale du Grand-Duché, d'un bâtiment à elle, alors qu'à Strasbourg elle siège dans les locaux du Conseil de l'Europe.

DANIÈLE FONCK.

PROCHE-ORIENT

Iran

Les modalités de la libération des otages de Téhéran restent incertaines

(Suite de la première page.)

Rien n'indique pour l'instant que Washington soit disposé à souscrire à cette triple requête. En fait, selon les milieux informés de l'ONU, l'annonce de la création de la commission ne marquera l'aboutissement que d'un des aspects de la négociation entre les Etats-Unis et l'Iran. Les discussions sur les motidalés précises de libération des otages, auraient lieu, parallèlement aux travaux de la commission.

Reste l'obstacle constitué par les « étudiants islamiques » de Téhéran, qui ont fait savoir, à plusieurs reprises, qu'ils s'opposaient à tout compromis avec les Etats-Unis. Le professeur Forer, membre du groupe d'Américains invités en Iran, par ces étudiants, a déclaré, à Téhéran, avan tde regagner les Etats-Unis, que ses longs entretiens avec les étudiants islamiques, avec le fils de l'iman Kkomeiny, Ahmad, ainsi qu'avec d'autres personnalités, avaient démontré que « *la position des iraniens n'avait pas bougé d'un iota* ». Il a mis en garde les informations optimistes circulant aux Etats-Unis et qu'il a qualifiées de « *totalement injustifiées* ». « *Ces spéculations*, a-il dit, *ne font qu'endurcir la position ici, et rendent la situation plus difficile* ».

Aux Nations unies, l'entourage de M. Waldheim demeure malgré tout optimiste. Le porte-parole du secrétaire général a déclaré que le fait que la composition de la commission n'ait pas été officiellement annoncée dès vendredi soir ne signifiait pas que des obstacles aient surgi. Le secrétaire général, a-t-il ajouté, est très satisfait du déroulement de ses négociations. Une première liste — officieuse et non confirmée — de cinq personnalités qui feraient partie de la commission circulait cependant dès vendredi soir dans les couloirs de l'ONU. Il s'agirait de : MM. Mohamed Bedjaoui (représentant de l'Algérie à l'ONU) ; Abou Sayed Choudhoury (ancien président du Bangladesh ; Adib Daoudy (conseiller du président Hafez El Assad pour les affaires de politique étrangère) ; Andres Aguilar (ancien ambassadeur du Venezuela aux Etats-Unis) et Louis-Edmond Petitti, siègeraient en qualité de représentants de leurs gouvernements respectifs.

Les cinq membres probables de la commission

● M. ANDRES AGUILAR. — Né à Caracas en 1929, spécialiste en droit international, M. Aguilar a été professeur à l'université de Caracas pendant dix ans. Il a représenté son pays aux Nations unies de 1969 à 1974, pendant la présidence de M. Caldera. Ancien ministre de la justice, M. Aguilar, qui s'est tout particulièrement attaché, ces derniers temps, aux questions des droits de l'homme, a également représenté son pays dans plusieurs conférences internationales à Genève et aux Nations unies.

● M. MOHAMED BEDJAOUI. — Ambassadeur de l'Algérie auprès des Nations unies, poste auquel il a été nommé en 1979. M. Bedjaoui, qui est âgé de cinquante et un ans, a été de 1970 à cette date ambassadeur à Paris. Auparavant, il avait été ministre de la justice dans le gouvernement algérien. M. Bedjaoui, qui est juriste de formation et ancien doyen de la faculté de droit d'Alger, a publié en 1979 un ouvrage intitulé *Pour un nouvel ordre international*.

● M. ADID DAOUDY. — Conseiller du président Hafez El Assad de Syrie pour les affaires de politique étrangère, M. Daoudy a été ambassadeur de Syrie à Bruxelles. Revenu à Damas, au ministère des affaires étrangères, il n'a pas tardé à prendre place dans l'équipe des conseillers politiques du président dont il est souvent le porte-parole auprès de la presse étrangère.

● M. ABU CHOUDHURY. — Président de la République du Bangladesh après l'indépendance de ce pays, du 1er janvier 1972 à décembre 1973, M. Choudhury avait été juge près la Haute Cour du Pakistan oriental et vice-recteur de l'université de Dacca. Il avait défendu la lutte de libération auprès des Nations unies. Il demanda en 1973 à être déchargé de sa fonction de chef de l'Etat — qu'il jugeait trop limitée — et devint ambassadeur itinérant de son pays, notamment auprès des organisations internationales.

● Me LOUIS-EDMOND PETTITI. — Né le 14 janvier 1916, à Asnières (Hauts-de-Seine), inscrit à dix-neuf ans au barreau de Paris, Me Louis-Edmond Pettiti est entré au Conseil de l'ordre en 1967. Il a été bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris en 1978 et 1979. Animateur de plusieurs organisations internationales pour la défense des droits de l'homme, il est devenu en 1968 président du Mouvement international des juristes catholiques (*Pax romana*) et a rempli à ce titre de nombreuses missions à l'étranger. Il est également secrétaire général de l'Association des juristes européens et, depuis 1971, vice-président de la Société de législation comparée et rapporteur de la Commission des barreaux de la communauté européenne. Auteur de nombreuses publications sur les droits de l'homme, Me Pettiti a été désigné le 29 janvier, comme juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

LES NATIONS ISLAMIQUES DEMANDENT UN DÉBAT URGENT AU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA SITUATION A HÉBRON

Nations unies (*UPI, A.F.P.*). — Les délégations des pays membres de la conférence islamique aux Nations unies ont décidé vendredi 15 février de demander une réunion urgente du Conseil de sécurité pour « *examiner la situation grave et préoccupante* » découlant de la décision d'Israël d'autoriser en principe l'implantation de colonies de peuplement juives dans la ville de Hebron.

A Jérusalem, M. Ben-Elissar, ambassadeur désigné d'Israël en Egypte, a affirmé pour sa part que ni les Etats-Unis, ni l'Egypte n'avaient le droit de s'immiscer dans la politique israélienne d'implantation de colonies dans les territoires occupés, notamment à Hébron.

« *Je ne comprends vraiment pas*, a-t-il dit, *pourquoi l'administration américaine aurait le droit de dire au gouvernement d'Israël où les Juifs ont le droit de vivre et où ils n'ont pas le droit de vivre... Les Juifs ont vécu pendant des siècles à Hebron. C'est là où la nation juive est née... Celui qui s'oppose à ce qu'un Juif s'installe là où il le désire a un esprit tordu.* »

Arabie Saoudite

CORRESPONDANCE

Le sort de M. Nasser Saïd

A la suite de notre information (le Monde *du 1er janvier) sur l'enlèvement à Beyrouth le 22 décembre 1979 de M. Nasser Saïd, opposant au régime saoudien, nous avons reçu le démenti suivant de M. Moufti, conseiller de presse à l'ambassade d'Arabie Saoudite à Paris.*

Le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite déclare que l'information d'après laquelle le nommé Nasser Saïd aurait été enlevé à Beyrouth et ramené à Djeddah à bord d'un avion spécial est dénuée de tout fondement. Cette information est d'autant plus erronée voire tendancieuse, que l'intéressé est insignifiant et qu'il n'a jamais été, de ce fait, au centre des préoccupations des autorités saoudiennes. En outre, les enlèvements font partie des procédés abjects. Or il est établi que de tels procédés n'ont jamais existé au Royaume d'Arabie Saoudite.

A travers le monde

Argentine

● PRECISION. — Dans l'article sur l'Argentine du *Monde* du 15 février, l'assertion selon laquelle ce pays est lié à l'U.R.S.S. « *par d'importants accords économiques* » doit être attribuée à Me Miquel, qui en a fait état au cours d'une conférence de presse à Genève.

Chine

● LES VILLES DE TIANJIN (nord-est de la Chine) et Philadelphie (nord-est des Etats-Unis) ont été jumelées dimanche, a annoncé Chine nouvelle. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● M. ALEXIS KOSSYGUINE devrait, selon les programmes de la télévision, prendre la parole le 21 février au cours d'une réunion électorale dans la circonscription de Frounzé, à Moscou. Le premier ministre soviétique n'a pas été vu en public depuis le 18 octobre ; il aurait été victime d'une crise cardiaque. — (*U.P.I.*)

ASIE

Thaïlande

Un incendie ravage un camp de réfugiés laotiens

De notre correspondant

Bangkok. — Un incendie a ravagé, dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 février, le camp de réfugiés de Nong-Khai, situé au bord du Mékong, à 600 kilomètres au nord-est de Bangkok. Trente mille Laotiens, qui ont fui dans la panique en abandonnant leurs maigres biens aux flammes, se trouvaient alors sans abri, aux alentours du camp. On ignore pour le moment le nombre de victimes et l'origine de ce désastre.

Les autorités locales, indiquent les premiers rapports, n'écartent pas l'hypothèse d'un sabotage. Le H.C.R. a dépêché sur place une équipe chargée d'établir les causes du sinistre et la liste des besoins de première urgence. Attisé par le vent, le feu s'est rapidement propagé aux milliers de baraques et de paillottes en planches et en bambous qui composent ce camp, l'un des plus étendus et des plus populeux de tous ceux installés en Thaïlande. Les moyens de protection et de lutte étaient dérisoires.

Ce drame est survenu à quelques heures de l'arrivée à Bangkok du haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (U. N. H. C. R.). M. Hartling est arrivé dans la capitale thaïlandaise, première étape d'une tournée dans les pays du Sud-Est asiatique affectés par l'exode des réfugiés de l'Indochine.

D'autre part, il est question que les autorités thaïlandaises reconsidèrent leur décision d'interrompre les distributions de secours alimentaires le long de la frontière khméro-thaïlandaise. D'octobre à février, l'UNICEF et le C.I.C.R. ont alimenté plusieurs centaines de milliers de Cambodgiens agglutinés le long de la ligne de démarcation, ainsi que des milliers de convoyeurs qui redistribuaient l'aide à l'intérieur du Cambodge. Le 8 février, les autorités avaient ordonné la suspension de ces opérations humanitaires, estimant que le regain d'activités militaires et l'ampleur des prélèvements opérés par les soldats vietnamiens au passage de l'aide les rendaient par trop aléatoires.

M. Holbrooke, secrétaire d'Etat américain adjoint, vient d'estimer, au terme d'une visite le long de cette portion de frontière, que la reprise des distributions est non seulement souhaitable mais « *vitale* » pour les Cambodgiens.

R.-P. P.

● *Une mission parlementaire française*, composée de cinq sénateurs, s'est rendue, vendredi 15 février, le long de la frontière khméro-thaïlandaise pour s'informer sur la situation des réfugiés cambodgiens. Cette mission, conduite par le sénateur Claude Mont (Loire) est chargée d'étudier les problèmes de l'Asie du Sud-Est, notamment en ce qui concerne les affaires étrangères et la défense. Elle doit se rendre dans les prochains jours en Malaisie et en Indonésie avant de regagner Paris. — (*Corresp.*)

EUROPE

Turquie

APRÈS LES INCIDENTS D'IZMIR

Nous payons la facture d'années de tolérance et d'erreurs

déclare le chef d'état-major de l'armée

De notre correspondant

Ankara. — Après une semaine d'agitation, un calme relatif est revenu à Izmir. Le travail a repris dans différentes usines de Taris, où une grève de deux jours, déclenchée par la centrale ouvrière de gauche DISK, n'a pas été suivie que pendant vingt-quatre heures. Des accrochages ont eu lieu et des pancartes munies de bombes ont explosé dans des quartiers populaires que la police, renforcée par des unités de soldats, a ratissé. Le pourtour de la zone industrielle de Cigli à Izmir a été le théâtre d'un véritable soulèvement dirigé depuis le 9 février contre les forces de l'ordre, sous la conduite de militants armés d'extrême gauche. Le maire républicain d'Izmir, où l'état de siège n'est pas en vigueur, s'est félicité, selon la quotidien *Hurriyet*, du comportement pacifique des troupes, à ses yeux capital pour la restauration de l'ordre sans effusion de sang.

Le général Evren, chef de l'état-major de l'armée, qui assistait aux manœuvres d'hiver, à Erzurum (Anatolie Orientale), sortant de son mutisme habituel, avait dit, le 14 février : « *Nous pourrions venir à bout de nos ennemis de l'intérieur en un mois, mais nous préférons ne pas provoquer un bain de sang parmi les citoyens.* »

Les responsabilités de l'armée

Le général a indiqué, vendredi, que l'armée souhaite être déchargée des responsabilités de l'état de siège, aussitôt que posible, pour pouvoir se consacrer uniquement à la défense du pays. En attendant, il a demandé que les compétences des commandants de l'état de siège aussitôt que possible, pour peines encourues soient alourdies pour réprimer les activités anarchistes, par une nouvelle législation. « *Nous sommes conscients,* a-t-il dit, *que la sanction pénale seule ne pourra pas avoir une force dissuasive.* » Cela dit, a-t-il ajouté, « *l'amélioration des conditions économiques ne pourra pas non plus à elle seule endiguer l'anarchie* », et il a conclu : « *A présent, nous payons la facture des années de tolérance et d'erreurs.* » (Il faut entendre par là celles des civils).

S'adressant aux journalistes, M. Demirel a, de son côté, invité les Turcs à faire confiance au gouvernement. Il a, au passage, accusé, sans le nommer, le chef de l'opposition, M. Ecevit, d'avoir discrédité la police et pris la défense de ceux qui tournent leurs armes contre elle.

Qui est à l'origine des incidents d'Izmir ? Pour les milieux progressistes, le processus a été déclenché par la série de licenciements intempestifs, dans cette période de tension exacerbée par la hausse des prix. Cela dit, la quasi-majorité de ces milieux condamnent le comportement des militants d'extrême gauche qui n'hésitent pas à tirer sur les forces de l'ordre.

Le quotidien *Aydinlik* (prochinois) accuse les responsables de la centrale ouvrière DISK, guidés par le parti communiste turc clandestin (pro-soviétique), d'avoir donné un atout inespéré au gouvernement, qui en profitera, souligne-t-il, pour procéder à une nouvelle série de licenciements afin d'éliminer les ouvriers proches de la gauche et les remplacer par des militants de droite.

Le ministre de l'intérieur, M. Gulcigil, a dénoncé l'alliance de la DISK avec les anarchistes. Or, les dirigeants de cette centrale estiment ces accusations non fondées. Son président, M. Basturk, a désapprouvé, publiquement, la fermeture forcée des boutiques par des gauchistes, ce qui est de nature à diviser le peuple et peut retourner l'opinion contre les ouvriers.

Dans l'opposition, le secrétaire général du parti républicain, M. Ustundag, dénonce les pressions « *partisanes et illégales* » du pouvoir contre les ouvriers et des fonctionnaires, qui ont pour résultat de « *faciliter* » l'agitation des militants d'extrême gauche. Pour sa part, M. Ecevit, chef de cette formation, s'en prend à la politique économique et sociale du gouvernement.

ARTUN UNSAL.

Pologne

M. Gierek a renforcé sa position après l'élimination du bureau politique des dirigeants conservateurs et réformateurs

De notre envoyé spécial

Varsovie. — L'éviction de l'ancien premier ministre polonais, M. Jaroszewicz, aura été rondement menée. Le parlement, qui ne devait plus se réunir avant les élections du 23 mars, a été convoqué en session extraordinaire pour lundi 18 février à 14 heures et dès le début de la semaine, la Pologne aura un nouveau chef de gouvernement. Un nom court déjà sur toutes les lèvres, celui de M. Edward Babiuch, membre du bureau politique, fidèle de M. Gierek et, dit-on, « *bon manager* », qualité essentielle en cette période de crise économique. Il ne reste finalement plus qu'à savoir si le gouvernement sera remanié cette semaine ou si l'on attendra les élections.

Vite fait donc, mais aussi bien fait, puisque la Pologne a pu voir, vendredi midi, sur les écrans de télévision, M. Jaroszewicz applaudir, congestionné mais digne, à sa propre élimination après la proclamation des résultats des votes du congrès par un mineur silésien médaillé comme un maréchal soviétique. Il est vrai qu'ayant accepté depuis trente-six heures de se retirer de la vie politique, l'ancien premier ministre avait eu le temps de se préparer à ce moment. Et il est vrai surtout qu'après quatre jours d'intrigues et de déchirements (*le Monde* du 16 février), M. Gierek a su achever l'affaire élégamment.

« Chacun son style »

Non content d'évoquer l'aspiration à la « *retraite* » de M. Jaroszewicz, et de rendre hommage à ce « *militant éminent du parti et de l'Etat* », le premier secrétaire a pris une certaine distance vis-à-vis des critiques lancées durant les débats contre l'homme qu'il a, après tout, maintenu neuf ans au pouvoir. « *Souvenons-nous,* a-t-il dit, parlant du début des années 70, *du nombre de problèmes, de tensions et de retards auxquels nous avons dû faire face. (...) Je voudrais qu'en acceptant la démission de Piotr Jaroszewicz, nous ayons à l'esprit toutes ces difficultés, car ce rappel est nécessaire pour que nous puissions être honnêtes et justes dans nos relations personnelles.* »

M. Gierek a d'autant plus aisément adopté cette attitude de sage au-dessus de la mêlée, que le huitième congrès a notablement renforcé son autorité en écartant à la fois du bureau politique les courants conservateur et réformateur. Exigé par un grand nombre de premiers secrétaires de voïvodies, qui lui reprochaient son autoritarisme paralysant, bruyamment réclamé par les libéraux et les modernistes, qui dénonçaient son immobilisme crispé, souhaité par l'opinion qui lui imputait tous les malheurs du pays, le départ de M. Jaroszewicz est doublement bénéfique pour M. Gierek. Il lui permet d'une part de satisfaire une aspiration hétérogène mais très générale. De l'autre, de reprendre en main une administration que l'ancien premier ministre avait su s'attacher un peu trop personnellement au goût de beaucoup.

Dans le même temps, la mise à l'écart de deux hommes qui, depuis bientôt trois ans, jouaient plus ou moins ouvertement la carte du « parti du mouvement » — M. Jozef Tejchma et surtout M. Stefan Olszowski — permet de rassurer les conservateurs sur la continuité de la politique du parti et l'absence de toute perspective de bouleversements. L'éloignement de M. Josef Kepa, le quatrième des non-réélus au bureau politique, lui aussi tenté par les réformes, après un passé profondément conservateur, frappe surtout un homme dont les ambitions avaient pu déplaire à M. Gierek. A la différence de M. Jaroszewicz, MM. Olszowski, Kepa et Tejchma ont toutefois gardé leur siège au comité central.

Aucun des membres de la nouvelle direction — et notamment, pas les quatre entrants, MM. Karkoszka, Lukaszewicz, Werblan et Wrzaszczyk — n'est susceptible de contester la politique du premier secrétaire. Désormais, seul maître à bord, il peut se targuer, de surcroît, d'avoir sanctionné les deux responsables de la situation économique : M. Jaroszewicz comme chef du gouvernement, et M. Olszowski, comme responsable des questions économiques au bureau politique. C'est d'ailleurs sur la « normalité » de cette sanction des responsabilités que M. Lukaszewicz a tenu à mettre l'accent au cours de la conférence de presse qu'il a donnée, devant les journalistes étrangers, vendredi après-midi, avec d'autres membres de la direction.

Au comité central, largement remanié avec le départ de trente-neuf membres et l'arrivée de cinquante-six nouveaux, on remarque surtout la non-réélection de M. Kakol, le ministre des cultes, et de M. Olszewski, l'ancien ministre du commerce extérieur, qui avait récemment donné sa démission pour « *raisons de santé* ». M. Frelek, enfin, ne retrouve pas sa place au secrétariat où il était chargé des relations internationales. Il pourrait être nommé ambassadeur à l'ONU.

Les affaires intérieures réglées, M. Gierek est revenu dans son discours de clôture, à la détente, en demandant à « *tous les pays* » d'Europe et du monde de préserver et de développer les acquis de la conférence d'Helsinki et en lançant un « *appel particulier* » en ce sens à l'Europe occidentale et aux Etats-Unis. Interrogé sur la persistance de cette différence de ton entre Varsovie et Moscou, un membre du bureau politique se contentait de répondre, vendredi, en confidence : « *Chacun son style.* »

BERNARD GUETTA.

LA NOUVELLE COMPOSITION DES ORGANES DIRIGEANTS DU PARTI

BUREAU POLITIQUE

Titulaires *(14)* :

MM. Edward Gierek, Edward Babiuch, Zdzislaw Grudzien, Henryk Jablonski, Mieczyslaw Jagielski, Wojciech Jaruzelski, Stanislaw Kania, Alojzy Karkoszka (2), Stanislaw Kowalczyk, Wladyslaw Kruczek, Jerzy Lukaszewicz (1), Jan Szydlak, Andrzej Werblan (2), Tadeusz Wrzaszczyk (1).

(1) Ancien membre suppléant du bureau politique.

(2) Secrétaire du comité central promu titulaire du bureau politique.

Suppléants (5) :

MM. Kazimiers Barcikowski, Jozef Pinkowski (1), Tadeusz Pika (1), Emil Wojtaszek (1), Zdzislaw Zandarowski (1).

(1) Elus le 15 février 1980.

SECRÉTARIAT

Secrétaires (7) :

MM. Stanislaw Kania, Jerzy Lukaszewicz, Josef Pinkowski, Jerzy Waszczuk (1), Andrzej Werblan, Andrzej Zabinski (1), Zdislaw Zandarowski.

(1) Elus le 15 février 1980.

[Le secrétariat est réduit de deux personnes. N'y figurent plus MM. Edward Babiuch, membre titulaire du bureau politique, Ryszard Frelek, ainsi que MM. Karkoszka, élu titulaire du bureau politique, et Stefan Olszowski, qui ne fait plus partie du bureau politique.]

Membres du secrétariat :

MM. Zdislaw Kurowski et Zbigniew Zelinski.

● *M. Edward Babiuch,* né en décembre 1927, et qui pourrait succéder très prochainement à M. Jaroszewicz à la tête du gouvernement, est un ancien mineur, vieux compagnon de M. Gierek, qu'il connut en rance. En 1959, dans sa région natale de Katowice, il devient secrétaire du comité du parti de la ville dirigé par M. Gierek. En 1963, au comité central du parti, il est directeur adjoint du département d'« organisation » chargé des cadres. Pendant deux ans, il dirige aussi la revue tchèque du parti, *Zycie Partii*, et, en 1965, assure la direction du service des cadres. En 1975, il entre au bureau politique et devient secrétaire du comité central.

Les quatre nouveaux membres du bureau politique

— *M. Tadeusz Wizaszcyk,* né le 12 septembre 1932, est membre de la commission de planification et vice-président du conseil des ministres depuis 1975. Ingénieur de formation, il devint en 1965 directeur général de l'union de l'industrie automobile puis ministre de l'industrie mécanique. Il fut l'un des maîtres-d'œuvre de la production des Fiat polonaises. Il était entré au comité central au VI[e] congrès et était membre suppléant du bureau politique depuis 1975.

— *M. Alojozy Karkoszke,* né le 15 mai 1929, est premier secrétaire de Varsovie depuis 1976. Membre après guerre de l'Union de la jeunesse socialiste, il a d'abord eu des responsabilités à l'organisation du parti de Varsovie avant de devenir premier secrétaire à Gdansk (1970), membre du comité central (1971) puis secrétaire en 1976. Ministre de la construction de 1971 à 1975, il a été de 1975 à 1976 vice-président du conseil des ministres.

— *M. Andrzej Werblan,* né le 30 octobre 1924, est secrétaire du comité central depuis 1974 ; il a passé la guerre en U.R.S.S. Membre du conseil central du parti socialiste, il devint, après la fusion des deux partis, membre suppléant du comité central du POUP (1948) puis membre titulaire en 1956. Auteur de plusieurs ouvrages politiques et historiques, il a été directeur du mensuel théorique du parti de 1972 à 1974.

— *M. Jerzy Lukaszewski,* né le 24 septembre 1931, était depuis 1975 suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central chargé des problèmes de presse et de propagande. Il avait commencé à militer après guerre au sein de l'Union de la jeunesse polonaise, dans laquelle il a exercé de nombreuses responsabilités à Katowice et Varsovie. Entré au POUP en 1951, il a occupé d'importantes fonctions dans l'organisation du parti de Varsovie. Elu membre suppléant du comité central en 1965, il en était devenu membre titulaire en 1968.

Les partants

— *M. Stefan Olszowski,* né le 28 août 1931, était membre du bureau politique depuis 1970. Après avoir exercé des responsabilités à l'Union de la jeunesse polonaise de 1954 à 1960, il fut successivement secrétaire à Poznan (1960-1963), chef du bureau de presse du comité central (1963-1968), membre du comité central en 1968, secrétaire en 1971 et ministre des affaires étrangères de 1971 à 1976.

— *M. Jozef Tejchma,* né le 14 juillet 1927 dans une famille paysanne, est ministre de l'éducation nationale. Il était membre du bureau politique depuis 1968. Après avoir occupé plusieurs postes de responsabilités dans l'Union de la jeunesse paysanne puis l'Union de la jeunesse polonaise, il était entré au comité central comme membre suppléant en 1959, avant de devenir secrétaire en 1964. Ministre de la culture de 1974 à 1978, M. Tejchma a été vice-président du conseil des ministres de 1972 à 1979.

— *M. Jozef Kepa,* né le 18 mai 1928, était membre du bureau politique depuis 1975. Entré au parti ouvrier polonais en 1948, dirigeant de l'Union de la jeunesse polonaise de 1950 à 1954, premier secrétaire de Varsovie de 1967 à 1976. Il était entré au comité central en 1968 avant de devenir membre suppléant du bureau politique en décembre 1970. De décembre 1976 à février 1979, M. Kepa avait été vice-président du conseil des ministres. — B. G.

Allemagne fédérale

LE GOUVERNEMENT DÉMENT DES ACCUSATIONS PORTÉES PAR LE « SPIEGEL » CONTRE M. STRAUSS

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le candidat chancelier de la démocratie chrétienne, M. Franz-Josef Strauss, vient de remporter une victoire appréciable sur le magazine *Der Spiegel*, depuis des années l'un de ses adversaires les plus résolus. Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire de Hambourg, qui s'enorgueillit, souvent à juste titre, de révéler les secrets politiques de la République fédérale, a cru pouvoir lancer contre M. Strauss une accusation considérée par celui-ci comme « *infâmante* ».

Durant l'automne de 1977, lorsque le pays était sous le coup de l'enlèvement de Hans Martin Schleyer, président du patronat, le dirigeant bavarois prenait part, comme les autres chefs de parti, à « l'état-major de crise » qui siégeait en permanence sous la présidence de M. Schmidt. Alors que les terroristes s'étaient rendus maîtres de l'appareil de la Lufthansa dont les passagers furent en fin de compte libérés à Mogadiscio après l'intervention d'un commando des forces de sécurité de la République fédérale, M. Strauss aurait fait une proposition surprenante.

Selon le *Spiegel*, il aurait suggéré de mettre en vigueur la loi martiale. De cette manière, des tribunaux d'exception se seraient vus en mesure d'ordonner l'exécution de ceux des membres de la Fraction armée rouge qui se trouvaient déjà dans les prisons de la République fédérale. La mort de chaque otage devait ainsi être vengée par la mort d'un terroriste emprisonné.

Les allégations du *Spiegel* posaient un problème sérieux. L'article 102 de la loi fondamentale a aboli en effet la peine de mort dans la R.F.A. L'article 104 exclut de façon tout aussi catégorique l'établissement de tribunaux d'exception. Pour être convaincant, le *Spiegel* n'aurait-il pas dû préciser beaucoup plus clairement ou bien que M. Strauss proposait de mettre la Constitution en vacances ou bien qu'il réclamait la réunion immédiate de l'Assemblée fédérale, seule capable de modifier la Constitution par un vote de deux tiers au moins de ses membres ?

Au beau milieu de la crise due aux activités terroristes, il n'était certes pas inconcevable que le public pût être disposé à admettre ou même à réclamer une exécution sommaire des terroristes détenus. Il est beaucoup moins probable, cependant, que n'importe quel dirigeant responsable eût pu compter sur une réforme constitutionnelle qui, même à ce moment-là, n'aurait pas eu la moindre chance d'être menée à bien.

La campagne menée par le *Spiegel* vise sans aucun doute à contrecarrer l'image d'un Franz-Josef Strauss qui, dans la crise provoquée par l'invasion soviétique en Afghanistan, s'efforce de se présenter comme un homme d'Etat conscient de ses responsabilités.

Face aux « révélations » du *Spiegel*, la réaction très vive des amis de M. Strauss est compréhensible. Non moins remarquable est le fait que la chancellerie a tout d'abord fait de son mieux pour ne pas répondre à la C.S.U., qui demandait au gouvernement de démentir les accusations basées, selon le *Spiegel*, sur les protocoles du grand état-major de crise de 1977. Dans un premier temps, en tout cas, le porte-parole du gouvernement avait cru commode de soutenir que, les comptes rendus des débats durant la crise d'il y a trois ans étant confidentiels, il lui serait impossible de dire quoi que ce soit à propos des allégations du *Spiegel*.

Cette attitude un peu trop équivoque ne pouvait guère être acceptée par les amis de M. Strauss. A la suite d'une « démarche diplomatique » auprès de M. Schmidt, ils viennent d'obtenir satisfaction. La chancellerie reconnaît aujourd'hui que rien, dans les archives du grand état-major de crise, ne justifierait les accusations formulées par le magazine. Auparavant, on avait fait savoir dans le camp de M. Strauss que, si ces entretiens confidentiels avec le gouvernement devaient être exploités sur le terrain électoral, l'opposition serait en mesure de lancer en pâture au public quelques révélations, touchant M. Schmidt, qui ne manqueraient pas de faire sensation.

JEAN WETZ.

● *L'écrivain Vassili Axionov* a été exclu du Syndicat soviétique des travailleurs du film pour avoir signé une pétition en faveur d'André Sakharov. Il a aussi été exclu de la Caisse sociale des écrivains, qui leur fournit l'assistance médicale et chirurgicale. En décembre, il avait donné sa démission de l'Union des écrivains pour protester contre l'exclusion de deux collègues qui avaient fabriqué l'almanach *Métropole*. — *(Reuter.)*

Italie

Au congrès de la démocratie chrétienne

M. Zaccagnini analyse les conditions d'un accord avec les communistes

De notre correspondant

Rome. — La démocratie chrétienne ne manifeste plus une opposition de principe à un gouvernement avec les communistes : seuls des obstacles politiques, c'est-à-dire des divergences sur le programme, pourraient rendre cette collaboration impossible. Les déclarations que nous avait faites en ce sens M. Luigi Granelli, membre de la direction du parti gouvernemental (*le Monde* du 16 février), ont été confirmées, le vendredi 15 février, par le secrétaire général, M. Zaccagnini, en ouvrant le quatorzième congrès de la démocratie chrétienne.

D'importantes forces de police sont stationnées aux alentours du Palais des sports de Rome. Réunis le lendemain des funérailles d'Etat de M. Bachelet, les démocrates-chrétiens craignent des attentats. Ils savent être la cible principale des terroristes et sont persuadés que l'assassinat du vice-président du conseil supérieur de la magistrature avait un lien direct avec leur congrès.

Le discours-fleuve de M. Zaccagnini (cent soixante pages) a été une sorte de testament. Après trois ans et demi de mandat, le secrétaire général est démissionnaire. Personne ne le fera revenir sur sa décision. On ignore encore si le secrétaire sera élu par les congressistes ou si sa désignation aura lieu au cours d'un prochain conseil national. Atteint d'un malaise, M. Zaccagnini a dû interrompre la lecture de son rapport. Ce catholique de soixante-huit ans venait d'évoquer tous les drames qui ont jalonné son mandat et qui l'ont épuisé physiquement et moralement. Mais ces quatre heures de discours étaient surtout centrées sur la question communiste.

« *Dans un système démocratique comme le nôtre,* a dit le secrétaire général, *seuls les électeurs font passer des examens aux partis. Le jugement sur le degré de démocratie* (du P.C.I.) *appartient à l'histoire. Le problème est uniquement de savoir si, sur les grandes questions politiques, il existe entre nous et les autres partis, donc entre nous et les communistes, des divergences pouvant justifier une gestion commune du gouvernement* ».

Cela dit, la démocratie chrétienne est attaché à un certain nombre de « questions vitales ». Tout accord gouvernemental implique, selon elle, un accord profond sur trois thèmes : la lutte contre le terrorisme, l'économie nationale et la politique étrangère.

Le premier point ne fait pas de difficulté, dans la mesure où le P.C.I. est aux avant-postes de la lutte antiterroriste. En revanche, « *les petits pas vers le socialisme* » que se propose de faire M. Berlinguer inquiètent le secrétaire général de la démocratie chrétienne. Il ne veut pas que, de petits pas en petits pas, on arrive à « *rendre naturelle et irréversible la transformation de la société dans le sens collectiviste* ».

Mais c'est surtout la politique étrangère qui a occupé M. Zaccagnini. Tout en reconnaissant une évolution positive du P.C.I., il souligne trois questions sur lesquelles ce parti n'a pas adopté la même attitude que les autres formations italiennes : l'Afghanistan (malgré la condamnation de l'invasion soviétique), la création du système monétaire européen et l'installation des nouveaux missiles de l'OTAN. Pour la D.C., il ne fait pas de doute que l'Italie est l'alliée des Etats-Unis. Cela « *exclut des positions tiermondistes ou équidistantes entre les grandes puissances* » ; sous-entendu : le P.C.I., qui défend une telle équidistance, n'est pas encore mûr pour entrer au gouvernement, mais on peut se réunir et en discuter.

La réaction communiste est mitigée. M. Gerardo Chiaromonte, présent au Palais des sports à la tête d'une délégation du P.C.I., a qualifié de « *positive et importante* » la levée du veto démocrate-chrétien. Mais, selon lui, le parti gouvernemental ne tire pas « *les conséquences politiques de sa nouvelle attitude* ». « *Au contraire, on a l'impression qu'il s'efforce de mettre divers obstacles pour former un gouvernement d'urgence* ».

On va voir comment sera accueillie par le congrès lui-même la déclaration de M. Zaccagnini. Une frange de droite s'oppose à un rapprochement avec les communistes, tout en sachant que l'entrée du P.C.I. au gouvernement n'est pas imminente.

ROBERT SOLÉ.

DIPLOMATIE

M. MICHEL CADOL EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN BIRMANIE

Le *Journal officiel* du mardi 19 février devrait annoncer la nomination de M. Michel Cadol comme ambassadeur en Birmanie, en remplacement de M. Michel de Camaret.

Né en 1919, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales et de l'Ecole des sciences politiques, M. Cadol a servi à l'administration centrale avant d'être en poste à Bangkok, à Vientiane, à Djakarta et à New-Delhi. Depuis 1975, il était ambassadeur à Biantyre (Malawi).

Le Monde

politique

Au congrès des libéraux-démocrates européens

Les Français sont en retrait

Réuni à Paris les vendredi 15 et samedi 16 février sous la présidence de M. Gaston Thorn, ministre des affaires étrangères du grand-duché de Luxembourg, le congrès des libéraux démocrates européens (L.D.E.) a consacré ses travaux à « l'extension des droits fondamentaux humains et sociaux » dans la Communauté européenne et à la recherche d'un système électoral unique (la proportionnelle) pour l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes. Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, de retour de Strasbourg, ainsi que MM. Didier Bariani, président du parti radical-socialiste, et Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, ont participé vendredi à ce congrès qui rassemble les représentants des onze partis membres des L.D.E. (dont le parti républicain et le parti radical-socialiste), les élus du groupe libéral et démocratique de l'Assemblée des Communautés européennes et le Mouvement des jeunesses libérales et radicales de la Communauté européenne.

Le débat engagé vendredi sur les « droits fondamentaux humains et sociaux » devait se poursuivre samedi. Le congrès devait également se prononcer samedi sur le système électoral unique et prendre position sur les conséquences de l'intervention soviétique en Afghanistan.

« N'oubliez pas qu'il s'agit d'un congrès de libéraux ! » L'avertissement, lancé par un représentant du Mouvement des jeunesses libérales et radicales de la Communauté européenne, s'adressait à la délégation française au congrès des libéraux démocrates européens. Le libéralisme à la française, tel qu'il était représenté par le parti républicain et le parti radical-socialiste, a pu, en effet, apparaître à la traîne de celui, plus avancé, de ses voisins, britanniques et italiens notamment. A l'occasion du débat sur l'extension des droits fondamentaux humains et sociaux, les congressistes du P.R. et du parti radical ont adopté des positions défensives sur trois sujets qui défensives sur trois sujets qui ont fait l'objet de longues discussions : la peine de mort, l'objection de conscience et l'homosexualité. Le P.R. était également en retrait sur les conditions d'exercice du droit de grève.

Le parti républicain a tout d'abord proposé la suppression d'un texte soumis au congrès selon lequel *« nul ne (peut) en aucune circonstance être privé de la vie en application d'une sanction pénale »*. Ses représentants ont remarqué que le P.R. n'est pas unanime sur la peine de mort et fait valoir qu'il serait « correct » de permettre aux élus du peuple français d'en débattre d'abord à l'Assemblée nationale. Après quoi, a dit l'un d'entre eux, *« nous pourrions prendre position dans le cadre européen »*. *« Nous sommes ici comme libéraux européens. L'argument national n'est pas bon »*, a répondu M. Freddy Neyts, du P.V.V. belge. *« C'est une mesure rétrograde. Ce serait honteux pour des libéraux »*, a enchaîné Mme Claire Brooks (parti libéral de Grande-Bretagne), tandis qu'un autre Britannique rappelait que M. Valéry Giscard d'Estaing avait affirmé son opposition à la peine de mort *« avec un grand courage, avant d'être élu président de la République »*. L'amendement a été rejeté. Les radicaux, malgré les réserves exprimées par M. Yves Galland, membre du bureau du parti radical, député à l'Assemblée des Communautés européennes, ont joint leurs voix à celles du P.R.

La discussion s'est tendue encore un peu plus lorsque les congressistes ont abordé le chapitre de l'objection de conscience. Le texte proposé disposait que *« tout individu appelé au service militaire a droit à l'objection de conscience »*. Le parti républicain a souhaité lui substituer un amendement restrictif : *« Tout individu appelé au service militaire a le droit de demander à bénéficier du statut d'objecteur de conscience, dans le cadre des dispositions nationales existantes. »* M. David Austick (parti libéral de Grande-Bretagne) a éprouvé de *« l'horreur à la vue de cet amendement »*.

« Nous ne sommes pas un parti rétrograde, s'est défendu M. Robert Delorozoy, élu sur la liste de Mme Simone Veil à l'Assemblée des Communautés européennes. *Nous sommes un parti jeune, dynamique, tourné vers une nouvelle société humanitaire. On ne doit pas nous faire un procès d'intention. »* Le P.R. n'en a pas moins été battu, à main levée.

Nouvel échec, quelques minutes plus tard. Le parti républicain et le parti radical se sont prononcés, sans s'être exprimés dans le débat, contre un amendement présenté par les libéraux britanniques, qui s'opposait à toute discrimination envers les homosexuels. L'amendement a été adopté à une large majorité.

Ultime défaite sur l'exercice du droit de grève, mais cette fois de justesse. Le congrès a repoussé un amendement du parti réformateur libéral (Belgique), soutenu par le parti républicain, amendement selon lequel *« le déclenchement d'une grève doit être subordonné à un vote préalable, démocratique et secret, de la majorité des travailleurs concernés »*. Les radicaux se sont abstenus.

JEAN-YVES LHOMEAU.

NOMMÉ PAR M. GISCARD D'ESTAING

M. Georges Vedel succédera à M. François Goguel au Conseil constitutionnel

M. Georges Vedel, doyen honoraire de la faculté de droit et de sciences économiques de Paris, a été reçu vendredi 15 février par M. Valéry Giscard d'Estaing qui l'a informé de son intention de le nommer membre du Conseil constitutionnel en remplacement de M. François Goguel, dont le mandat arrive à expiration.

Le Conseil constitutionnel, qui est présidé par M. Roger Frey, est composé de neuf membres nommés pour un mandat de neuf ans non reconductible. Il est renouvelable par tiers tous les trois ans, les nominations étant partagées entre le président de la République, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale. Ses missions sont de trois ordres : veiller à la régularité des opérations électorales, donner des avis dans des situations particulières (modalités d'application d'un article de la Constitution, vacance de la présidence de la République, etc.) et contrôler la constitutionnalité des lois (ainsi avait-il, le 24 décembre 1979 déclaré la loi de finances pour 1980 non conforme à la Constitution).

La composition actuelle du Conseil est la suivante : MM. Roger Frey, Gaston Monnerville, Louis Joxe, Louis Gros, François Goguel, René Brouillet, André Segalat, Achille Peretti et Robert Lecourt.

M. François Goguel, que doit remplacer M. Georges Vedel, avait été nommé en février 1971 par Georges Pompidou. Deux autres membres du Conseil, MM. Louis Joxe et Robert Lecourt arrivent en fin de mandat mais ils pourraient être reconduits dans leurs fonctions, car ils ont été nommés depuis moins de trois ans en remplacement de membres décédés.

Les nouveaux membres du Conseil constitutionnel prêteront serment le 29 février.

***

Né le 5 juillet 1910, à Auch (Gers), M. Georges Vedel a fait ses études au lycée français de Mayence, à la faculté des lettres de Toulouse et à la faculté de droit de Paris. Il est agrégé des facultés de droit (droit public) et licencié ès lettres. Il a été professeur à la faculté de droit de Poitiers (de 1937 à 1939), puis à celle de Toulouse et enfin à celle de Paris, où il a été nommé en 1948. En 1962, il est devenu doyen (doyen honoraire depuis 1968) de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris.

M. Vedel a travaillé dans les cabinets ministériels de la IVe République. Il a été conseiller technique au cabinet de M. Maurice Faure, de février 1956 à avril 1958, quand celui-ci occupait le poste de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans les ministères de MM. Guy Mollet, Bourgès-Maunoury et Félix Gaillard. Il a assumé, en 1956, les responsabilités de président du conseil arbitral franco-tunisien.

Membre de la section permanente du Conseil de l'enseignement supérieur depuis 1962, du Conseil économique et social depuis 1969, et président du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) depuis 1976, il est membre associé de la S.A.R.L. « le Monde » depuis 1966.

Georges Vedel est l'auteur de nombreux ouvrages, articles et rapports, notamment d'un traité de droit constitutionnel et d'un traité de droit administratif. Constitutionnaliste, les thèses qu'il défend au fil de ses articles le font apparaître comme un partisan du régime présidentiel.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* est arrivé, vendredi 15 février, au fort de Brégançon (Var), accompagné de son épouse et d'une de ses filles. Le président de la République devrait regagner Paris dans la soirée de dimanche.

A Tourcoing

UN CONTESTATAIRE COMMUNISTE EST BLÂMÉ

(De notre correspondant.)

Lille. — L'adjoint communiste à la culture de la ville de Tourcoing, M. Christian Maes, vient d'être blâmé par sa section locale pour avoir, lors d'un récent conseil municipal (31 janvier) désapprouvé l'attitude du P.C.F. à propos des événements d'Afghanistan. La section de Tourcoing déclare : *« Comme tout militant, M. Christian Maes a pu exprimer librement ses positions personnelles dans sa cellule, positions qui ont d'ailleurs été rejetées fermement par l'ensemble de ses camarades, forcés de constater que c'est délibérément qu'il a tourné le dos aux règles de fonctionnement démocratique du P.C.F. »*

M. Christian Maes répond : *« Il n'y a pas eu de débat sur l'affaire de l'Afghanistan dans le parti : on nous a imposé une ligne. On dirait qu'on est gêné d'ailleurs de parler de l'Afghanistan (...). Je pensais que le mot « condamnation » était à jamais banni du vocabulaire du parti depuis le vingt-troisième congrès. »*

Il semble toutefois qu'il sera difficile à M. Maes de garder ses fonctions au sein de la municipalité de Tourcoing, le P.C. ayant déjà affirmé dans son communiqué : *« Le mandat qu'il détient est à la disposition du parti. »*

M. Lecanuet : on ne peut pas envisager à court terme une force militaire européenne

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a présenté vendredi 15 février à la presse le programme du deuxième congrès de sa formation, qui aura lieu les 22 et 23 mars à Orléans. Il a notamment déclaré : *« Le rétablissement de l'équilibre dans le monde passe, à nos yeux, par deux moyens complémentaires : le rappel de notre solidarité dans le cadre de l'alliance atlantique et le développement des capacités de défense des pays de l'Europe.*

» Nous ne considérons pas comme prioritaires ou très efficaces les décisions prises par les Etats-Unis de restreindre les livraisons de certains produits alimentaires ou d'empêcher la tenue des Jeux olympiques. Ces résolutions apparaîtraient plus concrètes si les Etats-Unis d'Amérique faisaient eux aussi un effort substantiel pour rétablir les équilibres militaires dans le monde. » Après avoir souligné que l'U.D.F. *« est unanime à approuver la détermination du président de la République »* dans la situation internationale actuelle, M. Lecanuet a encore affirmé, en réponse à une question sur la demande de construction de neuf sous-marins nucléaires supplémentaires formulée par M. Chirac : *« La situation internationale nous commande, hélas ! de faire un effort accru dans le domaine de la défense. La France produit cet effort de manière continue. D'ailleurs, la seule période où cet effort s'est relâché est justement celle où M. Chirac était premier ministre. Reste à savoir si, dans l'avenir, l'accroissement des moyens militaires passe uniquement par l'accroissement de la force nucléaire ; ou s'il ne faut pas aussi augmenter nos moyens traditionnels. Si Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt ont pris la décision de faire construire par la France et l'Allemagne un char commun, c'est peut-être qu'il faut moduler ces choix. »* Le président de l'U.D.F. a ajouté : *« Je ne crois pas qu'on puisse envisager à court terme une force militaire européenne (1). En revanche il me semble que nous pourrions progresser en Europe sur des armements communs et même, à plus long terme, vers une conjonction, une harmonisation des politiques de défense. Cela dit, l'Europe devra se poser un jour le problème de sa défense ou bien elle restera un espace régional économique organisé. Mais pour le moment l'évolution des esprits ne permet pas de le faire de manière efficace. La défense reste donc nationale. »*

A propos de la situation intérieure, M. Lecanuet a évoqué la *« désagrégation de l'opposition »* et, au sujet de la sécurité des Français, il a noté : *« La voie pour répondre à ce problème est la définition d'une société de responsabilité reposant sur une démocratie authentique. »*

(1) Le 27 janvier, au micro d'Europe 1, M. Michel Poniatowski s'était prononcé pour la création d'une force nucléaire européenne (« le Monde » du 29 janvier).

PRESSE

Président de la société du « Figaro », député de la Somme

M. André Audinot est élu président du Syndicat de la presse parisienne

M. Robert Hersant sait mieux que nul autre mettre en pratique le précepte : deux pas en avant, un pas en arrière. Il s'est, vendredi 15 février, taillé un joli succès en faisant élire à la présidence du Syndicat de la presse parisienne son collaborateur le plus direct, M. André Audinot, directeur de la publication du *Figaro*, journal dont M. Robert Hersant est directeur politique.

Le Syndicat de la presse parisienne a pour vocation de rassembler les quotidiens édités à Paris, mais beaucoup de titres en sont absents : *le Parisien libéré* et *l'Equipe* ont rejoint le Syndicat des quotidiens régionaux ; *Libération, la Croix, le Quotidien de Paris, Forum international*, n'y ont jamais adhéré.

L'assemblée générale qui était appelée à donner un successeur à Désiré Goddyn, récemment décédé, comptait donc treize votants : les quatre journaux du groupe Hersant *(France-Soir, le Figaro, l'Aurore, Paris-Turf)*, quatre journaux économiques et financiers *(le Nouveau Journal, l'Agefi, les Echos, la Cote-Desfossés)*, puis *l'Humanité, le Matin de Paris, le Monde, le Journal du dimanche*, qui, bien qu'hebdomadaire, est considéré comme un quotidien du septième jour. Les quatre journaux édités en langue étrangère, et dont le plus important est l'*International Herald Tribune*, disposent collectivement d'une voix.

Vice-président en exercice, M. Audinot a d'emblée indiqué qu'il était candidat à la présidence. Après avoir fait appel en vain à une candidature qui puisse rassembler et non diviser, Jacques Sauvageot, directeur administratif et cogérant du *Monde*, s'est présenté lui aussi, en protestation contre une candidature qui symbolisait la mainmise de M. Robert Hersant sur une bonne partie de la presse parisienne. Pour Jacques Sauvageot, il n'était pas décent que la presse parisienne accepte, pour la première fois, de porter à sa présidence un parlementaire qui, quoique « non inscrit », est politiquement engagé et qui est, de surcroît, représentant d'un groupe dont le propriétaire est inculpé pour ne pas avoir respecté les dispositions de l'ordonnance d'août 1944 sur l'organisation de la presse française.

Disposant des quatre voix de son groupe et de celles de la presse économique et financière, M. Audinot triomphait aisément. Il rassemblait huit voix, contre quatre à Jacques Sauvageot et une abstention. Par des majorités comparables, les autres membres du bureau sont élus : M. Hugues-Vincent Barbe *(le Nouveau Journal)*, M. André Lemoine *(les Echos)*, vice-présidents ; M. Roger Alexandre *(Paris-Turf)*, secrétaire général, en remplacement de M. Roger Nahon, et M. André Bassinet *(la Cote-Desfossés)*, trésorier. Mme Marie-Rose Pineau *(l'Humanité)* n'est plus vice-présidente et M. Yves Martinais *(le Journal du dimanche)* n'est plus membre du bureau.

La presse parisienne est, on le sait, victime de la concentration. Depuis vendredi, les choses sont claires : son organisation professionnelle renonce au pluralisme et flirte avec le monolithisme libéral. *« Je suis un libéral »*, a d'ailleurs conclu M. André Audinot.

[M. André Audinot fut directeur général de la promotion du groupe Hersant, puis président-directeur général de la S.A. Presse normande du littoral, président de la société Nord-Eclair S.A. (juin 1975-décembre 1979), membre du conseil d'administration de la société du Figaro S.A. à partir de juillet 1975 avant d'en être nommé président en décembre 1979.

Il est député (non-inscrit) de la Somme (depuis mars 1973) et membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.]

● *« Presse pratique », revue trimestrielle destinée aux jeunes* de dix-huit à vingt-cinq ans, éditée par Presse-Inter S.A.R.L., a publié le 12 février son premier numéro. Tiré à 170 000 exemplaires, sur 241 pages, cette revue est vendue dans les kiosques au prix de 15 F le numéro et comporte essentiellement des informations sur les choix d'études et les choix professionnels. *Presse pratique*, 11, rue Tronchet, Paris-8e. Tél. : 266-26-14.

● *Le bilan du groupe de presse New York Times Co*, publié le 12 février à New-York, fait apparaître une nette progression des bénéfices pour l'année 1979 — ces derniers passant de 15,6 à 36,4 millions de dollars pour un chiffre d'affaires qui passe de 490,6 à 653,1 millions de dollars. Ces bons résultats du groupe sont dus en bonne partie aux bénéfices réalisés en 1979 — 27,4 millions de dollars — par le quotidien new-yorkais *New York Times*.

Grand orchestre et réalisme

(Suite de la première page.)

Et chez nous ? Ce n'est pas la rupture de l'union de la gauche, acquise dès septembre 1977 bien plus qu'à ce nouveau *retour de Moscou*, qui est nouvelle. C'est l'union elle-même qui *fut nouvelle, miraculeuse, mais éphémère*. Retour aujourd'hui à la normale et à un profil bas constant depuis 1937 sinon depuis 1920.

Quant au premier silence français devant les déclarations du secrétaire d'Etat américain au tout début de la crise afghane, quant à l'essai rituel d'une concertation franco-allemande, quant à l'esquisse d'une position tactiquement différente mais stratégiquement convergente par rapport à celle des Etats-Unis vis-à-vis de l'Union soviétique, ils sont, dans leurs prémices, incertains, et leurs faibles résultats sont les fils de nos démissions.

Démissions devant le laxisme monétaire américain à la Jamaïque en 1976, sinon à Nairobi en 1973, devant le particularisme britannique dans le Marché commun à Paris comme à Dublin, en 1974 comme en 1979, devant notre enveloppement par la stratégie atlantique et notre mise au créneau tchécoslovaque. C'était notre retrait de l'OTAN, c'étaient les répliques de Georges Pompidou et de M. Jobert à Pékin et à Washington face aux prétentions de MM. Nixon et Kissinger, qui furent nouveaux, miraculeux, mais éphémères.

Pourtant, le monde change, et donc les règles du jeu. Au plan extérieur, à rapprocher l'alliance sino-américaine du report *sine die* de la ratification de SALT 2, il apparaît que l'Amérique a trouvé la troisième forme depuis Yalta de sa dissuasion antisoviétique. La première avait été son monopole nucléaire puis thermonucléaire, paroxysme atteint en 1953 avec la fin de la guerre de Corée et la mort de Staline ; la seconde, à partir de la crise de Cuba, avait été une consultation de plus en plus étroite sur les contentieux géographiques et sur la course aux armements, paroxysme atteint avec les accords signés à Moscou en juin 1972. Maintenant, la dissuasion est politique, dont la Chine est la pièce essentielle prenant à revers l'Union soviétique, tandis qu'aux plans économique et idéologique Moscou est mis sur la défensive par les accords d'Helsinki, la publicité faite aux « dissidents » et le chantage aux Jeux olympiques ou aux fournitures alimentaires.

***

Au plan intérieur, c'est la dégradation, à un point inimaginable il y a encore peu de temps, de notre esprit public. Il est communément admis, et particulièrement par nos soi-disant élites, que le président de la République peut cumuler omnipotence et irresponsabilité, qu'il peut s'occuper de tout par le menu jusqu'au double contrôle avec Matignon du moindre arrêté ministériel, et surtout des nominations et des récompenses, et demeurer dans le même temps intouchable politiquement et moralement. Tous les pouvoirs, toutes les excuses, tous les droits. Un pouvoir et une morale personnels, comme de naissance. D'ailleurs le portrait de Louis XV était en bonne place dans la salle des vœux de ce Nouvel An.

Au grand orchestre d'un tel cynisme, on ne peut répondre qu'en épousant la réalité, et en définissant nettement des priorités, dussent celles-ci changer bien de nos dogmes ou de nos facilités de pensée. L'alignement du P.C.F. sur Moscou dans la crise afghane y aide paradoxalement.

Si l'on admet que l'esprit public ne peut faire retour à un minimum de civisme et de comportement adulte dans le système actuel de personnalisation du pouvoir, de dépendance des carrières et de concentration des moyens d'information, il faut établir au plan intérieur comme priorité la défaite du président sortant à la prochaine consultation électorale. Celle-ci n'est possible que si, au second tour, il n'est plus cédé au chantage du communisme au pouvoir et des tanks soviétiques sur les Champs-Elysées. La raideur du P.C. vis-à-vis du P.S., la présence d'un candidat communiste au premier tour de la prochaine élection, ont l'avantage de bien marquer que le rival de M. Giscard d'Estaing au second tour ne sera pas leur prisonnier. Si au contraire, on est d'avance, comme au R.P.R., résigné à céder au chantage anticommuniste et antigauche au second tour, il vaut mieux décréter tout de suite la présidence viagère sur la tête de l'actuel chef de l'Etat. Le P.C. au « ghetto », quels que soient ses torts, ses machiavélismes, ses stratégies passées, présentes et à venir, c'est la perpétuation de l'aboulie nationale.

Si l'on admet que l'Amérique, alternativement par le désordre monétaire, le protectionnisme commercial, le tête-à-tête avec Moscou, puis la mise au ban de l'Union soviétique satellise chaque année davantage l'Europe occidentale et la France en son sein (puisque celle-ci a repris ses habitudes des années 30 de s'aligner sur ses voisins), il n'est de parade à cet impérialisme insidieux et de libération progressive de l'Europe tout entière qu'en tentant sans relâche une entente avec Moscou telle qu'un jour l'Union soviétique trouvera remède à ses peurs, à sa sénescence et à son isolement dans une alliance libre avec le reste du Vieux Monde.

En ce moment, le réalisme serait dans l'inventaire puis le rejet des dogmes qui nous gouvernent intérieurement et diplomatiquement : les alignements du second tour de l'élection présidentielle, la pérennité et la sincérité de l'alliance atlantique.

En ce moment, le réalisme est donc à l'exact contre-courant des propagandes de cette nouvelle décennie dont le grand orchestre poursuit, sur de faux airs de perspicacité, la très vieille rengaine.

B. FESSARD DE FOUCAULT.

DES UNIVERSITAIRES DE GAUCHE CRÉENT UN « GROUPE D'ANIMATION »

Six universitaires, dont quatre membres du P.C.F., du P.S., du P.S.U. et de la L.C.R., ont décidé de prolonger la réflexion engagée par le colloque sur le « nouvel ordre intérieur », au mois de mai dernier, en créant un « groupe d'animation » qui organisera d'autres colloques de ce genre.

« Le colloque sur « le nouvel ordre intérieur », indiquent-ils, *tenu à Vincennes les 22, 23 et 24 mars 1979 — et à partir duquel l'ouvrage qui porte ce titre a été rédigé* (1), *— a montré que l'université constitue un lieu de rencontre privilégié pour la confrontation des idées et des expériences, des théories et des pratiques. De tels lieux ayant tendance à se raréfier, il est apparu nécessaire de poursuivre et d'approfondir la démarche pluraliste et ouverte à l'ensemble des courants de pensée philosophiques, politiques et syndicaux qui avait présidé aux travaux du colloque de Vincennes.*

» C'est pourquoi, ajoutent-ils, *de nombreux universitaires ont ressenti le besoin de se réunir pour continuer à explorer, avec le maximum de rigueur scientifique, un certain nombre de questions d'actualité, qu'elles touchent à la France ou à l'étranger. Ils ont demandé à un petit groupe d'animation, qui a choisi de s'appeler DIRE (Dialogue, information, recherche, échanges), de susciter, d'organiser, d'appuyer ou simplement de signaler les rencontres, journées d'études ou colloques qui s'inscriraient dans cette perspective. Ils souhaitent que de telles initiatives se multiplient dans l'université française. »*

Les signataires sont quatre enseignants de l'université Paris-VIII (Vincennes) : MM. Bernard Cassen, Maurice Goldring (P.C.), Armand Mattelart et Jean-Marie Vincent (L.C.R.), ainsi que MM. Gérard Delfau, membre du secrétariat national du P.S. (université Paris-VII), et Alain Joxe (P.S.U.), Ecole des hautes études en sciences sociales.

(1) Editions Alain Moreau.

Le Monde

société

JUSTICE

LA MORT DE MARIE BESNARD

Des assises de la Vienne à la réforme du code

Accusée d'avoir empoisonné par l'arsenic douze de ses parents ou amis, mais finalement acquittée au terme d'une procédure pénale ouverte à Poitiers en 1949 et close par un arrêt de la cour d'assises de la Gironde le 12 décembre 1961, Mme Marie Besnard est décédée, le jeudi 14 février 1980, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, *dans cette même ville* de Loudun (Vienne) où tout avait commencé. Mais ce qui fut l'affaire Besnard demeure, c'est-à-dire une illustration des insuffisances du système pénal français dans les années 50, qui ne devait pas être étrangère aux réformes de 1958 et 1959, notamment dans le domaine *de l'expertise et de la garde à vue.*

Qui aurait cru, en 1949, à tous les *rebondissements*, à *toutes les* controverses passionnées qui allaient se succéder durant douze années pour *faire* de ce dossier une cause toujours promise à la postérité ? Marie, Joséphine, Philippine Davaillaud, épouse Besnard, *née* le 15 août 1896, faisait certes à cinquante-cinq ans, sur la scène judiciaire de l'époque, une entrée remarquée. Soupçonnée d'abord d'avoir empoisonné à l'arsenic son second mari, Léon, elle allait être inculpée non seulement de ce crime, mais de onze autres accomplis de la même manière.

Au bout du compte, cet excès de zèle accusatoire allait finir par la servir. Il ne suffisait pas d'inculper, il restait à prouver. Certes, il y avait *des témoignages mais, à l'examen*, on mesurait que le commérage avait aussi joué son rôle et brouillait considérablement ce qui pouvait être réalité. Restaient les expertises. *Avec elles du moins pensait-on tenir*, au-delà de la présomption, le commencement de preuve. On avait exhumé à tour de bras dans tous les cimetières où se trouvaient ensevelis *ceux* que Marie Besnard continuait d'appeler *« mes chers défunts »*.

On avait analysé. A s'en tenir au rapport initial, l'arsenic, aur este, ne manquait pas. Personne encore ne tiquait sur ces *résultats*. Personne, sauf Marie Besnard, qui niait de son filet de voix égale en dépit des pièges tendus par la police de Poitiers, en dépit de tous les efforts *et de toutes les ruses* déployés pour chercher à surprendre d'elle une confidence susceptible de prendre valeur d'aveu. Les « moutons », vilainement placés dans sa cellule *à la maison d'arrêt, n'obtinrent pas* les résultats qu'on attendait d'eux et, là encore, le *procédé devait, à la longue*, se *retourner* contre *ceux qui* y avaient eu recours.

Cependant, lorsque le procès s'ouvre le 20 février 1952 devant la cour d'assises de la Vienne, ces *singularités sont encore mal connues*. Et Marie Besnard n'a pas bonne presse. Elle est l'*« empoisonneuse »* quand ce n'est pas la *« super-Brinvilliers »* ou encore, selon les *termes d'une complainte spécialement* composée pour la circonstance, la *« femme-assassin pire que la Voisin »*.

En six jours, tout vacille. D'abord *les procédés policiers apparaissent* au grand jour. Mais surtout l'expertise initiale est pratiquement mise en pièces par une défense dont *il* faut, aujourd'hui encore, retenir les *noms. C'est que, en effet*, Mes Albert Gautrat, René Hayot et Henry du Cluzeau ont bien travaillé pour parvenir à relever quelques énormités, à commencer par des erreurs de *report qui transformaient bizarrement* en grammes ce qui n'était que fraction de milligrammes d'arsenic à la page précédente.

De ce jour, tout le monde comprit que *l'affaire Marie Besnard dépassait* la personnalité de la blême quinquagénaire vêtue de noir et *devenue maintenant silencieuse sous* sa mantille. Elle n'allait plus cesser d'être une controverse médico-scientifique sur l'arsenic, ses effets et ses malices. Une vingtaine d'experts *officiels ou officieux, savants membres* de l'Académie de médecine ou de celle des sciences allaient s'échiner, du toxicologue à l'agronome, du médecin légiste au physicien, à *exhumer encore, à prélever*, à analyser sans relâche, à examiner non seulement de funèbres débris, mais à gloser encore sur le sol des champs avoisinants les cimetières, *sur les effets des eaux de ruissellement* pouvant drainer elles-mêmes vers ces nécropoles un arsenic exogène et capable d'avoir trompé tout le monde. On épuisa toutes les méthodes du temps, de celle de Crivier à celle de Marsch. On eut même recours au professeur Frédéric Joliot-Curie et à ses connaissances de radioactivité.

Des insuffisances

Tout cela allait encore occuper neuf années. Le premier supplément d'information ordonné par la cour d'assises de la Vienne le 25 février 1952 ne sera, en effet, pas suffisant. De surcroît, la Cour de cassation, après avoir rejeté une requête des avocats de Marie Besnard, qui demandaient le dessaisissement de la cour d'assises de la Vienne pour cause de *suspicion légitime*, leur donnera *quand même satisfaction par* un autre biais : pour des raisons de *« sûreté publique »* cette fois, il était entendu qu'on ne reviendrait pas à Poitiers et que l'on se retrouverait *désormais* à Bordeaux.

On s'y retrouve en effet le 15 mars 1954 pour en repartir deux semaines plus tard, toujours sans avoir conclu. *A tous les savants déjà mobilisés il* apparaît nécessaire cette fois d'en ajouter trois autres, car personne ne peut encore savoir si les intoxications arsenicales constatées sont *survenus avant ou après la mort des* victimes présumées. On ne le saura, au reste, finalement jamais. Du moins, en attendant les résultats de ce deuxième supplément d'information, Marie Besnard, détenue alors depuis cinq ans, obtient enfin une mise en liberté sous caution.

Déjà les sentiments à son endroit ont bien changé. Et, lorsque l'acquittement sera *finalement* prononcé, le 12 décembre 1961, après le troisième et ultime débat qui aura occupé trois semaines *et une délibération* qui aura pris trois heures, tout le monde considérera qu'à la fin c'est belle et bonne justice qui vient d'être rendue.

Exceptionnelle à l'origine par *l'énormité* des crimes reprochés, l'affaire le restait et le restera désormais pour avoir réussi à tenir la justice en échec pendant un temps record et, du même coup, à l'avoir déconsidérée aux yeux d'une opinion il est vrai facilement versatile.

A ce titre, elle ne fut pas étrangère aux réformes qui, dès 1958 et 1959, substitueront au vieux code d'instruction criminelle le code de procédure pénale modifiant notamment les règles *de l'expertise et fixant celles* de la garde à vue. Elle y fut d'autant moins étrangère que dans la période même avaient lieu d'autres procès d'un retentissement comparable comme *celui du docker Jean Deshays*, que l'on doit acquitter après l'avoir condamné, comme celui encore de Marguerite Marty en 1955 devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales, elle aussi accusée d'empoisonnement et acquittée, comme, enfin, celui de Gaston Dominici devant celle des Alpes-de-Haute-Provence qui n'étaient encore que les Basses-Alpes, tous mettant eux aussi en lumière des insuffisances et *des vices comparables ou complémentaires*.

C'était le temps où Maurice Garçon écrivait ici même à ce sujet : *« Il faut en finir avec des pratiques qui ne nous honorent pas et laissent après trop de procès le sentiment qu'on n'a pas tout fait pour rendre la justice infaillible... »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Les P.T.T. estiment que les sociétés de coursiers enfreignent leur monopole

Le service du courrier fonctionne mal. Mais les P.T.T. veillent jalousement sur le monopole de distribution que leur confère la loi. Au nom de ce monopole, ils ont décidé de poursuivre la société G.M.T.-Courses, qui transporte des plis fermés, et sont gérant, M. Jean-Claude Thialon, devant le tribunal de police du quatorzième arrondissement pour infraction au code des postes et télécommunications (contravention de la cinquième catégorie). Le tribunal, le 14 novembre 1979, a prononcé la relaxe du prévenu.

Cependant, sur appel du ministère public, M. Thialon comparaissait vendredi 15 *février*, devant la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, que présidait M. Maurice Viennois.

G.M.T.-Courses n'est qu'une des quelque quarante sociétés de la région parisienne dont la vocation exclusive est de porter des plis pour diverses entreprises. *« C'est en raison de cette floraison que votre arrêt sera important*, a précisé M. Raymond Galibert d'Anque, premier substitut. *Cette affaire fleure le temps des relais de poste*, a-t-il ajouté, *car la poste a été organisée par une ordonnance du conseil du roi du 29 novembre 1681, rajeunie par une ordonnance du 27 prairial de l'An IX qui institue la Grande Poste service public national. »*

La seule dérogation accordée au monopole, selon la jurisprudence de la Cour de cassation *(1913 et 1914)*, se *fonde sur* la « théorie de l'exprès ». Selon cette théorie, ne peuvent avoir légalement recours au service de coursiers que les entreprises ou particuliers au service desquels ces coursiers sont attachés. Cela ne saurait donc s'étendre à une entreprise qui en fait commerce. M. Thialon, estime l'accusation, doit donc être condamné.

Cette « théorie de l'exprès », pour Me Patrick Voisin, avocat de M. Thialon, est désuète. Elle *condamne* aujourd'hui les petites entreprises, qui ne peuvent avoir d'« exprès », à la paralysie. En effet, explique Me Voisin, qu'a-t-on trouvé sur les coursiers de G.M.T. lors des saisies qui servent de base à l'accusation ? Un billet d'avion qui n'aurait pu être acheminé à temps par la poste ; un film au bromure qui se détériore rapidement et ne peut, à cause de ses dimensions, être expédié en pneumatique ; enfin un chèque *« dont les P.T.T. reconnaissent elles-mêmes que le vol n'est pas exclu et qui, d'autre part, a été, dans plusieurs pays, notamment l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, exclu du monopole »*.

Pour Me Voisin, la « théorie de l'exprès » doit, dans son acception moderne, inciter la Cour à relaxer G.M.T.-Courses. D'autant que *« le ministère public est hors d'état de démontrer l'élément intentionnel, car M. Thialon ignorait le contenu des plis transportés par ses coursiers »*.

La Cour rendra son arrêt le 14 mars.

Au tribunal de Paris

LA LIBRAIRIE HACHETTE NE VEUT PAS VENDRE UN LIVRE QUI LA MET EN CAUSE

La quatrième chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Jean-Claude Peyre, a examiné vendredi 15 février le litige opposant M. Gabriel Enkiri, syndicaliste C.F.D.T. à la librairie Hachette et signataire du livre intitulé *le Scandale Hachette*, édité par les Editions Savelli (*le Monde* du 23 mars 1979). Il se plaint en effet de ce que *les mille deux cent* quatre-vingts bibliothèques de gare dont Hachette a la concession refusent de mettre en vente l'ouvrage.

Me Henri Choukroun, défenseur de l'auteur, a indiqué que si l'ouvrage est effectivement *« très polémique, il est aussi sérieux, documenté et fouillé »*. L'avocat a fait remarquer que la librairie Hachette *« n'a pas poursuivi* [l'auteur] *en diffamation, préférant utiliser son monopole pour empêcher la diffusion du livre »*. Et il a souligné qu'il s'agissait d'un *« refus de fourniture »* et d'un *« abus de position dominante »*.

Pour la librairie Hachette, Me François Sarda s'est demandé s'il y avait un droit pour M. Enkiri à *« être vendu dans les mille deux cent quatre-vingts bibliothèques de gare Hachette »*, notant au passage qu'il se publiait vingt-six mille livres par an et qu'il fallait faire des choix. *« Cet ouvrage n'entre pas dans nos critères »*, a observé Me Sarda avant de conclure : *« Quand il y a des commandes fermes, elles sont honorées »*, une affirmation contestée par Me Choukroun. Jugement dans quatre semaines.

DÉFENSE

« Nous n'avons certainement pas ce qu'il faudrait pour mettre à coup sûr la France à l'abri »

estime l'amiral Accary, commandant en chef en Méditerranée

« Nous n'avons certainement pas ce qu'il faudrait pour mettre à coup sûr la France à l'abri dans le monde dangereux où nous vivons », estime le vice-amiral d'escadre Jean Accary, préfet maritime de Toulon et commandant en chef en Méditerranée, qui ajoute : *« Nous pourrions nous trouver en état de défaite, de guerre perdue, avec une pays qui serait plongé dans le désastre sans avoir vraiment combattu. »*

Le vice-amiral d'escadre Accary, qui a été sous-chef d'état-major chargé des opérations à l'état-major de la marine avant de prendre son poste à Toulon en janvier 1979, répondait à des questions du mensuel *Objectif Sud* (1) sur la place de la France dans le monde et le rôle de la marine, qu'il commande, en Méditerranée.

« Si la France tirait de son sol 60 millions de tonnes de pétrole, c'est-à-dire la moitié de sa consommation, elle se trouverait infiniment moins vulnérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Imaginez, explique l'amiral Accary, *qu'en 1980, à la suite d'événements que nous ne voyons pas encore mais qui ne sont pas impossibles, l'approvisionnement de la France en pétrole se trouve réduit, non pas à rien, mais à la moitié de ses besoins. Je ne sais pas quelles conséquences cela aurait pour l'ensemble de la vie économique. Il n'est pas interdit de penser qu'alors la France se trouverait brutalement avec quelques millions de chômeurs — que l'on ne pourrait indemniser comme aujourd'hui — avec toutes les conséquences en cascade que vous pouvez imaginer et qui ne pourraient être que catastrophiques.*

» Quand on parle de guerre, on pense beaucoup aux opérations militaires, par référence au passé. Mais nous pourrions nous trouver en état de défaite, de guerre perdue, avec un pays qui serait plongé dans le désastre sans avoir vraiment combattu. Quand on parle donc de la défense nationale française, il faut d'abord regarder l'état du monde. Il est de plus en plus dangereux. Et comme on n'a jamais vu une guerre se dérouler telle qu'on l'avait imaginée, je ne sais pas ce qui se passerait si nous nous trouvions, par malheur, mêlés à un conflit militaire. En revanche, nous pouvons assez bien évaluer le genre des forces armées auxquelles nous aurions à faire face. Le niveau technique de ces armes est redoutable. Sur certains points, la France est bien placée ; sur d'autres, moins. Notre pays ne peut pas se hisser en tout à la hauteur technique des grandes puissances. »

Le commandant en chef en Méditerranée explique encore : *« Les grandes puissances consacrent, toutes proportions gardées, une part de leurs ressources très supérieure à celle que la France y consent. Devons-nous suivre leur exemple et, pour fixer les idées, doubler nos dépenses militaires ? Cela placerait, certes, notre défense en situation plus confortable face à ce monde surarmé dans lequel nous vivons, mais est-ce possible ? Imaginez la situation d'un gouvernement français, qui déciderait de doubler les dépenses militaires. Ce n'est pas possible dans notre système économique et social. Vous me demandez si nous avons ce qu'il faut ? Nous avons ce que nous pouvons nous offrir, dans le système économique français. Nous n'avons pas ce qu'il faudrait pour mettre, à coup sûr, la France à l'abri dans le monde dangereux où nous vivons. Pour avoir ces moyens, il faudrait une prise de conscience de l'ensemble des Français et qu'ils se disent :* « Maintenant, il va falloir payer la prime d'assurances et accepter de durs sacrifices ». *Mais, même ainsi, je vois mal comment ce serait réalisable en peu de temps sans véritablement bouleverser notre économie. Mettons-nous à la place du gouvernement. Il ne peut guère faire autre chose que ce qu'il fait : infléchir les tendances, augmenter, peu à peu, la part de la défense ; ce n'est possible que lentement »*, conclut l'amiral Accary.

[Dans ses déclarations à « Objectif Sud », l'amiral Accary rejoint des propos qu'avait eus, le 13 juillet 1979, M. Giscard d'Estaing recevant des cadres militaires à l'Elysée pour leur expliquer pourquoi il avait décidé de réviser en hausse le budget de la défense pour 1980 (« le Monde » du 31 juillet 1979). *Le président de la* République avait notamment expliqué : « Cet effort, d'ailleurs, se poursuivra au cours des prochaines années, car, quel que soit celui que nous avons accompli jusqu'ici, nos moyens de défense ne sont pas encore tout à fait au niveau de ce qui est requis pour assurer la sécurité de notre nation et pour permettre à nos forces de défense de *soutenir à tous égards la comparaison* avec celles de nos principaux partenaires ou éventuels adversaires. »]

(1) *Objectif Sud*, février 1980, 20, boulevard Louis-Salvator, 13006 Marseille, 7 francs.

Faits et jugements

Raid contre l'Union générale des Vietnamiens.

Un commando composé d'une dizaine de jeunes gens, le visage dissimulé par des cagoules et armés de barres de fer, a provoqué, le jeudi 14 février vers 10 h. du matin, une explosion dans les locaux de l'Union générale des Vietnamiens en France (16, rue du Petit-Musc, 75004, Paris). Les dégâts ont été peu importants, mais le gardien, M. Nguyen Con Hoan, âgé de soixante-quinze ans, qui avait tenté de s'interposer, a été légèrement blessé à la tête. *Cette agression n'a pas été revendiquée.* L'Union générale des Vietnamiens en France, qui affirme représenter l'ensemble des Vietnamiens résidant en France, sans distinction de tendance politique et confessionnelle, et qui organise, notamment, des campagnes pour aider à la reconstruction de ce pays, a dénoncé *« cette agression fasciste »* contre son siège *« qui démontre que pour l'alliance Washington-Pékin et ses agents, le Vietnam doit être « puni » de sa victoire, et freiné dans sa reconstruction pacifique »*. *« Trois des cinq cocktails Molotov ont été lancés sur le portrait du président Ho Chi Minh, ce qui ne laisse aucun doute sur le sens de cet acte odieux et lâche. »*

M. Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a adressé à l'Union générale des Vietnamiens en France un télégramme : *« Nous tenons à vous renouveler à cette occasion nos sentiments d'amitié et la solidarité des communistes, des démocrates et des travailleurs français. »*

L'Association d'amitié franco-vietnamienne, dans une lettre adressée à l'Union générale, *« condamne également avec la plus grande énergie cet acte criminel »*.

● *Un déserteur reconduit à sa caserne.* — M. Gilles Mougin, dix-neuf ans, recherché depuis quatre mois pour désertion, s'est rendu à nouveau à la gendarmerie de Besançon (Doubs) le vendredi 15 février alors que la veille, ayant fait une première démarche pour se constituer prisonnier, les gendarmes l'avaient prié de revenir (*le Monde* du 16 février). Le jeune déserteur a cette fois été pris en charge et reconduit à la caserne de Drachenbronn (Bas-Rhin) qu'il avait quittée le jour même de son incorporation. — *(Corresp.)*

Les communistes de Nanterre rendent « la société dans laquelle nous vivons » responsable de la délinquance.

« Ce qui est fondamentalement à l'origine de la délinquance, c'est la société dans laquelle nous vivons, basée sur l'injustice, les discriminations et l'exploitation », a déclaré, le vendredi 8 février, M. Yves Saudmont, maire communiste de Nanterre (Hauts-de-Seine). Il commentait l'agression, subie le dimanche 10 février, dans la soirée, par les voyageurs d'une rame du R.E.R. qui avaient été malmenés à l'approche de la station Nanterre-Préfecture par une bande d'une *quinzaine* d'adolescents (*le Monde* du 13 février).

« Chiffres et statistiques en main, nous constatons que l'insécurité augmente à mesure que la crise que traverse le pays s'approfondit, a précisé M. Saudmont. *La crise accroît l'instabilité, la crainte de l'avenir, et concourt à la dégradation des rapports sociaux : elle est le facteur décisif de l'insécurité. »* Evoquant l'attitude des voyageurs agressés qui ont refusé de déposer plainte, M. Saudmont a déploré *« cette réaction de démission et de renoncement qui ne peut qu'encourager la délinquance »*.

● *Une question écrite sur la mort de Ph. Maziz.* — M. Philippe Marchand, député (P.S.) de Charente-Maritime, a adressé une question écrite au ministre de l'intérieur après la mort de Philippe Maziz, le policier antibois tué par méprise le 12 février par des membres de la brigade de recherches et d'intervention (*le Monde* du 14 février). M. Marchand, qui dénonce la prolifération dans la police de *« missions trop sectorisées »* et s'interroge sur les effets du *« satisfecit destiné à la brigade qui a abattu Jacques Mesrine à Paris »*, demande au ministre de l'intérieur *« s'il ne lui paraît pas urgent de mettre fin à la prolifération de ces brigades spécialisées »*.

Ormoy-la-Rivière (Essonne) ne veut plus de ses délinquants.

M. Fernand Gaillard, maire (sans étiquette) d'Ormoy-la-Rivière (Essonne) vient d'adresser au préfet sa démission, avec huit de ses onze collègues du conseil municipal. M. Gaillard souhaite que le Club feu vert, un centre de réinsertion pour mineurs, installé sans son accord en 1964 sur le territoire de la commune, ferme ses portes aux délinquants. M. Gaillard met en relation l'existence de ce centre et son extension en 1974 avec *« les dizaines de cambriolages et de vols de voiture »* qui ont eu lieu ces dernières années *« aux alentours »*. Le Club feu vert accueille aujourd'hui quarante délinquants.

● *L'ex-président de la SICA-Promovindor* (Société d'intérêt collectif agricole), M. Jean Royère, cinquante et un ans, a été condamné mercredi 13 février par le tribunal correctionnel de Périgueux (Dordogne) à une peine d'un an d'emprisonnement, dont dix mois avec sursis, et 40 000 F d'amende pour abus de biens sociaux et escroquerie. Propriétaire du château de Rauly, important vignoble de Montbazillac, M. Jean Royère, qui avait été inculpé et écroué le 13 septembre 1978, était accusé d'avoir détourné 7,5 millions de francs au détriment de sa société (*le Monde* du 15 septembre 1978). Son épouse a été condamnée à 10 000 F d'amende.

● *Trois morts dans le mont Blanc.* — L'effondrement, vendredi après-midi 15 février, d'une corniche de neige à l'aiguille du Peuterey, sur le versant italien du mont Blanc, a emporté une cordée de quatre personnes du groupe militaire de haute montagne (G.M.H.M.) rattaché à la 27e division alpine qu'accompagnait un guide civil. Ce guide, M. Daniel Monaci, a été tué. Les corps de l'adjudant Jean-Jacques Vaudelle, ancien moniteur à l'école de haute montagne de Chamonix, et M. Jérôme Saadi, un appelé, alpiniste de haut niveau, ont été retrouvés, samedi 16 février. Deux autres appelés, MM. Xavier Gorgéas et Serge Kœnig, ont été blessés.

Deux dirigeants d'une agence matrimoniale de Tarbes condamnés à des peines de prison.

Tarbes. — La créatrice et directrice d'une agence matrimoniale de Tarbes, Sud-Union, Mme Danièle Desrumeaux, trente-trois ans, a été condamnée par le tribunal de grande instance de Tarbes (Hautes-Pyrénées), vendredi 15 *février*, pour publicité mensongère et escroquerie, à six mois d'emprisonnement, dont quatre avec sursis, et à 30 000 F d'amende. M. Francis Desrumeaux, quarante-trois ans, son *mari, conseiller technique et* gestionnaire de Sud-Union, a été condamné à quatre mois de prison, *dont* deux avec sursis, et à 20 000 F d'amende pour les mêmes faits.

On leur reprochait notamment d'avoir exploité la crédulité des candidats au mariage en leur demandant un droit d'admission de 2 000 F pour les mettre en contact avec une *« chaîne »* d'autres personnes dans le même cas : or peu d'annonces concernaient le département d'origine des candidats ; certaines d'entre elles étaient mensongères, et l'agence *se bornait* à mettre en contact par écrit les candidats à partir de portraits succincts, sans véritable présentation (*le Monde* du 16 octobre 1979). — *(Corresp.)*

● *Trois nouvelles inculpations dans l'affaire Rouméas.* — MM. Maurice Bouillier, cinquante-huit ans, ingénieur en chef du service des travaux de la R.A.T.P., et Lizler Masson, quarante-deux ans, également ingénieur à la R.A.T.P. ont été inculpés vendredi 15 février, par Mme Martine Bouillon, juge d'instruction à Bar-le-Duc *(Meuse) chargée de l'affaire des* pots-de-vin de l'entreprise Rouméas (*le Monde* du 15 février), de *« corruption, recel, abus de biens sociaux, trafic d'influence et escroquerie »*. Ils ont été écroués, l'un à Bar-le-Duc, l'autre à Metz. M. Désiré Altabert, soixante-neuf ans, ingénieur détaché au service technique des bases aériennes, a été inculpé par Mme Bouillon de *« corruption passive de fonctionnaires, trafic d'influence et recel »*. Il a été laissé en liberté.

En Grande-Bretagne

Les développements de la surveillance électronique inquiètent les élus travaillistes

De notre correspondant

Londres. — Une série d'articles sur les écoutes téléphoniques, récemment publiée dans le *New Statesman*, hebdomadaire indépendant proche de la gauche travailliste, provoque quelques remous aux Communes. Sans aller jusqu'aux conclusions extrêmes de l'auteur, M. Duncan Campbell (accusé en 1978 d'avoir enfreint la loi sur les secrets officiels, il avait été acquitté par le tribunal d'Old Bailey), décelant l'approche d'un Etat policier en Grande-Bretagne, plusieurs députés et divers journaux craignent que les contrôles existants ne soient insuffisants pour protéger les citoyens contre le développement sans précédent de la surveillance électronique exercée par l'administration des postes pour le compte de la police et des services de sécurité.

Au cours des dernières années, l'interception des communications téléphoniques a été facilitée et améliorée par l'application de nouvelles technologies. Ainsi, le service des écoutes, installé dans le quartier de Chelsea à Londres et occupant environ une centaine de personnes, seulement, est en mesure de capter et d'enregistrer simultanément mille conversations. Et cela grâce à des ordinateurs perfectionnés permettant d'identifier très rapidement les voix, de trier entre les conversations futiles et celles intéressant les services spéciaux, et d'en transmettre le contenu aux principaux « clients », c'est-à-dire la police, la section spéciale des services de sécurité (M.I. 5) et les services secrets (M.I. 6). En fait, ces services sont, de loin, les principaux utilisateurs des écoutes.

Certes, les tables d'écoute ont aidé la police à remporter des succès, par exemple l'« opération Julie », qui a permis d'éliminer un réseau de trafiquants de drogue. Mais la police ne conteste pas que les professionnels du crime évitent de communiquer par téléphone, conscients que leurs conversations sont écoutées.

M. Campbell fait état de subtantiels progrès accomplis dans les techniques d'ouverture et de lecture du courrier (pinces spéciales pour sortir les missives des enveloppes, produits spéciaux pour les décacheter ou les lire sans avoir à les retirer, etc.), ainsi que dans l'installation et l'emploi de micros perfectionnés permettant d'enregistrer les conversations à longue distance et d'en transmettre le contenu soit à un centre d'écoute principal, soit à des « points » d'écoute fixes, installés dans divers quartiers de Londres

Bien qu'elle suppose très souvent l'entrée dans un appartement ou un local, soit par effraction, soit par ruse, cette surveillance est moins soumise aux restrictions légales que les écoutes téléphoniques. Selon le *New Statesman*, pour la police l'autorisation d'installer un micro, peut être obtenue en cinq minutes, d'un simple commissaire. Les services spéciaux n'ont pas d'autorisation à demander ni à rendre compte de leurs activités à quiconque, parlementaires ou ministres.

Quelles sont les personnes surveillées ? M. Campbell cite, sans le nommer un agent des services, qui mentionne : « *les ambassades, y compris celle des Etats-Unis, les dirigeants syndicalistes, des journalistes en petit nombre... des agents des services de navigation...* ». Selon le *Sunday Times*, pendant la récente conférence de Lancaster House, sur la Rhodésie, une vaste opération de surveillance avait été autorisée par le premier ministre et lord Carrington. Des gens, de divers services coopérant avec les policiers rhodésiens, enregistraient les conversations, surveillaient les déplacements, à l'affût des intentions de MM. Mugabe et N'Komo, dirigeants du Front patriotique. Mais il est acquis que, les chefs syndicalistes, un certain nombre de militants « gauchistes », des travaillistes, y compris des ministres, sont sur les tables d'écoute.

Tout en faisant la part du sensationnalisme et des convictions de M. Campbell, prompt à dénoncer la collusion des services spéciaux avec la droite du parti conservateur, son récit très documenté ne peut être ignoré, notamment par ceux qui voudraient renforcer les procédures de contrôle sur les activités de ces services.

La recrudescence de la criminalité et le terrorisme urbain encore limité, peuvent-ils justifier la prolifération des écoutes (le nombre des écoutes autorisées, qui était de huit cents annuellement il y a cinq ans, dépasserait maintenant trois mille), l'extension et le développement de la surveillance électronique ? En tout cas, les progrès de la technologie ont pratiquement éliminé les dernières limitations à l'installation et à l'emploi des micros.

La réponse du gouvernement est que les contrôles et les procédures révélés publiquement par la commission d'enquête en 1957, toujours en vigueur, sont appliqués. Mais plusieurs députés travaillistes estiment que l'accroissement des écoutes, officialisées par la technologie, exige un renforcement du contrôle parlementaire sur l'interception des communications téléphoniques et sur l'extension des opérations de surveillance électronique échappant encore aux mesures de restriction et de sauvegarde.

HENRI PIERRE.

LES ÉVÊQUES DE FRANCE VEULENT LUTTER CONTRE L'AVORTEMENT PAR DES MOYENS POSITIFS

A la demande de l'épiscopat français, une vingtaine de mouvements ou de personnalités viennent de participer à une « table ronde » d'information concernant les moyens d'aide à la maternité : situation de détresse, adoption, formation de conseillers conjugaux, appui de l'Eglise, multiplication des lieux d'accueil, aide au logement, gardes d'enfants, etc.

Ces diverses initiatives et l'opportunité de leur extension ont fait l'objet d'une note du secrétariat de l'épiscopat adressée aux évêques sur les modalités d'une lutte plus efficace contre l'avortement par des moyens positifs.

En Grande-Bretagne

LE DÉLAI LÉGAL EST RAMENÉ DE VINGT-HUIT A VINGT-QUATRE SEMAINES

La Chambre des communes a voté, vendredi 15 février, par 275 voix contre 172, une modification de la loi sur l'avortement en vigueur dans le Royaume-Uni et ramenant de vingt-huit à vingt-quatre semaines le délai au-delà duquel l'interruption de grossesse ne pourra plus être légalement pratiquée. Initialement, les propositions restrictives d'un député conservateur, M. John Corrie, prévoyaient de ramener à vingt semaines ce délai (*le Monde* du 27 novembre 1979). Le texte voté vendredi avait reçu l'aval du ministre de la santé, le docteur Gérard Vaughan, et du leader du parti libéral, M. David Steel, promoteur et auteur de la loi de 1967.

Mme PELLETIER PRÉSIDERA LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INFORMATION SEXUELLE

Soulignant, dans une lettre à Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, « *l'intérêt qui s'attache aux questions d'information sexuelle, de régulation des naissances et d'éducation familiale* », comme élément de la politique familiale que mène le ministère de la condition féminine et de la famille, le premier ministre, M. Raymond Barre, a confié Mme Pelletier la présidence du conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale. Créé en 1973, ce conseil était présidé jusqu'à présent par le ministre de la santé.

MÉDECINE

Le commerce du sang ou de ses dérivés est de nouveau en accusation

Le commerce du sang par des sociétés privées a de nouveau été mis en accusation, vendredi 15 février, par vingt-cinq spécialistes mondiaux réunis à Brasilia. De véritables réseaux de trafic de sang existent dans le monde. Les pays du tiers-monde en sont, le plus souvent, victimes (« le Monde » du 4 février 1976 et du 20 avril 1978). Des firmes américaines et européennes collectent dans ces pays, contre une petite somme d'argent, jusqu'à 50 litres de plasma sanguin (1), chez une même personne, par an. Un litre de plasma, payé au donneur 2 dollars (environ 8,40 francs), est revendu aux utilisateurs pour des sommes qui atteignent 2 000 à 3 000 francs. En France, depuis 1952, les « banques du sang » ont le monopole de la collecte du sang et de sa transformation. Mais certaines firmes essaient néanmoins de s'installer sur le marché, en particulier dans le domaine de l'hémophilie.

« *Le marché de certains produits dérivés du sang est la source de substantiels bénéfices pour des firmes pharmaceutiques étrangères.* » Telle est l'opinion des responsables des « banques du sang ». Ce marché concerne l'hémophilie, maladie sanguine rendue célèbre par les familles royales qui en étaient atteintes, en Russie, en Angleterre ou en Espagne. Cette maladie congénitale se caractérise par une carence plus ou moins importante d'un des éléments indispensables à la coagulation sanguine.

Il existe deux types d'hémophilie. Le plus fréquent consiste en la carence en facteur VIII de la coagulation. Seuls les garçons sont atteints par la maladie, mais l'anomalie génétique est transmise par les femmes. On estime à trois mille le nombre d'hémophiles en France. Le traitement palliatif de l'hémophilie se fait par l'apport du facteur manquant en injections intraveineuses ou perfusions.

Par des méthodes simples on peut obtenir des quantités de facteur VIII suffisantes pour couvrir les besoins des malades français. Mais dans 10 % des cas le traitement classique est impossible. Il existe chez ces malades un « inhibiteur » sanguin, substance immunologique qui détruit les apports extérieurs de facteur VIII. Ces mise par les femmes. On estime à malades ne pouvaient être soignés, il y a quelques années encore. Actuellement, ils disposent d'un concentré hautement purifié appelé communément « super VIII ». On utilise jusqu'à cent fois la dose usuelle pour traiter ces patients. Le coût du traitement pour un seul hémophile, dans des cas graves, peut atteindre plus de 1 million de francs, notamment lors d'une intervention chirurgicale et dans les jours qui suivent. En dehors des accidents aigus, le traitement des hémophiles sévères représente plusieurs dizaines de milliers de francs par an.

La production française de super VIII représente 10 % de la consommation totale de facteur VIII. Or ce produit occupe plus de 20 % du marché, et sa part va en augmentant. La France a assez de ressources en plasma pour fabriquer le super VIII, mais n'a pas les moyens techniques suffisants. Ce produit a certains avantages : sa facilité d'emploi en injections intraveineuses et non en perfusions, ou la possibilité, pour certains hémophiles, de se traiter eux-mêmes comme le font les diabétiques. Mais il a aussi l'inconvénient d'être deux fois plus cher que les produits usuels. Le super VIII est importé pour moitié de sa consommation, et les firmes étrangères qui le vendent appliquent, pour fixer les prix, la loi de l'offre et de la demande. Il est certain que sa commodité d'emploi incite médecins et hémophiles à préférer le super VIII à d'autres formes de facteur VIII.

Le marché de l'hémophilie, qui est de 50 millions de francs par an en France, pourrait être réduit de moitié, estiment les responsables des banques du sang. Il semble que les sociétés privées exclues du marché des produits sanguins en France, par le monopole des « banques du sang », aient trouvé un biais pour s'y réimplanter, en poussant les consommateurs à utiliser un produit dont la quantité est limitée, et alors que la France dispose d'un autre produit, le « cryoprécipité », qui permet de soigner correctement les hémophiles.

J.-D. F.

(1) L'opération appelée plasmaphérèse consiste à séparer les globules rouges du plasma. On réinjecte les globules rouges pour prévenir l'anémie qui pourrait suivre une telle opération.

● *La grippe a tué mille huit cents personnes aux Etats-Unis.* — Entre le 15 janvier et le 7 février, six cents personnes sont mortes de la maladie ou de ses complications. Le responsable de cette épidémie est le virus « B Singapour », variante du virus « B Hongkong ». Douze Etats et la ville de New-York sont actuellement touchés par l'épidémie. — (*A.F.P.*)

ÉDUCATION

NOUVELLES GRÈVES ET MANIFESTATIONS DE LYCÉENS A BRIVE

(De notre correspondant.)

Limoges. — A la suite des incidents qui ont opposé, le jeudi 14 février, les forces de police à des lycéens et des enseignants qui avaient immobilisé la voiture du recteur de Limoges (*le Monde* du 16 février), une grève et une manifestation ont été déclenchées le vendredi 16 février, au cours de l'après-midi, à Brive (Corrèze).

On comptait quelque 1 200 élèves grévistes (sur 2 000) au lycée Cabanis. Cet établissement est à l'origine du mouvement, puisque ce sont ses usagers qui, le 14 février, protestaient notamment contre le mauvais entretien de leur matériel de travail. Par solidarité, 700 élèves du lycée d'Arsonval (sur 1 100) se sont mis en grève aussi.

De son côté, M. Quivy, recteur de l'académie de Limoges, a, dans une conférence de presse, qualifié de « lâche » la manifestation d'élèves et d'enseignants « *Mais*, a-t-il ajouté, *ce qui est profondément consternant, c'est l'attitude de certains éducateurs, en très petit nombre, mais indignes* de porter ce titre, qui n'ont *craint d'abuser des jeunes gens influençables pour les mener à la violence, l'irresponsabilité, la haine et l'anarchie.* » — M. S.

AFFRONTEMENT AVEC LES FORCES DE POLICE A AMIENS

(De notre correspondant.)

Amiens. — Une manifestation rassemblant quelque deux cents étudiants qui se dirigeaient vers la préfecture de la Somme, à Amiens, s'est heurtée aux forces de police le vendredi 15 février

Les manifestants souhaitaient qu'une délégation soit reçue par le préfet, M. Jean Rochet, pour lui demander de ne pas refuser la carte de séjour d'un étudiant ivoirien, M. Désiré Kamoyede. Le préfet a refusé de recevoir la délégation.

A l'université d'Amiens, le conseil de l'unité d'enseignement et de recherche de droit précise que le jeune homme est régulièrement inscrit. « *Rien ne semble s'opposer à la délivrance d'une carte de séjour à M. Kamoyede, qui suit avec assiduité les cours et travaux dirigés en première année de droit* », ajoutent le conseil de l'U.E.R. et l'assemblée des enseignants.

Les étudiants qui manifestaient étaient d'autre part soutenus par le parti socialiste, le P.S.U., la Ligue communiste révolutionnaire, la C.F.D.T. et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

M. C.

DEUX AFFAIRES D'ESPIONNAGE A MARSEILLE ET A MADRID

L'affaire du consul soviétique oppose socialistes et communistes

De notre correspondant

Marseille. — Une polémique a opposé M. Gaston Defferre et le groupe communiste à l'occasion de la séance publique du conseil municipal de Marseille, vendredi 15 février. Evoquant les activités du diplomate russe en poste au consulat général d'U.R.S.S. à Marseille, qui vient d'être pris en flagrant délit d'espionnage par la D.S.T. (*le Monde* des 15 et 16 février), M. Defferre a déclaré : « *Il y a toujours eu des espions partout et je ne reproche rien à l'Union soviétique. En revanche, il est très grave que des Français se soient mis à son service pour lui procurer les plans d'un avion de combat. J'espère, pour l'honneur de Marseille, qu'aucun Marseillais n'est mêlé à cette affaire ; j'espère également qu'aucun communiste n'y est compromis. Il est très désagréable pour le maire de Marseille et le conseil municipal qu'une telle publicité soit faite à notre ville.* » M. Defferre s'est en outre étonné que le quotidien communiste *la Marseillaise* n'ait pas donné de détail sur cette affaire.

Ces propos ont provoqué la réplique de M. Pascal Posado, porte-parole du groupe communiste, qui s'est écrié : « *Nous n'avons pas de leçon de patriotisme à recevoir de vous !* » Dans son numéro du 16 février *la Marseillaise* publie en permière page, sous la signature de son rédacteur en chef, M. Jacques Roger, un éditorial intitulé : « Defferre pris en flagrant délire ».

M. Roger écrit notamment : « *M. Defferre a eu des paroles dont il devra rendre compte. C'est grave et c'est honteux. Les temps de la guerre froide sont ici dépassés lorsque sont mis en cause par une insinuante hypocrisie l'honnêteté, l'intégrité et l'attachement à l'indépendance nationale des militants communistes. (...) Il est maintenant écrit que le maire de Marseille aura repoussé les limites de l'insulte et du délire anticommuniste.* »

Le quotidien *l'Humanité* évoque cet incident dans son numéro du 16 février sous le titre : « Defferre s'énerve », et dénonce « *la campagne d'hystérie anticommuniste* » menée par le parti socialiste. — J. C.

CORRESPONDANCE

Le vol des documents des archives de l'armée

M. Thierry Bodin, expert près la compagnie des commissaires-priseurs, dont nou. avons cité le nom dans le Monde *daté 27-28 janvier et 2 février, à propos des documents dérobés au service historique de l'armée de terre, nous écrit :*

Le titre de vos articles comporte une erreur : en effet, je ne suis pas inculpé de vols de documents, mais de recel pour une affaire dont voici les faits. Un commissaire-priseur m'avait confié un certain nombre de documents pour que j'en établisse une liste descriptive, servant de catalogue de vente ; il m'avait assuré de leur bonne origine. J'ai fait mon travail d'expert qui consiste à établir l'authenticité et la valeur des documents, dont je ne pouvais supposer l'origine frauduleuse.

Un historien a reconnu parmi eux un document qu'il pensait avoir vu auparavant aux archives de la guerre, et à ma demande les a alertées ; elles ont pu ainsi découvrir qu'une quantité de pièces leur avaient été volées, et je leur ai de moi-même remis un certain nombre de dossiers que j'avait écartés de cette vente. Pour le déroulement de l'instruction, M. le juge Sauret a bien voulu me faire bénéficier des droits de la défense, et cette inculpation ne saurait en aucun cas préjuger la décision finale.

Après le directeur du bureau de l'Aeroflot

UN DIPLOMATE SOVIÉTIQUE EST PRIÉ DE QUITTER L'ESPAGNE

(De notre correspondant.)

Madrid. — Quelques heures après avoir expulsé le directeur de l'agence madrilène de la compagnie Aeroflot pour espionnage, le gouvernement espagnol a déclaré « persona non grata » un diplomate de l'ambassade soviétique, a-t-on indiqué, vendredi 15 février, de source autorisée. Ce dernier, M. Anatole Krassilnikov, est invité à quitter le pays, « pour des raisons ayant trait à la sûreté de l'Etat », précisait-on de même source.

M. Krassilnikov sera le sixième fonctionnaire soviétique, mais le premier diplomate, invité publiquement à quitter l'Espagne depuis que Madrid et Moscou ont normalisé leurs relations, il y a trois ans. Des informations de presse non confirmées font état d'autres mesures d'expulsions discrètes à l'égard de fonctionnaires.

Dans l'après-midi de vendredi, le directeur de l'agence madrilène d'Aeroflot, M. Souranov, avait été conduit sous escorte policière jusque sur *la piste* de *l'aéroport de Sarajas* et placé à bord d'un Tupolev des lignes polonaises.

Selon M. Malia, porte-parole du gouvernement, M. Souranov avait éveillé les soupçons des services de sécurité espagnols par l'intérêt qu'il montrait pour du matériel militaire sans lien direct avec ses activités commerciales. Après plusieurs mois de surveillance, il a été arrêté, jeudi, et trouvé en possession de matériel militaire espagnol. Il dirigeait l'agence d'Aeroflot à Madrid depuis 1977.

L'ambassade soviétique a publié, vendredi, une note affirmant que son expulsion était une provocation et « une évidente tentative de compliquer les relations hispano-soviétiques ».

(Intérim.)

SCIENCES

Des menaces pèsent sur la recherche française

(Suite de la première page.)

Une certaine réforme de l'enveloppe-recherche est souhaitable, estime-t-on au secrétariat d'Etat à la recherche : on souligne, par exemple, qu'il faut mettre fin à des incohérences d'origine historique. Par exemple, le programme Airbus n'est pas dans l'enveloppe recherche. Mais les dépenses couvrant la « francisation » de la licence concernant les réacteurs nucléaires P.W.R. du programme français y figurent. Il n'est pas sûr, souligne-t-on d'autre part, que l'ensemble des budgets des organismes de recherche doivent être soumis à l'arbitrage budgétaire, en particulier pour ce qui concerne les « mesures acquises » (masses salariales, par exemple), dont la couverture n'engage pas, à l'évidence, la politique de recherche.

Quelles que soient les décisions qui seront finalement arrêtées, probablement d'ici quelques semaines, il est clair que l'influence de la D.G.R.S.T. et, plus largement, de la communauté scientifique, s'affaiblit depuis quelque temps.

Les scientifiques « sur la touche »

Une part prépondérante des crédits publics de recherche et de développement destinés au secteur industriel est passée de la responsabilité de la D.G.R.S.T. à celle du ministère de l'industrie. L'aide au développement a disparu, englobée dans une enveloppe désormais confiée à l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), réformée pour l'occasion. L'ensemble de ce dispositif est baptisé « aide à l'innovation ».

Innovation ou recherche et développement ? Au-delà d'une question de vocabulaire, c'est bien de cela qu'il s'agit. Plusieurs indices montrent qu'au long terme les responsables de la politique économique, premier ministre, ministre de l'industrie notamment, semblent vouloir aujourd'hui préférer le court et le moyen terme. Il est vrai qu'existe à présent, surtout au sein des organismes de recherche, un potentiel de connaissances : il est possible et nécessaire de l'exploiter rapidement sur le plan industriel.

Il n'en reste pas moins que la communauté scientifique a de plus en plus le sentiment d'être laissée « sur la touche » : le développement des industries de l'avenir — « stratégiques », pour reprendre l'expression en vigueur au ministère de l'industrie — est préparé chez M. Giraud sans que les chercheurs les mieux à même d'en dessiner le futur technologique soient vraiment consultés.

En dépit des discours officiels, d'autre part, et malgré l'institution de comités sectoriels, chargés en principe d'assurer une certaine ouverture sur le monde économique, la réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) promulguée à l'automne dernier semble surtout concrétiser un retour du premier organisme public de recherche au sein du « giron universitaire ». Le refus qu'a opposé le ministre des universités au projet de rattacher au C.N.R.S. les laboratoires de recherche du défunt Institut de recherche en informatique et automatique (IRIA), réputés pour leur ouverture sur l'extérieur, en est d'ailleurs une illustration.

D'autres petits faits attirent l'attention : s'il est arrivé au président de la République d'évoquer la recherche parmi les domaines grâce auxquels le pays peut assurer son avenir, ce mot est rarement sorti de la bouche du premier ministre Pour la première fois depuis le début de la Ve République, d'autre part, aucune commission du Plan n'est spécifiquement consacrée aux problèmes de la recherche : dans la préparation du VIIIe Plan, la recherche n'est traitée que par un comité rattaché à la commission du développement. Celui-ci est d'ailleurs, soulignent malicieusement certains chercheurs qui mettent ce fait en parallèle avec l'offensive du ministère de l'industrie, placé sous la présidence d'un ingénieur général des mines (il s'agit de M. Pierre Laffitte, directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris).

Plusieurs départements ministériels ont entrepris de se doter de comités de la recherche propres. On ne peut qu'approuver une telle évolution, qui devrait pousser les décideurs à mieux intégrer le facteur « futurs techniques » dans leurs éléments de décision. Est-il pour autant raisonnable de laisser chaque ministère déterminer sa politique de recherche et de développement, et même fixer lui-même la part de son budget qu'il entend consacrer à ces activités ?

Préserver l'avenir

De telles tentations semblent pourtant exister. Chaque ministère s'occuperait alors de l'activité scientifique et technique touchant les secteurs dont il a la tutelle. Le ministère des universités garderait, pour sa part, la responsabilité de la recherche dite « fondamentale ». Comme s'il était toujours possible de faire une distinction nette et cohérente entre la recherche fondamentale, le développement et les toutes premières étapes de l'application. (L'évolution récente de la biologie est bien là pour montrer que la distance qui sépare ces différents concepts est parfois bien courte.)

La fin de toute coordination quelque peu contraignante de la recherche risquerait d'aller contre les souhaits qu'affiche le gouvernement de mettre fin à l'isolement des chercheurs. Ce serait, en tout cas, pour qui parle des échéances de la fin du siècle, une curieuse façon de préserver l'avenir.

XAVIER WEEGER.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Le retour à la chanson d'Yves Montand.

« Montand d'hier et d'aujourd'hui », tel est le titre du nouvel album d'Yves Montand, qui n'avait enregistré ces douze dernières années qu'un 45 tours et qui marque ainsi son désir de chanter de nouveau pour un spectacle régulier, peut-être à l'Olympia à la rentrée prochaine.

La voix précise, traînante, Montand est tout entier dans cet album, avec un mélange de sérénité et de lucidité désenchantée : Montand, témoin d'une époque où les hommes croyaient que le monde allait changer grâce à eux, Montand avec sa liberté d'artisan, rigoureux et honnête envers lui-même et les autres, Montand proche avec quelques rêves, quelques espoirs et quelques nostalgies, Montand qui prend à son compte les mots de Jacques Prévert :

Embauché malgré moi dans [l'usine à idées
J'ai refusé de pointer.
Mobilisé de même dans l'armée [des idées
J'ai déserté.
Je n'ai jamais compris grand-[chose
Il n'y a jamais grand-chose
Ni petite chose
Il y a autre chose
Autre chose
C'est ce que j'aime qui me plaît
Et que je fais.

et qui développe ensuite le thème dans une chanson de Jean-Loup Dabadie et Michel Legrand (l'Addition).

A l'origine, Montand aurait souhaité chanter de jeunes auteurs-compositeurs. Dans l'album, l'auditeur retrouve quelques noms habituels : Philippe-Gérard, Bob Castello et puis Prévert, bien sûr, et une chanson de Léo Ferré sur des vers de Baudelaire (les Bijoux), *une autre d'Aragon sur le temps qui ne passe plus et* « se met au travers de notre gorge », *sur le temps qui* « se meurt d'une mort humaine ». *Montand chante aussi* Ellington quarante et one, *de Jean Constantin*, Casse-têtes, *le texte de Gebé*, — C. F.

★ 33 t., Philips, 9101289.

Un festival de jazz à Bombay.

India, *c'était un thème écrit et joué par John Coltrane voici vingt ans tout juste, cinq mois après* Africa. *C'était la découverte et l'appropriation d'un aspect d'une culture où le jazzman pouvait se reconnaître, s'exprimer et se transformer. Il eût été paradoxal que l'Inde n'invitât pas les hommes de la musique afro-américaine à se rapprocher d'elle plus encore, à venir sur cette terre. C'est ce qu'ils firent.*

En 1978, à Bombay, eut lieu — il fallait s'y attendre — le premier Festival de jazz avec Sonny Rollins et Clarck Terry. Cette année, beaucoup de nations rassemblées seront en Inde à la belle saison, du dimanche 17 au samedi 23 février. Les groupes américains se trouveront là (Stan Getz Quintet, Mingus Dynasty, Max Roach), mais aussi des artistes et des ensembles du monde entier : Maynard Ferguson (Canada), Azimuth (Grande-Bretagne), Didier Lockwood (France), Globe Unity (Allemagne), Yamashita Trio (Japon), Bosko Petrovich all Stars (Yougoslavie), Tania Maria (Brésil), Pitrpauke (Finlande), The Oldtimers (Pologne), Giorgio Gaslini (Italie), Dan Burrows (Australie). — L. M.

★ Jazz Yatra, 32, rue Quincampoix, 75003 Paris, tél. 271-42-12.

Calendrier

Les Ramones (avec, en première partie, U.K. Subs), le 20 février, au Palace ; Môrice Bénin, le 19 février, au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse ; Mama Bea Tekielski, les 18 et 19 février, à Rennes (salle de la Cité), le 20, à Lorient (Palais des Congrès), le 21, à Nantes (cinéma Le Paris), le 22, à Limoges, le 23, à Vierzon, le 25, à Bordeaux (Théâtre Alhambra) ; Malicorne, le 18 février, à Dijon, le 19 février, à Chaumont ; Jerry Lee Lewis, le 23 février, au Palais d'hiver de Lyon ; Gary Numan, le 15 mars, au Palace ; Barclay James Harvest, le 14 mars, à Bordeaux (Palais des sports), le 18, à Lyon (Bourse du travail), le 19, à Clermont-Ferrand (Palais des congrès), le 21, à Dijon (Palais des sports).

Le flou selon Hart Leroy Bibbs

Hart Leroy Bibbs, poète noir américain de la *beat generation*, écrivain, peintre à ses heures, est avant tout le plus original photographe de la musique de jazz. Exilé depuis onze années en France, sans statut légal, condamné par la vie au marginalisme, il passe ses nuits auprès des musiciens qui lui rappellent le plus son pays.

Quel amateur parisien n'a pas croisé dans un concert de jazz ou un club cet homme réservé et poli, rituellement coiffé d'un panama à larges bords, portant en bandoulière un minuscule et antique appareil de photo, comme un touriste américain égaré. Adepte exclusif de la couleur, Bibbs n'est pas un photographe figuratif. Autrement dit, il s'exprime par le flou des couleurs, un brouillard de lumière et de brillance, qui ne désigne que succinctement les sujets. Les cuivres, les chromes de la batterie, les lumières tamisées, sont pour lui un terrain d'action privilégié.

Tous les photographes qui connaissent Bibbs sont unanimes : il possède seul le secret de ces nuages qu'il réalise à la prise de vue. Enigmatique, sa façon d'opérer l'est également, puisque Hart Leroy Bibbs voit mal : « *Je distingue les formes et les couleurs*, dit-il, *mais pas les détails. Certains pensent que c'est pour cette raison que mes photos sont floues ; mais cela n'a rien à voir. Je pense que mes photos ne sont pas floues, mais plutôt le monde qu'elles représentent en perpétuel mouvement.* »

Pendant qu'il expose ses photos, Bibbs lit des poèmes, Steve Potts joue du saxophone et Anedra Schockley danse. Auparavant, un film est projeté, qui montre un essai de correspondance entre musique et visuel, grâce à l'intervention d'algorithmes mathématiques établis par voie informatique. La musique en question est composée par Steve Lacy, interlocuteur privilégié et fidèle de Steve Potts. Un spectacle total donc, organisé autour d'un hommage rendu à *Hart Leroy Bibbs*, artiste multiple, singulier et méconnu.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, le dimanche 17 février, à 16 heures.

ROGER McGUINN ET CHRIS HILLMAN

Soirée nostalgique, vendredi soir, à l'Hippodrome de Paris, avec Chris Hillman et Roger McGuinn qui, se présentant ou non sous le label des Byrds, cherchent obstinément à rester près de leurs sources, près de leur jeunesse. Et qui ne se souvient de ce groupe magique précurseur du *folk-rock* et du *rock planant*, engagé dans l'illusion lyrique des années 60 et entré d'un seul coup dans la légende en jouant « Mr. Tambourine Man », en faisant éclater les *formes* ?

Comme d'autres héros du rock (Clapton, Winwood, Bruce), McGuinn a, dans son aventure, traversé une crise profonde, il a dû se remettre en question, il a longtemps douté de lui et a retrouvé, semble-t-il, un équilibre après avoir participé à la fameuse Rolling Thunder Revue, mise en images par Bob Dylan lui-même. Roger McGuinn, qui est à présent associé à Chris Hillmann, également un ancien des premiers Byrds, a gardé cette sonorité cristalline, cette simplicité et cette concision, ce style nerveux et lumineux, qui ont toujours séduit. En combinaison bleue et cheveux courts, pleins d'une apparente sérénité et d'un plaisir de jouer sans cesse renouvelé, McGuinn et Chris Hillman (en *combinaison rouge*) forment, avec un troisième guitariste et un percussionniste, un groupe à la technique brillante, fidèle à l'esprit et à la tradition des Byrds.

En première partie se produisait Lee Clayton, formé à l'école de la musique country, qui écrivit autrefois pour Waylon Jenning, dont la voix n'a pas encore su se libérer des intonations dylanesques, mais qui a manifestement une réelle personnalité, *une écriture sensible et fine* et une belle énergie.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Discographie chez Polydor.

MUSIQUE

La Philarmonie de Cluj-Napoca

Pour clore sa tournée à travers la France, au cours de laquelle elle a reçu l'accueil le plus chaleureux, la Philarmonie roumaine de Cluj-Napoca avait choisi de se produire salle Gaveau, comme si elle n'espérait pas attirer assez de public pour remplir un lieu plus vaste. Et en effet, si la scène semblait un peu exiguë pour recevoir autant de musiciens, les auditeurs pouvaient se mettre à l'aise et allonger les jambes. Cela est d'autant plus regrettable que l'orchestre est excellent et soutiendrait avantageusement la comparaison avec ceux que nous avons en France dans les villes moyennes de l'importance de Cluj. Mais cela, naturellement, le public parisien n'a pas à s'en préoccuper, et peut-être la publicité assez discrète qui avait été faite pour ce concert et le caractère passe-partout du programme n'ont pas contribué à piquer sa curiosité.

Seule la présence à Paris d'Augustin Dumay en soliste donnait à ceux qui le connaissent l'occasion d'aller applaudir ce jeune violoniste dans le concerto de Brahms. Mais, soit qu'il n'ait pas pu répéter suffisamment, soit qu'il n'ait pas encore dominé les difficultés d'une œuvre épouvante entre toutes, il ne laissera pas de cette interprétation un souvenir impérissable. C'était tout à fait honorable, naturellement, avec de très beaux passages même, mais on ne dira jamais assez que cela ne suffit pas à justifier un concerto.

Les Métaboles *(1964) de Henri Dutilleux sont devenues presque classiques ; sous la direction de Serge Zehnacker, la Philarmonie de Cluj-Napoca en a donné une exécution tour à tour mystérieuse, colorée, nerveuse et pleine de force.*

Le concert s'achevait avec la Symphonie du Nouveau Monde, *de Dvorak, dont on ne peut pas dire qu'elle reste à découvrir ; on aimerait plutôt la connaître un peu moins. Mais la vérité oblige à reconnaître qu'on a rarement l'occasion de la voir ressusciter de cette façon, avec un brio nullement ostentatoire et une fougue qui fit voler la baguette du chef au cours du dernier mouvement. Comme la partition comporte de nombreux passages de solistes, le cor anglais naturellement, mais aussi les flûtes, la clarinette, le cor (pour ne citer que les principaux) cela permettait d'apprécier l'excellence de tous les pupitres, confirmant ainsi l'opinion de ceux qui pensent qu'on n'entend jamais trop les œuvres connues lorsqu'elles sont bien jouées.*

GÉRARD CONDÉ.

■ Organisées par le Centre culturel de la ville de Toulouse avec la collaboration de la direction régionale de la musique, des journées chorégraphiques de danse contemporaine ont lieu tout au long du mois de février, à la Halle aux grains ou au centre Alban, avec la participation de quinze compagnies professionnelles (Ballet de Russillo, Centres chorégraphiques d'Angers, de Rennes, Théâtre du Silence, Arcor, Muance, Dunes, le groupe MA, Suzan Buirge, le Jauk, Théâtre du Geste, Théâtre-Ballet de Toulouse, le Dansoir) et de dix compagnies d'amateurs.

INSTITUT

Le préhistorien André Leroi-Gourhan est élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu, vendredi, M. André Leroi-Gourhan, préhistorien de renommée mondiale, professeur au Collège de France, en remplacement de Roman Ghirsman, décédé.

C'est à une préhistoire proprement ethnologique, s'appliquant à mettre en lumière tout ce qui peut restituer à *l'homme du plus lointain passé* « un minimum de réalité » que M. André Leroi-Gourhan a consacré ses recherches — recherches qui ont dissipé une bonne part du mystère qui entoure les origines de notre espèce.

Déjà diplômé de russe et de chinois, M. André Leroi-Gourhan, né à Paris le 25 août 1911, indique la voix qu'il s'est choisie, par les thèses des deux doctorats qu'il a soutenues : ès lettres sur *l'Archéologie du Pacifique nord* ; ès sciences sur *les Traces d'équilibre mécanique du crâne des vertébrés terrestres*, et *Etudes des restes humains fossiles* provenant des grottes d'Arcy-sur-Cure.

Sa carrière universitaire — mission en Extrême-Orient, chargé de recherches puis maître de recherches au C.N.R.S., sous-directeur intérimaire du Musée de l'homme, professeur aux facultés des lettres de Lyon puis de Paris, codirecteur de l'Institut d'ethnologie de l'université de Paris, professeur au Collège de France (depuis 1969), directeur du laboratoire associé au C.N.R.S., membre du conseil supérieur de la recherche archéologique et du conseil scientifique du Centre national de préhistoire — est associée à ses travaux. Cet enseignement l'a sans doute mis à même « de percevoir la nécessité de développer une méthode qui mette le document préhistorique en état d'être comparé et non pas assimilé au document vivant ». Aussi, indépendamment de l'amélioration des techniques sur le terrain, a-t-il confronté la *paléontologie, l'évolution des techniques et l'art. Evolution des techniques* ainsi s'intitulent les deux volumes qui tentent une première synthèse.

Deux autres volumes, *le Geste et la Parole*, publiés à vingt ans de distance des précédents, *marquent l'entrée en jeu de la paléontologie humaine et des rythmes dans le tableau de l'évolution parallèle des outils manuels et des outils verbaux.*

Concurremment, l'activité de M. Leroi-Gourhan, au cours de ces trente dernières années, s'est *appliquée à mettre au point une* technique des fouilles ethnologiques et la critique des documents d'art paléolithique du point de vue des symboles religieux. Il a formé une équipe de techniciens et dirigé les fouilles, notamment des grottes d'Arcy-sur-Cure et du *site magdalénien* de Pincevent, qui ont donné lieu à des publications qui font autorité.

Parmi des autres ouvrages, compte non tenu des publications collectives, on relève : *Bestiaire du bronze chinois. Documents pour l'art comparé d'Eurasie septentrionale, Préhistoire de l'art occidental, les Fouilles préhistoriques. Techniques et méthodes. Archéologie du Pacifique nord. Hommes de la préhistoire, les Chasseurs, les Religions de la préhistoire, l'Homme et la matière*, etc. M. Leroi-Gourhan a donné à notre journal *(le Monde* du 26 mars 1974) *Plaidoyer pour une science inutile : la science de l'homme.*

THÉATRE

Dostoïevski et Daniel Lemahieu à Villeneuve-d'Asq

VIOLENCES FEUTRÉES

Après s'être *associé au Théâtre* populaire des Flandres pour monter *la Mère*, de Brecht, Pierre-Etienne Heymann retourne à des productions plus modestes dans son théâtre de Villeneuve-d'Asq, ville nouvelle toujours en chantier au bord de l'autoroute. Il a mis *en scène deux pièces d'un auteur* lillois, Daniel Lemahieu.

La première, *Viols*, croise deux récits tirés de faits divers, un viol et le suicide d'une maîtresse auxiliaire en chômage. L'amalgame est simpliste, mais l'intérêt tient à la construction — la déconstruction plutôt — en zigzag d'une écriture fragmentée. Dans des cercueils de verre dressés verticalement, apparaissent deux femmes en robes du soir noires, Arlette Chosson et Evelyne Istria. Elles triturent des journaux, les déchirent en lambeaux, modulent des lambeaux de phrases, comme un oratorio accompagné par les bruissements des robes, les crissements du papier, et quelque chose comme les grincements du *silence. Leurs déambulations* tracent le va-et-vient qui les rapproche ou les éloigne de leur obsession, les moments où elles essaient de s'en détacher, ceux où, au contraire, *elles tentent de* faire face. La mise en scène est extrêmement élaborée, d'une élégance un peu sèche, mais il y a la solidité d'Evelyne Istria, sa manière de se casser brusquement de l'intérieur, et le sourire fragile, le regard effaré, d'Arlette Chosson...

On les retrouve, ainsi que Serge Martel dans la seconde pièce, *Enfer et fils*. Avant de revenir dans la salle, les spectateurs passent *devant* des cages aménagées sous les gradins, où sont enfermés les trois protagonistes qui, ensuite, *passent sur scène et toujours* entre les rideaux noirs et les cercueils de verre, jouent une parabole sur la situation désastreuse des mineurs. L'écriture est plus simple, plus continue, composée comme un collage en forme d'exercice de style qui oscille *entre la* parodie amère et *le* lyrisme. Cela finit par la mort d'un haut fourneau et sa résurrection en tant qu'objet de musée, puis les spectateurs sont invités à *visiter un* « *musée* » où sont exposés les derniers *spécimens* de mineurs qui marmonnent des phrases désespérées, avec des gestes répétitifs. Cette fois, la sécheresse de la mise en scène est efficace, elle détourne vers une dureté provocatrice ce que l'excès de pessimisme peut avoir de complaisant. Daniel Lemahieu emmure son récit avec une délectation morbide, mais il est certain que cet écrivain tout neuf possède un vrai langage théâtral.

Pierre-Etienne Heymann a, d'autre part, confié à Edmond Tamiz un roman de Dostoïevski, *la Douce*, dit par Bernard Waver, avec ce qu'il faut de pudeur, de précision maniaque pour transmettre la cruauté crispée de l'histoire, celle d'un meurtre sournois, d'une tentative de domination sadique, sado-masochiste, suicidaire, terrifiante. Aucune virtuosité d'écriture ne sollicite l'imagination comme les détours d'un « personnage » et sa lutte avec le théâtre, avec lui-même.

COLETTE GODARD.

★ Les deux spectacles ont lieu jusqu'au 23 *février*. Un jour sur deux, « la Douce » passe à 18 h. 30 et les deux pièces de Lemahieu à 21 h. ; le lendemain, l'ordre est inversé.

FESTIVALS

Le carnaval de Venise

Le lion ailé de Venise a perdu *la tête : sa position au sommet* de la colonne de la place Saint-*Marc*, la queue au vent, le laissait présager. Il est allé attaquer la lune, la mordre et la griffer, et on l'a retrouvé figé dans le ciel, criblé de balles, ou d'étoiles, d'un lacis de couleurs : l'affiche du carnaval de Venise, du 14 au 19 février.

Il y a encore deux ans, le carnaval de Venise n'était plus qu'un carnaval vieillissant, qui perpétuait quelques traditions vestimentaires, quelques farces, modestement. C'était surtout la fête des enfants : on élevait un drapeau sur la place Saint-Marc au son du tambour ; il y avait le jour des toutes petites filles, que leurs parents promenaient costumées en marquises, attifées *de crinolines, d'ombrelles et de per*ruques poudrées ; puis le jour des petites filles un peu plus grandes, masquées, et jetant des œufs frais dans le dos des gens ; enfin le *jour des adolescents. On les voyait* par bandes, vêtus de fracs noirs et chapeaux haut de forme, de gros godillots noirs aux pieds, faire des glissades sur la place Saint-Marc inondée, des sacs de farine en bandoulière, *s'évanouir* dans les nuages blancs et les nappes de brume...

La Biennale renaissante, puis la commune de Venise, toujours avide *de diversions, ont décidé de greffer* sur ce carnaval populaire, splendide et souffreteux, un carnaval culturel. Le grand festival de la photographie, qui s'est tenu l'été dernier, de juin à septembre, avait été un vrai succès de fréquentation. *Il avait été suivi par deux expositions*, organisées avec la commune de Florence, *sur* « *la photographie* italienne du dix-neuvième siècle » et « la photographie picturale des des années 1889-1911 », qui ont permuté d'une ville à l'autre. On peut voir actuellement à Venise, Ala Napoleonica, jusqu'au 16 mars, *la première exposition, qui regroupe* tous les « genres » photographiques : topographique, géographique, météorologique, anthropologique, portraitiste. L'exposition « *Venise et la peste 1348-1797* », installée au Palazzo Ducale jus*qu'au 6 avril, a déjà reçu vingt* mille visiteurs, à la fois alléchante et décevante par son rationalisme aseptisé.

Pour cette « relance » du carnaval, on a ajouté deux expositions : d'abord une Histoire de la *Commedia dell'Arte*, à la *Casa* Goldoni, puis, au musée Correr, des estampes et des dessins du XVIIe au XIXe siècle sur les costumes utilisés pour les régates et *les courses de gondoles*. Cinq salles de *cinéma* : le Ritz, le Giorgione, le Centrale, l'Academia et le Nazionale sont prises respectivement, et jusqu'au 19 février, par des festivals du film noir, du dessin animé, du western, de la comédie et *de la comédie musicale.*

Mais c'est le secteur théâtre le plus développé, à travers des spectacles, pour la plupart inédits, qui s'échelonnent de 10 heures du matin à minuit, dans sept salles de la ville : une majorité de troupes *italiennes, qui ont créé des spec*tacles sur le thème du carnaval, des adaptations de « l'Aleph » de Borges et de « Dédalus » de Joyce, « l'Histoire du tigre » de Dario Fo, « Ligabue » mis en scène par Mémé Perlini, une reprise de « *l'Arlequin* » de Strehler, mais aussi des troupes de San-Francisco, *de Prague...*

Ce samedi 16 au soir, le Palazzo *Grassi reçoit un grand bal costumé*, comme on n'en fait plus. Et le mardi 19, *jour de clôture, on at*tend, comme l'année précédente, cinquante mille personnes sur la place Saint-Marc, qui se transforme tout à coup en gigantesque dancing...

HERVÉ GUIBERT.

FORMES

Célébrations

Est-ce à un nouvel avatar de la peinture de James Guitet que nous convient ses panneaux monochromes, agencés, juxtaposés selon des normes imprévisibles, on dirait destinés à l'architecture *qui les héberge trop provisoirement* (1) ? Les surfaces [illegible], cardinalices ou épiscopales alternent avec les teintes neutres d'une texture extrêmement fouillée. Des vides ménagent une respiration aux *tableaux* — qui défient la description dans leur orgueilleuse *nudité*, sans la moindre concession sentimentale. Le visiteur *risque d'être glacé* s'il reste imperméable à une flamme souterraine qui ne doit rien à la rigueur géométrique des grandes constructions, ou des plus petites, ou des châssis retournés travaillés à l'envers, ou des pans de toile qu'on peut soulever et qui flottent sur une zone de mystère. Un mot pourrait résumer une telle exposition, un mot mis à toutes les sauces et qui risque de prêter à sourire, mais il convient tout à fait ici, celui de *célébration*. On assiste à une sorte de rite incantatoire qui vous immerge dans un bienheureux silence.

En revanche, l'art de Lars Erik Falk (2), plus dénudé encore, est un art purement cérébral. Qu'il s'agisse de sculptures ou de reliefs, ce sont toujours les mêmes lignes parallèles, obliques, d'un angle calculé à soixante-treize degrés — au point jamais franchi d'une rupture d'équilibre. Le même centre (ses locaux sont vastes) nous propose deux autres expositions : « Peindre le livre », une espèce de dialogue entre trois artistes français et trois suédois, anti-linéaire au possible, gommant tout message sinon peut-être celui qui fait table rase de l'excès de messages qui nous accable ; et les aquarelles de feu Oskar Bergman qui baigne d'une aura poétique les paysages et les bouleaux de son pays.

Anna Shanon ne s'était pas manifestée depuis le mois de mars 1976. A en juger par les résultats de quatre ans de travail, elle n'a pas perdu son temps, et l'exposition de ses meilleurs collages *est, je le dis sans ambages*, l'un des meilleurs qu'on puisse voir actuellement à Paris (3). Fidèle à la technique très particulière qu'elle a minutieusement mise au point, elle s'est peu à peu éloignée des effets de contrastes colorés, si discrets pourtant, qui charmaient le premier regard. Sans doute ses compositions antérieures étaient déjà solidement construites. Celles d'aujourd'hui, qui le sont davantage encore, frappent par leur sobriété. Mais que cette austérité est loin d'une simplification outrancière ! Les infinies modulations des noirs, des gris, des blancs décomposent une observation simpliste. L'illusoire pénombre, où se dressent des massifs cohérents et nettement découpés, est en réalité une aube qui « dissout les monstres » et plonge à n'en plus finir l'être dans un rêve éveillé.

Une autre Israélienne, Yaël Ambash, qui de longue date a opté pour la non-figuration, semble vouloir s'en dégager en faisant apparaître des visages, un autoportrait par exemple, de certaines de ses compositions, dont on ne saurait contester la facture éprouvée. Peinture au demeurant d'inspiration biblique, voire mystique (4).

Mieux vaut signaler tard que jamais les paysages de Christine Lowe (5), jeune Anglaise qui a maîtrisé le procédé difficile et raffiné du batik. Lorsqu'elle *s'éloigne* d'un certain conformisme, c'est un ravissement.

Et puis, nouveau venu à Paris, voici le peintre belge Gheyssens (6) dont les toiles (froissées) et les œuvres sur papier nous transportent dans un monde quasi monochrome, terreux, assourdi, somptueux essaim de feuilles mortes où se reflètent les rousseurs de l'été. On commettrait un grave contresens en imaginant des arborescences, des brocarts, des silhouettes quelconques. Aucune intention décorative ne détourne ces variations d'une sensibilité qui s'exprime par les fendillements d'une riche matière en train de durcir. On admirera en outre (elles le méritent) quelques-unes des planches qui furent sélectionnées à la Biennale de gravure de Yougoslavie.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Regards, 40, rue de l'Université, Paris-7e.
(2) Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris-3e.
(3) Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris-7e.
(4) Hôtel Astra, 29, rue Caumartin, Paris-9e.
(5) Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice, Paris-6e.
(6) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts, Paris-6e.

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Aire libre (322-70-78) : Amélia (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Artistic-Athévains (272-26-77) : Un silence à soi ; Quatuor à cordes (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Centre américain (033-99-93) : End-game, en anglais (dim., 21 h.).
Galerie 55 (326-63-51) : Grimaces et petits sanglots (sam., 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : G. R. T. O. P. (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Dom Juan (sam., 20 h. 30) ; l'Œuf (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30, dernières).
Chaillot (727-81-15), Gémier : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32) : Un balcon sur les Andes (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Créanciers (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit T. E. P. (797-96-06) : Intimité (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Centre Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : Hommage à Raoul Servais.
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; la Terrasse de midi (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Illapu, chanson chilienne (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Une drôle de vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30, dernière).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : Macbeth (sam., 20 h. 30).
Bouffes - Parisiens (296-60-24) : Silence, on aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22) : Héroïne nationale (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Flaubert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Cité internationale (589-67-57), Galerie : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Le Farré sifflera trois fois (sam., 20 h. 30). — Resserre : Thyeste (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Fontaine (874-44-40) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47) : la Esmeralda (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : Mascafemme (sam., 21 h.).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Albert (sam., 20 h. 15) ; En compagnie de Ritsos (sam., 21 h. 30). — Théâtre noir : En compagnie d'A. Chedid (sam., 19 h.) ; Stratégie pour deux jambons (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : On a feulé chez M. Sloop (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30) ; L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h. ; dim., 16 h. et 18 h.).
Musée des monuments français (727-35-74) : Une fille à brûler (sam., 20 h. 30, dernière).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Oblique (355-02-94) : le Cuisinier de Warburton (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Elle est là (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : le Soulier de satin, (sam. et dim., 16 h. et 20 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Lionel Rocheman (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
La Péniche (205-40-39) : Bécassouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance (320-00-06) : le Bleu du ciel (sam., 20 h. 30) ; Amédée et Bricolo, clowns (dim., 16 h.).
Poche - Montparnasse (548-92-97) : Une place au soleil (sam., 20 h. et 22 h.).
Présent (203-02-55) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Amphi : le Motif (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Studio des Champs - Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : la Senorita (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30, dernières).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : L'arche du pont n'est plus solitaire (sam., 20 h. 45).
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51) : Catherine un soir de novembre (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30) ; Dracula-Waltz (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Tricoter à Pontoise (sam., 20 h. 30) ; le Bébé de M. Laurent (sam., 22 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Errances (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : Arlequin défenseur du beau sexe (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 13 (627-36-20) : la Belle Sarrasine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Samedi 16 - Dimanche 17 février

Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : l'Homme au chapeau de porcelaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Raymond ou Comment s'en Dé... babarrasser (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les comédies musicales

Mogador (285-28-80) : l'Auberge du Cheval-Blanc (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

La danse

Studio d'En-Face (238-16-78) : la Légende de Mulai (sam. et dim., 20 h.).
Théâtre de Plaisance (320-00-06) : Ballet de Josy Krassovsky (sam., 18 h. 45).

Les concerts

Lucernaire : P. Pierlot, A. Costanzi, R. Siegel (Bach, Telemann, Leclair) (sam., 21 h.).
Radio - France, auditorium 106 : M. Stilz, C. de Buchy (Chopin) (sam., 18 h. 30). — Grand auditorium : Orchestre national de France, dir. M. Tilson-Thomas, sol. M. Ponti (Berlioz, Franck) (sam., 20 h. 30).
Centre culturel de Belgique : L. de San, J.-C. Van den Eynde (Debussy) (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Notre-Dame : J. Marichal, orgue (Lœillet, Mozart, Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Quatuor de flûtes G. Grognet (dim., 17 h.) ; Orchestre et Chœur franco-allemand, dir. C. Kühlewein (Brahms) (dim., 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Trio di Milano (Beethoven, Schubert) (dim., 10 h. 50).
Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du roy (Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : M. Tissot (Haendel, Bach) (dim., 17 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Quatuor de saxophones D. Deffayet (dim., 18 h.).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : le Bel Indifférent ; le Menteur (sam., 19 h. 45) ; Pinter and Co. (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15) ; les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud (sam., 23 h. 30).
Blancs-Manteaux (887-16-70) : Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; Cause à mon c..., ma télé est malade (sam., 22 h. 30) ; Triboulet (sam., 23 h. 15).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 19 h. 30 et 21 h.) ; Paris 80 (sam., 22 h. 30) ; Segelstein (sam., 23 h. 15) ; Contes et légendes (sam., 24 h.).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15) ; II : Tailla (sam., 22 h. 30).
Cafessaïon (278-46-42) : Parlez-nous d'amour (sam., 20 h. 30) ; J. Charby (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Coupe-Chou (270-01-73) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; le Silence de la mer (sam., 17 h. et 22 h.) ; Pétrolimonade (sam., 23 h. 15).
Cour des Miracles (548-85-60) : Célébration (sam., 19 h.) ; C. Authier (sam., 20 h. 30) ; Confetti en tranches (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
L'Ecume (542-71-16) : F. Caral (sam., 20 h. 30, dernière) ; J. Wienkoop et Masselin (sam., 24 h.).
Le Fanal (233-91-17) : F. Brunold (sam., 19 h. 15) ; le Président (sam., 21 h. 15).
La Grange-au-Soleil (727-43-41) : Pinatel (sam., 21 h.).
Le Marche-Pied (636-72-45) : P. Ecrival (sam., 21 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; R. Obaldia (sam., 22 h. 15). — II : Abadi-don (sam., 20 h 45) ; A. Desplanques (sam., 23 h. 15).
Le Point-Virgule (278-67-03) : Offenbach ; Bagatelle (sam., 20 h 30) ; G. Langoureau (sam., 21 h. 30).

Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 45).
Soupap (278-27-54) : la Plus Forte ; le Défunt (sam., 21 h. 30).
La Tanière (337-74-39), I : Ph. Garnier (sam., 20 h. 45). — II : Eve Griliquez (sam., 20 h. 45).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : les Jumelles (sam., 21 h. 20).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; Magnifique... magnifique (sam., 21 h. 30).
La Vieille-Grille (707-60-93) : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas (sam., 21 h.) ; Exhibition Pakotilles (sam., 22 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : S. Guérault, B. Vasseur Quintet (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (236-65-11) : Groupe Yo (sam., 20 h. 30) ; L. Ranger (sam., 22 h. 45).
Club Saint-Germain (222-51-09) : Rhoda Scott (sam. et dim., 22 h.).
Dunois (584-72-00) : Duo Roubach-Boell (sam., 22 h. 30).
Dreher (233-48-44) : H. Singer, L. Trussardi, D. Doneble, M. Grailler (sam. et dim., 22 h.).
Gibus (700-78-88) : Digital (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Corail (sam., 22 h.).
Palais des arts (770-90-48) : Ogi et Lala, rock (sam., 20 h. 30).
Le Patio : Al Grey, J. Forrest (sam. et dim., 22 h.).
La Péniche (205-40-39) : Digital (dim., 21 h.).
Petit-Opportun (236-01-36) : G. Lafitte, A. Jean-Marie, A. Cullaz (sam. et dim., 21 h. 30).
Musée d'art moderne : Bernard Lubat (sam., 17 h. 30).
M. J. C. les Hauts-de-Belleville (636-68-13) : Vermenton-Plage (sam., 21 h.).
Riverbop (325-93-71) : J. Cohen, J.-F. Canape, F. et J.-L. Mechali (sam., 21 h. 30).
Slow-Club (488-84-30) : René Franc (sam., 21 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Jacques Villeret (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Dunois (584-72-00) : F. Achard, B. Vitet, B. Schnebeli, C. Leski (sam., 21 h.).
Essaïon (278-46-42) : Mollien chante Aragon (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 18 h. 30).
Forum des Halles : Pauline Julien (sam., 20 h. 30) ; Boris Santeff (sam., 18 h. 30, dernière).
Gaîté - Montparnasse (322-16-18) : Leny Escudero (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30, dernière).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam. et dim., 15 h. et 21 h.).
Olympia (742-25-49) : Jerry Lewis (sam., 19 h. 30 et 22 h. 30).
Palais des sports (828-40-90) : Bernard Lavilliers (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Stanislas (sam., 18 h. 30).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Firmin-Gémier (666-02-74) : H. Tachan (sam., 21 h.). — Théâtre Accidentel : Groupe Confreectuel (sam., 21 h.).
Boulogne, T. B. B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) : F. Camarroque (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre (793-63-12) : Honte à l'humanité (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre Municipal (642-70-91) : Valses de Vienne (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43) : Le deuil sied à Electre (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Montreuil, Conservatoire (858-91-49) : Clown (sam., 20 h. 30) ; J.-P. Rivière, M.-F. Sargentini (Tartini, Bach, Cortèse) (dim., 16 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-22-25) : Ils ont déjà occupé la villa voisine (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Tête d'or (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Nancy Helkin (sam., 23 h.).
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18) : Cher menteur (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) : Quelle belle vie, quelle belle mort (sam., 21 h. ; dim., 18 h.). — Petit Théâtre : les Jumeaux de Naples (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h., Hommage à Rodgers : Carrousel, de H. King ; 18 h., Cinéma iranien : la Tribu Bravanlou, de M. Naderinejad ; la Terre et le Soleil, de H. Poursadjadi ; 20 h., Hommage à Ozu : l'Epouse de la nuit ; 22 h., Images de la folie : Chut, chut, chère Charlotte, de R. Aldrich. — Dim., 15 h. : Carrousel fantastique, d'E. Giannini ; 18 h. : le Sorcier du ciel, de M. Blistène ; 20 h., Hommage à Ozu : la Dame et les Barbes ; 22 h., Images de la folie : Fous de vivre, de F. Robinson.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : l'Institutrice du village, de M. Donskoï ; 19 h. : l'Exploit d'un éclaireur, de B. Barnet) ; 17 h., Hommage à Ozu : Voyage à Tokyo ; 21 h., César 1980 : Vivre sa vie, de J.-L. Godard. — Dim., 15 h. et 17 h., Cinéma russe et soviétique : Pierre le Grand, de V. Petrov ; 19 h., Hommage à Ozu : l'Automne de la famille Kohayagawa ; 21 h., César 1980 : Tirez sur le pianiste, de F. Truffaut.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, La suite (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82). — (V.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AMOUR MENSONGE (Fr.) ; Marais, 4e (278-47-86).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (562-13-45).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-79-79) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 18 h. (sf samedi, dimanche).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LA DEROBADE (Fr.) (*), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90), h. sp., Forum des Halles, 1er (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
I COMME ICARE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Cin'ac, 2e (296-80-27) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Pt-Show, 8e (225-67-19).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Parnassiens, 14e (329-83-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
NUIT ET BROUILLARD AU JAPON (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.), U G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), en soirée.
LE PUTSCH DES MERCENAIRES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
ROCKY II (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (562-75-90), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount City, 8e (562-45-76), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp.
LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais des Arts, 3e (325-71-08) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à partir de 13 h. 30.
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Pagode, 7e (705-12-15). — (V.f.) : Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90).
TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34), en matinée.
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

A FORCE ON S'HABITUE, film français de Jean-Pierre Gallèpe. La Clef, 5e (337-90-90).
MA CHERIE, film français de Charlotte Dubreuil. Berlitz, 2e (743-60-33), Quintette, (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
TOUT DEPEND DES FILLES, film français de Pierre Fabre. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenue - Montparnasse, 14e (544-25-02), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Tourelles, 20e (636-51-98).
BONS BAISERS D'ATHENES, film américain de G.P. Cosmatos. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ENFER DES ZOMBIES (It), film italien de Lucio Fulci. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 18 h. (sf S., D.).
A QUI EST LE MONDE ? (All., v.o.), Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.), Olympic, 14e (sf. S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h., 15, 12 h.
GENESE D'UN REPAS (Fr), La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., **, v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
SYMPTOMS (Ang., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), V. J., 23 h. 30, t.l.s., 24 h.
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 18 h.
VIVRE SA VIE (Fr.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZOO ZERO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

LETTRES

ALBERT SIMONIN EST MORT

L'école de la vie

Albert Simonin a connu des débuts difficiles : fils d'un petit artisan en fleurs artificielles et d'une modiste, il est né le 18 avril 1905, rue Riquet, dans le quartier de la Chapelle à Paris. Après avoir obtenu à 12 ans son certificat d'études primaires, il quitte l'école pour commencer à gagner sa vie.

Il a raconté dans « les Confessions d'un enfant de la Chapelle » *son enfance dans ce quartier, où il apprit l'argot en jouant sur les « fortifs ». Après avoir travaillé dans une chemiserie de luxe, Albert Simonin fait une série d'apprentissages dans la fonderie, l'électricité, la maroquinerie. Il devient petit ramoneur : une chute le fait renoncer à ce métier qu'il aime. Il entre dans une entreprise de bijouterie et découvre le monde de la joaillerie. Après son service militaire à Angers, il travaille à la Bourse de Paris puis décide de devenir chauffeur de taxi de nuit. Son expérience lui inspire son premier livre :* Voilà taxi, *publié par Gallimard en 1935 (cet ouvrage écrit en argot comporte un glossaire) ; le succès qu'il remporte lui ouvre les portes de plusieurs journaux. Il collabore à* l'Intransigeant, Voilà, Détective.

A la libération, Simonin écrit des romans populaires sous différents pseudonymes. Il fait en même temps la mise en pages de Cinémonde *et de* Flash. *C'est en 1953 qu'il devient célèbre avec* Touchez pas au grisbi *publié dans la « Série noire », chez Gallimard. Il reçoit le prix des Deux-Magots et Jacques Becker porte immédiatement le roman à l'écran avec Jean Gabin dans le rôle principal.* Le cave se rebiffe, *où l'on retrouve les mêmes personnages, connaît le même succès.*

Simonin devient l'un des auteurs français les plus lus ; il a lancé un nouveau genre, la langue verte, qu'il utilise avec un naturel, une justesse savoureuse, authentifiant le milieu qu'il dépeint dans ses « polars ». Il publie en 1957 son célèbre dictionnaire l'argot Le petit Simonin illustré par l'exemple *(Amiot) sans retrouver les tirages de* Touchez pas au grisbi.

Simonin est resté jusqu'à la fin de sa vie un romancier à succès et un auteur de scénarios très demandé. Carné, Decoin, Becker, Grangier, firent souvent appel à lui. Ses principales réussites au cinéma furent les Tontons flingueurs, Mélodie en sous-sol, le Gentleman d'Epsom, Le cave se rebiffe.

En 1963, un procès l'oppose à Marcel Carné au sujet de l'adaptation de son livre Du mouron pour les petits oiseaux *et Simonin demande que son nom ne figure pas au générique. En 1977, il publie le premier tome de ses souvenirs, chez Gallimard (voir « le Monde des livres » du 9 décembre 1977), qui obtient le cinquième prix Saint-Simon.*

HISTORIEN DE LA LITTÉRATURE

Vassili Katanian est mort à Moscou

L'historien de la littérature russe et soviétique, Vassili Abgarovitch Katanian — « Vassia », pour ses nombreux amis — est mort vendredi 15 février à Moscou, dans l'appartement où il avait vécu avec sa femme, Lili Brik. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

D'origine arménienne, Vassili Katanian était né le 28 avril 1902 à Moscou. Après avoir passé sa jeunesse à Tiflis (aujourd'hui Tbilissi), il s'était installé à Moscou, où il avait beaucoup fréquenté les milieux de l'avant-garde littéraire dès le début des années 20. C'est alors qu'il fit la connaissance de Vladimir Maïakovski et de Lili Brik et qu'il collabora étroitement avec eux au mouvement de la LEF.

En 1926, Katanian avait publié une étude sur les pages censurées de Résurrection, *de L. Tolstoï. Il avait collaboré à la pièce* Ils ont connu Maïakovski, *jouée d'abord au théâtre et dont un film fut tiré en 1954. Le rôle de Maïakovski était tenu par l'un des plus grands acteurs soviétiques, Tcherkassov. Katanian collabora aussi au scénario du film* Anna Karénine *(1963) et à l'élaboration du livret* Pas seulement l'amour, *créé au théâtre Bolchoï, avec des décors du peintre Tichler. Mais l'œuvre majeure de Katanian restera sans aucun doute son étude encyclopédique sur Maïakovski —* « Maïakovski, chronique littéraire » *— une biographie dont il avait terminé une nouvelle édition au moment de sa mort.*

Vassili Katanian, dont le frère, communiste fervent, avait été exécuté par Staline, était le mari de Lili Brik depuis 1952. Il était donc le beau-frère d'Aragon, lui-même mari d'Elsa Triolet, la sœur de Lili Brik.

Avec Vassili Katanian, c'est indiscutablement une portion de la mémoire soviétique qui disparaît, une denrée encore plus rare et précieuse là-bas qu'ici. On ne peut être qu'infiniment triste en songeant à cet appartement de Koutouzovski Prospekt, désert désormais, où il vécut avec Lili Brik jusqu'à la mort de cette dernière, en 1978 : c'est un havre de liberté, d'intelligence et de connaissance qui va fermer à jamais...

NICOLE ZAND.

SCIENCES HUMAINES

LE CONGRÈS PSYCHANALYTIQUE DE MILAN

L'inconscient en question

En Italie comme en France, la psychanalyse traverse actuellement une sérieuse crise d'identité et le troisième congrès de l'Association psychanalytique italienne, qui s'est achevé à Milan la semaine dernière, en a largement *témoigné*. Organisé par Armando Verdiglione, ce congrès avait pour thème l'inconscient, mais on y a parlé en fait de tout et de rien.

Dans le décor mélancolique du Palazzo delle Stelline, les trois cents orateurs ont échangé tellement d'idées qu'il est impossible de faire un bilan précis. On peut noter, toutefois, que les nombreux participants français ont soigneusement évité d'aborder les problèmes soulevés par la dissolution de l'Ecole freudienne et que les analystes se sont montrés étrangement muets sur *les* problèmes de leur métier. Ni la nature de la relation thérapeutique ni le mécanisme des *institutions* analytiques n'ont été vraiment étudiés. Sans doute craint-on de découvrir un squelette dans le placard...

En revanche, les grandes questions philosophiques à la mode *ont été abondamment* agitées et les causeries politiques ont fait recette. Il est vrai que Jean Daniel, présentant l'édition italienne de son livre *L'ère des ruptures*, n'a pas réussi à susciter un vrai débat sur le problème de la violence — mais peut-être est-ce un thème dont les Italiens justement *ont* trop entendu *parler*...

En fin de compte, il est apparu que le véritable intérêt de l'entreprise Verdiglione résidait, beaucoup plus, dans sa capacité à organiser des « spectacles culturels » monstres que dans la nature de ses options politiques. Il faut donc se réjouir, malgré certaines ambiguïtés, de ce que ce congrès, comme les deux précédents, ait réussi à créer, à côté des fiefs communistes ou catholiques, un lieu de parole totalement anarchique, où l'invention puisse se donner librement cours. Au fond, peut-être est-ce encore là la meilleure *définition* de l'inconscient lui-même... ?

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 16 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
La publicité.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h *Journal.*

20 h 35 Variétés : Numéro un.
Emission de M. et G. Carpentier, réal. J. Brialy.
Gilbert Bécaud.
21 h 35 Série : Anna Karénine.
D'après le roman de Tolstoï.
Troisième épisode. Réalisation Basil Coleman. Avec N. Pagett, S. Wilson, E. Porter, etc.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les Héritiers : on ne meurt que deux fois.
Téléfilm de F. Pluot, réal. P. Monnier. Avec H. Deschamps, R. Dalban, A. Gaylor, etc.
22 h 5 Sport : Rugby, Tournoi des cinq nations (Angleterre-Galles).
23 h 25 Jeu : Interneige 1980 (n° 2).
0 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : le Siècle des Lumières ; Les Africains.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Jeanne d'Arc.
20 h Les jeux.
20 h 30 « La Bonifas ».
D'après J. de Lacretelle ; adapt. J.-L. Bory ; réal. F. Cardinal. Avec A. Sapritch, E. Scob, G. Delbat, B. Guisin, M. Lambert, S. Segoriano, D. Argence, etc.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Ciné-regards : Hollywood U.S.A. Gregory Peck.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Radio-Canada présente : Huitièmes rencontre québécoises internationales des écrivains. (Et la poésie ?)
20 h., Théâtre ouvert : « Détruire l'image », de L. Doutreligne
21 h. 15, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

La Journée du patrimoine (jusqu'à 2 heures du matin), œuvres de Perotin le Grand, Fauré, Machaut, Saint-Saëns, Bayer, David, Dukas, Couperin, Jannequin, Offenbach, Lesur, Goudimel, Clérambault, Rameau, Liszt, Alkan, Debussy...
20 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Benvenuto Cellini », ouverture (Berlioz) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en sol mineur », opus 11, création française (Franck) ; « Symphonie en ré mineur » (Franck), par l'Orchestre national de France, dir. M. Tilson - Thomas, avec M. Ponti, piano.

Dimanche 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en l'église de Limay (Yvelines).
Prédicateur : Père Turquais.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Quatre roses pour Claude François.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 40 Tiercé en direct d'Auteuil.
15 h 40 Série : L'île fantastique.
« Le roi du jour et la famille ».
16 h 30 Sports première.
National de cross-country à Vichy ; Escrime ; Rugby ; Jeux olympiques d'hiver (résumé de la semaine).
17 h 25 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Ski : descente dames (en direct de Lake-Placid).
18 h 30 Cinéma : « On purge bébé ».
Film français de J. Renoir (1931), avec M. Simon, Fernandel, J Louvigny, M. Pierry, S. Tarride, N Fernandez. (N.)
L'épouse envahissante d'un industriel lui fait rater une affaire le jour où elle s'obstine à purger son fils, qui refuse de boire l'huile de ricin.
Premier film parlant de Renoir. Un vaudeville de Feydeau rapidement tourné, avec une distribution éblouissante.
19 h 25 Les animaux du monde : les Galapagos, l'Archipel enchanté.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Silencieux ».
Film français de C. Pinoteau (1972), avec L. Ventura, L. Massari, S. Flon, L. Genn, R. Hardy, P.-M. Le Comte, B. Dhéran. (Rediffusion.)
Un savant français, passé de force au service des Soviétiques, est enlevé par les services secrets britanniques au cours d'un voyage d'études à Londres. On lui rend la liberté après l'avoir obligé à dénoncer deux traîtres. Il est alors traqué par les tueurs du K.G.B.
D'après un roman d'espionnage de Francis Ryck, un brillant et angoissant suspense à la manière d'Hitchcock, auquel l'interprétation de Lino Ventura donne une dimension tragique.
22 h 55 Les grands pas classiques.
« Paquita », de Minkus, avec P. Dupond, W. Piollet, C. Vulpian.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Même le dimanche.
11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert.
Symphonie n° 98, en si bémol majeur, de Haydn, par l'Orchestre national de France, dir. V. Negri.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Le féminin singulier.
14 h 10 Jeux : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 15 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companeez. (Rediffusion.)
N° 3 : Les vivantes.
17 h 30 Les Muppets.
Avec Lynn Redgrave.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
18 h 45 Top club.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Detroit.
De R. Hamilton et A. Hailey ; réalisation : J. London.
22 h 15 Fenêtre sur...
La médecine vieille comme le monde (Mexique magique).
22 h 45 Petit théâtre d'Antenne 2.
« La Petite Bête », de J.-L. Roncoroni.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Maroc.
10 h 30 Mosaïque.
Une émission de T. Fares et J.-L. Orobona. « L'inventeur », reportage de M. Meb Toul ; Variétés.
16 h Jeux : Tous contre trois.
Nancy 1900.
17 h Prélude à l'après-midi.
Ouvertures de Rossini, par le Chicago Symphony Orchestra, dir. G. Solti.
17 h 50 Théâtre de toujours : « Britannicus ».
De Racine. Réal. J. Kerchbron. Avec R. Moillen, D. Ivernel, M. Jamois, W. Sabatier, F. Chaumette, M. Versini, M. Ranson. *(Rediffusion.)*
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'Palace.
20 h 30 Des chercheurs pour qui : Les travailleurs de l'océan.
Série d'E. Cloue.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Roland Petit.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « les Rapaces ».
Film américain d'E. von Stroheim (1923-1924), avec G. Golland, T. Piggot, Z. Pitts, J. Hersholt, C. Conklin, S. Ashton, A. Jewell. (Muet. N. rediffusion.)
Un mineur inculte, devenu dentiste à San-Francisco, s'éprend d'une de ses clientes et l'épouse. La jeune femme gagne un gros lot à la loterie ; cet argent cause le malheur et la déchéance du couple.
Bien que considérablement mutilé pour l'exploitation, ce film, tiré d'un roman naturaliste américain, porte la marque du génie de Stroheim dans la peinture sociale et psychologique, l'intensité des passions, l'éclairage porté sur les troubles de la sexualité et la dégradation physique et morale.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe au monastère des Annonciades de Thiais.
11 h., Regards sur la musique : L'art du clavecin, par W. Landowska (Couperin, Bach).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Concert donné à la Maison de Radio-France dans la série « Cordes pincées » (Ph. Valois, Schubert, Vivaldi, Roussel, *J.-L. Petit*).
14 h., Sons : Tokyo (un jeu d'adulte, le pachinko).
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « l'Œuf », de F. Marceau.
16 h. 5, « Le Lyriscope », de V. Beurtheret (à propos de l'opéra « Eurydice », de Caccini).
17 h. 30, Rencontre.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, *Le cinéma des cinéastes.*
20 h., Albatros : Un peu de grec ou l'art d'y perdre son latin.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Un carnaval des carnavals.
22 h., *Musique de chambre* : G. Scradja, piano (« Suite », opus 14, de Roussel) ; Trio de France (« Trio », opus 2, de Roussel).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Opéra bouffon : « le Baron tzigane », de J. Strauss, dir. R. Stolz.
9 h. 2, *Les chants de l'âme* : liturgies traditionnelles.
9 h. 30, Cantate : « Sehet, wir gehen hinauf gegen Jerusalem », BWV 159, de J.-S. Bach, dir. K. Thomas.
10 h. 30, Les petites oreilles.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Symphonie n° 98 en si bémol majeur » (Haydn), par l'Orchestre national de France, dir. Vittorio Negri.
13 h. 30, Jeunes solistes : Claude et Odile Delangle, saxophone et piano (Gotkowski, Sancan, Pascal, Milhaud, Maurice).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « l'Ode à Sainte-Cécile », de Purcell.
19 h., *Jazz vivant* : *Le groupe Flight du pianiste* Gordon Beck.
20 h. 5, Le concert du dimanche, présentation.
20 h. 30, Festival estival de Paris 79 : « Concerto grosso n° 7 en si, Al Santo Sepolcro », « Concerto grosso n° 12 en mi » et « Credo en mi » (Vivaldi), « Requiem » (Cimarosa), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. R. Amaducci, avec G. Hartman, soprano ; E. Weingartner, mezzo, L. Pezzino, ténor et M. Piquemal, baryton.
22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Tableaux d'une exposition » (Moussorgski) ; avec A. Carnesecca, piano 0 h. 5, Rite se ttraditoins populaires : œuvres de J.-S. Bach, Bodin de Boismortier, Rebel

CARNET

Décès

— M. et Mme Bernard Foullon,
M. et Mme Hubert Foullon,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jeanne Dubreil,
Mme Armand Delvigne,
M. et Mme André Lheureux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre AMADIEU,
née Simonne Lauffray.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 18 février, à 15 h, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris (14e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
126, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.
6, rue Dupont-des-Loges, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme José CHAPELOT,
née Bouttin,

survenu le 14 février 1980, dans sa soixantième année.
Réunion en l'église Saint-Leu - Saint-Gilles d'Epinay-sur-Orge (91), sa paroisse, à 10 h. 30, le lundi 18 février.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Alain Guéneau,
née Marie-Claude Rémy,
Hervé, Bénédicte, Mathieu,
Raphaelle, Stanislas,
Mme Charles Guéneau,
Mme Jean Rémy,
ont la douleur d'annoncer la mort subite de

Alain GUENEAU,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil
des Ponts et Chaussées,

endormi dans la paix du Seigneur le 13 février 1980, à Moutiers-Salins (73), dans sa cinquante-troisième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 19 février 1980, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Alfred-Bruneau,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu du

comte Ladislas du LUART,
ancien sénateur de la Sarthe,
ancien vice-président
du conseil général,
ancien maire de Coudrecieux,
ancien président de la Fédération
des chasseurs de la Sarthe,

décédé à Paris, le 14 février 1980.
De la part de
La comtesse Ladislas du Luart,
Du marquis et de la marquise du Luart,
Du comte et de la comtesse Roland du Luart, sénateur de la Sarthe,
Et de toute la famille.
Les obsèques auront lieu en l'église du Luart (Sarthe) le 19 février, à 14 h. 30.
Une messe sera dite ultérieurement à Paris.
61, avenue Kléber,
75116 Paris.

[Né le 5 février 1900 à Paris, le comte Ladislas du Luart a été maire de Coudrecieux, conseiller général de Bouloire, vice-président du conseil général de la Sarthe, sénateur (apparenté aux républicains indépendants) de ce département de 1968 à 1977, et délégué de la France à l'Assemblée du Conseil de de l'Europe.]

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort du

doyen Gabriel LE BRAS

sa famille, ses élèves et ses amis prient ceux qui sont restés fidèles à son souvenir d'assister ou de s'unir en pensée à la messe qui sera célébrée à son intention, le lundi 18 février à 18 h. 30, par le R.P. Chenu, O.P. à la chapelle du couvent des Dominicains,
20, rue des Tanneries,
75013 Paris.

Avis de messe

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Hélène PATOUILLARD-DEMORIANE,

messe à Saint-Paul - Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris (4e), le samedi 23 février, à 9 h. 30.

Communications diverses

— Conférences de J.-T. Decaris : les 17 et 24 février à 16 h. : « Les révélations de la Bible sur les envahisseurs, ennemis de la race humaine. »
20, passage du Mont-Cenis, métro Porte-de-Clignancourt.

Au nom du comité de liaison pour l'athéisme

M. HENRI CAILLAVET DEMANDE QUE LES NON-CROYANTS PUISSENT « S'EXPRIMER AUTHENTIQUEMENT »

Au nom du Comité de liaison de l'athéisme, qu'il préside, M. Henri Caillavet a adressé à M. Raymond Barre une lettre où il observe qu'*« il n'est pas convenable que les athées, les rationalistes, n'aient pas la faculté de pouvoir s'exprimer authentiquement grâce aux médias ». « Il apparaît*, indique M. Henri Caillavet, *que les représentants des différentes religions disposent d'environ deux cent soixante heures par an. Les athées, eux, peuvent seulement venir à la télévision ou sur les ondes — le temps du Grand-Orient de France étant décompté — moins de cinq heures par an (...).*

» Je considère, avec toutes les personnes de bonne foi, que les non-croyants engagés ou les non-croyants non engagés — qui sont également nombreux — ont le droit d'exprimer leur vérité, celle qu'ils portent en eux-mêmes et qu'ils s'efforcent de vivre. Mais il n'est pas acceptable que plus d'un cinquième de la population soit philosophiquement rejeté dans un ghetto ! »

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE À PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11, pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41, pour le Val-d'Oise, au 464-52-53, pour les Yvelines, au 953-83-33, pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal)

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80)

● COMPAGNIES AÉRIENNES — Arrivées ou départs des avions Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U T A (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U T A (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25)

● S.N.C.F — Renseignements : 261-50-50

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33, Lille (20) 52-22-01, Lyon (78) 54-33-33, Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22, Rennes (99) 50-73-93

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures.

— Paris 07, Invalides (3, rue de Constantine), ouvert de 7 heures à 21 heures.

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h 30 à 18 h 30

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des *mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques* ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures)

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11

ENQUETES DANS LE VINGTIEME. — Des enquêtes publiques concernant les zones d'aménagement concerté des Amandiers, de Belleville et Saint-Blaise sont organisées à la mairie annexe du vingtième arrondissement jusqu'au 29 février inclus. A cette occasion, une exposition est organisée dans les locaux de la mairie.

Un fonctionnaire de la mairie de Paris est sur place et fournit tous renseignements les mardis 12, 19 et 26 février de 17 heures à 19 heures. Les commissaires-enquêteurs recevront les observations du public au cours des trois derniers jours d'enquête, les 27, 28 et 29 février de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

PERMIS DE DEMOLIR ET DE CONSTRUIRE. — Le « *Bulletin municipal officiel* » du 15 février publie la liste des demandes de permis de démolir et des permis de construire déposés entre le 13 et le 31 janvier ainsi que les permis de démolir et les permis de construire accordés entre ces deux dates.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 609

HORIZONTALEMENT

I. Qu'on pourrait donc faire à travers la porte. — II. Travail qui se fait à la chaîne ; Qu'il faut donc veiller à ne pas répandre. — III. Pronom ; Sorte de boudin ; Bien élevée. — IV. *Peut être séduit* par une oie blanche ; Abréviation pour un prince ; Deuxième d'une série. — V. Elément de trousseau ; Grand prêtre ; Ne sont jamais neuves quand elles sont reçues. — VI. Fut envoyée paître ; Peut vendre des conserves à ceux qui ne veulent pas de lentilles ; En fin de course. — VII. Peut se produire quand la brioche est trop grosse. — VIII. Souci quotidien pour le guide ; Peut se relever quand il fait froid ; Conviendra ; Marque familièrement l'accompagnement. — IX. Meuble où l'on peut mettre des espèces ; Abréviation pour un endroit où l'on trouve des légumes. — X. Qui circulera donc comme des livres ; Préfixe ; Pour être bon, ne doit pas être trop dur. — XI. Vêtement ; Glace à Londres ; Nom de roi. — XII. Peut servir d'endroit pour raccommoder ; Au bout du compte. — XIII. Comme certains péchés ; Pas aimable. — XIV. Un étranger ; Permet de trouver la solution dans la nuit. — XV. Au bout de la ligne ; Sans chaperons.

VERTICALEMENT

1. Ennemis du commerce ; Fournit une explication quand il est fin. — 2. Ne fut pas gagné par la précipitation ; Mit en rond ; Qui a donc l'air d'un corniaud. — 3. Peut se dire à un ami ; N'est pas un mot de roi ; A son plan ; Pic. — 4. Ce n'est pas de la soupe ; Se fait souvent sauter dessus. — 5. Est souvent malade pendant les traversées ; Plus que saisi. — 6. Qui peut facilement tourner ; Pas inquiétant. — 7. Imites un bossu ; Ile ; Participe évoquant les auteurs. — 8. En France ; Sonne quand ça va mal ; Fin de bail ; Utiles quand on veut ouvrir. — 9. Qui ont fait leur apparition ; N'admettra pas ; Coup d'œil. — 10. Ne se frappent plus ; Bien creusée ; Bout de bois. — 11. Qui concerne donc tout ce qui est cité ; Prénom épelé ; Grand mouvement. — 12. Se met rarement à table quand il est gros ; Fait l'innocent ; Cours. — 13. Met trop de sauce ; Premier repas (épelé) ; Largeur de crêpe ; Esprit. — 14. Répandues ; Où il y a quelque chose de stupéfiant. — 15. Expérience (épelé) ; Femmes qui ont l'habitude d'emballer.

Solution du problème n° 2 608

Horizontalement

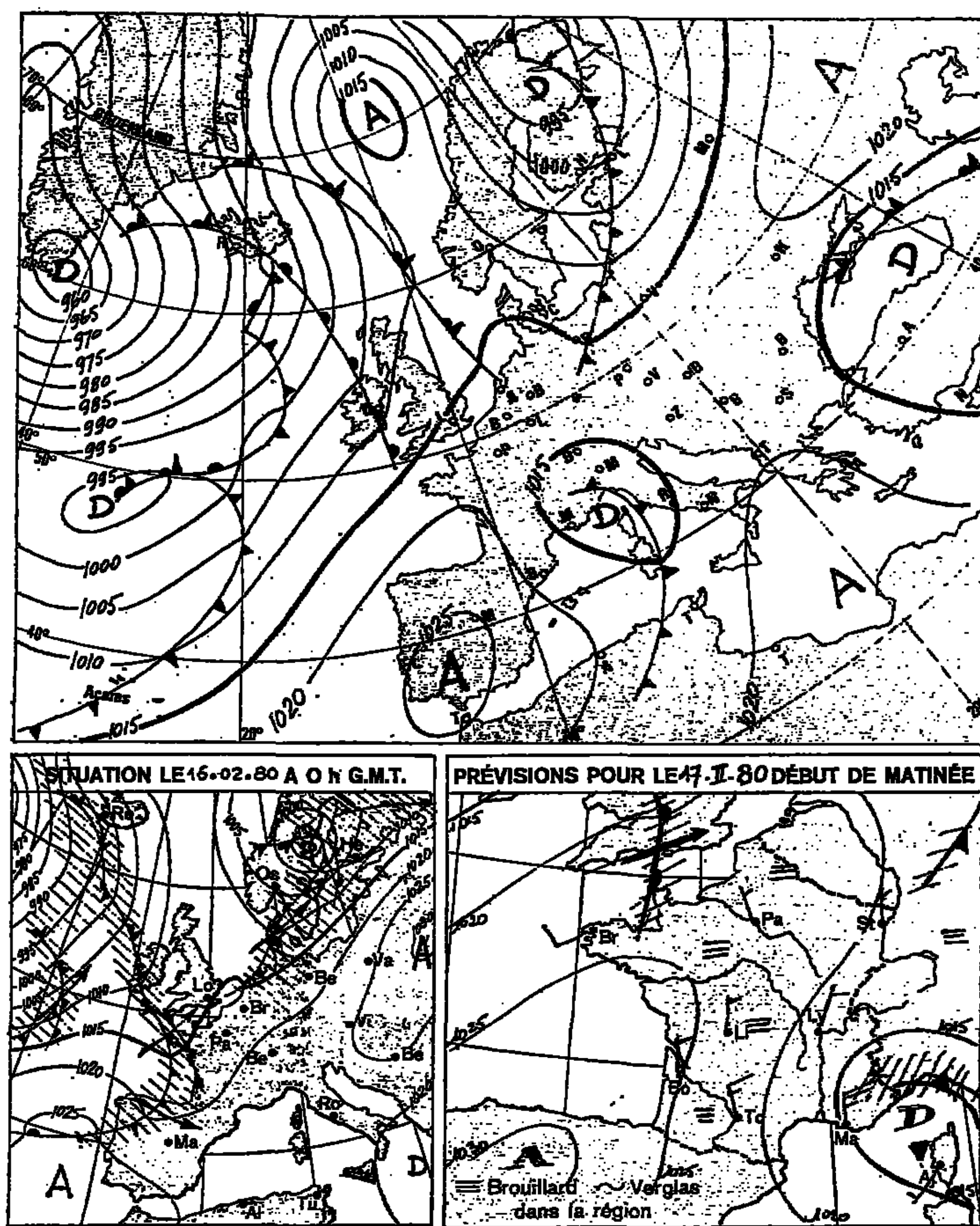
I. Simonie. — II. Universel. — III. Rose ; Apre. — IV. Ede ; Liron. — V. Norme ; Ise. — VI. Creuset. — VII. Heurts ; Ri. — VIII. Esse ; Soir. — IX. Etourdi. — X. Insipides. — XI. Ru ; Née ; Se.

Verticalement

1. Surenchérir. — 2. Inodores ; Nu. — 3. Miséreuses. — 4. Ove ; Muretin. — 5. Ne ; Lest ; Ope. — 6. Irai ; Essuie. — 7. Esprit ; Ord. — 8. Eros ; Rides. — 9. Alène ; Irisé.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 février à 0 heure et le dimanche 17 février à 24 heures :

La perturbation faiblement pluvieuse qui était axée samedi matin du nord de la Bretagne à l'ouest du Massif Central et aux Pyrénées orientales continuera à progresser vers l'est en s'affaiblissant, prenant surtout un caractère brumeux. Après son passage, une nouvelle hausse du champ de pression se produira sur la péninsule Ibérique et la France, les perturbations suivantes de l'Atlantique circulant vers les îles Britanniques.

Dimanche, la perturbation précitée donnera encore, en fin de nuit et le matin, un temps couvert avec quelques pluies (neige en moyenne montagne) sur les Alpes, le Sud-Est et la Corse. Ensuite, cette légère aggravation s'éloignera vers le sud-est et des éclaircies pourront se développer localement.

Sur le reste de la France, le temps sera souvent très brumeux le matin, soit avec des nuages bas comme dans les régions du Nord et du Nord-Est, soit avec des brouillards comme dans le Sud-Ouest et les régions du Centre. L'après-midi, des éclaircies se développeront ; elles seront plus nombreuses du sud de la Bretagne au Limousin et au Bassin aquitain. Près de la Manche, les nuages resteront abondants et quelques bruines sont probables.

Les vents seront modérés à assez forts, de nord-ouest près du golfe du Lion ; ailleurs, ils seront faibles.

Quelques faibles gelées pourront apparaître au lever du jour sur le Bassin aquitain et le Massif Central. Les températures maximales resteront à leur niveau actuel.

Le samedi 16 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,6 millibars, soit 761,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 février ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 12 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et 3 ; Dijon, 7 et —1 ; Grenoble, 13 et 2 ; Lille, 8 et 3 ; Lyon, 12 et 7 ; Marseille, 14 et 9 ; Nancy, 10 et 4 ; Nantes, 13 et 7 ; Nice, 10 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 2 ; Pau, 18 et 8 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 5 et 3 ; Tours, 13 et 5 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 degrés ; Amsterdam, 7 et 6 ; Athènes, 10 et 3 ; Berlin, 7 et 1 ; Bonn, 9 et 5 ; Bruxelles, 9 et 6 ; Le Caire, 11 (min.) ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 1 et 1 ; Genève, 11 et —1 ; Lisbonne, 10 et 14 ; Londres, 13 et 3 ; Madrid, 11 et 9 ; Moscou, —6 et —6 ; Nairobi, 14 (min.) ; New-York, 1 et —1 ; Palma-de-Majorque, 14 et 5 ; Rome, 13 et 1 ; Stockholm, 4 et 1 ; Téhéran, 4 et 2.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 17 FEVRIER

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h. 30, rue Colette, Mme Lemarchand.

« Ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Pennec.

« La mort de Molière », 15 h., métro Louvre, Mme Lemarchand.

« L'Ecole militaire », 15 h., place Joffre, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais.

« Le Musée de l'œuvre Notre-Dame », 15 h. 10, rue du Cloître-Notre-Dame, Mme Zujovic.

« Palais du Luxembourg et Sénat », 15 h. 15, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Le Marais », 15 h. 15, 5, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, Mme Barbier.

« Dali à Beaubourg », 10 h. 30, entrée de l'exposition (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel d'Angoulême-Lamoignon », 15 h., 24, rue Pavée, Mme Ferrand.

« Monet et ses amis », 15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Hager.

« Musée de l'histoire de France », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Hauller.

« La Cour de cassation », 15 h., grille du Palais (Histoire et Archéologie).

« Quartier des Gravilliers », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Paris inconnu).

« La tapisserie de la Dame à la licorne », 15 h., cour du Musée de Cluny (Templia).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Exposition le Prince Impérial », 15 h., 2, rue de Bellechasse (Visages de Paris).

« L'Espagne de Charles Quint et de Philippe II », 15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Exposition Monet », 14 h. 30, Grand Palais (Arcus).

« L'Assemblée nationale », 15 h., 4, place du Palais-Bourbon (Connaissances d'ici et d'ailleurs). Entrées limitées.

« Monstres du Moyen Age », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Le Forum et le quartier des Halles », 14 h. 45, parvis Saint-Eustache (Tourisme culturel).

« Vieilles rues du Marais. L'Abbaye Saint-Martin-des-Champs », 16 h., métro Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

LUNDI 18 FEVRIER

« La Conciergerie », 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge (Mme Vermeersch).

« La basilique Saint-Denis », 14 h. 45, devant la façade (Mme Allaz).

« La veillée d'armes de Jeanne d'Arc à l'église de la Chapelle », 15 h., 16, rue de la Chapelle (Mme Pennec).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 17 FEVRIER

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « *Kashmir-Ladakh et Rajasthan* » ; *17 h. : « Chine 78 »* (projection).

LUNDI 18 FEVRIER

15 h. : 107, rue de Rivoli, Mme F. Autrand : « La Guerre de cent ans ».

15 h. : 62, rue Madame : « Renaissance française, la Cour à travers l'art » (Arcus).

18 h. 30 : lycée Jacques-Decour, 12, avenue Trudaine, M. Henri Blanquart : « Symbolisme bouddhique » (Université populaire de Paris).

20 h. 45 : 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Lucien Lazare : « Disparités sociales et problèmes de l'éducation en Israël » (Association des ingénieurs, cadres et techniciens amis d'Israël).

20 h. 30 : 12, rue Puvis-de-Chavannes, M. Henri Atlan : « Entre le cristal et la fumée » (Fédération Sépharadie de France).

frèfeGaz 9 ,Â)gWI(éI

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	558 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne, Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

ENTRAIDE

POUR LA REUNION. — L'association Arts et traditions populaires de la Réunion en métropole organise au profit des sinistrés réunionnais deux soirées, une à Paris le 20 février au Centre international de séjour, 6, avenue Maurice-Ravel, dans le douzième arrondissement, à 21 heures et une autre à Lyon, courant mars.

★ Renseignements et réservations auprès de G. Valli, 168 bis, rue Cardinet, 75017 Paris, tél. 627-79-74.

FORMATION PERMANENTE

GESTION D'ENTREPRISE. — L'Ecole supérieure de commerce de Paris organise le mercredi 27 février une journée d'étude sur le thème : « L'inflation et la gestion d'entreprise ».

LOISIRS

LILLE PAR LES ETUDIANTS. — La nouvelle édition 1980 du guide des Chtimis, « le Chti » vient de paraître. Ce guide, diffusé sur la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing à 50 000 exemplaires, est entièrement réalisé par des étudiants de l'*Ecole de hautes études commerciales du Nord* (EDHEC) avec la collaboration d'un étudiant des Beaux-Arts de Paris pour la couverture et les dessins intérieurs.

★ EDHEC, 58, rue du Port, 59800 Lille, tél. 57-32-85.

TOURISME

AMERICAN EXPRESS EN CHINE. — American Express Company vient de signer un accord avec la Banque de Chine, qui permettra aux détenteurs de la carte American Express d'utiliser leur chéquier personnel en République populaire de Chine.

Cet accord a pris effet le 1er février. Les chèques d'un montant maximum de 1 500 dollars, en devises locales, par jour, sont acceptés dans certaines succursales de la Banque de Chine et dans tous les bureaux de change des principaux hôtels de Canton et de Shanghai. Il ne sera prélevé aucun frais supplémentaire pour ce service.

LE COLONIALISME AUX ENCHÈRES

Sous le titre qui figure au catalogue « Outre-mer » (en petit) et « Colonialisme » (en très gros), Me Etienne Mercier va disperser, à l'hôtel Drouot rive gauche, le 18 février prochain, 175 œuvres et documents qui évoquent le monde nostalgique des colonies perdues. Jean Soustiel, préfacier et initiateur de cette vente, nous invite à découvrir « *sans honte, sans remords, sans mépris, mais aussi sans indulgence... quelques peintres merveilleux et oubliés de l'Afrique, de l'Asie et de l'Indochine* (sic) *dans un contexte aboli* ».

Il est permis de s'interroger sur l'emploi inattendu du mot colonialisme, car, à l'examen des tableaux qui figurent au catalogue, se dégage l'impression d'un exotisme chatoyant où l'on perçoit davantage le souci d'effets picturaux que la volonté de faire vibrer les couleurs de l'empire français. Mlle Lynne Thornton, l'expert qui, à la suite de savantes recherches, a dressé le catalogue avec un soin remarquable, parle aussi de « la grande aventure du colonialisme », alors qu'il suffisait simplement d'annoncer une peinture coloniale qui n'impliquait pas nécessairement l'idée d'une domination politique. D'ailleurs, parmi ces visions de dromadaires, de mosquées, de souks, ou de marchés sénégalais, ne figure aucun conquérant coiffé d'un casque... colonialiste !

N'abusons pas des mots par simple désir d'innover. Il n'en reste pas moins que ce vaste domaine permet encore d'intéressantes découvertes où l'on retiendra, sans doute, les noms de Fouqueray, Henri Rousseau, Bascoulès, Marius de Buzon, Henri Sollier, Françoise Lafugie et quelques autres. Après les récents succès de l'Ecole orientaliste, ce nouvel exotisme est susceptible d'attirer les collectionneurs perspicaces.

JEAN BEDEL.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au Journal officiel du 16 février 1980 :

DES DECRETS

● Fixant les attributions du service du commissariat de l'air ;

● Portant création des réserves naturelles du Pinail (Vienne) et de Lilleau-des-Niges (Charente-Maritime).

DES ARRETES

● Relatif aux plans de développement d'exploitations agricoles ;

● Relatif à la nature des renseignements que les comités d'hygiène et de sécurité sont tenus de fournir au ministère de l'agriculture.

JEUX OLYMPIQUES



Lord Killanin rappelle à l'ordre le comité d'organisation des Jeux d'hiver

De notre envoyé spécial ALAIN GIRAUDO

Lake-Placid. — Le président du Comité international olympique (C.I.O.) a la réputation d'être un homme de compromis. C'est dire que le vieux lord irlandais se départit rarement de son calme et de son inaltérable sourire. Pourtant, vendredi *15 février, il s'est fâché.* Il avait accepté sans broncher la confusion de la cérémonie d'inauguration et les rendez-vous manqués avec la flamme olympique, mais l'avortement de la cérémonie protocolaire de remise des médailles, jeudi soir, l'a fait exploser. En effet, il est apparu finalement que le comité d'organisation présidé par le révérend Bernard Fell avait tout bonnement oublié de prévenir les chefs des délégations autrichienne et soviétique du lieu et de l'heure de la cérémonie. C'est par hasard que les Autrichiens Leonhard Stock et Peter Wirnsberger, respectivement premier et second de la descente masculine, ont été retrouvés au village olympique.

Bref, trop c'était trop. « *La commission exécutive du C.I.O. a demandé au comité d'organisation que des mesures immédiates soient prises pour que dès vendredi soir le protocole soit entièrement respecté et les athlètes fêtés de façon appropriée* », a indiqué un bref communiqué du C.I.O., dont les termes diplomatiques voilent mal l'exaspération de lord Killanin.

Or celle-ci n'est rien à côté de la grogne des « usagers » des Jeux olympiques. Après les principales manifestations de luge, de ski nordique ou de ski alpin, qui sont situées à une quinzaine de kilomètres du centre, le système de transport collectif est immanquablement débordé.

Cette exaspération croissante ne semble avoir provoqué qu'un renforcement des contrôles. Les différents services policiers, qui obéissent souvent à des ordres contradictoires, multiplient les interpellations. Les organisateurs se contentent, eux, de répondre que « les Jeux sont faits pour les athlètes » et qu'il faut prendre patience. Mais ils sont toujours dans l'incapacité de donner le nombre exact d'athlètes participant aux épreuves et se contentent de « environ mille six cents ».

Tout cela fait dire à certains sur le ton de la boutade que « les seuls amateurs, dans ces Jeux olympiques, ce sont les organisateurs ». En fait, au milieu de toute cette pagaille cosmopolite, une chose parait bien marcher : le troc des « pins », ces petites breloques aux armes des clubs ou des organisations sportives que, des gamins aux adultes, tout le monde s'acharne à échanger.

En arrivant à Lake-Placid, on craignait que la politique ne finisse par étouffer les Jeux olympiques. Aujourd'hui, il semblerait que la confusion qui règne dans le petit village des Adirondacks pourrait tout aussi bien aboutir au même résultat. On peut craindre, en effet, que l'ambiance ne finisse par affecter les athlètes eux-mêmes, qui sont retranchés dans la « prison olympique ». C'est ainsi que le meilleur temps des entraînements de la descente féminine a été attribué, pendant près d'une heure, à une concurrente libanaise, respectable certes, mais du niveau de la troisième série. De surcroît, en cours d'après-midi, un communiqué a failli semer la panique en annonçant le départ, pour la soirée, de l'épreuve de biathlon (course de fond entrecoupée de tirs à la carabine) prévue pour le samedi matin.

Heureusement, le bon déroulement des compétitions n'a pas été entravé. Ainsi la Soviétique Raisa Smetanina a gagné les 5 kilomètres en fond féminin et le phénomène américain Eric Heiden a triomphé en patinage de vitesse sur 500 mètres.

PATINAGE DE VITESSE

Eric Heiden, le météore de la glace

Lake-Placid. — L'anneau de glace de Lake-Placid a été pris d'assaut, vendredi *15 février*, par le public américain qui venait encourager sa nouvelle idole Eric Heiden. Agé de vingt et un ans, ce solide gaillard était peu connu aux Etats-Unis quelques mois encore avant les Jeux d'hiver lorsqu'on s'est aperçu qu'il avait des chances de gagner les cinq courses du programme de patinage de vitesse. Serait-ce un pari impossible ? Jusqu'à présent, seul le champion néerlandais Ard Schenk a gagné trois médailles d'or dans cette discipline à Sapporo en 1972 et encore n'y avait-il que quatre courses au programme.

La foule n'eut pas longtemps à s'impatienter pour jauger son favori. Le hasard du tirage au sort le faisait partir en effet le premier avec son principal rival Evgni Kulinov. Le Soviétique, champion olympique en 1976 et recordman du monde des 500 mètres en 37 secondes juste, prit un départ foudroyant, mais il commit des fautes en sortant du premier virage. Revêtu d'une combinaison or — était-ce un symbole ? — Eric Heiden le passa alors irrésistiblement. Temps final : 38 sec. 03. Kulinov lui concédait 33 centièmes. Aucun des trente-cinq concurrents qui s'élancèrent ensuite ne put faire mieux.

Heiden gagnait donc la première des cinq médailles d'or qu'il s'est promis de rapporter à Madison, sa ville natale du Wisconsin. Certes, les Soviétiques et les Nordiques n'ont pas dit leur dernier mot. Toutefois Terry McDermott, ancien champion américain, médaille d'or en 1964 et d'argent en 1968, dit que « *le moral d'Eric est aussi dur que l'acier de ses patins. Il a un cœur de vainqueur* ».

Pourtant, si Heiden est déjà considéré par certains comme « *le plus grand patineur de vitesse de tous les temps* », c'est qu'il concentre un nombre considérable de facteurs de réussite. En premier lieu, il est né, comme le champion de tennis John McEnroe, dans une famille aisée et très sportive. Son père, chirurgien orthopédiste, est fervent de cyclo-cross, sa mère est championne locale de tennis, un oncle entraîne l'équipe universitaire du Wisconsin de hockey sur glace et sa sœur Beth, vingt ans, a été championne du monde des quatre courses féminines de patinage de vitesse (500, 1 000, 1 500 et 3 000 mètres) en 1979.

Eric Heiden a commencé à patiner à deux ans sur le lac gelé derrière la maison de ses parents. A douze ans, ceux-ci l'inscrivaient à l'école de patinage artistique de la ville, mais Eric préférait tourner à toute allure autour de la patinoire au lieu de faire des arabesques. A dix-sept ans, il disputait les Jeux olympiques d'Innsbruck de 1976, sans beaucoup impressionner toutefois. C'est à Oslo, l'année suivante, que « *le météore Heiden a explosé* » : il gagna tous les titres de champion du monde en face de spécialistes de vingt-cinq ans « *dont le patinage de vitesse est le seul but dans la vie* ».

Pour sa part, il fait du patin avant tout pour se faire plaisir avec ce goût caractéristique des jeunes Américains pour aller jusqu'au bout de leurs possibilités. Aussi, pour démontrer que ses victoires-surprises de 1978 n'étaient pas un feu de paille, il s'est entraîné comme un forcené : 25 km de course à pied par jour, 50 à 100 km de course à vélo, un programme quotidien de musculation spécifique au patinage permettant notamment aux muscles des jambes de transformer en vitesse linéaire la violente énergie centrifuge accusée dans les virages. Et des kilomètres de patinage sur glace l'hiver, sur roulettes l'été.

Anatomiquement, le résultat d'un tel travail est impressionnant : « *Il y a toujours un petit muscle dans cette grande carcasse qui lui donne la force nécessaire pour rétablir la situation dans les moments difficiles* », a dit de lui Annie Henning, qui fut championne olympique à Sapporo. Eric Heiden exprime lui-même cette impression de puissance en disant que parfois il sent la glace se briser sous ses patins : « *Alors*, dit-il, *je sais qu'il est impossible d'aller plus vite.* »

preuve de souplesse dans l'appli-

De fait, alors que la plupart des athlètes baissent d'allure au fil des tours dans les épreuves de fond, Eric Heiden est capable de patiner comme un métronome, à la moyenne de 34 ou 35 secondes la boucle de 400 mètres. Cette régularité, qui l'a fait comparer à un ordinateur, lui permet de briller non seulement dans le sprint (500 mètres), mais aussi dans le demi-fond (1 000 mètres et 1 500 mètres, distances dont il détient les records du monde) et dans le fond (5 000 mètres et 10 000 mètres).

Il n'a plus été battu, depuis deux ans, sur aucune de ces distances. « *A lui seul il est capable de gagner plus de médailles que certaines délégations nationales au complet* », disent les commentateurs américains, qui l'inscrivent déjà, à l'égal du nageur Marc Spitz et du décathlonien Bruce Jenner, sur le fronton du panthéon sportif. Mais, curieusement, Eric Heiden n'aime guère qu'on le compare à ces deux champions. « *Je ne m'imagine pas finissant ma vie en commentant des courses de patinage à la télévision ou en faisant de la publicité pour des produits que je n'aimerai pas*, dit-il. *J'ai toujours patiné parce que c'est amusant et que je pourrais gagner sans que tous mes faits et gestes soient épiés. Je ne veux pas être considéré comme une vedette du disco.* » Aussi, après les Jeux olympiques, a-t-il prévu d'abandonner la course et de reprendre sérieusement ses études. Il voudrait être chirurgien, comme son père.

LE TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL

Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de France de football qui se disputeront par matches aller et retour les 8 ou 9 mars et 15 ou 16 mars, a été effectué vendredi 15 février. Quatre rencontres opposeront des clubs de première division : Nîmes-Sochaux, Nice-Strasbourg, Paris-Saint-Germain-Lens et Lille-Nantes. Les autres matches sont les suivants :

Cannes - Besançon ; Avigon - Angoulême ; Fontainebleau-Metz ; Alès-Reims ; Montpellier-Mulhouse ; Martigues- Monaco ; Saint-Étienne-Rouen ; Quimper-Paris-Paris-football-club ; Auxerre- Calais ; Orléans-La Montagnarde ; Rennes-Le Havre ; Guingamp-Valenciennes.

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

DIMANCHE 17 FEVRIER

TF 1, de 17 h. 25 à 18 h. 30 : ski alpin, descente dames (en direct).

Antenne 2 : de 19 h. à 20 h. : Stade 2, résumé des épreuves du week-end.

LUNDI 18 FEVRIER

TF 1, de 16 h. 55 à 18 h. : ski alpin, slalom géant, première manche (en direct).

Antenne 2 : de 20 h. 35 à 21 h. 30 : patinage artistique, programme libre couple (en différé).

A 21 h. 35 : « Question de temps », sujet du débat : « Sauver les Jeux ? »

LES RÉSULTATS

SKI NORDIQUE

5 kilomètres dames. — 1. Smetanina (U.R.S.S.), 15 min. 6 sec. 92 ; 2. Riihivuori (Finl.), 15 min. 11 sec. 96 ; 3. Jerlova (Tch.), 15 min. 23 sec. 44 ; 4. Petzold (R.D.A.), 15 min. 22 sec. 62 ; 5. Baldycheva (U.R.S.S.), 15 min. 29 sec. 03 ; 6. Kulakova (U.R.S.S.), 15 min. 29 sec. 58 ; 7. Hesse (R.D.A.), 15 min. 31 sec 83 ; 8 Takalo (Finl.), 15 min. 32 sec. 12 ; 9. Rostock Marlies (R.D.A.), 15 min. 36 sec. 28 ; 10. Carlzon-Lundbac (Suède), 15 min. 43 sec. 04.

PATINAGE DE VITESSE

500 mètres (dames). — 1. Enke (R.D.A.), 41 sec. 78 ; 2. Poulos Mueller (E.-U.), 42 sec. 26 ; 3. Petruseva (U.R.S.S.), 42 sec. 42 ; 4. Jarnstrom (Suède), 42 sec. 47 ; 5. Nagaya (Jap.), 42 sec. 70 ; 6. Jacob (R.D.A.), 42 sec. 98 ; 7. Heiden (E.-U.), 43 sec. 18 ; 8. Tarasova (U.R.S.S.), 43 sec. 26 ; 9. Burka (Can.), 43 sec. 43 ; 10. Kovrova (U.R.S.S.), 43 sec. 50.

500 mètres (hommes). — 1. Heiden (E.-U.), 38 sec. 03 ; 2. Kulikov (U.R.S.S.) ; 38 sec. 37 ; 3. De Boer (P.-B.), 38 sec. 48 ; 4. Roenning (Norv.), 38 sec. 66 ; 5. Immerfall (E.-U.), 38 sec. 69 ; 6. Pedersen (Norv.), 38 sec. 83 ; 7. Medennikov (U.R.S.S.), 38 sec. 88 ; 8. Boucher (Can.), 38 sec. 90 ; 9. Jozwik (Pol.), 39 sec. 01 ; 10. Carlberg (Suède), 39 sec. 03.

PATINAGE ARTISTIQUE

Randy Gardner « craque »

Lake-Placid. — La patinoire principale du petit village olympique *était archi-comble*, vendredi soir 15 février. Après le triomphe d'Eric Heiden dans la matinée, le public se disputait les quelques huit mille cinq cents places pour applaudir le couple américain Taï Babilonia - Randy Gardner, champion du monde en 1979.

Taï a des yeux en amande et serre ses longs cheveux en chignon. Randy a la prestance d'un matador. Bref, ils sont beaux, ils symbolisent la grâce. « *Ce sont les meilleures chances de médaille d'or pour l'Amérique, dans cette spécialité, de toute l'histoire* », annonçait le magazine *Time*.

Pour elle, dix-neuf ans, et pour lui, vingt et un ans, ces Jeux olympiques devaient être le couronnement de dix ans passés ensemble à patiner pour perfectionner leur art et leur harmonie. Ils devaient être aussi l'occasion de montrer qu'ils n'avaient pas volé le titre de champion du monde à Alexandre Zaitsev et son épouse Irina Rodnina, en congé de maternité l'an passé.

Le public attendait manifestement que ses favoris fassent mordre la glace aux deux Soviétiques dans le programme court, c'est-à-dire une série de figures imposées exécutées sur un fond musical, dans l'ordre choisi par les concurrents.

Lorsque les douze couples en compétition sont montés sur la glace, on n'avait d'yeux que pour eux. Mais ne voilà-t-il pas que, en tentant une simple pirouette, Randy se retrouve les fesses sur la glace. Un frisson dans la foule. Non, ce ne pouvait pas être grave ! D'ailleurs, le voilà qui repart et... qui *tombe à nouveau. Le murmure* se double d'inquiétude.

Les trois premiers couples exécutent leur programme. La glace est repolie. Taï et Randy rentrent sur la patinoire pour s'échauffer. Dans quelques minutes, ce sera à eux. Dans quelques secondes. Mais Randy tombe à nouveau. Le matador, capable de soulever les cent treize livres de Taï comme un fétu de paille, paraissait avoir les jambes en coton, ce soir.

Leur entraîneur, John Nicks, les rappelle. Fait rarissime dans une compétition de patinage artistique, ils vont abandonner. « *Randy est blessé à l'aine* », annonce un commentateur. Depuis une semaine, précise un médecin de l'équipe américaine. Depuis cet après-midi, affirme un second.

John Nicks ne sait plus que dire. Taï Babilonia pleure. Trop impressionné par l'enjeu, Randy a-t-il craqué nerveusement ? C'était, vendredi soir, l'avis de certains juges. Tant pis pour John Nicks, qui avait accusé Irina et Alexandre d'avoir triché lors des derniers championnats d'Europe de Göteborg. Il va devoir maintenant assister à une deuxième victoire olympique du couple entraîné par Mme Tarasova. Car, délivrés de la concurrence du couple américain, ils ont, en 1 minute et 54 secondes, fait « brûler la glace » vendredi soir. Les neuf juges leur ont attribué deux fois 5,9 (1) pour la technique et cinq fois 5,9 pour la présentation. Quasiment la perfection.

(1) Le maximum est six.

BASKET-BALL. — *En match avancé du championnat de France, Villeurbanne s'est imposé à Berk, 86 à 69, le 15 février.*

FOOTBALL. — *Pour le compte de la vingt-cinquième journée du championnat de France, Nice et Lille ont fait match nul (0 à 0), le 15 février.*

RÉGIONS

DANS LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

LES NOUVEAUX PRÉSIDENTS

	CONSEIL REGIONAL	COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL
ALSACE	Marcel RUDLOFF (U.D.F.)	Ernest HEIL
AQUITAINE	André LABARRÈRE * (P.S.)	Jacques CASTAING
AUVERGNE	Maurice POURCHON (P.S.)	Michel DEBATISSE *
BOURGOGNE	Pierre JOXE * (P.S.)	Charles DELATTE *
BRETAGNE	*Raymond MARCELLIN * (U.D.F.)*	*René de FOUCAUD*
CENTRE	Jean DELANEAU * (U.D.F.)	Pierre TROUSSET
CHAMPAGNE - ARDENNE	Jacques SOURDILLE * (R.P.R.)	Jacques RICHARD
CORSE	J.-Paul de ROCCA-SERRA (R.P.R.)	Emile ARRIGHI DE CASANOVA *
FRANCHE-COMTE	*Edgar FAURE * (non-inscrit)*	*Timothée FRANCK*
ILE-DE-FRANCE	Michel GIRAUD * (R.P.R.)	Jean-Maurice ESNAULT *
LANGUEDOC - ROUSSILLON	Edgar TAILHADES * (P.S.)	Philippe LAMOUR *
LIMOUSIN	André CHANDERNAGOR * (P.S.)	Guy CAMBON
LORRAINE	André MADOUX (U.D.F.)	François GUILLAUME
MIDI - PYRENEES	Alain SAVARY * (P.S.)	Pierre MADAULE *
NORD - PAS-DE-CALAIS	Pierre MAUROY * (P.S.)	Pierre DELMON *
BASSE-NORMANDIE	Paul GERMAN * (Mouvem. normand)	Paul SPRIET
HAUTE-NORMANDIE	André BETTENCOURT * (U.D.F.-P.R.)	Jean-François HERVIEU
PAYS DE LA LOIRE	Olivier GUICHARD * (R.P.R.)	Joseph ARIAUX
PICARDIE	Raymond MAILLET (P.C.)	Claude FERTÉ *
POITOU - CHARENTES	Fernand CHAUSSEBOURG (U.D.F.)	Michel MAURY-LARIBIÈRE
PROVENCE - ALPES - COTE-D'AZUR	Gaston DEFFERRE * (P.S.)	Paul AUGIER *
RHONE - ALPES	Paul RIBEYRE * (C.N.I.P.)	Charles MONTREUIL *

(*) Présidents réélus.

Les vingt-deux conseils régionaux et les vingt-deux comités économiques et sociaux viennent d'élire leurs nouveaux présidents et leurs nouveaux bureaux. Dans la majorité des cas, ils ont renouvelé le mandat des hommes *déjà* en place.

Les deux faits remarquables sont l'élection d'un président de région communiste en Picardie (M. Raymond Maillet succède à M. Jacques Mossion (U.D.F.-C.D.S.) et la perte en Corse par les radicaux de gauche de la seule présidence de région qu'ils détenaient (M. de Rocca-Serra, R.P.R., succède à M. Jean Filippi (Gauche démocratique).

Au total, c'est le parti socialiste qui emporte le plus grand nombre de présidences de conseil régional (huit), suivi par l'U.D.F. (six).

● HAUTE-NORMANDIE : la réunification, pomme de discorde.

(De notre correspondant.)

Rouen. — Sur le budget de 126,5 millions de francs que vient de voter le conseil régional de Haute-Normandie, 9,7 millions de francs seront consacrés à « l'action pour l'emploi et au soutien de l'activité des entreprises ».

A la fin des débats, le conseil régional a entendu un rapport de M. Bettencourt, président, sur la conférence interrégionale Haute et Basse-Normandie, réunie à Caen le 31 janvier dernier (*le Monde* du 13 février). Les élus communistes, dont aucun représentant n'a participé à la conférence, ont réaffirmé leur attachement à la réunification de la Normandie. M. Roland Leroy, député (P.C.) de Seine-Maritime, a demandé, en vain, que le conseil régional soit convoqué rapidement pour qu'il prenne une décision définitive à ce sujet.

Cette éventuelle réunification divise les élus socialistes de l'Eure, favorables, et de Seine-Maritime, hostiles. Pour M. Marc Massion, conseiller régional, et premier secrétaire de la fédération du parti socialiste de Seine-Maritime, son hostilité « *tient à la nature de région croupion telle qu'elle est conçue actuellement* ».

● LANGUEDOC-ROUSSILLON : faut-il exploiter les mines des Cévennes ?

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Le budget que vient de voter le conseil régional du Languedoc-Roussillon frôle la *limite supérieure autorisée par la* loi. La pression fiscale ne peut dépasser 60 francs par habitant. Elle atteindra 57 francs (dont 15 francs de fiscalité directe) avec un total de recettes et dépenses de 158 millions de francs. Le budget de 1979 s'élevait à 106 millions.

A ces 158 millions, il faut ajouter une somme de 10 millions de francs destinée à inciter l'Etat à accepter et à cofinancer l'ouverture du gisement de Ladrecht dans le bassin minier des Cévennes. Ce filon d'anthracite est-il rentable ? Oui, répondent les syndicats, la plupart des élus et de nombreux professionnels. Non, répondent les Charbonnages de France, l'administration et le ministère de l'industrie. Le conseil régional comme le comité économique et social du Languedoc-Roussillon pensent que cette mine est exploitable. Pour en avoir le cœur net, les conseillers unanimes ont demandé qu'une session spéciale soit consacrée aux questions énergétiques et notamment à l'avenir du charbon.

R. B.

Faits et projets

Environnement

● *La Hague : une commission d'enquête ?* — Le collectif rassemblant les vingt-deux organisations signataires de la pétition « Pour une autre politique de l'énergie » proteste, dans un communiqué diffusé vendredi *15 février*, contre l'arrestation à Cherbourg du capitaine du bateau de l'organisation Greenpeace. « *Nous refusons l'emploi de méthodes répressives pour régler un problème comme celui du retraitement des combustibles irradiés* », dit le communiqué.

Tourisme

● *Gault et Millau à la « une » de* Time. — Henri Gault et Christian Millau ont, cette semaine, les honneurs de la couverture de *Time Magazine*, l'hebdomadaire américain, qui analyse dans un long article la vogue de la gastronomie en France et dans le monde.

Transports

● *Mont Blanc : quatorze millions de véhicules.* — Près de quatorze millions de véhicules ont emprunté le tunnel du Mont-Blanc depuis sa création, en 1965, indique la direction de la société d'exploitation.

Le Monde

économie

SOCIAL

La situation des Français travaillant à l'étranger

Un rapport remis à M. Matteoli souligne la nécessité d'une politique plus volontariste

M. Jean-Emile Vié, conseiller, maître à la Cour des comptes, vient de remettre à M. Matteoli, ministre du travail et de la participation, le rapport du groupe de travail qu'il présidait et qui traite des problèmes posés par le travail des Français à l'étranger.

Ils sont environ un million trois cent mille à vivre et à travailler hors de l'Hexagone sans que leur statut soit toujours clairement défini. Si des efforts ont été accomplis pour soutenir la présence française à l'étranger, « *il n'en faut pas moins relever*, note le rapport, *des insuffisances dans les dispositifs d'aide, et surtout l'absence de principes d'action clairement définis et de coordination des moyens mis en œuvre* ».

Le groupe de travail a estimé qu'il convenait d'aller au-delà du renforcement de ces moyens, et de « *mener une politique plus volontariste pour rendre le cadre général plus incitatif, intégrer le travail à l'étranger dans les politiques d'emploi et coordonner l'action* ». Autrement dit, non seulement soutenir, mais encourager l'émigration. Pour cela, il faut améliorer l'accueil et la sécurité sur place, mieux intégrer la *cellule familiale*, mettre en relief les particularité du travail à l'étranger sur le marché de l'emploi, améliorer le régime des agents du secteur public travaillant à l'étranger, etc.

Un exemple parmi d'autres : « *Le salarié envoyé à l'étranger par une entreprise doit être assuré d'une protection minimale. Le groupe propose de déposer un projet de loi qui fait obligation, à l'entreprise qui détache un salarié, de conclure un avenant au contrat de travail initial, prévoyant sa suspension pour la durée du séjour à l'étranger et les obligations de l'entreprise en cas de rupture du contrat, en particulier une clause de rapatriement. Dans le même esprit, le contrat d'un travailleur intérimaire, envoyé à l'étranger devrait être transformé en contrat à durée déterminée. De plus, il serait nécessaire d'inciter les partenaires sociaux à insérer dans les conventions collectives des clauses concernant les salariés à l'étranger.* »

Analysant les situations par secteurs (public ou privé), le rapport propose donc d'améliorer les systèmes de couverture des différents risques, au sens large du terme.

SELON UN SONDAGE DE LA SOFRES

Les Français accepteraient une diminution des prestations pour résorber le déficit de la Sécurité sociale

Un sondage de la SOFRES réalisé du 5 au 10 décembre pour le compte de la Caisse d'assurance-maladie sur un échantillon national de mille personnes montre qu'en grande quantité les interviewés rejettent la solution d'une augmentation des cotisations comme moyen de résorber le déficit de la Sécurité sociale.

En effet, 58 % des personnes interrogées pensent que pour ralentir les dépenses « *il faut chercher à faire des économies* » et, « *s'il le faut, diminuer les prestations* » ; 16 % seulement estiment que l'on peut continuer à augmenter les cotisations.

Pour 49 % des personnes interrogées, c'est le fonctionnement des hôpitaux qui grève le plus lourdement le budget de la Sécurité sociale. Certains résultats semblent toutefois contradictoires : si 52 % des interviewés considèrent qu'il est possible de diminuer les dépenses de fonctionnement des hôpitaux, 60 % déclarent qu'il n'y a pas assez de personnel à l'intérieur des établissements. En outre, 51 % des personnes interrogées pensent que l'État est en partie responsable du déficit dans la mesure où il ne prend pas à sa charge certaines dépenses qui lui incombent. Bien que cette situation leur apparaisse anormale, 47 % ne souhaitent pas cependant qu'elle soit modifiée si cela devait se traduire par une augmentation des impôts. D'autre part, 55 % des personnes interrogées déclarent qu'elles ne sont pas prêtes à accroître la part de leur budget consacrée aux dépenses de santé, 38 % étant, au contraire, prêtes à une telle augmentation.

● *Le trafic était pratiquement normal, samedi 16 février, sur le réseau de la banlieue nord de Paris*, où trois trains seulement n'ont pas circulé. Bien que le préavis de grève déposé par la C.G.T. et par la C.F.D.T. n'expire que le lundi 18 février, on ne s'attendait pas, à la direction de la S.N.C.F., à des perturbations durant le week-end. Les deux fédérations syndicales ont cependant déposé un autre préavis valable jusqu'au 25 février, ce qui ouvre la porte à des actions sporadiques destinées à préparer la rencontre entre la direction et les syndicats, le 27 février.

● *Le conflit à Thomson-C.S.F.* — M. Defferre, au nom du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, vient d'adresser à M. Matteoli, ministre du travail et de la *participation*, une lettre dans laquelle il lui demande d'intervenir auprès de la direction générale de la Thomson-C.S.F., afin qu'elle accepte d'entamer des négociations en vue de trouver une solution à la grève qui dure depuis le 26 setptenmbre. Ce mouvement est suivi, indique-t-on de source socialiste, par près de huit mille personnes, réparties dans vingt-cinq centres de province et de la région parisienne.

● *La C.G.T. annonce de nouvelles actions à la SNIAS.* — Le « cartel » C.G.T., qui regroupe les délégués C.G.T. de tous les établissements de la société aérospatiale, s'est réuni vendredi 15 février à Saint-Nazaire. Il a décidé de lancer des actions, pour l'ensemble de la SNIAS, dès la semaine prochaine.

● *Les enseignants de Language Power*, la deuxième école privée de langue après Berlitz, ont décidé de reprendre le travail, lundi 18 février, après quatre semaines de grève. Le mouvement a touché les cinq centres de l'école à Paris où sont employés plus de cent professeurs, la plupart étrangers. Les grévistes ont obtenu la garantie d'un salaire minimal de 2 380 francs, ainsi que la réintégration d'une déléguée du personnel qui vait été mise à pied.

ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE : les prix ont augmenté de 2,5 % en janvier et le déficit des paiements courants s'est aggravé

De notre correspondant

Londres. — La Bourse et le marché des changes ont réagi négativement vendredi 15 février après la publication des statistiques officielles concernant l'évolution des prix et de la balance des paiements britanniques en janvier. Il est vrai que les résultats obtenus sont peu encourageants.

Les prix de détail ont augmenté de 2,5 %, ce qui porte le taux annuel d'inflation à 18,4 % (contre 9,3 % l'an dernier), le niveau le plus élevé enregistré depuis avril 1976. Cette hausse, attribuée pour un tiers à celle des taux hypothécaires, pourrait de surcroît s'accélérer au cours des prochains mois, compte tenu des augmentations des prix du pétrole, des tarifs postaux et du téléphone, de l'alcool, de la bière, etc.

On estime généralement que l'inflation devrait atteindre le taux annuel de 20 % au début de l'été, avant de fléchir nettement lorsque ne sera plus pris en compte dans l'indice l'effet de l'augmentation des impôts indirects décidée en mars 1979.

Malgré la hausse constatée en janvier, les milieux officiels estiment que le contrôle de la masse monétaire, la hausse du sterling et la récession permettront de maîtriser l'inflation, essentiellement due, selon eux, à l'augmentation du prix du pétrole et surtout au niveau élevé des augmentations de salaires.

Cependant, la balance des paiements courants a accusé en janvier un déficit de 296 millions de livres (202 millions en décembre), supérieur aux prévisions et d'autant plus préoccupant que les statistiques ne tiennent pas encore compte des effets négatifs de la grève de l'acier sur les exportations. Pour l'ensemble de l'année 1979, le déficit des paiements est évalué à 2 500 millions de livres, alors que les experts du ministère des finances estimaient que ce déficit ne dépasserait pas 2 milliards

Le résultat de janvier est dû essentiellement à une hausse massive des importations de lingots d'argent, qui représentaient environ la moitié du montant de l'accroissement total (200 millions de livres) des importations. Il n'est pas clairement établi si cet argent importé sera utilisé dans le pays ou bien réexporté au cours des prochains mois, ce qui aurait pour effet d'augmenter alors les exportations.

Par rapport à décembre 1979, les ventes à l'étranger ont augmenté de 2,8 % pour atteindre 3879 millions de livres et les achats de 5 % pour se situer à 4 225 millions de livres, soit un déficit du commerce « visible » de 346 millions de livres, compensé par un excédent de 50 millions de livres des « invisibles » (banques, assurances, frets, etc.).

La balance « pétrolière » a enregistré, quant à elle, un déficit de 70 millions de livres, légèrement inférieur à celui de décembre (90 millions). Un des rares points positifs a été la baisse, en janvier, des importations de produits manufacturés par rapport au dernier trimestre de 1979, mais elle est liée au ralentissement général de la demande en Grande-Bretagne. En outre, on peut craindre une diminution sensible des exportations, en raison de la hausse de la livre et de la récession mondiale.

Dans son éditorial, le *Times* estime qu'il faut s'attendre à une faible amélioration au cours des douze prochains mois, « plus lente que le gouvernement ne l'avait espéré ». Cette situation est due, selon le quotidien, à la force des tendances inflationnistes dans le monde, essentiellement de la hausse du prix du pétrole, mais aussi à l'augmentation trop rapide des salaires en Grande-Bretagne. « *Si nous voulons réduire l'inflation, le rythme d'augmentation des salaires devra être réduit brutalement* », écrit le *Times*, qui invite le gouvernement à persévérer dans sa politique, le déficit des paiements étant « *le symptôme d'une demande encouragée pendant trop d'années sans une augmentation correspondante de l'offre* ».

H. P.

L'inflation contraint les États-Unis à prendre de nouvelles mesures

(Suite de la première page.)

Il faut se rappeler que, le 6 octobre 1979, M. Volcker avait frappé un grand coup pour mettre fin à un mouvement de fuite devant la monnaie qui menaçait de tourner à la panique.

Une des mesures prises par M. Volcker avait été de porter le taux d'escompte à 12 %, ce qui, dans les semaines suivantes, avait conduit les banques commerciales américaines à porter leur taux de base (le coût du crédit à trois mois qu'elles consentent à leurs meilleurs clients) — *prime rate* — au niveau encore jamais atteint de 15,5 %. Ce taux est toujours à 15 %, ce qui, il y a encore moins de dix ans, aurait été considéré comme un taux plus proche de ceux en vigueur dans les pays sud-américains que de ceux traditionnellement appliqués dans un grand pays doté d'un vaste et complexe marché des capitaux comme le marché américain.

Vers le milieu de novembre, le Système de réserve fédéral (FED) amorça, sans crier gare, un mouvement de retraite, qui se traduisit immédiatement par une certaine détente, encore légère il est vrai, sur les taux d'intérêt. Mais, avec deux ou trois semaines de recul, il devint évident que la politique suivie par M. Volcker, malgré le niveau élevé du coût du crédit, était plus restrictive en paroles que dans les faits.

Le FED continuait à pourvoir les banques en ressources, leur permettant de continuer à leur tour de satisfaire une demande toujours considérable de crédits... Aucun signe de ralentissement ne se manifestait du côté de l'indice des prix, tant de gros que de détail. Les Etats-Unis terminaient l'année 1979 avec une hausse des prix supérieure à 13 % et en janvier les prix de gros ont augmenté de 1,6 %.

Pour fournir en nouvelles réserves les banques commerciales, le procédé de loin le plus utilisé par le FED est l'achat de titres sur le marché monétaire de New-York (les banques, en cédant une partie de leur portefeuille à l'institut d'émission, acquièrent en contrepartie des dollars). Ce n'est que pour des quantités relativement peu importantes que les banques ont recours à l'escompte, *qui est* en fait limité quantitativement. Dans les semaines qui suivirent le 6 octobre, les responsables du FED expliquèrent que leur politique consisterait à réduire l'écart existant entre le taux de l'escompte et celui du marché monétaire. Ils précisèrent même que la différence entre les deux taux ne devrait pas excéder 0,5 %. Elle a été depuis lors largement supérieure, puisque le taux de l'argent au jour le jour (le taux des « fonds fédéraux » que les banques se prêtent pour de courtes périodes) atteignait encore, jeudi 14 février, 14,25 %, ce qui rendait fortement attrayant le recours à l'escompte à 12 %.

Dans un premier temps, les opérateurs se sont demandé si la décision annoncée le 15 février par M. Volcker n'était pas un ajustement technique visant à réduire d'un peu moins de la moitié l'écart entre les taux. Cependant, les conditions générales du marché inclinent plutôt à penser que la hausse du taux de l'escompte devrait être rapidement suivie par une hausse générale des taux d'intérêt que la récente baisse des obligations a anticipée.

Simultanément, une controverse s'est développée de l'autre côté de l'Atlantique pour savoir si la reprise des cours des actions est un phénomène durable, les investisseurs assimilant l'acquisition de titres à revenu variable à un achat de biens réels offrant une garantie contre l'inflation. Selon une autre interprétation, une hausse des actions, survenant à *un moment où les taux d'intérêt* montent tout à fait anormalement, indique en général l'approche d'un point culminant à partir duquel la fièvre diminue sur les marchés financiers et l'économie bascule du côté de la récession.

On a, depuis plusieurs années, constamment sous-estimé la vigueur de la machine inflationniste. Il est probable, dans les circonstances actuelles, qu'une *hausse d'un point* des *taux* d'intérêt ne sera pas encore suffisante pour en venir à bout. Elle constitue cependant une étape importante, qui pourrait s'accompagner d'une baisse sur d'autres marchés, comme ceux des métaux précieux. Mais le renchérissement du crédit qui s'annonce sera-t-il suffisant pour briser les reins à la spéculation qui se porte depuis quelques jours sur les métaux industriels (le cuivre notamment), et d'autres *matières premières* ?

PAUL FABRA.

Le Danemark relève le taux de l'escompte de 11 % à 13 %

De notre correspondante

Copenhague. — La Banque nationale du Danemark a annoncé, le 15 février, juste après la fermeture hebdomadaire des banques, qu'elle avait décidé de porter, à partir du 18 février, son taux d'escompte de 11 % à 13 %, niveau encore jamais atteint. Cette décision était attendue depuis la fin janvier, alors que la couronne accusait de nouveaux *fléchissements* au sein du SME, ce qui obligeait l'Institut d'émission à intervenir régulièrement pour la soutenir et donc à puiser dans ses réserves de devises.

La nouvelle a, néanmoins, été fort mal accueillie par les partis de l'opposition, et par les porte-parole de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et les syndicats. Les uns et les autres estiment qu'une telle mesure n'aidera pas à la reprise des affaires et à la réduction du chômage.

Commentant ces réactions, le premier ministre, M. Joergensen, a affirmé que les rumeurs qui circulaient au sujet d'une prochaine dévaluation de la couronne n'étaient pas fondées. Le gouvernement minoritaire social-démocrate a commencé vendredi à étudier les moyens d'économiser quelque 15 milliards de couronnes (11 milliards de francs environ), ces économies sont d'autant plus *indispensables* que la *dette* extérieure s'est gonflée depuis le début de l'année davantage que ne l'avaient prévu les experts. Elle dépasse 80 milliards de couronnes (60 milliards de francs).

Le taux de l'escompte avait été relevé à deux reprises en 1979 : 9 % à la mi-juin et 11 % à la mi-septembre. La couronne a subi, depuis l'été dernier, deux réajustements en baisse par rapport aux *monnaies* du F.M.E. : 3 % le 23 septembre et 5 % le 30 novembre.

CAMILLE OLSEN.

BILLET

La « trattoria » en révolte

De notre correspondant

Rome. — *C'est la révolte dans les restaurants italiens.* « Pensez donc : à partir du 1er mars, il faudra établir une facture détaillée pour chaque repas servi. Autant acheter tout de suite un ordinateur », *gémit le patron d'une* trattoria *romaine en tordant sa serviette autour du bras. Comme ses collègues, il vient d'observer une grève de protestation de vingt-quatre heures.*

Le ministre des finances, M. Reviglio, s'est juré de récupérer cinq milliards de francs aux fraudeurs du fisc en 1980. Les statistiques montrent que les restaurateurs et hôteliers détiennent la palme de l'évasion. La plupart d'entre eux déclarent un chiffre d'affaires dérisoire qui arracherait des larmes au plus méchant des percepteurs. Si la fraude sur la T.V.A. est estimée à plus de 30 % dans l'industrie, elle dépasse 68 % dans ce secteur.

Sur proposition du ministre, le gouvernement a donc décidé de frapper un grand coup. Chaque patron devra remettre une facture au client et en conserver le double. Trois cent mille contrôles sont prévus en 1980. Malheur à qui aura oublié ce petit exercice : les sanctions pourront aller jusqu'à la fermeture de l'établissement.

Branle-bas de combat derrière les fourneaux : « C'est une conjuration contre le tourisme », *a déclaré le président d'une association de restaurateurs. N'y a-t-il pas déjà une crise aiguë : trop d'établissements (3 700 à Rome) et trop peu de clients à cause de la télévision et du climat d'insécurité ?*

Les restaurateurs réclament trois choses au moins pour atténuer l' « odieux décret » *: des sanctions plus raisonnables, une période de rodage assez longue et des factures moins détaillées qui ne comprendraient que la somme totale et le nombre de couverts. Ils laissent entendre que les nouvelles mesures vont entraîner une hausse du prix des menus. C'est reconnaître que la fraude existe et atteint des proportions importantes.*

A défaut de convaincre le ministre, des aubergistes napolitains ont décidé de faire réfléchir les clients : ils menacent de n'accompagner les spaghettis que de sauce tomate et de servir les pizza sans fromage. La diète, en somme, pour répondre aux affameurs. — R.S.

PAYS-BAS : le principal syndicat accuse le gouvernement d'influencer les travaux de l'O.C.D.E.

De notre correspondant

La Haye. — Le grand syndicat néerlandais F.N.V. accuse le gouvernement d'essayer de fausser le travail de l'O.C.D.E. sur l'état de l'économie des Pays-Bas, afin de justifier sa politique d'austérité.

Selon le F.N.V., le gouvernement (composé de chrétiens démocrates et de libéraux) fait tout ce qui est en son pouvoir pour enterrer les analyses de l'organisation du château de la Muette, selon lesquelles le gouvernement a tort de mener cette politique d'austérité. Déjà, dans un document préliminaire, l'O.C.D.E. déconseillait aux autorités de La Haye d'avoir recours à d'importantes diminutions des dépenses de l'Etat. Ce point de vue est partagé par le F.N.V., qui a mobilisé ses membres contre l'action du ministre des finances, M. Andriessen.

Le syndicat, qui compte un million d'adhérents, accuse maintenant le gouvernement d'avoir envoyé des délégués à Paris, « *afin de manipuler le rapport scientifique de l'O.C.D.E. qui devrait être publié prochainement* », comme l'écrivait le bulletin hebdomadaire du syndicat.

Le ministère des finances a réagi en déclarant qu'il est impossible pour quelque gouvernement que ce soit de fausser un rapport de l'O.C.D.E. Selon un porte-parole officiel, la délégation néerlandaise auprès de l'O.C.D.E. a simplement pris contact avec un groupe d'experts de l'organisation « *quand il est apparu que les conclusions du rapport préliminaire étaient basées sur des chiffres périmés* ». Ainsi, « *on n'avait pas pris en considération*, a-t-il précisé, *les revenus décevants de l'Etat et le bilan des paiements, encore plus défavorable* ».

Le gouvernement est confiant que, dans le rapport définitif, ses recommandations « *seront prises en considération* ».

RENÉ TER STEEGE.

GRECE

● *La grève des banques.* Après l'échec des négociations menées sous l'égide du ministre du travail, M. Laskaris, le gouvernement grec a saisi les tribunaux d'une *demande d'arbitrage*, ce qui suspend, selon la loi, toute grève pour une période de quarante-cinq jours.

CORRESPONDANCE

Les intérêts français au Sénégal

Après la série consacrée par *le Monde* à « La coopération en question » (*le Monde* des 18, 19 et 20 décembre 1979), nous avons reçu de M. Ousmane Seck, ministre de l'économie et des finances du Sénégal, les précisions suivantes :

« *Pour apprécier l'effort de diversification et de* « *sénégalisation* » *de notre économie, il serait juste de prendre en compte l'ensemble du capital productif de notre pays et d'étudier son évolution depuis notre indépendance. Ainsi, la part des Français dans les investissements globaux du Sénégal était de 85 % en 1960. Elle n'était plus en 1978 que de 50 à 55 %, tandis que celle des Sénégalais était montée de 10 à 30 %.*

» *L'analyse détaillée des comptabilités d'entreprises vient de nous révéler que la part des intérêts français dans l'économie est passée de 80 % en 1962 à 40 % actuellement. Cette baisse a profité à l'Etat et aux nationaux sénégalais, dont la part du capital intérieur est passée d'un niveau dérisoire au début de l'indépendance (5 % seulement) à 40 % de nos jours.* »

JEUX OLYMPIQUES

Lord Killanin rappelle à l'or

.J.S.

Lake-Placid. — Le président du Comité ir
pique (C.I.O.) a la réputation d'être un hor tonnes de moins
C'est dire que le vieux lord irlandais se ectifs du plan ; pour
son calme et de son inaltérable souri production devrait être
15 février, il s'est fâché. Il avait accept re à ces objectifs de 15 à
sion de la cérémonie d'inauguration millions de tonnes.
avec la flamme olympique, mais
protocolaire de remise des médai De cette incapacité à réaliser
En effet, il est apparu finalem les objectifs du plan, et de la
présidé par le révérend Berna
de prévenir les chefs des d
du lieu et de l'heure de
Autrichiens Leonhard le
ment premier et secon
retrouvés au village
Bref, trop c'ét
a demandé au
soient prises
rement resp

décroissance prochaine de la production des champs de Samotlor (Sibérie occidentale), qui fournissent près de la moitié du pétrole soviétique, la C.I.A. avait conclu, en juillet 1979, que l'U.R.S.S. deviendrait rapidement importatrice de brut. L'Union soviétique avait alors démenti ces affirmations qui avaient été contredites par un rapport de l'organisme indépendant suédois Petrostudies, spécialisé dans l'analyse du marché du pétrole et du gaz naturel en U.R.S.S. Celui-ci précisait que les réserves pétrolières soviétiques étaient deux fois plus importantes que prévu.

Les déclarations de M. Krylov semblent au moins confirmer les difficultés de l'industrie pétrolière soviétique à un moment où la tension Est-Ouest risque de rendre aléatoire l'apport — nécessaire — de technologies occidentales pour développer de nouveaux champs.

...ce notamment
...qui a consisté à
...puits sur un même
et à injecter de l'eau
...allier le tarissement de
...nes nappes pétrolières. Il
...e de « risque d'erreurs
sérieuses qui demanderont pour être corrigées beaucoup de temps, de dépense et de travail », et qui pourraient conduire à « une baisse injustifiée et prématurée de la production ».

Les niveaux futurs de la production soviétique sont l'un des sujets les plus controversés parmi les experts occidentaux (le Monde du 30 juin 1979). En 1979, l'U.R.S.S. a exporté 155 millions de tonnes de pétrole et produit 586 millions de tonnes, soit

FORTE BAISSE DES LIVRAISONS DE FUEL DOMESTIQUE EN JANVIER

Les conditions atmosphériques favorables de janvier, la hausse importante des prix et le contingentement du fuel domestique ont entraîné une baisse de 13,5 % des livraisons de ce produit par rapport à janvier 1979.

D'autre part, les achats de fuel lourd par Electricité de France ont diminué de 31,5 %, confirmant notamment la politique de diversification de ses approvisionnements vers le charbon.

En revanche, les livraisons pour janvier de carburants et de gazole sont en forte augmentation (+ 9 % pour l'essence et le super et + 17,8 % pour le gazole) par rapport à janvier 1979. Mais ce mouvement n'est pas significatif car les conditions climatiques difficiles (neige et verglas) avaient empêché l'an passé le déplacement de nombreux camions citernes et ralenti la circulation. Par rapport à décembre 1979 les livraisons de janvier sont en légère baisse (— 4,6 % sur les carburants et — 4,1 % pour le gazole).

LES SYNDICATS DE MINEURS SOUHAITENT UN INVENTAIRE PRÉCIS DES RÉSERVES CHARBONNIÈRES

Les syndicats de mineurs (C.G.T., C.F.T.C., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.) ont plaidé en faveur d'une relance de la politique charbonnière française, au cours des entretiens qu'ils viennent d'avoir, à tour de rôle, avec le ministre de l'industrie.

La C.G.T. — l'organisation la plus représentative — a réclamé « *un inventaire loyal et vrai, bassin par bassin, des ressources charbonnières valablement exploitables en France, au cours de réunions tripartites entre les syndicats, la direction des Charbonnages et le gouvernement* ».

A ce propos, M. Achille Blondeau, secrétaire général des mineurs C.G.T., a estimé que les réserves de charbon français étaient d'au moins 4,4 milliards de tonnes et que « *nombreux sont les jeunes prêts à s'embaucher dans les mines si une relance de l'exploitation charbonnière était décidée* ».

La C.F.T.C. a demandé la construction de nouvelles centrales thermiques au charbon, et la C.F.D.T. a souhaité voir la production atteindre 30 millions de tonnes (contre une vingtaine aujourd'hui) dans les prochaines années. Quant à F.O., elle a proposé « *une campagne par sondage pour répertorier de façon précise les gisements charbonniers français* ». La C.G.C., enfin, reçue dans l'après-midi du 15 février, a repris cette idée et s'est inquiétée de l'implantation de nouvelles activités industrielles dans les régions où les gisements sont en voie d'épuisement.

● *M. Doumeng a l'intention de demander une autorisation d'importation de produits pétroliers.* — Le P.D.G. de la société Interagra, spécialisée dans le commerce avec les pays de l'Est, a déclaré au quotidien *la Cote Desfossés* son intention de demander une autorisation spéciale d'importation (A3) et sa décision de renforcer la Compagnie européenne des pétroles (C.E.P.) du groupe Interagra en la transformant en société anonyme.

AFFAIRES

FILIALE DE LA RÉGIE RENAULT

Europcar va reprendre les activités de location de voitures du groupe britannique Godfrey Davis

La compagnie Europcar, filiale à 100 % de la Régie Renault et numéro un français de la location de voitures sans chauffeur, a engagé *des pourparlers avec son concurrent* britannique Godfrey Davis en vue de lui racheter toutes ses activités dans le louage automobile. Les deux parties pensent arriver à un accord définitif d'ici une quinzaine de jours, mais se refusent, avant sa conclusion, à fournir le moindre renseignement sur les modalités de l'opération, la plus importante jamais réalisée dans l'industrie de la location de véhicules sans chauffeur.

Cette opération peut, à première vue, paraître assez surprenante puisque Godfrey Davis s'apprête à annoncer pour l'exercice s'achevant le 31 mars prochain des résultats records. *Elle s'explique cependant* dans la mesure où la firme britannique, contrairement à Europcar, n'a jamais vraiment réussi à s'implanter à l'étranger, sauf aux Pays-Bas et en Espagne, et encore bien timidement. Or, l'un des axes de développement essentiel des firmes spécialisées dans la location de véhicules est précisément d'étendre leurs activités hors des frontières. N'étant pas de son côté parvenu à renforcer son réseau au Royaume-Uni, Europcar recherchait les moyens d'y parvenir.

*Godfrey Davis pour autant ne dis*paraîtra pas. La firme anglaise, en effet, n'exerce pas seulement son activité dans le louage automobile. Elle est concessionnaire Ford et possède aussi une division loisir et de très nombreuses propriétés dont elle tire d'énormes revenus (plus de la moitié de son chiffre d'affaires).

Pour 1979, son chiffre d'affaires devrait atteindre 114 millions de livres (plus de 1 milliard de francs) dont 23 millions (220 millions de francs) dans la location de voitures. Son parc se compose de six mille à *huit mille automobiles réparties dans* cent quatre-vingts stations.

Europcar a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 334 millions de francs (+ 26 %) toutes filiales réunies, dont 154 millions en France. La société est présente dans presque tous les pays européens, au Moyen-Orient et en Afrique. Elle est représentée sur le continent nord-américain par le groupe national Car Rental. — A. D.

MASSEY-FERGUSON VA FERMER DEUX USINES EN GRANDE-BRETAGNE

Le groupe canadien Massey-Ferguson, numéro un mondial du machinisme agricole, vient de faire connaître sa décision de fermer deux de ses usines britanniques. La fermeture de ces deux unités de production, située à Kilmarnock (Ecosse) et à Knowsley (près de Liverpool), entraînera la suppression de deux mille emplois et s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des activités européennes du groupe, réorganisation qui touche également sa *filiale française* (*le Monde* du 15 février 1980).

La direction de Massey-Ferguson France, dans un communiqué, a fait connaître le détail des suppressions d'emploi qu'entraînera la mise en œuvre de son plan de redressement. Cinq établissements seront touchés : Marquette-lès-Lille (442 emplois supprimés), Beauvais (219), Le Plessis-Robinson (70), Athis-Mons (59) et Sarcelles (17). Le centre de trafic de Saint-Just (27 personnes) sera fermé.

Le transfert de certaines activités de Plessis-Robinson vers d'autres unités du groupe entraînerait cependant la création de 100 postes à Beauvais, de 83 à Marquette. Le comité central d'entreprise se réunira de nouveau le 19 février.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Bonne tenue du dollar — Tassement de l'or

Calme pendant les quatre premières séances de la semaine, les marchés des changes se sont animés vendredi. Le DOLLAR, jusqu'alors hésitant, a monté après l'annonce du relèvement de 12 à 13 % du taux de l'escompte de la Réserve fédérale ; à l'inverse, la LIVRE STERLING a baissé le même jour lorsque fut connue la forte augmentation du déficit de la balance commerciale britannique en janvier. Sur le marché de l'or, des ventes bénéficiaires ont, en fin de semaine, effacé, et au-delà, le mouvement de hausse amorcé lundi.

Plus qu'un retour à la confiance dans les monnaies, et plus particulièrement dans le DOLLAR, le calme qui règne depuis plusieurs *semaines traduit en fait l'hésitation* des opérateurs. Il est vrai que les informations économiques en provenance des Etats-Unis *sont parfois contradictoires.* Récession ou pas ? Chacun s'interroge, et le moins que l'on puisse dire est que les experts ne sont *pas d'accord. En décidant* de porter le taux de l'escompte de 12 à 13 %, la Réserve fédérale a apporté un élément de réponse : la *lutte contre l'inflation* reste la priorité des autorités qui semblent ainsi accepter le risque d'une récession qu'elles espèrent aussi modérée que possible. Cette hausse du taux de l'escompte, saluée par une légère progression du DOLLAR avait été précédée par une *tension des taux d'intérêt* outre-Atlantique, de nature à conforter la tenue de la devise américaine.

Soutenue par les taux d'intérêt élevés pratiqués outre-Manche, et par la revalorisation des réserves pétrolières de la mer du Nord, la LIVRE a continué en début de semaine à faire bonne figure en dépit de l'alourdissement du climat *social* en Grande-Bretagne. A la veille du week-end, cependant, l'accumulation de mauvaises nouvelles — hausse des prix de 2,5 % *en janvier, augmentation* du déficit commercial pour le même mois (346 millions de livres contre 252 millions en décembre) — a *provoqué un net recul sur* l'or retombant nettement en dessous de 2,30 dollars. Mme Thatcher est-elle en passe de perdre *le crédit dont elle disposait au*près des spéculateurs ?

M. Barre, en tout cas, semble conserver le sien. Sa politique a été saluée par le *Wall Street Journal*, et le FRANC FRANÇAIS continue d'occuper la première place au sein du système monétaire européen (S.M.E.) : le FRANC BELGE et la COURONNE DANOISE occupent les dernières. Notons à propos du S.M.E., que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se seraient mis d'accord à l'occasion du récent sommet franco-allemand pour ajourner la mise en route de la deuxième étape du S.M.E. prévue pour mars 1981 (*le Monde* du 15 février).

Signalons enfin une réévaluation de 6 % de l'ESCUDO portugais et une dévaluation de 0,55 % de la ROUPIE INDIENNE par rapport à la LIVRE. Une livre vaudra désormais 18,25 roupies, contre 18,15 précédemment.

D'une spéculation qui semble pour l'heure calmée, l'or a fait ces derniers temps l'objet de maintes déclarations. Ainsi M. Barre a-t-il constaté le 8 février à New-York : « *Je ne proposerai pas le retour à l'étalon-or. (...) Je ferai seulement observer que les tentatives faites pour exclure l'or des relations monétaires internationales ont, de toute évidence, échoué, et qu'il me paraît illusoire de penser que les banques centrales et les Etats soient prêts à renoncer à l'or comme instrument de réserve.* » Quelques jours après, il devait ajouter à Paris : « *Il faut que les banques centrales, les institutions monétaires internationales ne considèrent pas que l'attitude la plus intelligente à avoir est de vendre de l'or sur le marché.* » De son côté, M. Jacques de Larosière, secrétaire général du F.M.I., a nettement laissé entendre qu'il envisageait de gager sur l'or du F.M.I. le compte de substitution qui doit être créé auprès de l'institution internationale. On est loin, on le voit, de la « *matière première comme une autre* »...

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,3090	9,4045	3,7475	4,0187	65,1599	4,4171	1859,89
	—	2,2985	9,3709	3,7235	4,0016	64,9785	4,4177	1854,88
New-York.	2,3090	—	24,5519	61,6142	57,5785	3,5435	52,2739	0,1241
	2,2985	—	24,5278	61,7283	57,4382	3,5373	52,0291	0,1239
Paris.....	9,4045	4,0730	—	250,95	234,03	14,4330	212,91	5,0564
	9,3709	4,0770	—	251,66	234,12	14,4216	212,12	5,0520
Zurich....	3,7475	162,30	39,8477	—	93,4369	5,7512	84,8405	2,0148
	3,7235	162,00	39,7358	—	93,0480	5,7304	84,2872	2,0074
Francfort..	4,0187	173,70	42,6466	107,0240	—	6,1552	90,7997	2,1564
	4,0016	174,10	42,7029	107,4691	—	6,1584	90,5827	2,1572
Bruxelles..	65,1599	28,2200	6,9285	17,3875	16,2464	—	14,7516	3,5034
	64,9785	28,2700	6,9340	17,4506	16,2377	—	14,7858	3,5030
Amsterdam	4,4171	191,30	46,9678	117,8681	110,1324	6,7788	—	2,3749
	4,4177	192,20	47,1425	118,6419	110,3963	6,7987	—	2,3816
Milan.....	1859,89	805,50	197,7765	496,3031	463,7305	28,5435	421,06	—
	1854,88	807,00	197,9396	498,1481	463,5367	28,3461	419,87	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

L'or, en hausse lundi, n'a cessé de fléchir pendant les quatre séances qui ont suivi. A Londres, le cours de l'once de métal précieux, qui avait atteint 714,50 dollars au début de la semaine, s'est finalement inscrit à 674,50 dollars vendredi.

A défaut d'être le véhicule

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre et du sucre

METAUX. — *Nouvelle progression des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. L'apparition de rumeurs faisant état d'une éventuelle invasion du Zaïre par des troupes cubaines et un regain de tension en Rhodésie à l'approche des élections ont provoqué de la part des utilisateurs des achats de couverture. Les stocks britanniques de métal sont revenus à leur niveau le plus bas depuis novembre 1974, soit à 114 450 tonnes (— 1 950 tonnes). Autres facteurs favorables : la menace de grève à la mine péruvienne de Toquepala — elle a produit 110 000 tonnes de métal en 1979 — et une majoration du prix du métal raffiné par nombre de producteurs américains et canadiens.*

Sensible reprise des cours du zinc à Londres. Plusieurs producteurs américains ont majoré de 2 cents par livre le prix de leur métal pour le porter à 39,50 cents.

Légère progression des cours de l'aluminium à Londres. La demande a dépassé en 1979 de 600 000 tonnes la production, atteignant 12,5 millions de tonnes. Quant aux stocks mondiaux revenus à 1,5 million de tonnes, ils ont diminué de 500 000 tonnes en l'espace d'un an. Ils représentent quarante-cinq jours de production, niveau aussi faible que celui atteint en juillet 1974.

TEXTILES. — *Les cours du coton ont été soutenus à New-York. La récolte mondiale 1979-1980 est estimée à 65,3 millions de balles contre 59,8 millions de balles. Les exportations des Etats-Unis atteindront 8 millions de balles, soit 1,8 million de balles de plus qu'en 1979.*

DENREES. — *La hausse se poursuit à un rythme rapide sur les cours du sucre — ils ont triplé en six mois, — qui touchent leurs meilleurs niveaux depuis 1975. Depuis le commencement de l'année, la hausse atteint déjà 50 %. La diminution de la production mondiale est évaluée à 5 % par le département américain de l'agriculture, au lieu de 3,5 % en novembre dernier. Pour la campagne en cours, le déficit mondial devrait atteindre entre 5 et 7 millions de tonnes. La mise à la disposition du marché, par l'Organisation internationale, de plus de 800 000 tonnes de sucre n'a pas freiné l'emballement spéculatif. La récolte cubaine sera très inférieure aux prévisions, aussi ce pays ne pourra livrer à l'U.R.S.S. les quantités prévues.*

CEREALES. — *Repli du blé sur le marché aux grains de Chicago. La production mondiale est estimée à 419 millions de tonnes contre 447,7 millions de tonnes. La baisse est sensible en U.R.S.S. (80,5 millions de tonnes contre 105,3 millions de tonnes).*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 15 février 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 330 (1 309) ; à trois mois, 1 347 (1 307) ; étain, comptant, 7 510 (7 390) ; à trois mois, 7 560 (7 430) ; plomb, 506 (516) ; zinc, 401 (369) ; argent (en pence par once troy) : 1 525 (1 680).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 140 (130) ; argent, 35,50 (37,50) ; aluminium lingots), inch. (66,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (105,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (390-400).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 2 211 (2 194).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars, 85,06 (86,80) ; mai, 86 (87).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars, inch. (242) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (224).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, 27,50 (26,85).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant : *85-85,05 (84,50-85,60)*. Penang (en cents des Détroits par kilo) : 393-394 (379-380).

DENREES. — New-York (en cents par lb), *cacao, mars : 249 (146,80)* ; mai : 148,50 (146,30) ; sucre, mars : 26,20 (25,75) ; mai : 27,25 (24,32) ; café, mars : 166,75 (165,65) ; mai : *170,25 (167,25)*.

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars : 278 (253,50) ; mai : 282 (265) ; café, mars : 1 485 (1 485) ; mai : *1 519* (1 514) ; cacao, mars : 1 447 (1 480) ; mai : 1 472 (1 475).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mars : 1 380 (1 370) ; mai : 1 385 (1 358) ; café, mars : 1 400 (1 450) ; mai : 1 410 (1 388) ; sucre (en francs par tonne), mars : 2 600 (2 288) ; mai : 2 700 (2 360).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars : 446 1/2 (459,50) ; mai : 459 (473,50) ; maïs, mars : 272 3/4 (276) ; mai : 285 1/2 (289).

Indices. — Moody's : 1 459,70 (1 451). Reuter : 1 839,40 (1 829,1).

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Toujours stable

La liquidité des banques s'est *légèrement* resserrée cette semaine, après les dernières opérations du Trésor. Au total, en effet, la Banque de France a acquis les *13, 14* et 15 février pour 9 milliards de francs d'effets à court terme de première catégorie. Le taux est resté inchangé à 12 %, *pour la quatrième semaine consé*cutive. Ces acquisitions de la Banque de France faisaient suite à son appel d'offres aux sociétés de réescompte, le *8 février*.

L'institut d'émission a également renouvelé sa pension à sept jours contre effets représentatifs de crédit à moyen terme.

Le loyer de l'argent au jour le jour, qui s'est tendu mercredi pour atteindre 12 3/8 %, est revenu le lendemain à 12 %, niveau auquel il se maintenait à la veille du week-end. Les taux applicables aux *opérations* à terme n'ont pratiquement pas varié : 12 1/8 % à un mois ; 12 1/4 % de trois à six mois et 12 1/8 % pour l'argent placé à un an. Enfin, le Trésor a procédé à une adjudication de 2,4 milliards de francs en bons à un an, au taux de 11 12/64 % (rendement : 12,598 %).

A l'étranger, le fait marquant a été la forte hausse du taux de l'escompte américain, porté de 12 % à 13 %, plus haut niveau historique. Le Danemark n'a pas tardé à suivre cet exemple (voir page une).

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
ELF-Aquitaine ..	46 800	69 439 825
Emp. 4 1/2 % 1973	26 380	65 988 306
Cie fr. des pétroles.	294 850	66 063 209
Imétal *	355 300	43 595 250
B.S.N. - G. D.	49 600	24 825 200

* Quatre séances seulement.

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Deux emprunts seront lancés la semaine prochaine, l'un par la *Compagnie nationale du Rhône* de 600 millions de francs, au taux de 12,65 % (rendement actuariel brut de 12,65 %) ; l'autre, par le *Crédit industriel et commercial*, de 350 millions de francs à taux variable.

	15 févr.	Diff.
4 1/2 1973	1 912	— 17
7 % 1973	5 897	— 1 302
10,30 % 1975	90,55	— 0,95
10 % 1976	92,25	— 0,45
P.M.E. 10,6 % 1976	91,40	— 0,85
P.M.E. 11 % 1977	92,80	— 1,15
8,80 % 1977	100,80	+ 0,38
10 % 1978	90,35	— 0,05
9,80 % 1978	89,40	— 0,60
9,45 % 1978	86,35	— 1,65
8,80 % 1978	85,50	— 0,50
9 % 1979	84,25	— 1,30
10 % 1979	88,90	— 1,40
10,80 % 1979	92,80	— 1,40
12 % 1980	108	— 0,50
C.N.E. 3 %	3 800	— 64

La valeur de remboursement de la rente *4 1/2 % 1973* s'est établie, le 15 février, à 1 950,70 F (contre 1 613,60 F en janvier) à l'issue de quarante séances de Bourse sur les cent durant lesquelles les cours du napoléon seront pris en compte pour la fixation du prix de reprise de cet emprunt.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Grâce à des résultats améliorés, *Locafrance* versera, pour 1979, un dividende global majoré (19,50 F pour 1978).

Les actionnaires de *Robeco* encaisseront pour 1979 un dividende porté de 8 à 9 florins.

Le dividende de la *Société générale de Belgique* pour l'exercice écoulé a été fixé à 140 FB net de précompte (inchangé).

	15 févr.	Diff.
Bail Equipement	216	— 5
B.C.T.	122,10	+ 2,10
Banq. Rothschild	171	— 4
Cetelem	187	+ 2
Chargeurs Réunis	203	+ 2,50
Cie Bancaire	362	+ 2
C.C.F.	160	— 1
C.F.F.	473	+ 8
C.F.I.	236	+ 18,30
Crédit du Nord	65,50	+ 0,50
Eurafrance	340	— 4,50
Financ. Paris	227,50	+ 6,10
La Hénin	398,80	+ 24,80
Locafrance	218	+ 3
Locindus	388	+ 1,80
Midi	959	+ 38
Prétabail	458	+ 4
Pricel	235,80	— 1
Schneider	163,50	+ 5,50
Suez	284	inchangé
U.C.B.	182	+ 2,50

Cetelem annonce pour 1979 un bénéfice net consolidé de 107,3 millions de francs (+ 28 %). Le dividende global est maintenu à 15 F, mais il s'applique à un capital augmenté de 33 % par distribution gratuite.

Filatures, textiles, magasins

Après quatre ans d'interruption, « le Printemps » pourrait reprendre le service de son dividende pour 1979.

L'on s'attend, en effet, boulevard Haussmann à dégager pour l'exercice écoulé un bénéfice net consolidé du même ordre de grandeur que le précédent (75,6 millions de francs).

	15 févr.	Diff.
Agache-Willot	478	+ 6
B.H.V.	112,10	+ 1,10
C.F.A.O.	425	+ 2,50
Darty	479	+ 36
Dollfus-Mieg	70,10	+ 1,10
Galeries Lafayette	136,50	+ 2,50
La Redoute	430	+ 1
Lainière Roubaix	48,80	+ 4
Prénatal	32,20	+ 0,10
Printemps	102,80	— 1
Roudière	270	— 5
Saint-Frères	60	— 1,50
S.C.O.A.	43	+ 4,90
Sommer	430	+ 45

Grand Bazar de Lyon-Allobroge

LA BATAILLE ?

Le conseil d'administration qui détient, avec différents groupes familiaux, le contrôle de la société du Grand Bazar de Lyon rejette l'O.P.A. lancée par le groupe Allobroge. Ce groupe, qui souhaitait « mettre à profit la complémentarité de sa filiale, la société Alpine de magasins, avec le Grand Bazar de Lyon » a offert le 14 février de racheter trente-huit mille cinq cents actions G.B.L. (20 % du capital) au prix unitaire de 330 francs.

Pour les membres du conseil d'administration, il ne s'agit pas d'une question de prix. Dans un communiqué du 15 février, ils « mettent en garde leurs actionnaires contre le fait que, sous prétexte d'obtenir une minorité de blocage, Allobroge cherche en réalité à prendre le contrôle du Grand Bazar ». Dans une note d'information, le Grand Bazar expliquera sous peu « le bien-fondé de cette position ». Le groupe Allobroge, qui détient déjà 14,51 % du capital de la société convoitée, n'avait pas encore fait connaître sa réponse samedi en fin de matinée. Mais, en tout état de cause, une bataille boursière importante se prépare sur le marché lyonnais...

Alimentation

Le dividende global de *Béghin-Say* pour 1979 sera sensiblement majoré (9 F pour l'exercice précédent).

	15 févr.	Diff.
Beghin-Say	172	+ 10
B.S.N.-G.-Danone	1 690	— 75
Carrefour	1 785	+ 51
Casino	1 588	+ 25
Gén. Occidentale	318	+ 13
Guyenne et Gasc.	355	— 4,80
Martell	495	— 18
Moët-Hennessy	548	+ 8
Mumm	499,90	+ 9,90
Olida-Caby	200	— 7,80
Pernod-Ricard	306	+ 7,60
Perrier	285,10	— 9,90
Radar	527	+ 2
St-Louis-Bouchon	169	+ 14
Saupiquet	240	+ 5
Veuve Clicquot	815	+ 12
Viniprix	493	+ 22,20
Nestlé	9 800	+ 100

Matériel électrique, services publics

Les résultats consolidés du groupe allemand *Siemens* ont diminué pour l'exercice clos le 30 septembre 1979. Le chiffre d'affaires est revenu de 29,01 à 28,02 milliards de deutschemarks et le bénéfice net de 721 à 682 millions de DM. Cette baisse des résultats est imputable aux difficultés de la filiale spécialisée dans le nucléaire, aux pertes du groupe en Iran et aux différences de change. Le président n'est cependant pas mécontent, jugeant l'exercice malgré tout satisfaisant. Selon lui les perspectives pour 1980 sont favorables.

	15 févr.	Diff.
Alsthom-Atlant.	66	— 0,60
C.E.M.	54	— 2
CIT-Alcatel	1 153	— 26
C.G.E.	363,50	+ 3,50
Crouzet	308	— 21
C.S.F.	555	— 23
Gén. des Eaux	441	— 27
Legrand	1 578	+ 18
Lyonn. des Eaux	447	— 6,80
Machines Bull	70	inchangé
Matra	9 160	— 420
Mot. Leroy-Somer	718	— 14
Moulinex	82,90	— 3
P.M. Labinal	266	— 13
Radiotechnique	310,50	+ 7,50
S.E.B.	217,50	— 5,50
Signaux	675	— 45
Télémec. Electr.	839	— 1
Thomson-Brandt	228	— 1
I.B.M.	281,90	— 1,10
I.T.T.	116,80	+ 1,80
Schlumberger	465,30	+ 5,50
Siemens	635	— 4

Les résultats de *Schlumberger* ont atteint en 1979 de nouveaux records, avec un chiffre d'affaires accru de 36 % à 3,6 milliards de dollars et un bénéfice net de 658 millions de dollars (+ 31 %).

La société fait toutefois remarquer que les résultats de *Fairchild* absorbé l'an dernier sont consolidés avec les siens depuis le 1er juillet 1979.

Bâtiment et travaux publics

Canada Ciment Lafarge, filiale canadienne du groupe *Lafarge*, a dégagé pour 1979 un bénéfice net consolidé de 36,2 millions de dollars en augmentation de 39 % sur le précédent résultat.

La « Société Générale d'Entreprises » et « Sainrapt et Brice » (groupe C.G.E.) ont décidé de se rapprocher afin de constituer un ensemble de taille européenne capable d'affronter la concurrence internationale avec une efficacité accrue. A l'issue de diverses opérations d'échanges assez complexes, la « Générale d'Entreprises » détiendra un peu plus de 50 % des actions « Sainrapt et Brice », le plus gros actionnaire après elle de cette société étant le groupe « Aquitaine » avec 10 %. Le nouvel ensemble réalisera un chiffre d'affaires de l'ordre de 9 milliards de francs, qui le situera, dans son domaine d'activité, à la quatrième ou cinquième place en Europe.

Pour 1979, « Sainrapt et Brice » versera un dividende global au moins maintenu à 15 F, mais s'appliquant à un capital augmenté de 20 % par distribution gratuite.

	15 févr.	Diff.
Auxil. d'Entreprise	481	+ 4,10
Bouygues	844	+ 61
Chim. et Routière	154,80	+ 2,30
Ciments Français	155	+ 4,50
Dumez	880	— 10
Ent. J. Lefebvre	302	+ 14
Gén. d'Entreprise	208	+ 14
Gds Trvx Marseille	466	— 17
Lafarge	251	— 1,10
Maisons Phénix	635	— 30
Poliet et Chausson	233,50	+ 8,50

Métallurgie, constructions mécaniques

Les *Ateliers de construction du Nord de la France* verseront pour 1979 un dividende global majoré de 0,75 F à 18 F. Une attribution gratuite d'actions créées, jouissance du 1er octobre 1979, est envisagée (1 pour 7).

	15 févr.	Diff.
Alspi	102,10	— 3,90
Av. Dassault-Breg.	844	— 7
Babcock-Fives	135,20	— 4,80
Chiers-Châtillon	17,50	— 0,40
Creusot-Loire	68,40	+ 0,40
De Dietrich	758	+ 30
FACOM	450	— 0,20
Ferodo	340,10	— 17,90
Gén. de Fonderie	225	— 12
Marine-Wendel	41,20	— 1,60
Métal.-Normandie	52	+ 3,60
Penhoët	263,50	— 2,50
Peugeot-Citroën	274,30	— 6,40
Poclain	251	— 16
Pompey	90	— 5
Sacilor	30,30	+ 1,30
Sagem	860	— 18
Saulnes	61	— 2
Saunier-Duval	160	— 5
Usinor	15,10	— 1,15
Vallourec	100,60	— 3,10

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 11 AU 15 FEVRIER

CONSOLIDATION

POUR la quatrième semaine consécutive, les cours des actions françaises ont monté. De façon marginale certes, puisque les différents indices n'ont progressé que de 1 % en moyenne. Mais, s'ajoutant aux précédentes progressions, ce mouvement porte à plus de 7 % la hausse sur un mois. Mieux, l'indice général de la compagnie des agents de change s'est établi le 14 février à son plus haut niveau depuis... dix-huit ans. Une date que certains se sont empressés de célébrer, oubliant que depuis la fin 1961 — date à laquelle fut créé l'indice en question — la hausse ne ressort qu'à 15 %, non compte tenu de l'inflation ! Le placement-actions qui connaît depuis deux ans une vogue sans précédent, grâce à la fameuse loi Monory, se révèle donc sur une longue période l'un des plus mauvais investissements qu'il était possible d'effectuer.

L'avenir sera-t-il plus souriant pour les porteurs d'actions ? C'est ce que beaucoup, pouvoirs publics en tête, s'efforcent de laisser entrevoir aux chalands. Ces derniers sont, c'est vrai, de plus en plus nombreux — « deux millions » a estimé M. Monory, mais aucune étude statistique sérieuse n'a jamais été entreprise — et de plus en plus actifs. Chacun a pu s'en rendre compte au fil des séances de cette semaine.

Le mouvement de hausse s'est en effet poursuivi lundi, et dans un marché très animé, l'indicateur instantané a monté de 0,3 %. Le lendemain, un premier train de ventes bénéficiaires s'abattait sur la cote, ramenant l'indice 0,5 % au-dessous de son précédent niveau. Mais une reprise significative (+ 0,8 %) se produisit mercredi sous la conduite des valeurs pétrolières et des titres de sociétés sucrières. Depuis quelques semaines, en effet, se développe sur le marché international du sucre à Londres un fort mouvement spéculatif de hausse, dont certains estiment que les sociétés en question profiteront un jour ou l'autre. Jeudi, en dépit de la très sensible avance enregistrée la veille à Wall Street — au plus haut depuis quinze mois — hausses et baisses s'équilibrèrent à peu de choses près, et l'indicateur ne varia pratiquement pas. A la veille du week-end, ce qui était devenu dans le langage des boursiers une « phase de consolidation » se poursuivait, un repli de 0,4 % étant finalement enregistré.

Il existe, au palais Brongniart, au moins deux catégories d'opérateurs : les professionnels de la gestion particulière ou collective, et les spéculateurs au jour le jour. Les premiers, s'ils sont sérieux, établissent leur politique d'investissement pour plusieurs mois à l'avance, de manière à éviter aux portefeuilles qui leur sont confiés d'erratiques et de coûteux mouvements de postes. Les autres n'ont pas le même sang-froid. Les rumeurs les plus folles, les « tuyaux » plus ou moins crevés sont leur lot quotidien. Ils sont aussi très sensibles aux soubresauts de l'actualité internationale, achètent quand elle est souriante, revendent lorsqu'elle s'assombrit.

Que M. Chirac se montre moins agressif dans une conférence de presse qui fit recette, ils en déduisent que la hache de guerre est enterrée dans la majorité. « Facteur d'achat ». Que le « Wall Street Journal » écrive tout le bien qu'il pense de la politique économique française doit être annonciateur d'un retour des investisseurs étrangers sur le marché parisien. « Facteur d'achat ». Que la « Chase Econometrics » estime « très prometteuses » les perspectives économiques de l'Hexagone, et l'inflation est oubliée. « Facteur d'achat ». Que l'INSEE annonce une nouvelle aggravation du chômage en janvier (+ 1 %), c'est le signe que les entreprises continuent de « dégraisser » leurs effectifs, les résultats financiers seront meilleurs. « Facteur d'achat ». La logique boursière est parfois implacable...

PATRICE CLAUDE.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Chute en fin de semaine

Après cinq semaines consécutives de hausse, un repli d'envergure s'est produit peu avant le week-end à Wall Street, et l'indice Dow Jones, qui s'était établi mercredi au-dessus de 900 points (+ haut depuis quinze mois) a finalement terminé à 884,98 contre 895,73 le 8 février.

En grande partie stimulée par les espoirs d'un règlement de l'affaire des otages, la hausse se nourrissait quasiment d'elle-même. Le mouvement n'a pu résister à l'annonce d'une forte hausse des prix de gros en janvier (+ 1,6 %) et d'une sensible augmentation de la masse monétaire pour la semaine précédente (3 milliards de dollars pour M 1). Ces deux phénomènes ont d'ailleurs entraîné la hausse du taux de l'escompte qui, passé de 12 % à 13 %, se situe désormais à son plus haut niveau historique (voir page un).

Le volume des transactions de la semaine a porté sur 269,20 millions d'actions contre 353,44 millions la semaine précédente.

Indices Dow Jones des transports : 287,19 contre 305,80 ; des services publics : 111,19 contre 111,33.

	Cours 8 févr.	Cours 15 févr.
Alcoa	65 3/4	67
A.T.T.	51 3/8	50 7/8
Boeing	66 3/8	61 3/4
Chase Man. Bank	39 1/4	37 5/8
Du P. de Nemours	39 7/8	40 3/8
Eastman Kodak	46 1/2	47 3/8
Exxon	66 1/8	64
Ford	32	32
General Electric	54 3/4	52 3/4
General Foods	28 5/8	27 3/4
General Motors	53 3/8	51 3/4
Goodyear	14	13 3/4
I.B.M.	67 1/4	67 5/8
I.T.T.	28 1/2	29 1/4
Kennecott	42 3/4	41 1/4
Mobil Oil	63 3/4	63 5/8
Pfizer	37	36 1/4
Schlumberger	114 5/8	113 3/4
Texaco	40 1/4	37 7/8
U.A.L. Inc.	21 1/4	20 1/8
Union Carbide	44 3/8	43 3/4
U.S. Steel	21 1/4	21 1/8
Westinghouse	24 7/8	24 1/2
Xerox Corp	64 1/2	64 7/8

FRANCFORT

Nouvelle hausse

Pour la cinquième semaine consécutive, les cours des actions ont progressé à la Bourse de Francfort, où, en revanche, aucune amélioration n'a été observée sur le marché des obligations.

La vedette de la semaine a été l'action Preusag, l'une des rares sociétés allemandes de matières premières qui se soit adjugé près de 7 % de hausse. L'automobile, l'armement et une partie de la chimie (sauf B.A.S.F.) se sont également bien comportés.

Indice de la Commerzbank du 15 février : 741,8 contre 733,8.

	Cours 8 févr.	Cours 15 févr.
A.E.G.	38,70	39,60
B.A.S.F.	149,50	149,40
Bayer	124,30	128
Commerzbank	180,80	180,50
Hoechst	128,80	124,10
Mannesman	129,30	132,40
Siemens	276,10	275
Volkswagen	179,80	182,70

LONDRES

Le repli s'accélère

Après un bon début de semaine, lié à l'espoir d'un règlement du conflit de l'acier, le Stock Exchange s'est vivement replié, la baisse s'accélérant sensiblement un peu avant le week-end. L'aggravation sensible de l'inflation et la dégradation de la balance commerciale en janvier se sont ajoutées aux tensions sociales.

Le marché est cependant resté assez animé, les offres publiques d'achat se multipliant. Racal a finalement remporté la bataille qui l'opposait à General Electric pour le contrôle de Decca. La société Guthrie a monté dans l'espoir d'une nouvelle O.P.A. lancée par Sime Darby. L'entreprise de transports maritimes Furness Withy a suivi une tendance identique à la suite d'une O.P.A. lancée par C. Y. Tung de Hongkong, offre qui pourrait être concurrencée par une contre-O.P.A. de Inchcape.

Aux mines d'or, l'acquisition par De Beers de 25 % du capital de Consolidated Gold Fields constituait le fait marquant d'un secteur qui s'est montré très irrégulier d'autre part.

Indices du 15 janvier du « Financial Times » : mines d'or, 349,7 (contre 345) ; industrielles, 426,6 (contre 461,4) ; fonds d'Etat, 66,02 (contre 66,53).

	Cours 8 févr.	Cours 15 févr.
Bowater	177	179
Brit. Petroleum	390	391
Charter	156	153
Courtaulds	77	74
De Beers *	11 7/16	12 5/8
Free State Geduld*	60	60
Gt Univ. Stores	404	384
Imp. Chemical	384	384
Shell	374	366
Vickers	136	130
War Loan	32 5/8	32 3/8

* En dollars.

TOKYO

La hausse s'est ralentie

Les investisseurs japonais s'inquiètent d'une prochaine hausse du taux de l'escompte de la Banque nationale. A la lumière de ce qui s'est produit cette semaine aux Etats-Unis, on peut les comprendre.

Ces craintes sont en tout cas à l'origine du ralentissement de la hausse observée cette semaine. L'indice Nikkei Dow Jones, qui est monté jusqu'à 6 839,36 jeudi, a terminé, le 15 février, à 6 827,11, contre 6 818,03 le vendredi précédent.

Les investisseurs étrangers sont restés friands de valeurs sidérurgiques, électriques et de construction maritime. Les pétrolières et les minières ont subi des ventes bénéficiaires.

	Cours 8 févr.	Cours 15 févr.
Canon	638	650
Fuji Bank	419	411
Honda Motors	618	616
Matsushita Electric	727	718
Mitsubishi Heavy	191	198
Sony Corp	1 760	1 690
Toyota Motors	827	838

Produits chimiques

Le groupe chimique américain *Dow Chemical* a dégagé pour 1979 un bénéfice net de 783,9 millions de dollars accru de 36,3 % par rapport au précédent, pour un chiffre d'affaires de 9,26 milliards de dollars (+ 34,4 %).

L'autre groupe américain *Dart Industries* a obtenu, pour le même exercice, un résultat record net de 149,5 millions de dollars contre 127,1 millions. Le dividende trimestriel payable à compter du 21 mars prochain est porté de 45 à 50 cents.

	15 févr.	Diff.
C.M.-Industries	374	+ 14
Institut Mérieux	780	inchangé
Laboratoire Bellon	359	+ 31
Nobel-Bozel	51,50	— 0,40
Pierrefitte-Auby	142	+ 32,50
Rhône-Poulenc	140	+ 5
Roussel-Uclaf	257,50	— 15,40
B.A.S.F.	343	— 2
Bayer	230,50	+ 2,50
Hoechst	284,50	+ 3,50
I.C.I.	35,20	— 0,40
Norsk-Hydro	587	+ 5

Le conseil de *Pierrefitte-Auby* recommande aux actionnaires d'approuver l'opération de fusion projetée avec *Paribas*. (*Le Monde* daté 10-11 février.)

Pour 1979, le bénéfice net hors plus-values de la société s'élève à 30,45 millions de francs contre 20,58 millions. Le dividende global est porté de 9,75 F à 11,25 F. Il s'y ajoutera un dividende global exceptionnel de 6 F si l'assemblée approuve l'opération de fusion projetée, ce qui semble ne faire guère de doute.

Pétroles

L'action *Elf-Aquitaine* a, cette semaine, dépassé pour la première fois la barre des 1 500 F. Ses résultats, considérablement accrus pour 1979, son nouveau contrat d'exportation au Cameroun, son intense prospection dans le Sud-Ouest et ses espoirs de découverte dans le golfe de Gascogne constituent, il est vrai, autant de facteurs attrayants pour la clientèle.

	15 févr.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 475	+ 3
Esso	415,80	— 21,20
Franç. des Pétroles	270	+ 5,10
Pétroles BP	112,80	+ 13,30
Primagaz	262,10	+ 2,20
Raffinage	324	+ 34
Sogerap	202,50	+ 1,60
Exxon	266	+ 4
Petrofina	835	— 21
Royal Dutch	354	+ 4

Mines d'or, diamants

Il n'y a plus de mystère « Consolidated Goldfields ». L'investisseur inconnu, qui depuis le mois d'octobre 1979 achetait régulièrement sur le marché de Londres des actions du conglomérat industriel et minier d'Afrique du Sud, n'était autre que le groupe « Anglo-American ». La nouvelle a été rendue publique, le 12 février, peu après l'acquisition en Bourse faite par la « De Beers », groupe allié à l' « Anglo-American » par des intérêts croisés majoritaires, de 11,2 % du capital de la « Consolidated Goldfields ». Au total, l' « Anglo-American » détient désormais 25 % des titres « Goldfields ». Cette prise de participation lui a coûté 150 millions de livres (1,41 milliard de francs). Ensemble, l' « Anglo-American » et la « Consolidated Goldfields » contrôleront 43 % environ de la production d'or occidentale. Les dirigeants de l' « Anglo-American » ont promis de ne pas accroître leurs intérêts dans le conglomérat ni d'intervenir dans sa gestion.

	15 févr.	Diff.
Amgold	370	+ 9
Anglo-American	62,40	+ 3,60
Buffelsfontein	168,10	+ 0,20
De Beers	51	+ 3,75
East Rand	124,20	+ 1,70
Free State	246	+ 5,20
Goldfields	47	+ 1,85
Harmony	86	+ 7,90
President Brand	178	+ 3
Randfontein	320	+ 6
Saint-Helena	153,10	+ 8
Union Corporation	62,10	+ 1,20
West Driefontein	338	— 3,90
Western Deep	184,80	+ 1,80
Western Holdings	264	+ 4,50

Johannesburg Consolidated Investments annonce pour le semestre achevé le 31 décembre 1979 un bénéfice après impôts de 45,7 millions de rands contre 21,6 millions.

Valeurs diverses

Les résultats de *L'Oréal* pour 1979 seront en sensible augmentation sur ceux dégagés l'année précédente, le bénéfice d'exploitation, pour sa part, devant être de l'ordre de 550 millions de francs contre 409 millions.

L'année 1979 aura été excellente pour le groupe « P.U.K. », dont le résultat net consolidé a plus que triplé d'un exercice à l'autre, pour atteindre environ un milliard de francs. C'est le président Philippe Thomas lui-même qui l'a annoncé sur une chaîne de radio périphérique.

Le seul véritable point noir est resté et reste les aciers spéciaux. Mais les pertes d' « Ugine Acier » ont été réduites de 60 %. A cet égard, M. Thomas a précisé que le rapprochement de cette société avec « Sacilor » est à l'étude et devrait se concrétiser dans quelques semaines. En cas d'échec, le plan visant à redresser cette affaire sera mené avec détermination.

	15 févr.	Diff.
A.D.G.	281,50	+ 23,40
L'Air Liquide	514	inchangé
Arjomari	173	— 1,10
Bic	547	— 19
Club Méditerranée	352	— 22
Essilor	850	+ 12
Europe 1	1 040	— 60
Gle Ind. Part.	161	— 3,50
Hachette	246	— 4,50
J. Borel Int.	132	— 3,20
L'Oréal	692	— 37
Navigation Mixte	203,50	+ 7,50
Nord-Est	39,20	— 1,60
Presses de la Cité	305,50	+ 2,50
P.U.K.	107,90	+ 3,40
St-G.-Pt-à-Mouss.	134,50	+ 2,40
Skis Rossignol	1 040	+ 40
U.T.A.	148,80	+ 0,30

Mines, caoutchouc, outre-mer

Amax, qui annonce une très forte augmentation de son bénéfice pour 1979, le meilleur de son histoire (6,49 dollars par action contre 2,76 dollars), a lancé une offre publique d'échange sur les actions d'une mine d'argent, *Rosario Resources*.

Pour le premier trimestre 1980, les prévisions des résultats portent sur des chiffres supérieurs à ceux de la période correspondante de l'exercice écoulé.

	15 févr.	Diff.
Imetal	115,80	+ 10,50
Kléber	64,50	+ 0,70
Michelin	818	— 31
Penarroya	117	— 3
Charter	17,40	+ 2,90
INCO	119,50	+ 2,50
R.T.Z.	43	+ 3,40
Union Minière	140	+ 21
Z.C.I.	4,48	— 0,13

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 8/2	Cours 15/2
Or fin (kilo en barre)	88700	86500
— (kilo en lingot)	86790	86700
Pièce française (20 fr.)	700	695
Pièce française (10 fr.)	405	390
Pièce suisse (20 fr.)	608	589
Union latine (20 fr.)	565	550
• Pièce tunis. (20 fr.)	555	529
Souverain	702	[illegible]
• Souverain Elizabeth II	760 80	740
• Demi-souverain	601	580
Pièce de 20 dollars	3000 40	3094
— 10 dollars	1650	[illegible]
— 5 dollars	910	920 50
— 50 pesos	3599 50	3500
• — 20 marks	650 10	650
— 10 florins	579 90	571
• — 5 roubles	378	370

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	11 févr.	12 févr.	13 févr.	14 févr.	15 févr.
Compt. ...	239 832 560	197 075 942	204 399 644	233 520 944	189 497 728
Compt. ... R. et obl.	185 764 847	290 742 582	162 353 003	275 982 478	263 025 553
Actions.	117 719 425	101 189 563	100 098 101	99 839 467	85 090 730
Total	543 316 832	588 908 087	466 850 748	609 342 889	537 614 011
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)					
Franç. ..	112	111,4	112,8	112,8	—
Etrang. ..	112,4	112,3	113,3	113,5	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)					
Tendance	109,3	108,8	109,7	109,2	108,7
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén. ...	113,8	113,9	114,9	115,2	113,9

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G H

Le président Tito est « dans un état très grave »

Le bulletin de santé publié samedi 16 février vers midi indique que l'état de santé du président Tito est « très grave » et que « les fonctions rénales se sont affaiblies considérablement ». La veille, le bulletin médical faisait état d'une « certaine amélioration » de la santé du président Tito, mais l'inquiétude demeurait vive dans la population et dans les milieux officiels.

De notre correspondant

On souligne à Belgrade que la rédaction des bulletins médicaux relève uniquement de la compétence *des médecins qui soignent* le chef de l'Etat, ni le gouvernement ni le comité central ne s'en mêlant de quelque façon que ce soit. Leur intervention se limite, précise-t-on, à mettre à la disposition de l'équipe médicale tous les moyens nécessaires pour mener dans les meilleures conditions possibles le traitement.

Contrairement à certaines rumeurs, on assure dans les mêmes milieux qu'aucune instance, y compris les *présidences collégiales* de l'Etat et du parti, n'a encore arrêté les mesures pratiques qui devront être prises pour organiser les adieux de la population au maréchal.

Quant au lieu où le président sera inhumé, de nombreuses hypothèses *sont, certes, avancées, mais on a* des raisons de penser qu'il ne sera choisi qu'après le décès. Parmi les possibilités le plus fréquemment citées figure l'esplanade sur la colline de Dedinje, à Belgrade, dans le voisinage immédiat du Musée du 25 mai, *qui abrite d'innombrables souvenirs* offerts au dirigeant par les hommes d'Etat étrangers et par la population. On mentionne encore deux autres endroits : l'un est la vallée de Sutjeska, en Bosnie, où se déroula, dans un majestueux paysage de montagnes *et de forêts, l'une des plus célèbres* batailles de la guerre de libération ; l'autre est le village de Kumrovec, près de Zagreb, en Croatie, où il aimait se rendre et où se trouve sa maison natale.

PAUL YANKOVITCH.

TRENTE PERSONNES COMPROMISES AVEC L'ANCIEN RÉGIME DE BANGUI VONT ÊTRE JUGÉES

Bangui (A.F.P.). — Le procès d'une trentaine de personnalités impliquées dans des crimes de sang, des exactions ou des détournements de fonds, sous le régime de l'ancien empereur Bokassa, débutera lundi 18 février à Bangui, a-t-on appris de bonne source. Le procès sera public.

Barbouzes à Bordeaux pour le frère du président syrien

De notre correspondant

Bordeaux. — *L'arrivée à Bordeaux, le mercredi 13 février, du colonel Rifaat El Hassad, frère du président syrien Hafez El Assad, pour une consultation médicale auprès d'un grand spécialiste, n'est pas passée inaperçue. Débarquant d'un appareil de la compagnie aérienne syrienne, M. El Assad était notamment entouré de vingt-neuf gardes du corps armés et d'une vingtaine de membres de la police syrienne.*

M. El Assad occupe, avec sa suite, la totalité du deuxième étage de l'hôtel Frantel, dans le nouveau quartier bordelais de Mériadeck, où la densité de policiers au mètre carré est impressionnante. Aux gardes syriens s'ajoutent cinquante policiers français membres du groupement d'intervention de la police nationale (G.I.P.N.) et des renseignements généraux. Les uns, en tenue, montent la garde devant les portes ; les autres, en civil, se tiennent dans le hall et déconseillent fortement aux importuns de prendre l'ascenseur pour visiter le deuxième étage, où ils se heurteraient, de toute façon, aux gardes du corps du frère du président syrien. Seul le personnel de service est admis à franchir le barrage.

« Il y en a même jusque sur le toit », *précise un policier.* « Les clients de l'hôtel se sentent en sécurité », *ajoute, avec humour, un réceptionniste. Tous les policiers ne partagent pourtant pas cet humour : le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) a estimé, vendredi 15 février, que la présence de ces gardes du corps est une* « violation grave de la souveraineté nationale et un désaveu manifeste des missions de protection dévolues traditionnellement à la police nationale ».

(Intérim.)

[M. Rifaat El Assad, est le frère du général Hafez El Assad, président de la République de Syrie. Depuis l'arrivée au pouvoir du président Assad, en 1970, Rifaat El Assad est devenu le chef des « brigades de défense » (garde prétorienne du régime) avec le grade de colonel. Il a été confirmé, lors du dernier congrès du parti Baas, gouvernemental, le 22 janvier 1980, dans ses fonctions. Il est l'un des sept membres du « commandement régional » du parti (équipe syrienne dirigeante).]

La presse de Moscou dénonce le stockage de produits alimentaires par la population

De notre correspondant

Moscou. — Le maniement par M. Carter de l'« arme alimentaire » contre l'U.R.S.S., le refus de vendre des céréales en quantités supérieures aux accords intergouvernementaux, dans une année où la récolte a été moyenne, n'ont pu avoir encore de répercussions directes sur l'approvisionnement des grandes villes. Mais ils ont eu déjà des conséquences psychologiques qui, dans une situation alimentaire toujours précaire, provoquent des pénuries plus ou moins artificielles.

L'approvisionnement est en général mauvais et a tendance à se dégrader dans les magasins officiels. Il faut faire la queue plusieurs heures pour obtenir une bonne viande à Moscou ; en fin de journée, dans certains quartiers, les produits laitiers sont absents ; en banlieue, la situation est encore plus sérieuse ; dans les grandes villes de la Russie d'Europe et en Sibérie, on manque de beurre, de viande, sans parler des fruits et des légumes. L'annonce de l'embargo américain a créé une sorte de psychose qui pousse les citadins à faire des réserves.

La *Pravda de Moscou* (quotidien local de Moscou) a essayé de tranquilliser ses lecteurs. Le journal reconnaît qu'il est difficile en ce moment de trouver de la farine, des fromages, des pâtes alimentaires, des petits pois, du saucisson, etc. Certains étalages sont vides, d'autres présentent un ou deux produits. Mais, selon la *Pravda de Moscou*, cette pénurie est « *artificiellement créée* » par les travailleurs du commerce, qui ne mettent pas en vente des produits existant dans les dépôts. Dans un quartier de Moscou, neuf magasins vides avaient pour 50 000 roubles (plus de 300 000 francs) de marchandises dans leurs dépôts. Par « *indifférence, paresse, mépris du client* », les directeurs de ces magasins ne veillaient pas à l'approvisionnement de leurs étalages. Le journal ne le dit pas, mais il est plus avantageux pour les responsables du commerce de vendre tous ces produits « *à gauche* » ou « *sous le comptoir* » — selon les expressions consacrées, — c'est-à-dire au marché noir.

« *La ville ne souffre pas de pénurie de farine, de saucisson, de macaroni, de sel, d'allumettes, de savon, de lait, de fromage* », affirme la *Pravda de Moscou*, au contraire, ces produits sont « *en excédent* ». Malheureusement, ils ne sont pas dans les magasins. Le journal ajoute que, après avoir fait plusieurs boutiques à la recherche d'un paquet de farine, les clients qui ont la chance d'en trouver ont tendance à en acheter plusieurs. « *Et voilà déjà que des gens chargés de farine traînent dans les rues. On les aperçoit. On les presse de questions : où ? Et les queues font boule de neige.* »

L'article dénonce, en outre, ceux qui, « *cédant à des bruits absurdes, se mettent à acheter en quantité dépassant largement leurs besoins normaux* », confirmant l'existence d'un malaise diffus, dû à la fois au mauvais état général de l'économie, à l'embargo américain, à une peur de la guerre.

DANIEL VERNET.

Aux États-Unis

UNE LOI SUR LA CONCURRENCE INTERNATIONALE DANS L'AVIATION

Le président Carter a signé le vendredi 15 février la loi sur la « concurrence internationale dans l'aviation » (« the international air transportation competition act »), qui donne aux compagnies aériennes américaines davantage *de latitude pour fixer leurs tarifs.*

Cette loi autorise les compagnies à relever ou réduire leurs tarifs, dans certaines limites, sans autorisation préalable du Conseil américain de l'aéronautique civile (CAB). Un communiqué de la Maison Blanche souligne que cette loi va aussi « *réduire les barrières qui empêchent les compagnies de pénétrer dans de nouveaux marchés internationaux* ».

Cette nouvelle législation, précise le communiqué, « *autorise le Conseil de l'aéronautique civile et le président à prendre des mesures rapides et efficaces contre un gouvernement étranger qui pratiquerait une politique discriminatoire et anticoncurrentielle à l'égard des compagnies américaines ou qui tenterait de gêner leurs droits de trafic* ». — (A.F.P.)

En Chine

TROIS CONTESTATAIRES DU « PRINTEMPS DE PÉKIN » ONT FAIT LEUR « AUTOCRITIQUE »

Pékin (*A.F.P.*). — Trois contestataires chinois connus ont dû récemment faire leur « *autocritique* » devant le comité central de la Ligue de la jeunesse communiste et promettre de cesser leurs activités, a-t-on appris de source chinoise, samedi 16 février.

Les trois contestataires, MM. Han Zhixiong, Zhou Weimin et Wang Juntao, dirigeaient la revue non officielle *le Printemps de Pékin*, qui a cessé sa parution à la demande des autorités.

En tant que membres du comité central de la Ligue de la jeunesse, ils avaient atteint une certaine notoriété dans le mouvement en faveur des droits de l'homme et de la *démocratie. Ils ont présenté* leur « *autocritique* » fin janvier. Ils ont affirmé avoir « *compris leur erreur* » après avoir pris *connaissance du rapport, non publié*, dans lequel M. Deng Xiaoping demandait la fin de la contestation. Ce rapport, diffusé *de façon officieuse dans la population*, contient notamment un appel à l'interdiction formelle des dazibaos et des organes de presse « *parallèles* » apparus l'année dernière.

Après l'arrêt de la publication du *Printemps de Pékin*, a-t-on encore appris, une autre organisation contestataire, la Tribune du 5 avril, a proposé aux autorités de cesser également de faire paraître sa revue en échange de la libération de l'un de ses membres, M. Liu Qing. La revue, dirigée par M. Xu Wenli, en est à son quinzième numéro. Le groupe demeure sans nouvelles de M. Liu Qing, arrêté le 11 novembre pour avoir diffusé les minutes du procès du *dissident Wei Jingsheng*. La condamnation de ce dernier à quinze ans de prison en octobre avait donné le signal de l'étouffement progressif et *aujourd'hui* presque complet du mouvement contestataire.

Pour remédier aux lenteurs de la justice

LE GARDE DES SCEAUX VEUT MULTIPLIER LES CHAMBRES D'URGENCE

M. Peyrefitte a recommandé, des sceaux a indiqué, nous pré- l'a conduit son tour de France des juridictions, la création de chambres d'urgence qui, dans son esprit, devraient entrer en fonction dès cette année. Le garde des Sceaux a indiqué, nous précise notre correspondant, que les cours et tribunaux qui se doteraient de ces chambres bénéficieraient de deux postes de magistrat supplémentaires.

Comme leur nom l'indique, les chambres d'urgence examinent selon une procédure accélérée, les affaires que ne peuvent absorber les autres formations des cours et tribunaux. Il en existe deux jusqu'à présent : l'une au tribunal de Paris auprès de la première chambre, l'autre à la cour. Les audiences ont lieu le matin dans un délai de huit jours après leur inscription au rôle. La décision est en principe rendue dans les deux semaines. Entre le 1er juillet 1978 et le 30 juin 1979, neuf cent soixante-six affaires ont été ainsi examinées par la chambre des urgences de la cour. Une centaine de jugements sont rendus chaque mois par celle du tribunal.

Il ne s'agit pour l'instant que d'une expérience, menée en accord avec les avocats qui se sont engagés à réduire le temps de leur *plaidoirie, mais les déclarations* de M. Peyrefitte prouvent que la chancellerie souhaite son extension.

M. Peyrefitte a aussi préconisé à Reims la création d'assistants judiciaires, qui ne seraient pas des magistrats mais des fonctionnaires chargés d'aider les juges et conseillers à préparer leur décisions.

LA COMMISSION EUROPÉENNE TAXE LES EXPORTATIONS DE SUCRE BRUT

(De notre correspondant.)

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — La commission européenne a décidé d'appliquer, à compter du 16 février, une taxe de 6,95 ECU (1 ECU = 5,57 F) par 100 kilos sur les exportations de sucre brut de la C.E.E. vers les pays tiers. Si la hausse des cours sur le marché mondial se poursuit, elle pourrait être amenée dans les prochains jours à percevoir également une taxe sur les exportations de sucre blanc.

La réglementation du marché commun du sucre prévoit qu'en cas de dépassement du prix minimum dans la Communauté (prix de seuil) par les cours mondiaux, la commission a la possibilité de taxer les exportations. Les prix du sucre brut ont atteint le 14 février à Londres, *45 ECU les 100 kilos, pour un prix* de seuil de 42,23 ECU. Les quantités à l'exportation encore disponibles pour ce produit dans la *C.E.E., qui exporte de* 200 000 à 220 000 tonnes par an, atteignent 60 000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre *blanc, les cours avoisinent actuellement* le prix de seuil communautaire, 48 contre 49 ECU les 100 kilos. Les exportations des *Neuf pour ce produit sont autrement* plus importantes. Pour la campagne 1979-1980, les disponibilités atteignaient 2,5 millions de tonnes, dont *1,3 million* ont été vendues, en bénéficiant de subventions à l'exportation. Le 13 février, la commission avait *supprimé ces aides, afin de freiner* les mouvements spéculatifs qui expliquent la flambée actuelle des cours sur le marché libre, les *stocks mondiaux étant largement* suffisants pour couvrir les besoins *(le Monde* du 15 février). — M. S.

DANS LE MASSIF DES MAURES

Sept cent quarante caravaniers sont menacés d'expulsion

De notre envoyé spécial

Toulon. — « Un immense scandale immobilier dont la France et la Côte d'Azur n'ont pas besoin. » *Me Massius de Combret, avocat au barreau de Paris, n'a pas mâché ses mots devant le tribunal de Draguignan qui devait se prononcer le jeudi 14 février sur la vente aux enchères, dans des conditions assez troubles, du domaine des Cannebières, au Muy (Var).*

Dans un merveilleux site des Maures, très convoité, ce domaine de 268 hectares est loué, jusqu'au 8 juin 2066, à 742 caravaniers français et étrangers.

A l'audience, un public international — Français de toutes régions, Belges, Britanniques accompagnés de leur consul, Néerlandais, Suisses, Allemands — n'a pu se retenir d'applaudir l'avocate lorsqu'elle a dénoncé les « *manœuvres qui visent à spolier les 742 caravaniers locataires de parcelles au bénéfice d'une société immobilière* », la Société anonyme d'investissements immobiliers (S.A.I.I.), dont le siège est à Monaco.

Après avoir entendu les dix avocats des parties adverses, le tribunal a décidé de reporter la vente aux enchères au 3 avril, tandis que le procureur faisait savoir que la brigade financière était chargée de vérifier tous les comptes de la SETRAVEG, actuelle propriétaire du domaine.

Les locataires menacés d'expulsion ont ainsi gagné la première manche dans une affaire dont l'enjeu financier est considérable. Ayant appris le 15 janvier de cette année que le domaine serait *mis en vente aux enchères* un mois plus tard, les utilisateurs avaient envisagé, grâce à une participation de 25 000 F pour chaque parcelle, de se porter acquéreurs. En quelques jours, et malgré l'extrême dispersion des intéressés, l'association avait déjà réuni plus de 12 millions de F...

Loué jusqu'en 2066

On comprend que les utilisateurs soient attachés à leur lopin ensoleillé : il y a une dizaine d'années, ils ont loué à un certain M. Brown, pour la somme de 25 000 F et pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, ces lots aménagés pour des caravanes de 3 à 10 mètres de long, et dotés de services généraux. Ils étaient en principe tranquilles jusqu'au *8 juin 2066*.

Il y a trois ans, le domaine a été vendu à la SETRAVEG, dont la gérante est Mme Goujon, épouse d'un notaire récemment condamné pour faux en écritures. Le 17 décembre 1979, la SETRAVEG *dépose son bilan* ; elle est mise en règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Fréjus. Dès le 20 décembre, le syndic *du liquidateur* prend l'initiative de rompre les baux de location : certains n'ont d'ailleurs pas été enregistrés, ou n'ont pas été transmis à l'enregistrement par le notaire, Me Goujon... Les locataires ne sont avisés de cette rupture des baux et de la mise en vente que le 15 janvier.

Cette précipitation n'a pas manqué de paraître suspecte. D'autant que l'une des raisons du dépôt de bilan de la SETRAVEG était son incapacité à payer une créance de six millions de francs rachetée au Crédit lyonnais par M. Ott, président de la S.A.I.I. monégasque... et associé de la SETRAVEG.

« *La manœuvre est d'une grossière évidence* » ont souligné les divers avocats des utilisateurs. Ceux-ci, enseignants, petits fonctionnaires, commerçants et cadres moyens, contestent les décisions du syndic et veulent faire valider les baux non enregistrés. Ils s'opposent à la mise en liquidation judiciaire et veulent faire vérifier dans quelles conditions les créances ont été rachetées au Crédit lyonnais. Le plus urgent était de faire reporter la vente, ce qui a été obtenu.

« *Nous comptons sur la justice française pour nous protéger* », nous ont déclaré, avec une certaine confiance, des ressortissants belges et norvégiens.

JEAN RAMBAUD.

● *Le roi Juan Carlos et la reine Sophie* ont été reçus vendredi *15 février par M. Carter* à la Maison Blanche. Le souverain espagnol a fait une visite privée aux Etats-Unis pour rencontrer son père, le comte de Barcelone, hospitalisé à New-York. — *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 16 février 1980 a été tiré à 573 171 exemplaires.

Les militants obscurs d'Amnesty International PAGES IV ET V

Descartes chez les Mossi PAGE VII

La course aux performances sportives PAGE XIV

SUPPLEMENT AU NUMERO 10 903, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 17 FEVRIER 1980

Le Monde

DIMANCHE

Eh bien ! mangeons...

Ils sont passés des meetings aux fourneaux, du gauchisme à la gastronomie. Ce sont les nouveaux gourmands.

JEAN-PIERRE ENARD

PATRICK D., trente-deux ans, ancien normalien, professeur de lettres dans un lycée de la banlieue parisienne, arbore un sourire satisfait. Après cinq heures de cuisson à feu doux, son fond de veau, préparé selon la tradition avec pied, jarret et couenne maigre, prend bel aspect. Il ne lui reste plus qu'à le passer et à le laisser refroidir. Demain, Patrick le réduira pour le concentrer au maximum. Avec cette glace — selon le terme technique, — ses rognons sautés sauce au vin seront une réussite. Surtout accompagnés de ce meursault 73 qu'il est allé chercher sur place pendant les vacances de la Toussaint.

Il y a dix ans, Patrick D. militait du côté des maoïstes. Son temps était occupé par les distributions de tracts, les tentatives d'établissement dans les usines et aux champs, les discussions interminables sur le marxisme et ses avatars, les ventes de journaux et les manifestations. Il mangeait, pour vivre : sandwiches au comptoir des bistrots, hamburgers-frites arrosés de ketchup, crêpes achetées au coin d'une rue et qui tachaient les doigts de confiture.

La bouffe, comme il disait avec mépris, cela lui rappelait les parents, les déjeuners du dimanche et les haltes dans les relais gastronomiques sur la route des vacances. Les soirs de fête, ses copains et lui préparaient de grandes *platées de spaghettis* qu'ils faisaient trop cuire. Ou ils se rendaient dans les « couscous » du quartier Saint-Séverin. Cela leur semblait vaguement en concordance avec les luttes d'indépendance et la cause palestinienne.

Patrick n'a pas changé d'un coup. Son évolution a suivi l'effritement des idéologies et son installation personnelle dans une vie sociale admise par tous : métier, congés, appartement, mariage, enfants. Il a commencé par fréquenter de meilleurs restaurants. Il a voulu s'orienter et a lu les critiques gastronomiques. Il a tenté ensuite de reproduire des recettes qui lui avaient plu. Il s'est mis à la recherche de bons produits. Il a établi sa géographie des fromagers, bouchers, pâtissiers ou marchands de vin de la capitale. Bref, après tant d'autres, et puisque tout décidément *doit être nouveau, il* est devenu un nouveau gourmand.

Fiches-cuisine

Car ils sont innombrables ceux qui, comme Patrick, ne se servent plus du Petit Livre rouge que pour caler la table de leur salle à manger. Les nouveaux gourmands envahissent les restaurants de bonne renommée, font le succès d'autres plus récents et lancent même des modes culinaires, comme celle des mousses et des purées qui, désormais, accompagnent n'importe quel plat. L'image du père de famille ventru, seul client des deux et trois étoiles du *Michelin*, est bien loin.

Les frères Troisgros à Roanne, Michel Guérard à Eugénie-les-Bains, Pierre Vedel à Paris, s'en réjouissent : ils voient affluer des amateurs de plus en plus jeunes et, paradoxalement, de plus en plus connaisseurs. Patrick D. a certes dépassé la trentaine. Il lui arrive souvent de se trouver à une table voisine de jeunes gens tout frais sortis du lycée.

Les nouveaux gourmands contribuent à la prospérité étonnante des guides. Ils constituent une part importante du public de Gault et Millau. Les deux critiques sont venus, comme leurs lecteurs, Il y a relativement peu de temps à la gastronomie. Gault et Millau, c'est, si l'on veut, la gastronomie en jeans et tee-shirt. Alors que, avec les guides de papa, *Michelin* et *Kléber*, on se sent plus ou moins obligé d'enfiler chemise et veste, jupe et corsage.

Et puis, Gault et Millau expliquent leurs choix. On peut discuter avec eux. Or les nouveaux mangeurs sont aussi, de par leur formation, d'infatigables parleurs.

Bien entendu, entre tous ces commentaires et comparaisons, La Reynière vient en bonne place. Si Patrick et ses amis sautent quelque article de fond du *Monde*, s'ils réservent pour plus tard une série de reportages, ils ne ratent jamais la chronique du vendredi. Celle-ci est bien souvent à l'origine d'expériences *longuement* soupesées et analysées.

Autre trait distinctif de cette génération : elle ne se contente pas de savourer. Elle fait aussi la cuisine. Ce sont les hommes qui, d'abord, se sont mis aux fourneaux. Rappelez-vous le début des années 70 : il était entendu que les femmes ne seraient plus ni ménagères ni cuisinières. Eux, peut-être par stratégie, pour occuper une place qui leur semblait libre, se sont consacrés à l'élaboration de plats plus ou moins raffinés. Il ne s'agissait pas de mettre la main à la pâte ou d'avoir *sa* spécialité, comme cela a existé de tout temps. Mais, bel et bien, de préparer tout un repas, en variant à chaque fois les recettes.

Ici aussi, le tassement des idéologies et l'abandon quasi général des luttes se font sentir. Les féministes les plus militantes se mettent à potasser les fiches-cuisine de *Elle*.

Car, après Marcuse, Reich, Debord, les nouveaux gourmands ont leurs textes de références. En premier lieu, effectivement, les fiches-cuisine. Mélangeant habilement plats faciles et sophistiqués, elles inspirent la plupart des menus de cette génération. Un célibataire de trente ans, André C., critique de cinéma, passe ainsi une journée entière, quand il reçoit dans son minuscule studio, à préparer méthodiquement entrée, viande et dessert en essayant de réussir aussi bien que sur les photos en couleurs des modèles.

Mais la bible, c'est un gros livre de cuisine publié en 1928 par un médecin qui signait Ali-Bab : *Gastronomie pratique* (Flammarion). L'ouvrage porte en sous-titre : *Etudes culinaires*. On tire autant de plaisir à exécuter les recettes qu'à le feuilleter en rêvant de poulet truffé au *champagne ou de* barbue garnie sauce mousseline aux œufs de homard.

Avec tant de bons conseils, finis les spaghettis à la colle. Le moins gourmet sait dorénavant que les pâtes se mangent *al dente*, les haricots légèrement craquants et le poisson encore rosé. Il sait aussi qu'il lui faut offrir les meilleurs produits. D'où les queues interminables qui se forment à toute heure chez le fromager Barthélémy, le pâtissier Bourdaloue, le boulanger Poilâne...

A l'opposé, les plus acharnés font de leur goût un métier. Liccia et Rayband, anciens membres de la G.P., ont publié un livre de recettes : *la Cuisine vagabonde* (le Sagittaire). Tel autre s'est installé marchand de vins. Jean-Noël R., directeur commercial d'une entreprise solide, promis à un avenir sans ombre, a tout lâché pour entreprendre des études sur l'histoire du goût. A Vincennes, pour sa thèse, il prépare des repas à la mode des seizième et dix-septième siècles.



JEAN-PIERRE CAGNAT

Manque d'amour

On n'a plus honte d'affirmer son intérêt pour le bien-manger. La gastronomie, art de droite *jusqu*'à présent, est devenue une passion de gauche. On peut désormais affirmer sa sympathie avec les autonomes et connaître les millésimes des grands crus. Il y a certes, à la base, le grand mythe de la convivialité. Manger est un plaisir, célébrons-le dans la fête collective des corps. Puisque, aussi bien, on ne mange pas seul. Mais si cette découverte de la nourriture n'était que cela, elle n'exigerait pas tant de raffinements, tant de dosages subtils ni de *connaissances quasi scientifiques*.

J'y verrai plutôt une sorte de repli culturel, de réflexe d'autodéfense. Le monde meurt de faim. Cela nous intéresse beaucoup moins qu'on tente de nous le faire croire. A la limite, devant ces photos abominables que la presse nous inflige, on aurait plutôt tendance à s'indigner contre ceux qui nous forcent à jouer les voyeurs, que contre les causes de la malnutrition et ses responsables politiques.

Nous sommes restés les enfants de la comtesse de Ségur. Les pauvres, nous voulons bien leur donner un petit quelque chose, mais à certaines heures, quand ils ne dérangent pas. Ceux qui s'en font les hérauts, les pétitionnaires à tous crins et ces belles âmes qui nourrissent leurs œuvres d'enfants morts de faim, nous leur rions au nez. Nous voyons bien qu'ils dépensent leurs droits d'auteur dans les mêmes restaurants que nous.

Alors, puisqu'on ne peut rien faire, puisque décidément l'avenir nous échappe et qu'aucun de *nos efforts n'a su transformer* l'histoire, nous nous rejetons sur ce vieux plaisir : la table. En prime, nous nous en accordons un autre : celui de braver les interdits. Jamais les médecins, les nutritionnistes, les diététiciens, défenseurs d'un ordre moral bien plus oppressif que l'ancien, *ne nous ont autant répété* qu'on creuse sa tombe avec ses dents. Jamais l'image du corps n'aura été plus contraignante, avec son poids idéal, sa sveltesse obligatoire et le ridicule qui affuble les kilos en trop. Se montrer gourmand, c'est défier tous ces gens-là en leur prouvant qu'on peut concilier les exigences de la santé et celles du plaisir. D'ailleurs pourrions-nous faire autrement ?

Les psychologues l'ont établi une fois pour toutes : la boulimie provient du manque d'amour. Personne ne le niera, nous autres, Français, nous sommes les mal-aimés du monde, n'est-ce pas ? Il y a des raisons, certes. Les connaître ne nous console pas. Alors, puisque personne ne nous aime, mangeons ! ■

Hasard et non-prévision

A propos de l'article de Pierre Drouin (*le Monde Dimanche* du 6 janvier), le hasard est toujours présent pour enseigner la relativité à ceux qui sont tentés d'établir pour et avec l'homme des schémas de conduite tout tracés. Réhabiliter ou non cet antifataliste qu'est le hasard est un faux débat, car, lucidité oblige, il faut reconnaître son existence.

Cependant il est un fait certain ; notre langage contemporain réhabilite une notion qui, *a priori*, peut s'apparenter à la notion de « hasard », mais qui est loin de posséder toutes ses caractéristiques « objectives ». Il s'agit de la non-prévision. Accepter l'idée d'une organisation quelconque, politique, économique, ou sociale, implique, de source, de prévoir et d'expliquer, par des lois d'approximation, les réactions et comportements des différents agents composant cette organisation, en fonction des décisions qui lui sont applicables. Le hasard étant d'ailleurs pris en compte dans ces lois. L'absence de loi explicative ou prédictive ne signifie nullement que cette loi est régie par le pur hasard.

Les exemples les plus flagrants sont cités par P. Drouin et sont puisés dans l'actualité. Ne pas prévoir, c'est accepter d'ébranler l'idée de cette organisation, d'aller au-delà du hasard. L'idée de la marginalité est sous-jacente à ce choix. Mais la relativité même de cette marginalité conduit inévitablement à ériger d'autres lois pour survivre tout en acceptant l'aléa du lendemain, dont on essaie d'ignorer la portée.

Fatalité, disent certains : M. E. Halphen, l'un des représentants du courant subjectiviste, répond : « *Nous ne croyons pas aux notions de vraisemblance et de probabilité en dehors des hommes pour qui ces probabilités et ces vraisemblances existent* ».

Certains choisissent de prévoir, d'autres préfèrent avoir l'aléa pour guide ? Pour tous le hasard est imposé. Reconnaissons au moins une vérité de ce cher La Palisse, qui n'a rien laissé au hasard : le hasard est indépendant de nous.

M. AGOUMI,
assistant d'économie à l'ESSEC.

« Démat(h)ons ? »

Le problème de la sélection à l'école est un problème de société qui dépasse le cadre de telle ou telle discipline et l'école elle-même.

Par ailleurs la maîtrise de la langue et celle de la lecture dès les débuts de l'école élémentaire ont un rôle *sélectif* plus fondamental encore que les mathématiques (cf. les travaux d'Alix Jacquemin sur l'orientation dans les collèges), peut-être moins ressenti parce qu'il élimine essentiellement les enfants des milieux sociaux les moins favorisés.

Pourtant « Math ou crève » dénonce les coupables et prépare la promotion publicitaire du remède officiel.

Coupables, les professeurs de mathématiques, « *agents zélés et rigoureux du tri* »... Hypocrites, de plus : « *Habiles dans les discours et généreux en paroles.* »

Cela permet de minimiser, *donc de maintenir*, les pressions qui, par bac interposé, descendent en cascade d'une classe à la précédente, quoi qu'en aient les enseignants.

D'oublier aussi de mettre en cause le style traditionnel d'enseignement des mathématiques qui déroule celles-ci en un discours du maître bien construit, armé du maximum de rigueur formelle, que l'élève doit admirer, absorber, puis reproduire. Or, qui pérennise cet « idéal » ? : la formation reçue par les enseignants du second degré, leur mode de recrutement, les jugements et consignes de trop de supérieurs hiérarchiques (ou « pédagogiques »), l'insuffisance de moyens matériels et de dédoublements des élèves par petits groupes, la rareté des équipes de maîtres...

Au lieu de s'en prendre aux lampistes, c'est là qu'il faudrait porter le fer.

Mais cela dérangerait, et demanderait des moyens.

Mieux vaut une effarante campagne anti-maths qui s'attache aux apparences pour mieux ignorer les causes fondamentales. Trouvant des hérauts dans *nombre de journaux ou revues*, elle prépare le pavé de l'ours : pour lutter contre la sélection *par les mathématiques, réduisons* l'enseignement de celles-ci.

Dans les secondes « indifférenciées » par exemple ? Or, leur programme comportera nécessai*rement les outils fondamentaux* d'une culture mathématique de base permettant de rééquilibrer *les sections ultérieures de pre*mière et terminale, de coordonner les maths et les autres disciplines, de ne pas se couper du monde contemporain... Voilà qui n'autorise guère de « réduction » !

En outre il est de plus en plus évident qu'il y aurait lieu de remplacer les discours du maître, leurs raffinements et leur perfection volontiers inhibitrice par des activités de recherche où les élèves puissent réellement s'impliquer et qui les réconcilieraient, s'il en était besoin, avec cette formation mathématique indispensable qu'évoque Yves Agnès. Plutôt que de montrer les performances olympiques réalisées par les maîtres, apprenons à nos élèves à se jeter à l'eau et à faire eux-mêmes quelques brasses, *fussent-elles maladroites.*

De tels objectifs exigent en toutes classes des horaires suffisants, surtout pour des travaux par petits groupes, et d'autant plus que les classes *sont hétérogènes.* Sinon une sélection impitoyable et bête avantage nécessairement *les élèves d'intel*ligence scolaire travaillant vite ou gavés de leçons particulières.

...Depuis de nombreuses années, en dépit de toutes les difficultés, *des enseignants s'efforcent* d'aller dans le sens de mathématiques moins sélectives et d'un enseignement moins dogmatique. L'A.P.M.E.P. les y aide par des actes concrets (brochures d'activités, dossiers...). Elle est d'autant plus à l'aise pour demander que l'on ne se trompe ni d'adversaire ni d'objectif, et pour dénoncer les faux remèdes qui renforceraient une sélection que l'on prétendrait combattre. Elle en appelle pour cela à tous ceux qui détiennent *l'autorité, à tous ceux* (parents, journalistes, syndicats, ...) qui peuvent peser sur *elle.*

CHRISTIANE ZEHREN
et HENRI BAREIL
Pour le bureau de l'A.P.M.E.P.
(Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public.)

Suédois

Je vois dans vos colonnes que le « non » suédois au nucléaire coûterait à la Suède entre 50 et 100 millions de francs par mois. Si c'est 100 millions, et s'il y a 8 millions de Suédois, ce sera 12,50 F par personne par mois.

Si on me pose la question, mes 12,50 F sont prêts.

SOPHIE VAN DER SPEK
(Clermont - l'Hérault.)

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

On s'est divisé, on a discuté...

« *Votre article (...) en principe, il est tout aussi socialiste que nous. Mais il nous accuse de l'être autrement, et c'est en cela qu'il est injuste et erroné. Il devrait se résumer ainsi :* « Républicains de toutes les nuances, vous vous êtes divisés, » vous avez discuté au lieu de vous entendre ; vous vous êtes » séparés au lieu de vous unir ; vous vous êtes laissé surpren- » dre au lieu de prévoir ; vous n'avez pas voulu vous battre » quand il fallait combattre à outrance. » *C'est vrai : on s'est divisé, on a discuté trop longtemps. Il y a eu souvent de mauvaises passions en jeu. On est devenu soupçonneux, injuste. Il y a trois ans que je le vois, que j'en souffre, que je le dis à tout ce qui m'entoure. Après cette division, il était impossible de se battre et de résister.*

» *Ce raisonnement serait bon, excellent, utile, s'il s'adressait à toutes les nuances du parti républicain. Si vous morigéniez tout le monde, oui, tout le monde indistinctement, vous feriez une bonne œuvre, si, faisant de doux et paternels reproches aux socialistes, comme vous avez le droit de les faire, vous leur disiez qu'ils ont mis parfois la personnalité en tête de la doctrine, ce qui est malheureusement vrai pour plusieurs, si vous les rappeliez à vous à bras ouverts (...), mais vous faites le contraire : vous accusez, vous repoussez, vous tracez une ligne entre deux camps que vous rendez inconciliables à jamais, et vous n'avez pas une parole de blâme pour une certaine nuance que vous ne désignez pas et que je cherche en vain.* »

C'est à Giuseppe Mazzini que ce discours s'adresse. Mazzini qui venait de s'écrier : « *Socialistes, vous avez perdu la France !* » Le 23 mai 1852, de Nohant, George Sand lui répondait. Sa lettre compte seize pages de cette encre.

JEAN GUICHARD-MEILI.

PARTI PRIS

Après-ski

ENTRE villes et montagnes, *skis sur le toit* ou dans les couloirs encombrés des wagons, courent les citadins pressés d'arriver à la grande exposition de blanc de février, ou d'en revenir. Il leur faut malheureusement traverser un espace que, par habitude, ils continuent de *nommer campagne. Espace* fort long, surtout lorsqu'il pleut, et de peu d'intérêt.

Il est peuplé de paysans bottés de caoutchouc, de fermières enrobées de plastique rouge ou bleu, juchées sur leur vélomoteur, de tracteurs fumants sur les pentes et de vaches crottées. On ne peut pas y pique-niquer, s'y rouler dans l'herbe, y faire la sieste, ou y boire à une terrasse ombreuse. Quant à rêver d'habiter une de ces maisons campagnardes qu'on aperçoit, entourées d'arbres noirs et d'ornières fangeuses... La neige est propre. La ville est chaude.

Les ruraux, eux, regardent filer et défiler ces familles en blousons éclatants qui, l'été, en bras de chemise, leur expliquent quelle chance ils ont de vivre au grand air, d'écouter les oiseaux *et de cultiver des fleurs. Qui leur répètent,* avec tant d'émotion dans la voix, l'envie qui les dévore de vivre là l'hiver, à se chauffer les cuisses devant un feu de bois, loin des vapeurs d'essence, des métros puants — une heure le matin, une heure le soir — et des bureaux surchauffés.

Les gens de la campagne retournent à leur chauffage au fuel, à leur tronçonneuse et à leur télévision. Philosophes. Ils savent qu'aux premières violettes la France urbaine redécouvrira brusquement l'écologie.

JEAN PLANCHAIS.

PHILIPPE HONORÉ

Sans alliances

Votre article « Jeunes couples sans alliances » *(le Monde Dimanche* du 20 janvier) m'a beaucoup intéressée. Je suis moi-même dans ce cas et mère d'une petite famille.

Le mariage est une formalité, qui ne change rien à la vie des cohabitants, dites-vous. « *Comme s'il fallait à tout prix ôter du sens au mariage, s'y laisser aller en douceur, l'apprivoiser, bref, le désacraliser.* » Justement, le mariage n'est-il pas avant tout un sacrement ? *Si on lui enlève ce* sacrement en le « désacralisant », à quoi sert-il désormais ? Il *devient un pis-aller,* une *banalité* des plus banales à laquelle on succombe pour divers chantages sociaux : *« pour acheter un appartement » ; « pour faire plaisir aux parents »* (et j'avoue que c'est un obstacle *énorme) ; « parce qu'un enfant est attendu ».*

Des nécessités matérielles ou affectives, sans rapport avec le mariage, obligent à en passer par là. Le mariage est un simple moyen du monde monderne, comme la feuille de Sécurité sociale, qu'on remplit pour avoir son argent.

Je vois les choses noir sur blanc. Pour qui est croyant *orthodoxe, chrétien, musulman* ou autre, le mariage est sans doute porteur de sens, son sens propre. *Pour qui ne l'est pas,* le mariage n'a pas de sens en soi. Il devient un mot vide, qui, désa*cralisé,* devrait être rangé parmi les mots désuets, les mots qui ont perdu leur signification propre.

Le mot « mariage », vu sa *position précaire, serait-il alors* jaloux de son alternative (qui n'en est une qu'en apparence), « *vie maritale* », *en l'accusant* de concubinage », ce mot qui « *fait sale avec ses consonantes obscènes* » ? On aurait tendance à le croire. Car vivre ensemble (décidément on ne manque pas d'expressions pour décrire *la* situation !) par une décision consciente est un choix de vie, et, curieusement, un véritable acte de foi. Admettre que l'amour seul peut suffire, c'est peu, c'est aussi beaucoup. (D'ailleurs, ne l'a-t-on déjà pas dit ?) Mais, vivre maritalement, c'est aussi faire face à l'amour, admettre qu'il peut faillir et que seule est sûre la fragilité extrême des sentiments humains. C'est pourquoi tout contrat affectif me paraît suspect, comme ces amitiés entre pays, qui s'effritent au fil des ans. En vivant ensemble on essaie de lutter d'une façon modeste contre l'hypocrisie du monde moderne, on dévoile les *masques par l'inattendu, on* essaie de retrouver notre identité noyée pour respirer, du moins, pendant quelque temps.

Le couple sans alliances ne mérite-t-il pas une place légitime, comme le couple marié ?

HELEN COLE - KING
(Trappes.)

L'étonnant M. Shneour

A propos d'un article (le Monde Dimanche *du 9 décembre 1979) intitulé « L'étonnant M. Shneour (et non Schneour, comme par suite d'une erreur de transmission, nous l'avions malencontreusement écrit), ce scientique californien, président de Biosystems Associates Ltd., nous écrit notamment :*

Si l'on en croit l'article, un scientifique californien a créé un organisme de recherche privé absolument unique qui est en mesure, sur quelques coups de téléphone, de réunir un groupe *ad hoc* d'éminents collègues, quelques dollars, et de résoudre en un rien de temps les problèmes de recherche les plus importants de notre époque, grâce à un ou deux ordinateurs, sans laboratoire, et tout en allant s'ébattre à loisir sur les plages de La Jolla : et voilà ! à nous la célébrité, l'argent, un prix *Nobel ou deux...*

Ce que le reporter n'a pas saisi, au cours de son interview, *c'est l'essence de la révolution* en cours, qui semble avoir commencé, comme beaucoup d'autres *choses bonnes et mauvaises, en* Californie. Pendant les deux décennies merveilleuses mais *aberrantes qui suivirent la* seconde guerre mondiale, une nation reconnaissante, stimulée par *le Spoutnik,* a versé d'importants crédits de recherche aux *universités.* Pendant quelque temps, les résultats dépassèrent les promesses mais, les ordres de priorité ayant *changé, ces crédits* furent réduits, et, devant l'étendue de la structure administrative, seuls les scientifiques les plus engagés ne se sont pas découragés.

Au cours des années 60, un certain nombre de scientifiques universitaires éminents commencèrent à prendre leur indépendance par rapport aux universités, pour créer des entreprises privées qui, jusqu'à nos jours, ont apporté des contributions plus importantes que ce que les ressources disponibles pouvaient indiquer.

Biosystems Associates Ltd., créé en 1963 à l'Université de Stanford, est l'une de ces entreprises. Il est, par un certain nombre d'aspects, différent de la plupart des autres organismes *de ce genre.* L'une des différences est qu'il investit ses bénéfices dans la recherche fondamentale avancée *dans le domaine* de la neuroscience et de l'immunologie clinique, entre autres efforts. Par ailleurs, il ne possède pas toutes les ressources qu'il contrôle. Mais, contrairement à ce que l'article du *Monde* laisse entendre, Biosystems possède beaucoup plus qu'un ordinateur et quelques locaux. Il a des installations de recherche en Californie et aux environs de l'Université Purdue, dans l'Indiana, des installations de fabrication près de Chicago, ainsi que d'autres ressources dans diverses parties des U.S.A. et à l'étranger, entre autres au Japon.

Quant aux thèses publiées des résultats de la recherche, elles *ont été extrêmement dangereuses* pour Biosystems Associates Ltd. Tout lecteur du *Monde* doit, de toute évidence, trouver qu'il est peu probable qu'un petit organisme, même puissant, puisse résoudre par lui-même certains des problèmes scientifiques les plus formidables de notre époque, comme par exemple le fonctionnement du cerveau humain, la contraception humaine, l'aquaculture, etc. Il ne va pas établir un système *révolutionnaire* permettant de régler la contraception humaine avec un budget de 75 000 dollars. *Mais, en revanche,* il peut apporter de sérieuses contributions à ces problèmes et aux possibilités qui se présentent, dans des secteurs extrêmement limités où ressources et intérêts coïncident. Et les seuls endroits légitimes où ces thèses peuvent être exposées sont les publications scientifiques et le bureau des brevets, et non pas les journaux.

Ce n'est que lorsque les thèses ont été étudiées par les pairs scientifiques que le message peut être *filtré* pour transmission prudente à la presse. Ce qui a été signalé au reporter du *Monde,* c'est que ces recherches sont maintenant sur le seuil de grands développements, que nous en sommes conscients, et que nous apportons notre contribution dans certains secteurs.

E. A. SHNEOUR
(La Jolla, Californie.)

Contre-projet pour les Halles

J'entends dire par le gouvernement par E.D.F. que l'énergie nucléaire est la plus « sûre ».

Je constate, d'autre part, que les habitants *de Plogoff,* ces Celtes rêveurs et attardés, n'en refusent pas moins une centrale *atomique.*

Enfin, je lis dans *le Monde Dimanche* que l'on se demande encore que *faire* du trou des Halles.

Pourquoi n'y pas mettre la centrale ? La Seine est là, prête à recevoir les inoffensifs effluents. Le trou sera enfin comblé, comme les vœux des heureux consommateurs parisiens d'énergie. De surcroît notre civilisation serait ainsi assurée de laisser dans notre capitale un monument impérissable.

R. FAUCONNIER
(Angers.)

Qui s'en occupe ? Vous...

La lettre « *Qui s'en occupe ?* » de Mélanie Gouvernal (*le Monde Dimanche* du 27 janvier) m'a interpellée. J'ai voulu y apporter une réponse.

« *La faute à qui ?* » Pensez-vous qu'il soit nécessaire de fréquenter les lieux publics pour regarder la *misère,* la *déchéance* et les vrais désespoirs ? Ils sont autour de nous, partout, mais nous ne voulons pas les voir.

Oui, la solitude existe et elle est un enfer. Assistante sociale dans une *cité H.L.M.* aux dimensions gigantesques (huit mille habitants), je la rencontre tous les jours. Elle frappe toute personne atteinte d'un handicap physique, psychique ou social.

Mais qui est responsable de cette solitude ? C'est nous, les adultes d'abord soucieux de notre confort personnel, c'est vous, les jeunes « immoraux, irrespectueux, sans foi ni loi ». N'accusons pas les institutions sanitaires ou sociales. Elles sont *notre bonne conscience,* mais ne soignent que les conséquences. Et puis les institutions c'est bien, *c'est propre, c'est organisé,* mais c'est pesant et quand elles deviennent seul recours, elles mettent les personnes dans une situation d'assistance et de dépendance souvent difficile à supporter, quelquefois refusée.

Je crois qu'il est grand temps de réagir au niveau individuel. Que chacun sache recréer autour de lui la communication et la solidarité et tous les malades, handicapés, personnes âgées, chômeurs, pauvres (oui, ils existent), inadaptés et marginaux, rejetés par la société que nous faisons, retrouveront peut-être l'espoir.

MARTINE COSTA,
assistante sociale.
(Yvelines.)

De l'autre côté du « Bof »

Suite à la lettre du 20 janvier de Pascale Even, j'aimerais escalader l'autre versant de sa pensée.

Breton de survie, O.S. de métier et jeune par nécessité, je me bats avec le quotidien.

Jeunesse banale, service national (dérisoire), chômage, emploi stupide et inepte. Je me bats pour le quotidien. L'avenir pour nous n'est pas l'idéal matériel qui nous est proposé.

Je vis l'instant comme un blues lancinant dont les derniers accords résonnent faiblement dans les couloirs de l'espoir.

La vie demain ne sera plus faite de « peut-être ».

YANN-PER GWENN
(Rennes.)

P.S. : Rassurez-vous, on mure les couloirs de la jeunesse.

Fumeurs

Me référant à la correspondance publiée dans *le Monde Dimanche* du 20 janvier sous le titre : « les Fumeurs du couloir », puis-je aussi citer « les fumeurs du train de banlieue » ? La S.N.C.F. leur fait la part belle : ils peuvent prendre leurs aises *dans la moitié du train...* En effet, les non-fumeurs, de loin majoritaires sur la ligne Paris-Saint-Lazare-Versailles, que j'emprunte cinq jours par semaine, s'entassent dans les wagons qui leur sont réservés pour fuir leur tabagie. Pas d'autre alternative : voyager debout, mais respirer ou confortablement assis mais enfumé !

Autant que je sache, l'article 16 de la loi du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme inviterait plutôt la S.N.C.F. à attribuer aux non-fumeurs un espace proportionnel à leur nombre.

PH. GUERIN
(Ville - d'Avray.)

VOUS ET MOI

La belle santé

« *Alors, comment ça va ?*
— *Ça va, docteur. Enfin... ce n'est pas pire !* »

Toujours ce même hochement de tête. Et ce regard, incrédule, lucide. Et qui insiste jusqu'à me communiquer ses soupçons sur ma propre lucidité. Un regard qui en dit long sur la difficulté d'être le médecin d'une malade aussi peu gratifiante.

Il faut admettre que, depuis *deux ans qu'il met à me soigner,* la même obstination que je mets à ne pas renoncer à guérir, mon médecin a inventorié pour moi de multiples raisons de jubiler. Et *si je jubile rarement* — pour ne pas dire jamais, — c'est bien en raison d'une incapacité absurde à apprécier la chance qui, pourtant, me favorise avec une insistance évidente.

Une chance qui ne me quitte guère *depuis que je consulte* assidûment mon médecin. Depuis, précisément, qu'une pleurésie aurait pu me bloquer le diaphragme. Depuis ces crises d'asthme qui, *heureusement,* cèdent de temps en temps aux corticoïdes.

Evidemment, la *corticothérapie* ne va pas sans inconvénients : plus, beaucoup plus, de poils superflus, moins de cheveux, un ventre de kangourou... ce n'est pas particulièrement agréable à porter, et encore moins pour une femme (un homme, lui, comme *chacune sait, se croit toujours* capable de séduire, même ventru, velu et chauve). Mais, enfin, ce pourrait être pire, sans la chance qui ne m'a faite ni brune ni naturellement dodue.

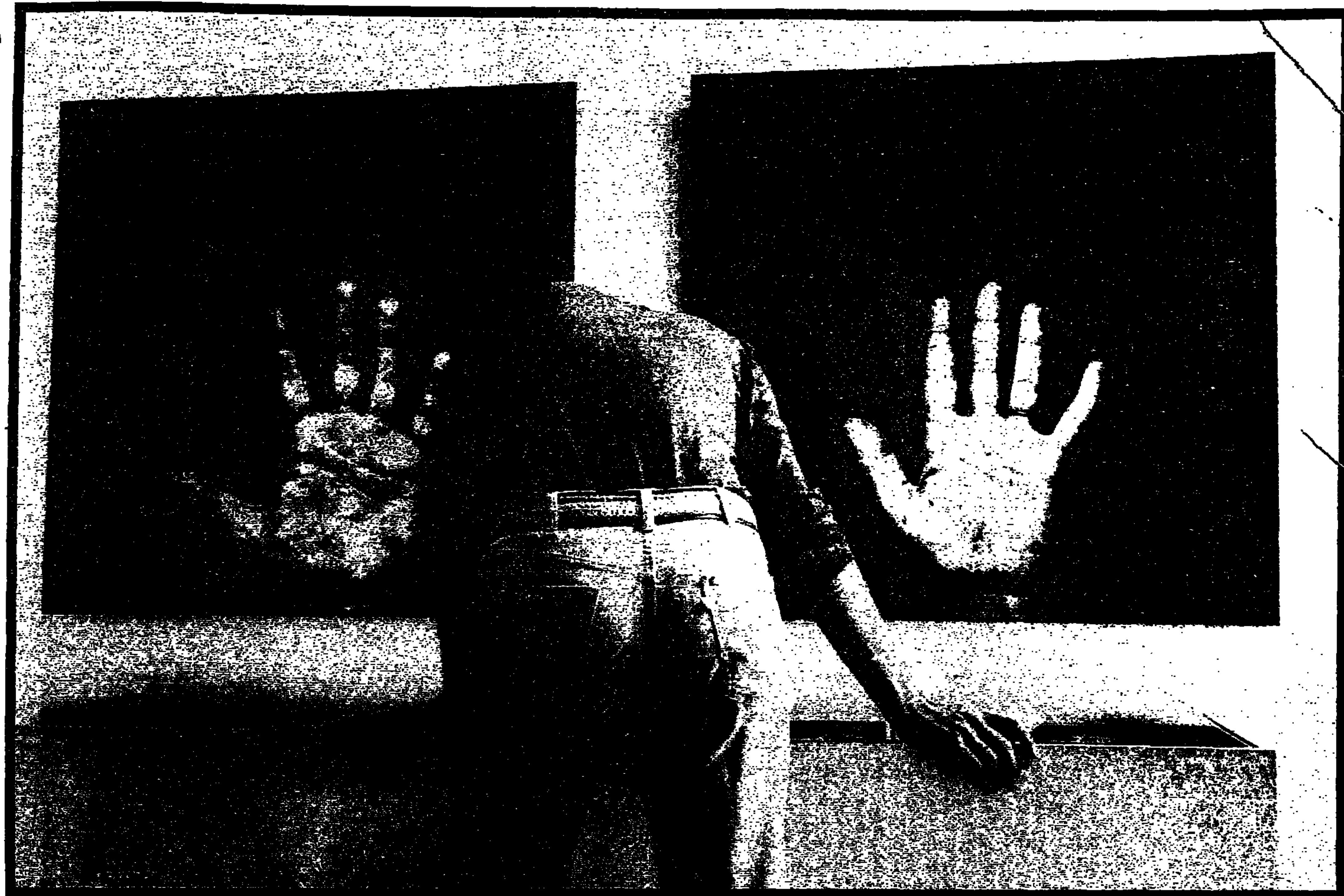
Bien sûr, comme les corticoïdes affaiblissent les défenses de l'organisme, ils auraient plutôt tendance à aggraver la maladie pour en soulager les effets. Mais, à vrai dire, de sinusite en bronchite et de bronchite en sinusite, je n'épuiserai jamais toute la gamme des antibiotiques. Et, bien *sûr, c'est* embêtant cette candidose due aux antibiotiques, et d'autant plus que je suis allergique au candida, mais il existe contre les mycoses aussi d'excel*lents médicaments.*

Et quelle chance d'avoir un estomac aussi solide ! Des brûlures de l'œsophage ? C'est inévitable, c'est même normal, à *force d'absorber,* et depuis si longtemps, une telle quantité de *remèdes, et tout cela devrait* s'atténuer avec un pansement gastrique avant chaque repas. Evidemment, tous ces traitements, des œufs de caille aux ponctions de sinus, n'ont donné jusqu'à présent que des résultats décevants, mais tant que je travail*lerai dans un bureau à air* conditionné...

Une chance (une de plus) que je sois salariée, je peux prendre le repos nécessaire. Voyez mon médecin, par exemple, pour *lui,* ce ne serait pas possible : il paie en impôts deux fois plus que mon salaire annuel.

Et c'est ainsi que mon médecin m'a, progressivement, avec autant d'intelligence que de sensibilité, *acquise* à la certitude qu'une chance de caractère chronique, avec accès paroxystique de forme récidivante, m'aide à éviter le pire. Comme je l'aime bien et que je ne suis pas une ingrate, je rêve du jour où, répondant à la question rituelle, je pourrai enfin l'étonner : « *Ça va, docteur. Très bien. Vraiment bien.* » J'imagine déjà son regard. Lucide, soupçonneux. Et, curieusement, toujours incrédule.

ÉDITH WEISEL.



MARTINE FRANCK.

VIES

Gérard le médium

Ils ont, ou disent avoir, un don. Médiums, magnétiseurs, guérisseurs font recette en période de crise. Les pendules s'affolent et les esprits rappliquent.

JEAN-PIERRE BOURCIER

LE CIMETIERE du Père-Lachaise est glacé du vent froid de l'hiver. Plusieurs personnes sont rassemblées autour de la tombe d'Allan Kardec. Chacun accomplit, à son tour, le même cérémonial : le signe de croix, la prière, pendant qu'une main caresse la tête qui émerge d'une montagne de fleurs, toutes plus fraîches les unes que les autres. Aucune lamentation, une profonde concentration. Seul épitaphe lisible sur cette tombe en forme de dolmen : « *Naître, mourir, naître encore et progresser sans cesse, telle est la loi.* »

Ce n'est pas une fête sabbatique mais un pèlerinage. Un peu à l'écart, un homme regarde la scène. Autant rompre la glace. « *Que font tous ces gens ?* » « *Tous sont, ou croient être, médiums, magnétiseurs ou guérisseurs. Ils cherchent auprès de ce magistère de nouvelles forces pour leur pouvoir, un fluide plus puissant.* » Il poursuit : « *Cet homme était particulièrement bon. Lyonnais, docteur en droit, Hippolyte Senicart Rivail œuvra au siècle dernier en faveur du spiritisme, et avec une profonde générosité. Il eut la révélation d'être la réincarnation d'un druide gaulois qui s'appelait Allan Kardec. Aussi prit-il son nom.* »

« *Vous ne prenez pas part à la cérémonie ?* » « *Je n'en ressens que très rarement le besoin.* » De nouveaux visages surgissant de nulle part s'approchent... « *Voulez-vous voir le caveau d'un autre grand guérisseur ?* » Quelques dizaines de mètres à travers tombes et chemins. Voici la sépulture plus modeste de la famille D. Une femme emmitouflée dans un épais manteau rouge est debout face à la pierre tombale. Elle jette les bras en l'air à plusieurs reprises comme pour appeler je ne sais quel oracle. « *Elle demande à l'esprit de Gabriel D. (1857-1926) de l'aider à rester sur le chemin de la vérité.* » Notre arrivée ne la trouble pas. Il y a longtemps qu'on ne brûle plus les sorcières.

A quelques pas de là, les voitures, le métro, les Parisiens en transhumance, la télé, les sondages. Ici... « *Ne soyez pas surpris. En période de forte crise comme celle que nous traversons, chacun cherche une issue à ses angoisses. Entre l'analyste et la cartomancienne, en passant par le prêtre et le médium, il y a le choix, et en ce moment ils font tous recette. Voulez-vous une preuve ? Allons voir ce qui se passe à deux minutes d'ici, rue des Gatines, près de la place Gambetta.* » Allons-y, en compagnie de ce guide inconnu.

La force

« *Je m'appelle Gérard P., guérisseur et médium. Je sens que vous avez la force..., un don que vous ne connaissez pas encore. Je sais maintenant ce qui me poussait à venir au Père-Lachaise aujourd'hui. Je devais vous rencontrer...* » En sortant du cimetière, il confie : « *Cela fait plus de trente ans que j'ai eu la révélation. J'étais en France pendant la dernière guerre mondiale, je suis né à Madagascar et j'étais hospitalisé lorsque je fus mobilisé...* » Avait-il l'âge de porter l'uniforme à cette époque ? L'absence de rides, l'allure sage du cadre moyen sans histoire donnent à ce quinquagénaire dix années de moins. « *Je n'ai pas supporté de voir la misère des hommes autour de moi, aussi je me suis enfui de l'hôpital et j'ai commencé une vie de déserteur, vivant plusieurs mois à la campagne, dans les bois. Dans des circonstances difficiles, j'ai découvert en moi des énergies que je ne soupçonnais pas auparavant...* »

Nous courons rue des Gatines, face à un petit immeuble gris sans caractère. Sur un panneau, au-dessus de la porte d'entrée : Société française d'étude des phénomènes psychiques. Séances expérimentales. A la sortie d'un couloir étroit et sombre, une petite cour, une flèche sur une plaque, puis deux arrière-cours complètent le jeu de piste où un nouvel écriteau informe que la Société psychique tient séance le soir à 20 heures ; un autre, plus petit, signale les W.C. publics, et enfin un dernier, des cours de danse. Parfaite symbiose entre le corps et l'esprit.

Une grande salle, faiblement éclairée par la lumière du jour. Des personnes assises, peut-être une centaine, semblent captivées par une discussion. Deux femmes d'une cinquantaine d'années, *face au public, animent le débat.* Il s'agit du problème de l'écriture automatique appliquée à la transcription des informations fournies par des « entités » — ne disons pas « esprits ». L'une des deux meneuses de jeu explique les dangers d'une telle pratique, que « *c'est très épuisant pour les personnes qui s'y adonnent et qu'il est fréquent d'aboutir en maison de repos pour cause de surmenage* ».

En conclusion, elle déconseille le « crayon » pour obtenir des messages de l'au-delà : « *C'est trop dangereux.* »

Entité féminine

Un silence s'établit. Les deux *femmes se concentrent.* Puis l'une, qui porte de grosses lunettes noires, déclare : « *Je suis en contact avec une entité féminine, une jeune fille aux longs cheveux noirs, qui est morte...* » Elle donne des précisions et demande à l'assemblée si quelqu'un se sent concerné. Une main se lève et un dialogue s'instaure, par médium interposé, où il est question de soigner rapidement un familier qui souffre d'hypertension. Enfin, la dame aux lunettes noires demande à son interlocutrice de poser une question à l'« entité » pour obtenir des conseils sur un problème personnel. Puis c'est au tour de sa collègue de présenter une autre « entité ».

L'une après l'autre, elles font entrer dans ce local, que la nuit envahit, des esprits dont certains ne manquent pas d'humour, comme celui qui se manifeste sous forme de « *têtes de veau en grand nombre* ». « *Et il est du sexe masculin* », affirme le médium.

Chaque fois ou presque, une main se lève. Parfois il y a des hésitations ou carrément des erreurs. Les « entités » ne sont pas toujours claires. Mais, lorsqu'il y a accord, une sorte *de contentement* traverse l'espace et les heureuses élues (les hommes sont peu nombreux, cinq ou six) y vont alors de leur question : ma fille a des problèmes dans son travail ou le ménage d'un de mes enfants boitille... que faire ? Et le médium traduit les conseils de l'« entité ».

En quittant cette société qui n'est nullement secrète, Gérard P. propose une petite séance personnelle. « *Oh ! pas question d'entité* », prévient-il sur un ton qui ne laisse aucune équivoque. « *Je ne veux pas abuser de mon don. Lorsque cela m'arrive, je suis dans un tel état après que je parle tout seul toute la journée, au point que l'on peut me prendre pour un fou. Et puis si j'agissais de la sorte avec mes clients occasionnels, ça ne serait que pour savoir si Madame a un amant ou les numéros gagnants du prochain tiercé. Ce que je veux, c'est faire le bien, rendre la santé aux gens... Vous me paraissez fatigué, un peu nerveux.* »

Un appartement banal, près de la place de la République. Dans la pièce réservée aux « consultations », un divan, une *petite bibliothèque, deux chaises,* un téléphone, quelques posters aux murs dont certains appellent aux vacances et d'autres évoquent des scènes d'initiations ésotériques. Gérard P... me fait allonger et commence près de moi à interroger son pendule qu'il balance sur une sorte de cahier. Diagnostic : les reins, la colonne vertébrale et le bassin sont faibles. Commence alors l'imposition des mains que vient interrompre à plusieurs reprises le téléphone. Des clients qui demandent conseil ou des amis.

Et le fisc ?

« *J'ai commencé à exercer après la guerre à Madagascar comme manipulateur* », me confie-t-il tout en continuant ses passes magnétiques. « *A l'époque, un ami médecin me recommandait des malades qu'il ne pouvait soigner. Certains sont restés parmi mes clients à Paris. De la bonne clientèle : des professions libérales, des hommes politiques, des militaires. Inutile de faire de la publicité. Il faut prendre rendez-vous assez longtemps à l'avance, surtout que je veux me garder du temps de libre comme cet après-midi.* » Pas de problème avec le fisc ? « *Je déclare suffisamment de revenus pour ne pas être inquiété, contrairement à certains...* ».

Mains tendues, ses bras dansent au-dessus de mon corps pendant quelques minutes. La relaxation est complète. « *Voilà, dans une semaine tout ira mieux. Prenez beaucoup de calcium, pas trop d'alcool.* » J'ai envie de dire : merci docteur. « *Avez-vous une photo, afin que je puisse travailler avec pendant un mois ? C'est une de mes règles.* » J'en trouve une, de vacances, et lui demande combien je dois. « *Hum... avec vous, c'est un peu particulier, coupons la poire en deux. Ça fait donc 75 francs. Mais vous êtes capable de beaucoup de choses* », dit-il comme pour changer de sujet. « *Il y a en vous une force que vous pouvez développer...* »

Rentré à la maison, je n'arrive pas à me mettre au travail. J'ai l'impression que la table tourne. Demain, j'essaierai l'écriture automatique... ■

LIBERTÉS

Les militants obscurs d'Amnesty International

Vingt mille en France, deux cent mille dans le monde, l'armée obscure et anonyme des militants d'Amnesty International œuvre obstinément pour la défense des droits de l'homme. Un travail de fourmi qui porte ses fruits.

RICHARD DARMON

« *CE n'est pas seulement pour faire acte de charité, mais aussi pour apprendre à me méfier de ma propre intolérance que je défends des gens qui n'ont souvent pas du tout les mêmes idées que moi... Mon éducation passée, très religieuse, aurait tendance à me faire croire qu'il n'existe qu'une seule vérité... On sait où cela mène !* » Marie Hundt a presque soixante-six ans. Elle habite à Lus-la-Croix-Haute, un petit village montagnard de la Drôme, trois cent cinquante habitants, une église et des toits encore sous la neige, des forêts, quelques champs. Les hivers y sont très longs...

Catholique convaincue et pratiquante, solitaire mais très active au petit syndicat d'initiative de la commune, Marie Hundt a décidé il y a cinq ans de devenir membre de la section française d'Amnesty International. Chaque mois elle reçoit un exemplaire de *la Chronique*, le mensuel d'Amnesty qui dénonce pays par pays, et quel que soit le régime, toutes les violations des droits de l'homme recensées par l'organisation. Chaque mois aussi, de ses montagnes, elle écrit à des ministres, à des ambassadeurs ou à des chefs d'Etat pour exiger la libération des « trois prisonniers du mois » cités dans *la Chronique*.

« *C'est un véritable travail de fourmi... Un travail lent, modeste, obstiné, mais qui vaut la peine !* » Malgré la sympathie diffuse que son action patiente suscite auprès de ses amis, jeunes ou âgés, elle demeure la seule adhérente de toute la commune et du canton. Elle regrette de n'avoir pas encore pu former un « groupe d'adoption », la structure de base d'Amnesty International. Cependant, consciencieusement, elle continue d'écrire ses lettres : « *Si nous sommes des milliers à le faire dans beaucoup de pays, les protestations s'accumulent, et à la longue, deviennent efficaces !* »

L'efficacité, le travail concret, c'est aussi ce qui préoccupe les trente membres d'un groupe parisien d'Amnesty en réunion ce soir-là dans le quartier de la Bastille à l'intérieur d'un surprenant local, une pâtisserie-salon de thé, prêtée par un ami... Attablée entre la vitrine encore alléchante et les présentoirs de bonbons et chocolats : l'assistance-type d'Amnesty : une majorité d'enseignants, quelques cadres, des étudiants, des mères de famille, des ingénieurs, des « paramédicaux », des employés de bureau et une antiquaire font le point des démarches entreprises par le groupe, créé il y a moins d'un an, pour aider « son » premier prisonnier « adopté » — un Uruguayen — à sortir du lieu où on l'a enfermé sans procès, et torturé.

L'adoption, c'est la trouvaille et la spécificité d'Amnesty International : un groupe de personnes prend en charge deux ou trois cas de prisonniers : aide morale et matérielle au détenu et à sa famille, démarches auprès des autorités de la prison et des gouvernements... tout est fait, jusqu'à ce qu'il sorte de prison, pour briser la loi du silence et de l'isolement. Un sous-groupe est ici plus particulièrement chargé de suivre le dossier et de prendre contact avec toutes les personnalités françaises ou latino-américaines, universitaires, ecclésiastiques ou militaires qui pourraient avoir une influence quelconque. C'est un cas difficile : on fait des hypothèses...

Pas d'amateurisme

Un deuxième prisonnier vient d'être confié au groupe par le service spécialisé de la section française. Celle-ci reçoit tous ses dossiers de Londres, siège international de l'organisation où travaillent plus de cent cinquante personnes. Cette fois, c'est un Soudanais, emprisonné parce qu'il est favorable au parti Baas irakien. Il va falloir entrer en contact avec lui, sa famille ou des amis, leur faire parvenir, si besoin est, une aide financière qui remplacera les revenus manquants du foyer... Toujours du concret !

Pour que l'on sache bien de quoi on parle, une militante fait un rapport détaillé sur le Soudan, son histoire, son économie, sa situation politique et institutionnelle. Il est tard mais chacun écoute avec beaucoup d'attention : le groupe est aussi un lieu d'instruction civique internationaliste. Défendre des cas individuels face à des Etats qui bafouent leurs engagements internationaux ou leur propre légalité, utiliser chaque fois les moyens de pression les plus adéquats — toujours des moyens légaux, justement, — savoir amplifier ou restreindre les actions de soutien du prisonnier selon les aléas de la conjoncture, suppose une connaissance approfondie et suivie des rapports de forces intérieurs et des relations diplomatiques du pays en cause. Dans ce domaine, l'amateurisme serait dangereux...

Au début de la réunion, un rapport du même genre, tout aussi précis, avait été fait sur le Guatemala, pays pour lequel Amnesty mène une campagne internationale. Une atmosphère d'étude. Une communication chaleureuse entre tous les membres.

Plus étonnant encore : la diversité des trajectoires politiques ou des positions idéologiques des adhérents d'Amnesty, leur âge, leurs motivations... Sylvie, vingt-deux ans, étudiante à Paris, est entrée à Amnesty « *parce que c'est un organisme international détaché d'un Etat et des blocs ; il peut ainsi avoir une action efficace* ». Pour Alain, vingt-huit ans, ingénieur, « *Amnesty est le seul organisme humanitaire crédible aujourd'hui, car son principe de base est la personnalisation de l'action : des individus défendent d'autres individus ; c'est concret* ».

La rigoureuse impartialité d'Amnesty, dont l'un des principes est de ne jamais porter de jugement sur aucun système politique, économique ou social, son légalisme obstiné qui prend à la lettre les dispositions du *droit* international des personnes, reconnues en théorie par les Etats, mais souvent foulées aux pieds au nom de la « sécurité nationale » ou de la « construction du socialisme », l'internationalisme d'une organisation pour laquelle les droits de l'homme transcendent les politiques nationales, permettent à des hommes et des femmes très différents de travailler ensemble, avec comme base juridique la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée, en 1948, par l'ONU.

« *L'action pour l'application du droit international des personnes* », dit Hervé, trente et un ans, ingénieur dans le midi de la France et membre de la C.G.C., « *me paraît liée à une cause fondamentale, « prophétique » même, face au totalitarisme d'Etat. Même chose,* ajoute-t-il, *lorsque Amnesty lutte pour l'abolition inconditionnelle et universelle de la peine de mort et de la torture !* »

Pour Luce, cinquante-neuf ans, antiquaire, indignée : « *L'existence, à notre époque encore, de la torture est une raison suffisante pour militer à Amnesty.* »

Gérard, vingt-deux ans, étudiant salarié à Aix-en-Provence, ne croyait jamais pouvoir entrer un jour dans une organisation : « *Mon individualisme répugne à l'embrigadement dans les organisations politiques traditionnelles. A cause de cela, j'ai beaucoup hésité à entrer à Amnesty... Mais ce qui m'a poussé à faire le pas, c'est l'énorme révolte que j'ai ressentie en voyant une scène de massacre au Salvador, retransmise par la télévision ! Il fallait faire quelque chose... Alors !...* »

Même volonté d'agir d'Elisabeth, cinquante-neuf ans, enseignante à La Seyne, près de Toulon : « *C'est bien joli de refuser la politique, mais il arrive un moment où il ne suffit plus de dénoncer l'intolérance et la violence. Il faut bien trouver un débouché à son humanisme !* »

Jacqueline, cinquante-huit ans, infirmière militaire en retraite dans le midi, est entrée à Amnesty en lisant dans la presse les horreurs de la guerre menée par les Etats-Unis au Vietnam ; Jean, ingénieur à Paris, trente ans, « *par tradition antifasciste et anti-communiste, pour défendre les démocraties de type européen* » ; Elvire, chrétienne de vingt-huit ans et infirmière, « *parce que seule une grande tolérance et un grand souci de son prochain pourront un jour permettre de changer l'ordre du monde !* »

Œcuménisme

Même chose pour Roland Jeanneret, soixante-neuf ans, pasteur en retraite à Lacoste près d'Apt : « *Non seulement Amnesty permet d'obtenir des libérations individuelles, mais elle est le lieu où l'on peut s'ouvrir à d'autres familles spirituelles que la sienne, où l'on peut aussi mettre en pratique un « œcuménisme » internationaliste.* »

Aux côtés des chrétiens de de tous bords épris de solidarité, de justice et de tolérance, aux côtés des défenseurs libéraux, centristes ou même conservateurs des libertés occidentales, aux côtés des humanistes révoltés et inquiets, très soucieux de faire respecter les droits de l'homme face à l'arbitraire d'Etat en plein essor, aux côtés aussi de quelques anarchistes, d'anciens maoïstes, ou membres du P.S.U. désillusionnés mais reconvertis dans la lecture assidue de *Libération*, on trouve évidemment, surtout depuis trois ou quatre ans, beaucoup de militants et de sympathisants d'une gauche maintenant divisée...

Sans-parti ou socialistes plus souvent que communistes, membres de la C.F.D.T. et de la FEN plus que de la C.G.T., ceux-là ont fini par être exaspérés par les impasses où ils s'estimaient enfermés et les discours des états-majors qui avaient nourri leurs illusions, détourné leur espoir... Marie-José, trente-deux ans, professeur de lettres à Paris et membre du Syndicat national des enseignements de second degré, le dit : « *Amnesty est la seule association qui, dans l'état actuel des choses, me paraît mener des actions efficaces et dignes d'intérêt ! Après mai 68 et la signature du programme commun, je suis revenue de mes illusions anti-électoralistes... J'ai soutenu l'union de la gauche et j'ai même hésité à entrer au P.S., puis au P.C.* » Son individualisme, son souci d'honnêteté et d'indépendance furent chaque fois heurtés par l'esprit d'appareil qui règne dans les partis.

Depuis la rupture de l'union de la gauche et la défaite de mars 1978, très déçue, elle a totalement perdu confiance en eux : « *Je les trouve grotesques et insupportables : ils s'appuient sur les vrais besoins des gens, leurs espoirs, pour revendiquer un pouvoir qu'ils ne parviennent jamais à décrocher ! En septembre 1978, je suis donc entrée à Amnesty. Au début, je sentais que c'était pour moi un alibi, une sorte de refuge pour mon désarroi... J'avais envie d'agir, même sur un terrain limité et légaliste.* »

Pas de consignes

Assez insatisfaite au début de son nouvel engagement, Marie-José a réalisé peu à peu qu'elle faisait un travail efficace : parfois on apprenait la libération d'un prisonnier, parfois d'autres organismes prenaient le relais d'Amnesty pour décider de boycotter tel ou tel Etat. Maintenant, quoique réticente à l'esprit un peu « *moralisateur et christianisant* » d'Amnesty, elle se dit ravie de ce qu'elle fait, à tel point qu'elle a laissé de côté son militantisme syndical, jugé lui aussi inefficace : « *Ce qui est agréable, c'est de travailler avec des gens si différents à tous points de vue. Personne n'est obligé de se conformer à un idéal précis, et on n'attend pas les consignes d'un état-major pour faire marcher l'organisation : tout repose ici sur le travail des militants, leur conscience individuelle. La « base » n'est pas une masse « moutonnière » qui suit un sommet décideur !* »



MARC TARASKOFF.

20 000 Français

« *Instrument du terrorisme communiste* », selon le Brésil, en tête parmi les organisations de propagande anti soviétique, selon l'U.R.S.S., Amnesty a comme emblème une bougie face à des propagande antisoviétique, selon lui sert de référence pour la défense des prisonniers d'opinion : « *Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire.* »

L'origine d'Amnesty International remonte à la parution d'un article dans *l'Observer* de Londres, le 28 mai 1961, qui attirait l'attention sur le nombre croissant de personnes emprisonnées, dans toutes les parties du monde, uniquement à cause de leurs idées, de leur race ou de leurs croyances. Irlandais élevé en France, ancien prisonnier d'opinion, ancien ministre des affaires étrangères de l'Eire et prix Nobel de la paix en 1974, Sean Mac Bride décida de faire quelque chose pour y remédier, aidé par l'avocat Peter Benenson. Un bureau fut créé à Londres, chargé de rassembler toutes les informations concernant les « *prisonniers de conscience* ».

Aujourd'hui, Amnesty International compte plus de 200 000 membres et sympathisants dans 125 pays. Dans 38 d'entre eux, il existe une section nationale. La *plupart des membres travaillent* dans l'un des 2 300 « groupes d'adoption », chargés de suivre, jusqu'à sa libération, le dossier de l'un des 4 200 prisonniers que les « chercheurs » de Londres ont élaboré. Dans cette ville, siège mondial de l'organisation, un secrétariat international regroupe plus de 150 personnes, pour les tâches de gestion et de recherche. Les délégués des sections nationales élisent un conseil international, dont émane un comité exécutif international.

En France, depuis 1971, le nombre des membres de la section *n'a pas cessé de progresser*. Après une tentative avortée en 1961, quelques dizaines de sympathisants sont regroupés en 1971 par Marie-José Protais, ancienne secrétaire générale d'une organisation non gouvernementale de l'ONU — le Mouvement international des étudiants pour les Nations unies, — la véritable fondatrice de la section française. La section est née (1). Elle a 4 000 membres en 1976, 10 000 en 1977, l'année où Amnesty International obtient le prix Nobel de la paix, puis 18 000 en 1978, et plus de 20 000 aujourd'hui. En *moyenne, 300 personnes adhèrent* chaque mois à la section française, à tel point que se pose un problème de formation des nouveaux militants, surtout pour une organisation qui se veut très respectueuse de ses statuts et dont les méthodes exigent rigueur et obstination.

En France, 277 groupes d'adoption suivent actuellement le cas de 568 prisonniers d'opinion. Les dossiers commencent à manquer, mais Londres préfère maintenir la précision de son travail plutôt que de répondre à une demande sans cesse croissante. A Paris, une *quinzaine de permanents assurent* la gestion et la direction de l'organisation. Une assemblée générale statutaire a lieu chaque année, qui tient lieu de congrès.

Outre la campagne permanente contre la torture et la peine de mort — relancée en France par la prochaine parution de spots publicitaires d'Amnesty dans les salles de cinéma, — l'organisation a pu « percer » dans notre pays grâce essentiellement à ses campagnes sur l'Amérique latine (rapport sur la torture au Brésil en 1972, campagne sur le Chili en 1974, sur l'Uruguay en 1976, l'Argentine en 1978), sur l'Iran des Pahlavi et sur les pays de l'Est. Un rapport annuel fait le bilan des violations des droits de l'homme, pays par pays. On se souvient aussi qu'en 1979, c'est Amnesty qui dénonce, sur la base de témoignages irréfutables, le massacre d'enfants perpétré à Bangui, en Centrafrique. Parallèlement, Amnesty publie la même année un rapport spécial accablant et presque insupportable : « Les enfants aussi »...

Très modeste et prudente quand elle évoque ses résultats, Amnesty déclare « *avoir pris connaissance* » de la libération de 1 449 prisonniers, de mai 1978 à avril 1979, soit près de 40 % de ceux qu'elle a pris en charge; sans compter l'inestimable aide matérielle et morale prodiguée aux détenus et à leur famille. Pendant la même période, elle a envoyé des missions et des observateurs dans 21 pays, publié *50 communiqués de presse*.

Son désir est maintenant de trouver des relais qui démultiplieraient son action. Pour ce faire, et dans des domaines bien délimités, elle agit en étroite collaboration avec des organismes internationaux humanitaires.

Son financement est entièrement assuré par ses membres : 150 F par an pour l'abonnement et la cotisation de chaque membre de la section française, 4 000 F de cotisation annuelle versés à Londres par chaque « groupe d'adoption » français ; le budget d'Amnesty en France était, en 1979, de 4 260 000 F. Le budget mondial d'Amnesty International, en 1978-1979, s'est élevé à 1 600 000 livres (15 millions de francs environ).

---

(1) Amnesty International, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 222-81-32.

Annick aussi, psychomotricienne à Aix-en-Provence, était militante syndicale. Elle a tout laissé tomber, refusant les rapports *« de pouvoir et de manipulation »* qui orchestrent la vie politique et la vie syndicale, jugées toutes deux *« traditionnelles et magouillardes »*. Mais Patricia, étudiante, a fait le chemin inverse : *« Amnesty fut mon premier engagement. Je trouve notre action très efficace, mais j'ai envie d'aller plus loin : je vais rentrer dans un parti politique, tout en restant à Amnesty. »*

Enseignant, Jean-Pierre, quarante ans, reconnaît aussi les *« limites »* d'Amnesty, tout en se disant en complet accord avec ses méthodes d'action, son internationalisme et son impartialité, garanties du succès.

Les militants d'Amnesty sont tenus de respecter à la lettre le « mandat » de l'organisation, défini dans les statuts : *Amnesty exige que tous les détenus* aient un procès équitable et des conditions humaines de détention, mais elle n' « adopte » que les « prisonniers d'opinion », ceux qui n'ont ni utilisé ni préconisé la violence, ceux qui sont enfermés pour leurs idées, leur origine ethnique, leur couleur ou leur religion.

De plus, *Amnesty exclut que* les militants d'une section nationale interviennent sur des cas concernant leur propre pays : c'est un observateur belge qui a assisté, l'année dernière, aux procès des inculpés du 23 mars à Paris ; ce sont des groupes anglais ou italiens qui ont adopté une trentaine d'objecteurs de conscience emprisonnés en France.

Ces limites, ce juridisme, ne sont pas toujours compris. Surtout quand l'organisation se développe à pas de géant. A la réunion du groupe d'Apt, quelques sympathisants intéressés par Amnesty s'étonnent du tri fait pour l'adoption entre les prisonniers d'opinion, non violents, et les autres. D'autres ne comprennent pas pourquoi Amnesty ne prend pas officiellement le parti de l'objection de conscience, pourquoi ses militants français n'interviennent pas lorsque des immigrés sont expulsés ou « tabassés », lorsque des autonomistes corses passent en procès devant la Cour de sûreté de l'Etat, ou pourquoi il convient, selon Amnesty, de demander au P.C.F. d'intervenir auprès de Brejnev pour la libération des prisonniers politiques en U.R.S.S...

Aimé Léaud, ancien président de la section française, l'un des fondateurs d'Amnesty en France, catholique et juriste de profession, essaye de répondre patiemment à ces questions : *« Notre mandat est limité pour une simple raison d'efficacité. Amnesty ne se veut pas le champion de toutes les bonnes causes de la planète, elle deviendrait vite une « auberge espagnole » pour des combats tous azimuts ! Ainsi elle n'opte pas pour la non-violence en soi, mais son action ne peut se fonder que sur le droit, soit pour faire observer qu'il n'est pas respecté, soit pour travailler à son évolution avec les organismes internationaux compétents. Si Amnesty acceptait d'adopter tous les prisonniers, elle ne pourrait en fait ni aider ni défendre personne. »*

Conscience à vif

Si les principes demeurent, d'autres techniques que l'adoption individualisée deviennent nécessaires pour faire face à l'aggravation et à la systématisation de toutes les répressions : certains groupes ont « adopté » des prisons entières, ou même des pays entiers, lorsque des informations manquaient sur les « disparus » ou lorsqu'un soutien trop personnalisé risquait de mettre la vie des prisonniers en péril. De son côté, la commission médicale d'Amnesty poursuit un utile travail d'assistance gratuite aux réfugiés politiques, en France, et de missions d'urgence à l'étranger, tout en élaborant, sur le terrain du droit et de la réflexion, ce qui pourrait devenir un code d'éthique professionnelle : quelle est la responsabilité de la profession médicale en matière de droits de l'homme et de torture ?

Avec ses vingt mille militants en campagne — deux fois plus qu'en 1977... — toujours prêts à prendre la plume pour laisser parler leur conscience à vif, avec ses réunions de travail studieuses, ses méthodes pragmatiques de type anglo-saxon, son fonctionnement démocratique et ses controverses internes, très étrangères aux polémiques idéologiques traditionnelles, Amnesty International semble devenir la plaque tournante d'un nouveau type d'engagement dans la cité : un militantisme fondé sur une nouvelle hiérarchie des urgences, au même titre que celui des associations d'usagers, de locataires et de consommateurs, mais cette fois sur le terrain en péril des libertés. ■

MARCHÉS

Un trésor sous les pieds

Une scène de marché à Carpentras. La truffe est un trésor rare, que les « Parisiens » chercheraient en vain à déterrer.

ANNE GALLOIS

FEBRILES, ils attendaient l'ouverture du marché. Le cours allait-il encore accuser une hausse sensible ? Allait-on assister à un record historique ? Le grand bistrot voisin déverse, par grappes, des petits bonshommes à casquette, des femmes emmitouflées, serrant contre leur poitrine la précieuse marchandise. Ils formèrent un rond et présentèrent les paniers, les sacs de toile ou de plastique, les porte-documents, les baluchons... Les six hommes qui se tenaient au milieu du cercle allaient de l'un à l'autre, plongeant le regard, puis le nez, puis la main dans le sac aux truffes.

Parfois, un coup d'œil suffit. Ils peuvent dire d'emblée si ce sont des « belles », provenant d'une plantation, ou des « musquées », ces sauvages plus odorantes, veinées de petits filets blanchâtres. Inutile de dissimuler les unes sous les autres. Ils voient tout. Parfois, il faut renifler, choper une poignée, en faire rouler quelques-unes... « *Combien vous en voulez ?* », interroge, par principe, l'acheteur qui sait pertinemment qu'il ne dépassera pas la somme dont il est convenu avec ses collègues. « *1 000 F* », répond le vendeur qui dit cela pour en avoir 900 du kilo. Le premier fait la moue, par habitude, passe au suivant... Même cérémonial...

Les quelque cent cinquante paysans qui sont rassemblés ce jour-là à Carpentras pour le plus gros marché aux truffes de la région piétinent, non d'impatience — il faut quinze ans pour qu'un chêne-truffier « donne », ils ont bien cinq minutes pour écouler le produit, — mais simplement à cause du froid. Les acheteurs aussi sont gelés. Mais font ceux qui ne sont pas pressés. Histoire de faire baisser les prix ? Des deux côtés, on attend placidement, tandis que le placier soutire à chaque petit vendeur, et ça lui fend le cœur, un droit de 50 centimes par kilo. « *Bonne affaire pour la ville* », me glisse l'un d'eux.

Et puis tout va très vite. Chaque acheteur, appelé aussi « marchand », traite avec ses clients habituels, jauge la marchandise, inscrit le chiffre sur un coin de calepin (900 francs pour les belles, 700 pour les musquées) et glisse le papier, comme si c'était un secret, à l'intéressé, qui se dirige ensuite vers l'une des tables servant d'étals aux marchands qui vont vérifier le poids annoncé à l'aide de balances romaines. Les gros billets passent d'une main dans l'autre et disparaissent aussi promptement dans une poche ou un portefeuille. En une heure tout est terminé. Et, contemplant ce spectacle, on se dit qu'on est la dernière des imbéciles, qu'il suffit de faire comme tous ces gens, de se baisser, et le trésor est là, sous vos pieds.

Au lever du jour

« C'est le Parisien qui rêve, précise Gilbert Espenon, président du Syndicat des producteurs de truffes de la région Cévennes-Ventoux-Provence. *Parce qu'à Paris elles sont à 2 000 francs le kilo, il pense que les petits producteurs font fortune. Mais il n'y a pas d'exploitations trufficoles. Les récoltes se font toujours en petites quantités. Ce n'est qu'un apport supplémentaire pour joindre les deux bouts.* » Beaucoup de ces petits vendeurs ne sont même pas producteurs. Ils cherchent la truffe là où ils savent la trouver, que ce soit sur leur terrain (ou celui du voisin) ou *sur les terrains communaux.*

C'est à qui sera le premier en piste, le premier sur le terrain au petit matin, juste au lever du jour, devancé par le chien qui marque l'emplacement (1), muni d'une lampe électrique avec laquelle le « truffeur » s'éclairera pour déterrer le tubercule à petits coups de pioche.

Marcel, soixante-dix ans, apporte chaque semaine, d'octobre à mars, c'est-à-dire en saison, ses 800 à 1 000 grammes. Lui affirme, avec un grand sourire : « *Moi, je voudrais n'avoir que ça... ce serait la fortune... c'est tout net.* » Avec deux cents plants, il se fait, cette année, où la récolte est très mauvaise, autour de 1 000 F tous les vendredis. Alors pourquoi se fatigue-t-il à cultiver la vigne et les arbres fruitiers ? « *Parce que c'est plus sûr, quand même...* »

Produire de la truffe tient, en effet, du jeu de hasard. D'abord, cela exige de la patience — *quinze ans, c'est long* ; — ensuite de la chance : sur dix plants, un ou deux seulement donneront, sans que l'homme y puisse rien ; c'est la nature qui décide ; puis il faut de la pluie, pas n'importe quand : en août, et pas n'importe quelle pluie : « naturelle », précise cette productrice, signifiant ainsi qu'elle n'est pas d'accord avec l'arrosage pratiqué par ceux qui en ont les moyens, dans cette contrée où l'eau se fait rare.

La production, qui, au début du siècle, atteignait en France 1 500 tonnes, est descendue à 30 l'an passé. Beaucoup de plantations ont été abandonnées ; certaines truffières naturelles, comme les pentes reboisées du mont Ventoux, ont vieilli... Aussi le FORMA a-t-il accordé, en 1979, 130 000 F de primes, afin de sauver cette culture. C'est, comme l'explique G. Espenon, « *une culture écologique* ». « *Les parcelles sur lesquelles on plante sont pratiquement abandonnées et impropres aux autres cultures. Cela permet de maintenir certaines petites exploitations, et d'empêcher que l'arrière-pays ne devienne un désert.* »

Certains agriculteurs se sont laissé séduire : dans le Vaucluse 100 hectares ont été replantés.

Ce vendredi, chaque acheteur est reparti, son grand sac de toile chargé de 30 à 40 kilos. Une misère... dans les bonnes années ils font une moyenne de 1 quintal.

Les « marchands » sont des courtiers qui travaillent pour les quelques grosses maisons du Périgord : ce département ne produit que 25 % de la récolte nationale et achète le complément dans le Sud-Est (le Vaucluse est le premier producteur). « *Je préfère beaucoup de truffes vendues à 500 francs le kilo que très peu à 1 000 francs,* explique l'un d'eux ; *quand les prix sont trop hauts, les circuits se bloquent, les utilisateurs comme les restaurateurs n'achètent plus et les maisons limitent leurs achats* ». Pas intéressant pour ces intermédiaires payés à la commission « *20 francs par kilo* », selon celui-ci ; « *5 francs* », corrige celui-là. « *De toute façon, ils ne vous le diront pas* », conclut un paysan. ■

(1) Dressé, un jeune chien truffier coûte entre 4 000 francs et 5 000 francs, mais la plupart de leurs propriétaires les dressent eux-mêmes.



YVES PRINCE

TOULOUSE

L'auberge espagnole de la convivialité

Une petite annonce curieuse. Derrière : un groupe de voisins, dans un immeuble. Un mot-clé : la rencontre.

RICHARD CLAVAUD

« CELIBATAIRES : *Centre de rencontre marginale des célibataires volontaires, conservation de la prise en charge, de la liberté individuelle tout en favorisant des rencontres spontanées, décontractées, bénévoles, dans l'espoir peut-être d'un relationnel d'échanges, de repas, de sorties, fêtes, sans engagement... à la fortune du pot, en alcool, jus de fruit, tabac, café, nourriture, Aspro. Actuellement, cela se passe en appartement. C.R.M.C.V., 15, avenue des Minimes, Toulouse.* »

François, qui a passé cette annonce dans un quotidien, reçoit pas mal de courrier et de visites. Son deux-pièces, siège du C.R.M.C.V., n'est pourtant pas facile à découvrir dans cet immeuble que l'on appelle par pudeur « ancien » et où on a réussi à loger vingt-huit locataires. Heureusement, la concierge, Marie-Louise, est plus facile à trouver, son nom est inscrit à la bombe sur le mur de son appartement. « *Le C.R.M.C.V.,* s'étonne-t-elle, *ça doit être le « jeune premier » ; c'est au fond, à droite.* »

La porte du deux-pièces s'ouvre sur un personnage masqué. Pas de question, mais une invitation de la main à « passer au salon », où sont installés quelques amis, eux aussi silencieux, jusqu'au moment où le masque tombe. Tout le monde se met alors à rire de cette mise en scène improvisée. « *Spontané, décontracté* », l'annonce ne mentait pas. A part qu'il n'y a rien de marginal à se retrouver autour d'une table à prendre le café. François le reconnaît : « *Je ne sais pas trop pourquoi j'ai mis cet adjectif dans l'annonce. Réflexion faite, nous n'avons rien de marginal. Nous avons voulu créer un lieu de rencontre sans préjugés raciaux, culturels, sociaux, de sexe ou d'âge. C'est loin d'être marginal !* »

Hasard

Tout est dans ce mot : rencontre. La première a été celle de François avec Dominique, Yves, Catherine et d'autres qui se sont retrouvés dans cet immeuble. Leur seul point commun était de préférer une ancienne caserne de pompiers avec ses escaliers vermoulus à l'immeuble standing avec moquette, interphone et loyer trois fois plus cher.

Leur histoire donne aujourd'hui envie au « jeune premier » de pousser plus loin l'expérience, vers d'autres rencontres. « *Le C.R.M.C.V., c'est parti d'ici,* explique François. *Au début, on était un groupe de voisins réunis par le hasard. Certains avaient des histoires communes, d'autres pas d'histoire du tout. Ce qui est sûr, c'est qu'on n'avait pas de voiture ni de télé couleur, et surtout qu'on se posait des questions sur l'état de l'immeuble et des appartements.* »

Un beau jour, François et Dominique ont commencé à nettoyer la cour qui servait de dépotoir à tout le monde : vieilles carcasses de machines à laver qu'un commerçant voisin laissait pourrir, emballages divers, prospectus. L'amorce d'une mini-décharge. Derrière les rideaux, les autres locataires commençaient à se poser des questions sur les deux énergumènes qui s'étaient mis à tout ranger et même à planter des fleurs..

Du jamais vu !

François lui-même n'avait pas remarqué les plantations, si bien qu'en rentrant un soir épuisé de son travail il gare son vélo sur un semis. Dominique lui explique que ça ne va pas favoriser l'éclosion des fleurs.

Le lendemain, le coupable frappe chez ses voisins pour leur offrir le thé et les petits gâteaux. La discussion s'engage sur l'état des appartements : « *Ce n'est pas parce qu'on vit dans un immeuble ancien qu'il faut le laisser s'écrouler. Les appartements sont crasseux et divisés en petites pièces où l'on peut tout juste se remuer : pourquoi ne pas faire tomber les cloisons et tout nettoyer ?* »

Petit à petit, certains appartements sont transformés ; parquets poncés, cloisons qui disparaissent, cheminée reconstruite. Pendant ce temps, les « vieux locataires » ne bougent pas. Si l'ampoule de l'escalier est grillée, personne ne la change : « *C'est pas chez nous, c'est au propriétaire; on ne peut rien faire !* » On se contente de balayer son devant de porte, en attendant que le propriétaire décide d'entreprendre des travaux.

Depuis 1949, les seules réparations qu'il ait acceptées, c'est de refaire les balcons qui menaçaient de s'écrouler.

Zonards

Pour Dominique et ses amis, il n'y a pas d'autre solution que de « se débrouiller » entre locataires désireux de faire quelque chose, c'est-à-dire une minorité : « *Même certains des jeunes ne voulaient rien faire. Des super-zonards pour qui habiter sous l'arche d'un pont ou ici c'était pareil ! Si on ne fait rien, l'immeuble sera vendu et démoli pour construire une résidence à la place. Après, tout le monde se plaindra de ne plus reconnaître sa ville. Les vieux qui ont été délogés du quartier Saint-Georges, en plein centre ville, habitent maintenant au Mirail (1). Si on ne se bat pas pour améliorer les logements, ce sera pareil !* »

Petit à petit, les locataires s'intéressent à leurs nouveaux voisins. Des liens se créent. L'architecture de l'immeuble y aide parfois. Chacun des deux étages est desservi par un grand balcon sur lequel on sort sa chaise, l'été, comme les Toulousains avaient encore l'habitude de le faire devant leur maison il y a vingt ans. Et là, on discute. Tout est fait pour établir le contact : tableau d'affichage commun dans l'escalier où est inscrite une « *demande d'amélioration de l'immeuble faite au propriétaire des lieux* », invitations dans les boîtes aux lettres pour des repas improvisés. Le but est d'aider les gens à ouvrir la porte de leur appartement en commençant par ouvrir la sienne.

Le résultat n'est pas toujours aussi spectaculaire qu'on aurait pu l'espérer. Invités à un bal masqué, certains vieux locataires restent chez eux..., mais organisent la semaine suivante leur propre fête avec musique et chansons.

« *La prochaine fois,* commente François, *on pourra peut-être la faire ensemble. Mais nous faisons attention à ne pas tomber dans le piège de l'idéologie de la fête. S'amuser est surtout un prétexte pour se rencontrer.* »

C'est pour élargir l'expérience de l'immeuble que François a lancé l'idée du C.R.M.C.V. : « *Beaucoup de gens ne savent pas où aller pour se rencontrer. La plupart se retrouvent au café, devant un apéro. Il y a mieux à faire.* » Améliorer son cadre de vie, ouvrir ses portes et planter des fleurs ne sont que le côté anecdotique de l'aventure. Plus profondément, elle est le signe d'un refus de vivre dans un monde d'anonymes, tout en essayant de s'assumer.

Ce n'est pas facile. En réponse à l'annonce, quelqu'un a écrit en indiquant son âge, sa taille, sa situation et le profil de la jeune fille qu'il recherchait ! Parmi les gens qui viennent passer un moment au C.R.M.C.V., certains demandent quelles sont les activités : « *Il n'y en a pas ; ou plutôt on peut y faire ce que l'on veut, discuter, écouter de la musique, préparer des balades...* » L'auberge espagnole de la convivialité. ■

(1) Le Mirail : ville nouvelle dans la périphérie de Toulouse, prévue pour 100 000 habitants, sur les plans de l'architecte Candilis.

CROQUIS

Voix dans le square

Dans le square, les mères ont pris leur voix sirop, leur voix à être écoutée par les autres, leur voix trop sucrée qui masque des envies de hurler, de taper, de punir :

— *Viens, poussin, on va rentrer, voir papa et faire le dîner.*

Les voix sirops n'ont pas beaucoup de succes. Elles doivent toujours répéter :

— *Tu viens, papa va nous attendre, tout de suite ! C'est l'heure.*

Parfois la voix sirop s'oublie et devient la voix vinaigre :

— *Et pan ! Tu l'as bien cherché, allez hop !*

Les autres mères aux voix sirops regardent en douce celle qui a craqué. Ouf ! Ce n'est pas elles, et elles se jettent un regard de connivence.

Elles prennent une voix encore plus sirupeuse :

— *Ne vas pas dans l'eau, c'est trop froid; mon chou, tu attraperais un rhume et tu devrais rester à la maison.*

Quelquefois, les voix sirops ont vraiment des raisonnements compliqués :

— *Tu vois, tu montes sur la balançoire et tu suces ton pouce, alors tu tombes et tu as mal au genou. Maintenant maman te met un sparadrap sur le pouce, comme ça tu ne le suceras plus et tu ne tomberas plus.*

A 6 h. 30, toutes les voix sirops rentrent chez elles, referment les portes et redeviennent normales. Tant pis si les fenêtres sont ouvertes. A la maison pas de sirop, c'est mauvais pour les dents.

D. RAUTENSTRAUCH.

Soho

Au cœur de Soho et de ses néons pornographiques, en lettres rouges sur fond noir, se découpe un nom, Marquee, club célèbre qui a abrité tous les grands noms de la musique rock, pop ou autre, lorsqu'ils n'étaient pas encore grands. L'entrée est raisonnable : 1,50 livre. Au bar, je commande une *pint* de bière, servie dans un verre en plastique, précaution élémentaire. Deux ou trois punks font un concours d'épingles. Un groupe de Mods traverse la salle arborant des cocardes sur leurs parkas militaires. On ne peut pas vraiment discuter avec eux : « *T'es pas habillé pareil.* » Alors les coups de poing, c'est normal.

Ne serait-ce la couleur de ses cheveux, Jennifer serait plutôt jolie. Sa veste est couverte de badges, elle porte un T-shirt qui proclame qu'elle n'a pas d'avenir et elle a mis une mini-jupe sur son pantalon de cuir. Elle a trois boucles à l'oreille droite, et son regard est étrangement romantique.

Elle est restée parfaitement immobile pendant que passaient les disques. Le premier groupe l'a laissée de marbre. Elle a accepté les bières, mais a refusé de répondre à mes questions, ou alors par monosyllabes, préférant un mutisme qui sied à son personnage blasé. A seize ans, elle ne va plus à l'école, traine dans la rue ; la drogue, elle a essayé ; les garçons ne l'intéressent déjà plus ; elle nourrit une haine farouche envers ses parents qui ne la comprennent pas.

Puis arrivent les « Boys » ; les amplis sont réglés au seuil de la douleur. Elle saute plus qu'elle ne danse, donnant des coups de pied autour d'elle. Plusieurs fois, elle tombe par terre. Sur la scène, le chanteur est couvert de crachats qui décrivent de grands cercles dans la lumière des projecteurs.

Après le deuxième rappel, les lumières se sont éteintes. La foule disciplinée gagne la sortie. Dehors, il pleut. Jennifer donne la main, et je pense à ce qu'elle m'a crié tout à l'heure : « *Come on, scream old man.* » Et c'est vrai qu'à vingt-trois ans je suis déjà vieux. Je la regarde et j'ai l'impression d'être passé à côté de ma jeunesse. Nous courons vers la gare pour ne pas rater le dernier train de banlieue.

JEAN-FRANÇOIS CEAS.

Le marché d'Ayorou

Dès matines, chaque dimanche, ils surgissent de partout pour le grand marché d'Ayorou. D'on ne sait trop quelles errances de brousse, les Touaregs, harnachés dans leur majesté et leur bimbeloterie. En pirogue, les cultivateurs djerma, de leurs villages qu'on entrevoit sur l'autre rive du Niger. Et aujourd'hui, chance, les Peuhls bororos, nomades parmi les nomades, finement maquillés comme il se doit aux Appolon du désert, reposent leurs zébus d'incessantes odyssées.

Dernière tribu, cheveux rougis par la poussière de la piste de Niamey, les petits Blancs. Car le Grand Hôtel d'Ayorou est un des plus *fashionable* point de ralliement de week-end du Tout-Niamey.

Cela vaut bien trois heures de piste : tout un dimanche, les rives grasses du Niger vont retentir du claquement sec des machettes, qui découpent en quartiers les bœufs amenés encore mugissants, pattes liées à fendre l'âme, pour le plus grand bonheur des zooms européens.

On troque un peu, on se houspille beaucoup ; les acheteurs passionnés marchandent à la folie. Allées animées, âpres marchandages : pas de tromperie, pensent les touristes en feuilletant le guide. Accroupies à même le sable, des paysannes vives et usées proposent manioc ou poivrons du jardin, tandis que le cours des oranges baisse vertigineusement à mesure des refus occidentaux.

Les interrogations viennent buter sur les piles d'épices variées ou d'énigmatiques fruits tropicaux, on se fend d'un petit bêlement attendri au spectacle des ânes attachés deux par deux, on suppute les chances d'une authentique selle touareg dans le living, tu sais, entre la tenture indienne et le masque bouzou, on se risque parfois sur la grand-place, devenue l'espace d'un dimanche vaste parking à chameaux, on aime à se redire que l'Afrique sera toujours l'Afrique, en allant entrevoir derrière les murets les femmes qui continuent de piler le mil.

Vers le soir, le grondement du groupe électrogène de l'hôtel (le village n'a pas l'électricité) recouvre sans pitié les ultimes tractations.

Eternité dans les jambes et bourse pleine, les rescapés s'en retournent vers leurs camps de brousse. Quant aux Blancs, ils dorment depuis longtemps dans leurs chambres à air conditionné, leur boulimie de pellicule typique repue, ayant glané suffisamment de chapeaux de paille et d'émotions fortes pour nourrir au retour bien des soirées africaines.

DANIEL SCHNEIDER.

Conte froid

de JACQUES STERNBERG

L'emploi

Chef de station à la R.A.T.P., il avait fait des économies durant toute sa vie pour se faire construire un caveau funéraire qui représentait une entrée de métro.



PONTO MORENO.

COLOMBIE

Les paysans d'El Canelo

Un village d'Indiens, sur les contreforts des Andes, qui lutte pour survivre et s'oppose aux grands propriétaires terriens.

JEAN-PIERRE BORIS

EL CANELO est un petit village du Sud colombien, à une heure de bus de Popayan, capitale du Cauca, région où vit le plus important des groupes indiens du pays : environ deux cent mille personnes. Pour arriver à El Canelo, on emprunte une piste de terre, puis on l'abandonne pour franchir des barbelés et plonger par une sente escarpée vers une rivière que l'on passe sur un pont fait de deux troncs d'arbre instables. Un fil de fer placé à hauteur d'homme tient lieu de main courante.

Comme c'est jour de marché, notre groupe ramène des caisses chargées de bouteilles, de galettes, d'allumettes, de cigarettes et de clous. Juan, le chef de l'expédition, grogne : Marco Tulio devrait être là avec son cheval mais il n'a envoyé que sa fille : « *C'est un monde ! Il envoie ses enfants à sa place faire le travail pour pouvoir rester chez lui ! Et il refuse de prêter son cheval. C'est toujours comme ça, on en reparlera.* » N'étaient les lourdes caisses que nous portons, la promenade serait bucolique : alentour, ce n'est qu'une cascade verte, une galopade de formes arrondies. Au loin, entre deux collines, un massif boisé dissimule la demeure de l'un des grands propriétaires terriens de la région. Des abris à sel sont disposés de place en place pour le bétail.

La marche d'accès au village dure trois quarts d'heure. Nous nous enfonçons dans les Andes en direction d'une fumée qui s'échappe de la boutique communautaire : c'est là que seront vendus les clous et les boissons gazeuses, tout ce que nous avons ramené. Cette boutique est le centre de la vie communale. Gérée par chacun des habitants à tour de rôle, elle est le lieu de rencontre et de réunion : on y vient discuter des problèmes du jour.

Le dernier de ces problèmes, c'est M. Saenz. M. Saenz est le gérant chargé par la veuve du propriétaire de la gestion des terres sur lesquelles se trouve El Canelo. Ils s'étonnent de son attitude à leur égard : hautain, insolent, autoritaire, comme si c'était le patron.

Pour aller de l'une à l'autre de la vingtaine de bicoques qui composent le hameau, il faut au moins un quart d'heure de marche. Mais le temps ne compte guère ici ; pas plus que les distances. Tout se trouve à une ou deux « cuadras », à portée du bras sinon de l'œil. En ville, une « cuadra » est un pâté de maisons. Ici, c'est une mesure de distance beaucoup plus vague. Elle désigne le nombre de vallons ou de ruisseaux qu'il faudra franchir et la durée du parcours : c'est aussi une unité de temps.

L'organisation d'El Canelo est très pragmatique. Les institutions précolombiennes qui subsistent dans d'autres parties de cette même région ne sont pas ici en vigueur : il n'y a pas d' « autorité », de chef, il y a des meneurs. On s'impose par la vigueur de sa lutte contre l'oppression, par son savoir : lire et écrire. Les rapports entre hommes et femmes sont très égalitaires. Dans les discussions comme dans les travaux, il ne semble guère y avoir de discrimination.

Un chat...

L'une des figures les plus marquantes de la région est justement une femme : Geraldina Santiago. Recherchée par l'armée en raison de ses responsabilités dans les luttes paysannes, elle ne descend plus en ville et se cache dans les collines à la moindre alerte.

Il n'y a que peu de temps que les réunions ont lieu dans la boutique : quand la tension est trop grande, ce qui était le cas dernièrement — toute une zone du Cauca (le Tierraadentro) est sous contrôle militaire, — les habitants d'El Canelo se réunissent la nuit dans les champs, plus haut, dans les collines, là où on ne peut pas les surprendre.

Ce soir, Geraldina est la première à prendre la parole. Une lampe à pétrole et un feu éclairant bizarrement son chapeau et sa « ruana » orange, Geraldina, corpulente jeune femme de vingt-cinq ans, visage énergique, voix forte et passionnée, est un peu la mémoire du groupe. Elle s'interrompt de temps à autre pour consulter ses voisins sur une date, sur un fait, pour obtenir confirmation de la véracité de ses propos ou demander l'avis de ses voisins.

« *Le patron de nos parents s'appelait Samuel Gonzalez. La « finca » (propriété) lui appartenait. Nous lui payions un droit de « terraje » pour la parcelle de terre qu'il nous laissait : deux journées de travail gratuit par semaine. Cela fait seulement cinq ans que c'est terminé, quand l'avocat de l'Institut national de la réforme agraire est venu en disant qu'on ne pouvait plus l'exiger de nous. Au début de la réforme, en 1963, le riche nous a dit que pour chaque « terraje », il nous donnerait deux pièces de terre* (une pièce : 80 m2). *Il nous a trompés.*

» *Il a convoqué ma mère et l'a convaincue de ne pas aller avec les gens de l'Institut, qu'ils ne nous laisseraient rien, que nous irions en prison jusqu'à la fin de nos jours. Si elle le soutenait, il lui donnerait quatre pièces de terre. Il y avait un délai de quatre mois. Au bout de ces quatre mois, ma mère est retournée le voir. Il a répondu qu'il n'était pas notre père ! Il lui a offert un chat. Jusqu'à sa mort, c'est tout ce qu'il a jamais donné !*

» *En 1974, nous nous sommes plaints à l'Institut de réforme agraire, nous avons insisté pendant six mois pour faire venir les experts. Ils nous ont convoqués pour une réunion à l'hacienda. Nous y sommes allés tous ensemble. Mais le riche nous a fait entrer un par un pour savoir si tout ce qu'on racontait était vrai. Alors on a dit que oui. Et lui a dit :* « C'est faux. » *On a insisté. Il a dit :* « Depuis combien de temps êtes-vous « terrajeros » ? *J'ai répondu :* « Vingt ans de vie, vingt ans de « terraje. » *Il a tout nié, a dit qu'il ne nous avait jamais employés, m'a ordonné de me taire. Alors que nos grands-parents avaient été ses employés et qu'il nous payait 1 peso et 20 centavos par jour de travail, le « terraje » mis à part. Jusqu'en 1975, nous avons été ses esclaves !* »

Ils parlent les uns après les autres : « *C'est en 1970 que cela a été le pire. C'était un délit de laisser traîner un animal sur la « finca ». En 1971, on a entendu dire qu'une organisation était en train de se créer. Mais ce n'est qu'en 1973 que nous en avons rencontré les dirigeants : c'est eux qui nous ont aidés à changer de mentalité.* »

Après la réunion, chacun rentre chez soi. Certains se sont endormis pendant la discussion. Restent sur place une dizaine de personnes qui vivent là et dorment à même le sol de terre battue, abritées du froid par une mince couverture.

Un long canal

Le hameau le plus important du village est situé à deux « cuadras » de la boutique. Il est au fond d'un petit plateau légèrement incliné. Les toits sont faits de feuilles de cabuyo, qui laissent passer la pluie. « *C'est la couverture du pauvre* » explique Timoteo Santiago, le frère de Geraldina, qui, avec sa femme et ses deux enfants, vit dans un réduit de 8 m2 attenant à l'école. Pour seul mobilier, un tabouret de bois et quelques planches juxtaposées qui servent de lit. Il y a aussi un feu sur lequel on prépare les repas : œufs, haricots, maïs, fruits.

Dans le village, on parle plus de l'école comme d'un monument, par dérision, que comme d'un temple du savoir, tant elle est misérable : tables et bancs sont faits de rondins ; aux murs, une carte du pays et une autre qui représente l'implantation des civilisations précolombiennes en Amérique latine. Bien qu'ils ne parlent plus le dialecte et ne sachent pas exactement à quelle ethnie ils appartiennent, ces agriculteurs ont conscience de leur indianité.

Les trois bicoques sont entourées d'une barrière de bambous et de branches d'arbres tordues. Au-dehors, quelques gosses jouent avec des porcelets. Dans l'enclos, une plantation de maïs d'une centaine de mètres carrés. « *C'est tout ce qu'il voulait nous laisser pour vivre* », explique Timoteo. Et le maïs n'a pas bonne mine : il est chétif et les épis sont minuscules.

Un peu plus loin, en contrebas, quelques vaches. Sur un surplomb, le troupeau du propriétaire semble narguer ces paysans qui ont un besoin si grand de terres. Car ils en ont un besoin vital. Le 23 avril 1975, ils ont lancé leur première opération de « récupération » de terres : là où paissait un bétail gaspilleur de terres fertiles, ils plantèrent pommes de terre et maïs. Les dix-neuf hommes du village irriguèrent aussitôt la zone conquise : ils creusèrent un long canal.

Mais une semaine plus tard, le « terrateniente » envoyait ses hommes de main, les « pajaros » ou « oiseaux » de malheur : ils détruisirent les plantations, firent un blessé grave, livrèrent cinq personnes à la police. Au retour des prisonniers, l'opération fut répétée. Cette fois-ci, l'armée se déplaça : cinq cents hommes. Ces affrontements se poursuivent encore aujourd'hui. Mais en cinq années de lutte, les habitants de El Canelo ont réussi à récupérer 50 hectares. Ils se sont récemment opposés à la construction d'une route à travers leur maigre domaine : 50 hectares, c'est ici tout juste suffisant pour faire vivre deux familles. ■

HAUTE-VOLTA

Vive Descartes !

Gros succès du « Discours de la méthode », à Ouagadougou (Haute-Volta). Descartes est applaudi en terminale.

FRANÇOISE LIEUTIER

SIX mille kilomètres et bien des grains de sable entre Cannes, que je venais de quitter, et la Haute-Volta, où j'allais vivre. Ouagadougou sous la *chaleur moite* de la saison des pluies. Après quelques jours d'installation et d'exploration de la ville, j'avais pris mon poste de professeur de philosophie, sérieusement, avec application. Ce serait ma première année complète d'enseignement. Mon expérience commençait avec ce grand lycée blanc aux bâtiments hétéroclites : certains, héritage de la colonisation, nichés dans la verdure et les bougainvilliers ; d'autres, modernes, plantés en plein cagnard sur un terrain de latérite pelée, parsemé çà et là de maigre épineux à l'ombre avare.

Je regardais mes classes, des garçons en grande majorité, Mossi pour la plupart. Très peu de filles. J'avais le programme en tête, les auteurs... Je savais ce que j'allais faire tout au long de l'année. Dès le premier jour, après les présentations d'usage, après l'appel qui avait pris un certain temps à cause des noms et des prénoms pas faciles à apprivoiser, j'avais situé les balises du parcours de notre année philosophique. J'avais insisté sur Descartes, que j'avais présenté au passage : le fondateur du rationalisme occidental. En quelques phrases, je traçais à grands traits les contours du projet cartésien de la méthode. Je ne doutais pas que là soit le point important du programme. Importantissime.

Leçon reçue, assimilée de la fac toute fraîche : avec Descartes, se précisait l'exigence d'objectivité scientifique ; il amorçait le triomphe de la raison sur les puissances obscures et traîtres de *l'imagination*. Et j'avais lu et entendu qu'ici en Afrique, plus qu'ailleurs, il fallait se méfier de l'affabulation qui déforme le monde, relâche l'effort de tension vers le vrai et entrave l'action. Descartes était donc une indication parfaitement *adéquate*, le *tonique* qu'il fallait à une pensée souvent trop facile, abandonnée aux projections primaires. Nous étudierions ensuite les limites du rêve cartésien de tout rationaliser, mais d'abord il fallait commencer par analyser les fondements de l'exigence rationnelle.

Pour la première dissertation en terminale A, entrée en matière de début d'année, j'avais donné à réfléchir sur la phrase de Kant : « *Les élèves doivent aller à l'école non pour apprendre des pensées, mais pour y apprendre à penser et à se conduire.* »

Un malin...

A mon immense surprise, mes élèves n'avaient pas « développé » la réflexion de Kant, ne l'avaient pas expliqué. D'emblée ils avaient reformulé le problème. L'un d'eux, en conclusion de sa copie, écrivait : « *La conception générale et populaire, dans nos pays, ne comprend pas cette idée de Kant que les élèves ne vont pas à l'école pour apprendre des pensées, car, dans nos pays africains, on fréquente les bancs de celle-ci pour y apprendre les pensées des Blancs. C'est d'ailleurs à cause de cela que beaucoup de vieux de chez nous manifestent clairement leur méfiance vis-à-vis de l'institution de l'école. Certains préfèrent garder leurs enfants au lieu de les y envoyer, l'école étant un lieu maudit, où l'on insuffle aux enfants de nouvelles pensées qui portent préjudice à la bonne tradition des ancêtres... Ici, en Afrique, on peut affirmer, contre Kant, que les élèves vont à l'école pour apprendre des pensées.* »

J'avais relu, réfléchi, recopié, ce passage qui résumait les développements de toute la classe. Je m'étais interrogée sur les critères à retenir pour la notation des copies. Pas facile. Rien à voir avec les corrigés-types. Je m'étais fourvoyée. J'avais posé un mauvais sujet. Il faudrait à l'avenir être plus perspicace.

Un trimestre plus tard, nous commencions le *Discours de la méthode*. A tour de rôle, des élèves se relayaient pour lire à voix haute. Tout à coup, des applaudissements, des rires, une agitation joyeuse que je ne comprenais pas... C'était insensé ces bravos au beau milieu de la lecture des « considérations touchant les sciences »... J'avais demandé ce qui se passait, pensant que quelqu'un avait fait une pitrerie... Des garçons des premiers rangs me dirent de très bonne humeur : « *Descartes, il est fort...* » Je ne comprenais toujours pas... On m'expliquait : « *Il sait parler, Descartes, c'est un malin.* »

C'était donc Descartes le pitre, mais pourquoi ?

« *Il parle comme un Blanc... Les Blancs savent parler...* » Je n'avais pas pu approfondir davantage. Quand nous faisions des pauses que j'aurais voulu consacrer à des réflexions-commentaires, personne ne trouvait quoi que ce soit à rajouter à ce discours qui se suffisait à lui-même, brillant exercice d'une parade qu'ils appréciaient à leur juste valeur. Le contenu du *Discours de la méthode* n'était pas important, c'était de *l'anecdote* ; c'était la forme qui levait l'enthousiasme et égayait comme un joyeux modèle les esprits.

Discutant à une interclasse avec quelques élèves, ils m'avaient dit, tous d'accord sur ce point, que Descartes était le type même du Blanc intelligent : sûr de lui, sachant parler et conquérir une assemblée, en ne lui laissant pas de possibilité de rétorquer quoi que ce *soit*.

J'essayais de dire à nouveau que le but de Descartes était justement de progresser en partant du doute, sur le chemin de la science, pour essayer de parvenir à une connaissance certaine... J'aurais voulu discuter de cette *soif* de certitude, de sa valeur épistémologique, du sens de cette quête d'objectivité... Le *Discours* de Descartes était-il lui-même objectif ?, etc.

La magie

Ils me regardaient, respectant ma recherche, mes interrogations, mais ne les approuvant ni ne les comprenant. Et, pour tout dire, plus j'exposais mes critiques, plus je me sentais mesquine, et plus je doutais du sens de ce que je faisais. Je remâchais après mes cours, d'étranges réflexions très loin du discours philosophique traditionnel : c'était vrai, la parole de Descartes était avant tout celle d'un Blanc qui savait manier les mots, enchaîner ses idées... J'arrivais avec le projet orgueilleux d'expliquer sa pensée : c'était vouloir la lui voler, vouloir dire autrement ce qu'il avait déjà dit de façon brillante, ça n'avait pas d'intérêt...

Dans un deuxième temps je déballais mon projet grognon, tatillon, de critique : ça n'était pas très reluisant de vouloir taper ainsi sur un vieux penseur adroit, intelligent de mon pays... Le temps passé à écouter mes explication, mes critiques, était du temps triste, du temps morne, vaguement réprobateur, la joie revenait au moment de plonger à nouveau dans le texte de Descartes, l'atmosphère se détendait, l'attention se concentrait et les interjections d'approbation fusaient...

Descartes connaissait un triomphe, faisait naître une gaieté partagée largement par tous les garçons... Les quelques filles m'avaient dit qu'il était fort, c'était vrai, il n'avait pas peur de parler, mais qu'il « *faisait un peu trop le malin* »... à la longue, ça les énervait. Descartes était un « *bon conteur* », mais c'était aussi un rouleur de mécaniques. Il accaparait trop la parole pour « *raconter des histoires personnelles* ». Bref, il manquait de retenue.

Nous étudiions Descartes le lundi et, dès le mardi, nous reprenions le fil du cours habituel. En alternance avec eux, je prenais la parole pour parler d'épistémologie, de logique, sur des textes de Brunschvig, de Bachelard, et mes élèves la prenaient à leur tour, sur mon invi*tation du début de l'année, pour* exposer leurs réflexions sur des thèmes qui leur semblaient essentiels. Il y avait eu ainsi un exposé sur le phénomène des mangeurs d'âmes, société secrète composée d'individus capables de faire disparaître les autres par des moyens mystérieux inexplicables. Un sur celui des « voyants », un autre sur « *les caractères originaux de la magie africaine* »...

Quand je sortais des classes, ces jours-là, mon esprit fourmillait d'exemples vus, entendus au village, dans la rue, à telle cérémonie ou à telle autre, en telle ou telle occasion. Profusion de détails, de témoignages... L'arbre sous lequel on avait trouvé un matin une grosse truie morte et qui n'était pas seulement un arbre mais qui, la nuit venue, sortait ses racines pour bouger, changer de place ou tuer, suivant son humeur... Mamiwata, la sirène du barrage qui voyageait jusqu'à Abidjan. La vieille femme trouvée morte dans sa case à la suite du massacre, par un pêcheur, d'un vieux caïman du marigot qui était son double. Les morts, qui revenaient s'en prendre aux vivants s'ils n'avaient pas eu les funérailles qu'il fallait.

J'écoutais, essayais de parler des espoirs alchimistes du Moyen Age, des vieux rêves de domination des éléments par la sorcellerie. Je jetais Descartes dans la mêlée, son désir de devenir maître et possesseur de la nature, mais seulement après avoir démêlé les déterminismes. Les élèves m'écoutaient et donnaient ensuite leur avis : ils étaient tous d'accord sur le fait que la magie en Afrique n'avait rien de commun avec la magie en Europe. Ils résumaient : les Blancs utilisent la connaissance, les Noirs utilisent la magie. ■

ÉTATS-UNIS

La ville du silence

La ségrégation aux Etats-Unis est parfois volontaire. D'astucieux promoteurs y multiplient les villes (ou les villages) pour les riches retraités. Des camps retranchés du silence. Et de la vie.

DONNA EVLETH

QUAND on pense à la Californie, surtout la Californie du Sud, on pense à la jeunesse dorée qui se bronze sur les plages sous un soleil éclatant. Mais la Californie du Sud, c'est aussi le royaume des vieux. A quelques kilomètres seulement des plages se trouve Leisure-World — le monde des loisirs, — une ville habitée par environ trente mille personnes *du troisième âge*.

Et seulement par des personnes du troisième âge. Pour habiter à Leisure-World, il faut avoir au moins cinquante-deux ans. Il faut aussi avoir de l'argent. Une des petites maisons vert clair ou beige, construite dans un style vaguement moderne ou espagnol, avec ses quatre pièces faisant corps avec une autre dont elle n'est séparée que par un mur mitoyen, coûte 45 000 dollars comptant. Il est vrai que les promoteurs qui ont construit ces maisons les ont baptisées « *manoirs* ».

Ce qu'il ne faut pas avoir pour habiter à Leisure-World, c'est des enfants. Pour que la ville exige moins d'impôts, on a banni les enfants de moins de dix-huit ans, ceux qui ont encore besoin d'écoles. Les loisirs de ce monde ne comprennent pas les jeux des enfants. Pas de cris, pas de ballons dans les rues devenues silencieuses.

Pour entrer à Leisure-World, il faut traverser un mur, un grand mur de béton. Une porte, un poste de garde. Il faut montrer patte blanche. N'importe *qui* n'entre pas ici. Si on n'est pas résident, avec sa carte de résident, il faut posséder une carte de visiteur, renouvelable tous les six mois, ou être sur une liste. Sinon, le garde téléphone au résident pour savoir s'il souhaite recevoir le visiteur.

Les résidents aiment bien leur *mur*. « *C'est une des raisons principales qui nous ont décidés à venir ici* », dit une vieille dame. Le mur combat un peu le sentiment d'insécurité largement répandu aujourd'hui. Un peu, mais pas tout à fait. Son mari a toujours son pistolet de la première guerre mondiale, « *contre les cambrioleurs, quand même* ». C'est vrai que plusieurs fois des cambrioleurs ont escaladé le mur, à l'insu des gardes. Les gardes sont, il est vrai, des vieillards, eux aussi, un peu faibles, surtout un peu sourds.

Pas de confidentes

Dans Leisure-World, une fois franchi le mur, on voit un paysage de pelouses bien entretenues et de rues ombragées, très beau mais quasi désert. De temps en temps, une voiture passe, une grande voiture américaine, très traditionnelle, ou une petite voiture de golf, pour ceux qui n'ont plus de permis de conduire (en Californie, après l'âge de soixante-dix ans, il faut passer le permis tous les ans). Plus rarement, un promeneur. Ou un des nombreux jardiniers qui entretiennent les pelouses. Mais la plupart du temps, il n'y a pas un chat. Certes, il faut le reconnaître, les chats et les chiens ne sont pas interdits à Leisure-World. Mais ils doivent être rigoureusement tenus en laisse, à tout moment, et il faut que leurs maîtres nettoient après leur passage. Les miaulements et les aboiements ne troublent donc guère le silence souverain.

Un seul endroit est constamment animé : le centre communautaire, où se trouvent les activités de loisir. On trouve là des ateliers de menuiserie et de photographie, des clubs de bridge et d'échecs, des associations d'anciens combattants, d'anciens élèves, des associations régionales. Plus loin, une piscine, un golf, une écurie pour les amateurs d'équitation.

Une seule chose manque pour que Leisure-World soit une vraie ville. Les magasins, les banques, le bureau de poste, les restaurants, les pharmacies, les stations-service, les supermarchés, sont hors des murs, dans un centre commercial, partagé avec les résidents des communautés ordinaires voisines. C'est le seul point de rencontre des deux (ou des trois) âges. Le centre commercial n'est pas loin, mais, à mesure que les années passent, il devient de plus en plus difficile de sortir de la colonie pour y aller.

Les habitants de Leisure-World aiment-ils leur vie entre contemporains ? Est-ce ce troisième âge choyé et doré, promis par les promoteurs de cette ville et de ses nombreux sosies construits un peu partout dans le sud-ouest des Etats-Unis ?

Oui et non. « *Mon mari a bien aimé les ateliers de menuiserie et de photographie, et l'association des anciens combattants*, convient une femme de quatre-vingt-trois ans. *Mais c'est difficile de se faire des amies, de vraies amies ici.* » Si on tombe malade, les voisines apportent des repas, un potage de pommes de terre, par exemple, dans la grande tradition presque obligatoire de bon voisinage à l'américaine. Mais parmi ces voisines, on ne trouve pas de confidentes. On est généreux pour les choses, pas de soi-même.

« *C'est parce qu'on change trop souvent de « manoir* », explique la vieille dame.

On change, en effet, de manoir ou on le quitte, pour un hôtel par appartements, parce qu'on ne peut plus entretenir une maison, même petite. Ou parce qu'on meurt, et c'est le départ pour l'entreprise de pompes funèbres qui se trouve tout près, juste à la sortie d'une des portes dans le *mur*.

C'est le dernier silence qui guette la « ville des loisirs ». ■

REFLETS DU MONDE

ZEMEDELSKE NOVINY

Turpitudes

L'organe des agriculteurs tchécoslovaques, ZEMEDELSKE NOVINY, rapporte une histoire édifiante sur les turpitudes de la vie en milieu urbain.

« *Un percepteur en retraite soupçonnait sa voisine, une coiffeuse pragoise de trente-huit ans, d'exercer clandestinement son métier à domicile. Il la dénonça. Mais le policier chargé de l'enquête eut la surprise de constater que les visiteuses ressortaient plus ébouriffées qu'à leur entrée (...). L'une d'elles, questionnée, a tout avoué (...). Une cinquantaine de femmes, de vingt-cinq à cinquante ans, étaient les clientes de la coiffeuse. Parmi elles figuraient les épouses d'un directeur d'usine, d'un architecte, d'un savant, d'un médecin ainsi que la fille d'un haut fonctionnaire du commerce extérieur. La coiffeuse leur louait tout simplement, à 200 couronnes l'heure (90 francs environ), un vibro-masseur à usage spécial (...). La coiffeuse a été condamnée à deux ans de prison pour ces locations illégales qui lui avaient rapporté quelque 200 000 couronnes.* »

AL BAYANE

Il faut sauver Fès

La vieille ville de Fès est très belle et, dès 1976, l'UNESCO avait consacré une conférence au problème de la restauration du centre de cette ancienne capitale du Maroc. Le quotidien *Al Bayane* rapporte qu'un schéma directeur d'urbanisme de la ville de Fès a été élaboré pour préserver la médina et son patrimoine socio-culturel millénaire :

« *Ce schéma a constaté que l'ancienne médina, marginalisée, menace de s'écrouler en ruine et que les monuments historiques se dégradent et se détériorent. Cette étude a relevé la saturation de la médina où vivent deux cent quatre-vingt mille habitants sur une superficie de 250 hectares, soit une densité de mille habitants par hectare. En revanche, en ville nouvelle, on enregistre une densité de quatre-vingt-dix habitants par hectare* », *écrit* Al Bayane.

Au mois de mars, M. M'Bow, le directeur général de l'UNESCO, viendra « *lancer un appel solennel à la conscience internationale pour la collecte des fonds destinés au financement partiel de l'opération de restauration de la cité* ».

Le coût initial de l'opération est estimé à 1,35 milliard de centimes et la durée des travaux de restauration serait de plus de dix ans.

ASSOCIATED PRESS

Communication entre pigeons

« *Que se diraient les oiseaux s'ils avaient la faculté de parler ? Une expérience menée à Harvard par un spécialiste en psychologie animale, B.F. Skinner, montre que* « deux pigeons lancés dans une communication naturelle dans laquelle l'intervention de l'homme est absente » *s'entretiennent surtout de leur estomac. Selon les scientifiques américains, c'est la première fois que des oiseaux ont communiqué grâce à des symboles appris.*

» *Le SCIENCE JOURNAL américain a rendu compte de l'expérience menée sur Jill et Jack, un couple de pigeons blancs placés dans deux cages mitoyennes séparées par une vitre de Plexiglas : après un peu d'entraînement, Jack, le mâle, commence à appuyer sur un bouton portant l'étiquette* « Quelle *couleur ?* ». *Jill la femelle, voyant ça à travers la vitre, passe sa tête à travers un rideau et regarde la couleur qui s'est allumée dans sa cage, puis elle appuie sur une touche identifiant la couleur comme étant « R », Red (rouge), « G », green (vert) ou « Y », yellow (jaune). A ce moment, Jack appuie sur un bouton marqué* « Merci » *et une poignée de graines tombe dans la cage de Jill. Jack pousse ensuite un bouton de couleur qui correspond à la lettre sur laquelle Jill a appuyé auparavant et obtient sa ration de graines.*

» *Selon les chercheurs, les deux oiseaux ont* « conversé » *ainsi sans intervention de l'homme.* « Si l'un des pigeons met du temps à appuyer sur une touche, l'autre donne souvent de vigoureux coups de bec dans la vitre ».

» *Mais s'agit-il vraiment de communication ?* « Tout dépend de ce qu'on appelle la communication », *explique M. Skinner.* « Si on l'a définie correctement, alors je pense que cette expérience peut-être un exemple. Je crois que c'est le genre de choses qui se passe dans la communication verbale humaine ».

THE TIMES

Comparaison n'est pas raison

Après avoir trouvé dans un article du *TIMES* une déclaration du théologien Hans Küng, en difficulté avec le Vatican, qui faisait état des similitudes de sa situation avec celle faite au physicien André Sakharov en U.R.S.S., un spécialiste des affaires de l'Est, M. Leszek Kolakowski, a écrit au quotidien londonien.

« *L'analogie est impressionnante. On sait que dans la* Pravda, *les* Izvestia *et dans toute la presse soviétique, on trouve des articles de Sakharov qui défend ses idées et condamne le gouvernement ; il accorde des interviews à la télévision pour donner son opinion sur son cas ; il fait des discours et des conférences à l'université de Moscou devant de grands auditoires et voyage à travers toute l'Europe ; et dans les* mass media, *partisans et adversaires de Sakharov poursuivent un débat. Les livres de Sakharov attaquant le régime soviétique sont vendus dans toutes les librairies d'U.R.S.S. (...)*

» *On sait aussi que le professeur Küng, après avoir été harcelé pendant douze ans par la police papale, a été récemment expulsé de son logement et obligé, par la force, à s'installer dans une ville éloignée, sous contrôle de la police et avec le téléphone coupé ; la plupart de ses amis qui partagent ses opinions pourrissent actuellement dans les prisons et les camps de concentration. O martyrs dans les griffes de Wojtyla, ce Dioclétien moderne !* »

De la Rhodésie au Zimbabwe

L'ancienne Rhodésie du Sud doit accéder à l'indépendance – et prendre le nom de Zimbabwe – à l'issue d'élections qui ont lieu du 15 au 29 février. Après sept années de guerre, les nationalistes africains restent divisés. L'accord de Lancaster House, qui a mis fin à la « rébellion » des Blancs contre l'autorité britannique, leur maintient certains privilèges. Reste à savoir si la communauté noire acceptera de se limiter à une redistribution du pouvoir.

RENÉ LEFORT ET JEAN-CLAUDE POMONTI

LA RHODESIE du Sud, colonie de la Couronne qui s'est *rebellée* pendant quatorze ans et qui, à l'issue de *sept* années de guerre, est rentrée dans la légalité en décembre 1979 (accord de Lancaster House), devrait accéder à l'indépendance et prendre le nom de Zimbabwe à l'issue d'élections prévues du 15 au 29 février. La République sud-africaine voisine et les puissances occidentales ne se sont jamais désintéressées de son sort. A plusieurs reprises, Londres et Washington ont tenté de négocier la fin de la guerre, avec ou sans le feu vert de Pretoria. Les Sud-Africains ont toujours accordé à M. Smith, quand ce dernier était premier ministre de Salisbury (1964-1979), un appui logistique et financier. A l'exception d'une courte période (1975-1977), ils sont intervenus directement — troupes au sol et chasse aérienne — dans le conflit en faveur de Salisbury.

Outre les richesses de son sous-sol, *notamment en minerai* de chrome à haute teneur, ce pays de près de *7 000 000 d'habitants* — dont environ 200 000 Européens — *bénéficie d'un climat* et de sols très propices à l'agriculture (tabac, café, thé et canne à sucre) et à l'élevage. En dépit de sanctions économiques adoptées par les Nations unies pendant la période de rébellion, les capitales occidentales et les sociétés multinationales ont continué de commercer discrètement et de protéger leurs intérêts sur place avec le concours sud-africain. Pour Pretoria, qui n'a jamais appliqué les résolutions de l'ONU, la Rhodésie du Sud occupe une position vitale au cœur de l'Afrique australe : les communications terrestres entre le pays de l'apartheid et l'Afrique au sud de l'équateur passent par Salisbury et les chutes Victoria. Dans cette partie méridionale du continent, le réseau sud-africain de routes et de chemins de fer se prolonge naturellement en direction du nord via la Rhodésie. L'exemple le mieux connu est le « *train du cuivre* », lequel transporte l'or rouge du Shaba (sud du Zaïre) vers les ports sud-africains à travers la Zambie et la Rhodésie.

Cordon sanitaire

Nœud de communications — y compris sur le plan aérien, avec un tissu d'aéroports et la piste aérienne stratégique de Salisbury, la plus longue du monde, — la Rhodésie du Sud constitue également, pour Pretoria, le transit achevé vers un deuxième nœud potentiel, celui de Zambie, déjà rattaché aux deux océans par des chemins de fer (celui de Benguela-Lobito, sur l'Atlantique, qui ne fonctionne pas en raison de l'insécurité qui règne en Angola, et celui de Dar-Es-Salaam, sur l'océan Indien, ouvert voilà quatre ans, victime de problèmes de gestion et dont deux ouvrages d'art ont été détruits par des commandos rhodésiens).

Jusqu'en 1974, date à laquelle s'est amorcée une décolonisation tardive et parfois heurtée de l'ancien empire portugais, la Rhodésie s'insérait dans ce « cordon sanitaire », dont la République sud-africaine protégeait ses propres frontières. Depuis — et faute de pouvoir agir autrement, — les Sud-Africains ont élaboré une stratégie qui s'appuie sur la défense militaire de leurs propres frontières (qui offrent l'avantage d'être reconnues internationalement) et sur une pénétration économique de l'Afrique noire en utilisant des Etats limitrophes qui s'intègrent, de gré ou de force, dans leur « aire de coprospérité économique ». *Le tissu économique* sud-africain s'appuie d'abord sur des Etats *indépendants* riverains (Lesotho, Botswana, Swaziland et, à un moindre degré, Mozambique) et sur des Etats plus éloignés (Malawi, Gabon, Zaïre, Zambie, Côte-d'Ivoire et Centrafrique), protagonistes du *« dialogue »* avec Pretoria et dont les échanges commerciaux avec la République *sud-africaine, pour* être discrets, n'en sont pas moins *substantiels. Ainsi, le commerce* sud-africain avec le reste de *l'Afrique (Namibie et Rhodésie* du Sud *non comprises)* croît *annuellement de 15 %.*

A plus long terme, en modifiant légèrement, pour les rendre moins repoussantes à l'étranger, les lois sur la ségrégation raciale dans leur République, et en renforçant leur emprise économique sur le reste du continent, les Sud-Africains espèrent consolider leurs positions stratégiques, voire neutraliser leurs adversaires (au sein de l'ONU et même de l'Organisation de l'unité africaine) en utilisant les voix de gouvernements africains *« amis ». Cette politique* s'appuie sur un considérable effort d'équipement militaire qui n'exclut pas, si les circonstances *s'y prêtent, l'accession à la puis*sance nucléaire.

Dans ce contexte sud-africain — le plus important, puisque *l'accord de Lancaster House* n'aurait pu se concevoir sans le *feu vert de Pretoria,* — l'issue du conflit rhodésien représente un *enjeu stratégique qui dépasse,* et de loin, la lutte des *nationalistes noirs pour leur liberté* ou celle d'une minorité blanche pour ses privilèges. Si important soit-il, l'enjeu local en est relégué au second plan : quel que soit le futur régime du Zimbabwe indépendant — et qu'il *naisse* ou non d'un nouveau bain de sang, — il devra probablement s'accommoder pour un temps du poids de l'Afrique du Sud.

Même la direction de la ZANU de M. Mugabe, dont la direction se réclame du marxisme, semble se résoudre à un *modus vivendi* avec Pretoria quand elle admet que le Zimbabwe devra traverser une phase laissant une large place à l'entreprise privée.

Les acquis militaires et politiques de la guérilla africaine semblent ainsi remis partiellement en cause par des données extérieures. Jamais M. Smith et les Européens de Rhodésie n'auraient négocié — même avec le faible évêque Muzorewa — s'ils n'avaient pas compris qu'ils ne pouvaient pas gagner la guerre. Mais, d'un autre côté, les Etats de la « ligne de front » (Angola, Bostwana, Mozambique, Tanzanie et Zambie), qui ont soutenu le Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo, ont accepté les termes de l'accord de Lancaster House, qu'ils auraient probablement refusés voilà encore deux ans, parce que leurs économies respectives sont essoufflées et qu'ils n'ont pas les moyens d'appuyer, pour une durée indéterminée, une guerre qui met en jeu leur sécurité.

En outre, sur le plan des rapports Est-Ouest, rien n'indique *que l'Union soviétique, surtout* depuis son intervention en *Afghanistan,* recherche la confrontation en Afrique australe. *C'est sans doute une question d'opportunité.* Quant aux *Cubains, qui n'ont jamais* ménagé leur aide aux mouvements révolutionnaires africains, *ils* sembient avoir atteint les limites *de cet effort qui les conduit* déjà à entretenir plusieurs milliers de combattants en Angola et en Ethiopie, sans parler des centaines d'experts civils cubains présents dans plusieurs pays du continent.

BRAZZAVILLE
KINSHASA
CABINDA
Ilébo
BURUNDI
Lac Tanganyika
ZAÏRE
TANZANIE
LUANDA
DAR ES SALAAM
Lac Rukwa
Kamina
Kolwezi
Lac Malawi
Lubumbashi
ANGOLA
Lobito
Benguela
Huambo
Kitwe
ZAMBIE
LUSAKA
Kabwe
Zambèze
MOZAMBIQUE
SALISBURY
Grootfontein
WINDHOEK
ZIMBABWE-RHODÉSIE
Fort Victoria
BOTSWANA
NAMIBIE
Beitbridge
GABORONE
Pietersburg
PRETORIA
MAPUTO
Johannesburg
MBABANE
SWAZILAND
OCÉAN INDIEN
Kimberley
AFRIQUE DU SUD
MASERU
Durban
LESOTHO
OCÉAN ATLANTIQUE
Le Cap
Cap de Bonne Espérance
0 — 600 km
Route
Voie ferrée

Une société noire spoliée

Officiellement, plus de vingt mille *morts,* l'exil de plus de deux cent mille réfugiés dans les *pays frontaliers,* l'enfermement d'un million de paysans dans des « hameaux stratégiques », un taux de croissance négatif depuis 1977, alors que le revenu national avait été multiplié par 2,6 de 1967 à 1976 : le bilan de la guerre est lourd. L'indépendance tant attendue pansera peut-être les plaies ouvertes par treize ans de lutte armée. Mais elle libérera aussi les rancœurs accumulées par un siècle d'une colonisation très singulière.

Les terres

Le système rhodésien reposait sur la confrontation de deux *sociétés, de deux économies,* à la fois distinctes et complémentaires. La croissance du secteur « blanc » se nourrissait simultanément *de l'appropriation* des principales sources de richesse et de l'imposition déguisée d'un travail forcé et migrant pour obliger *les Africains* à venir s'employer au plus bas prix dans les entreprises « blanches ». Le pilier de ce système était la répartition autoritaire de la terre, dernièrement fixée par le *Land Tenure Act* de 1969. Celui-ci réservait aux 6 600 fermiers européens 15,6 millions d'hectares, tandis que les 700 000 agriculteurs africains devaient se partager 17,6 millions d'hectares.

Cette inégalité était aggravée par la différence de qualité et d'accessibilité entre terres « blanches » et « noires ». Conjuguée à un taux de croissance démographique des Africains de plus de 3 % par an, à l'érosion et à l'épuisement des sols, cette spoliation aboutit à appauvrir l'agriculture africaine au point qu'elle ne peut, depuis longtemps, subvenir aux besoins des Noirs : elle *ne contribue* aujourd'hui que pour 5 % au produit national. *Les Africains ont ainsi été* forcés de partir s'employer dans l'économie « *blanche* » : les revenus de plus de la moitié des ménages africains dépendent aujourd'hui majoritairement du salaire de leur chef de *famille.*

Sur une population de sept millions d'Africains, on compte environ un million de salariés : 350 000 ouvriers agricoles, dont plus de la moitié sont étrangers, 140 000 travailleurs de l'industrie et autant de domestiques, 100 000 employés dans le secteur public (administration, poste, enseignement public, armée et police, etc.), 60 000 mineurs et autant d'ouvriers du bâtiment. Leurs salaires sont très bas comparativement à ceux des Blancs, disproportion d'autant plus marquée qu'ils *sont* versés dans les secteurs les plus mal payés : si le rapport des salaires moyens des Blancs et des Noirs s'établit à 10/1, il varie de 23/1 dans l'agriculture, 14/1 dans les mines, à 8/1 dans l'industrie et le bâtiment, 4/1 dans l'éducation et la santé. Ces salaires sont si insuffisants que moins du cinquième des salariés non agricoles disposent d'un revenu monétaire les situant au-dessus du « seuil de pauvreté ».

Il s'ensuit que l'immense majorité des ouvriers restent migrants, ne survivant que grâce à un lopin de terre dans les *Triba Trust Lands,* cultivé par leur famille ou par eux-mêmes en plus de leur emploi ou dans l'intervalle de temps qui sépare leurs contrats. Réciproquement, cette partie de revenus tirée de l'agriculture domestique est autant que le secteur capitaliste n'a pas à verser aux ouvriers africains : ainsi le système autorise les très bas salaires. *Le prolétariat* stable et permanent n'est *employé que dans les secteurs les* mieux payés : industrie, *construction,* transport. *Enfin,* chassés de la campagne par le *manque de terre,* des centaines de milliers de chômeurs s'entassent dans la *périphérie* des villes.

D'autre part, si le racisme n'est plus institutionnalisé, une invisible « barrière de couleur » n'en traversait pas moins la société du Zimbabwe. En vertu de la loi non écrite qui voulait qu'aucun Africain ne puisse commander ni concurrencer un Blanc, la formation d'une bourgeoisie noire a été pratiquement bloquée. Les quelques hommes d'affaires, commerçants pour la plupart, soit gèrent des capitaux « blancs », soit butent sur d'insurmontables *difficultés* d'emprunt. Pour ne pas menacer les *fermiers* blancs, le développement d'un groupe de « koulaks » africains a *été entravé* : seul un millier d'entre eux possèdent plus de 450 hectares.

Forteresse blanche

Par contre, une authentique petite bourgeoisie s'est *étoffée* avec le développement des services et la croissance du secteur public. Elle fournit, comme partout ailleurs en Afrique, la majorité des cadres du mouvement nationaliste. Mais la réservation des emplois les plus qualifiés pour les Blancs obligeait la majorité des diplômés africains à prendre le chemin de l'exil, tandis que les élèves quittant le secondaire en fin de scolarité (une dizaine de milliers par an) *ne trouvaient pas, en général,* des emplois à la mesure de leur *formation.*

Avec la proclamation de l'indépendance, une formidable poussée s'exercera donc pour prendre d'assaut la « forteresse blanche », surtout, dans trois directions. D'abord la soif de terre est telle que le procès de redistribution, très graduel, prévu par les accords de Londres, risque d'être sérieusement mis à mal. Ensuite, les ouvriers exigeront des augmentations massives de salaire, indispensables pour qu'ils puissent décemment vivre, eux et leurs familles, de leurs seuls *revenus monétaires,* et s'installer définitivement près de leurs lieux de travail. *Enfin, diplômés* et détenteurs d'un certain savoir-*faire n'accepteront plus d'en*traves au développement de leurs affaires ou à leur *promotion.* L'indépendance ne pourra se limiter à une seule redistribution du pouvoir : elle ouvrira nécessairement la porte à une modification radicale de l'accès aux moyens de production et de la répartition des richesses.

L'accord de Lancaster House : la continuité plutôt que le changement

Au regard de la loi, la Constitution de la Rhodésie du Sud, colonie de la Couronne, promulguée en 1961, a été suspendue le 4 décembre 1979, sous réserve de l'approbation du Parlement britannique, par un « ordre » *(order)* adopté la veille par le cabinet de Londres et qui énumère les dispositions provisoires de la Constitution de la Rhodésie du Sud. Ainsi a pris fin la rébellion de 1965 conduite par M. Ian Smith avec l'appui des Blancs de Rhodésie. Cette décision a également annulé le « règlement interne » du 3 mars 1978 (entre M. Smith et l'évêque Muzorewa), lequel avait produit, l'année suivante, un régime doté d'un Parlement et d'un gouvernement à majorité noire — celui du Zimbabwe-Rhodésie, — que la communauté internationale avait *refusé* de reconnaître.

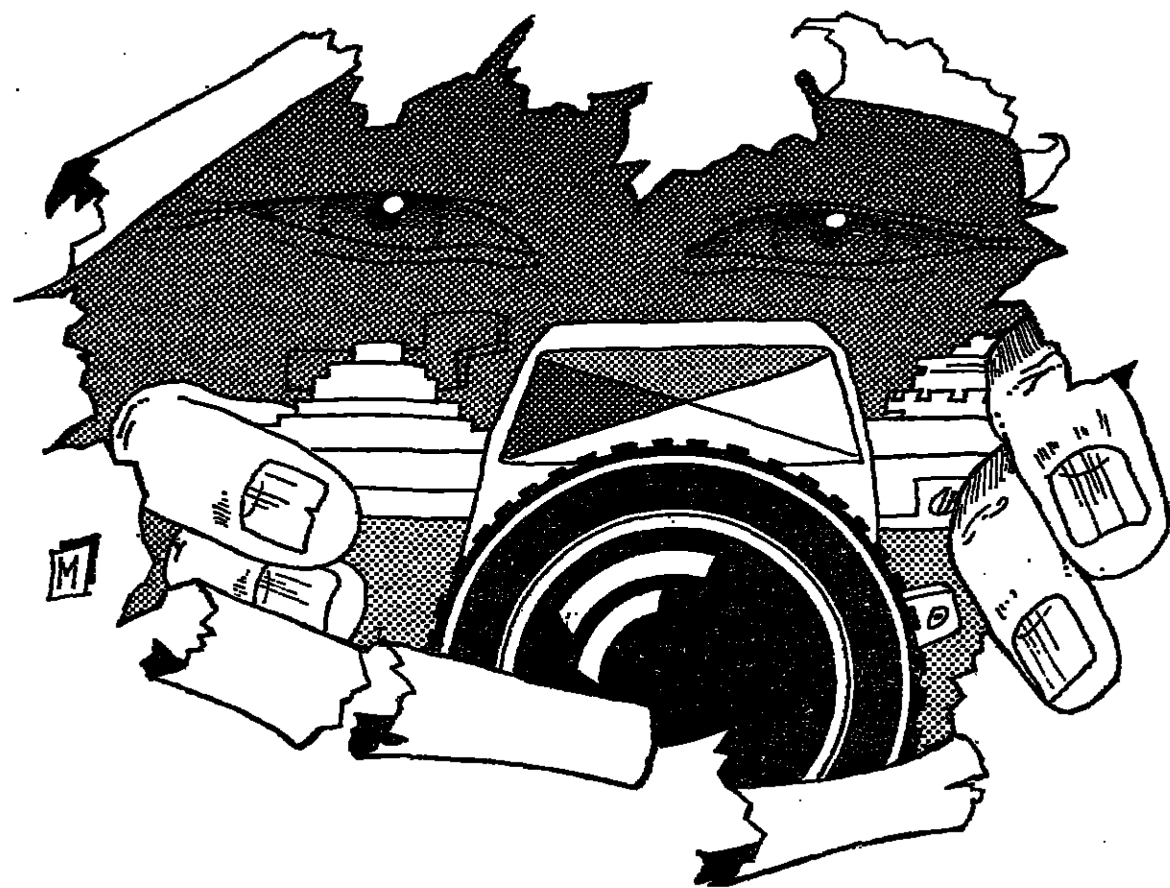
L'ordre britannique du 4 décembre 1979 a été le fruit de l'accord de Lancaster House, signé le 15 novembre par Londres et *les autorités de Salisbury,* accord portant sur les *modalités d'application d'un* cessez-le-feu que le Front patriotique devait entériner le 17 décembre, moyennant de légères garanties supplémentaires de la part du gouvernement britannique. Un gouverneur britannique, Lord Soames, avait entre-temps pris ses fonctions à Salisbury (le 12 décembre) pour y organiser l'arrivée d'une force de contrôle du Commonwealth, chargée de superviser et faciliter, entre les 28 décembre 1979 et 4 janvier 1980, l'application progressive du cessez-le-feu.

L'accord de Lancaster House prévoyait le rassemblement, dans seize camps supervisés par les éléments du Commonwealth (mille deux cents soldats britanniques aidés par de petits contingents militaires du Kenya, de Fidji et de Nouvelle-Zélande), des forces armées du Front patriotique (ZANU et ZAPU). En dépit de quelques incidents, de graves difficultés matérielles et de délais supplémentaires inévitables, cette opération a permis *de regrouper plus* de vingt mille maquisards. Entre-temps, à *l'exception de la police de Salisbury,* chargée du maintien de l'ordre, *les forces de sécurité* de Salisbury auraient dû se cantonner *dans leurs bases* jusqu'aux élections générales (l'Assemblée *comprendra* cent députés élus au suffrage universel en deux temps : vingt Blancs élus le 15 février et quatre-vingts parlementaires élus les 27, 28 et 29 février).

L'application de l'accord sera contesté, à compter de début janvier 1980, par les deux branches du Front patriotique, ainsi que par plusieurs Etats africains (ceux de la « ligne de front » et le Nigeria) membres à la fois du Commonwealth et de l'Organisation de l'unité africaine. Ils reprocheront à Lord Soames trois mesures en contradiction avec l'esprit (et, dans un cas au moins, la lettre) de l'accord : maintien d'un contingent militaire sud-africain dans le Sud rhodésien, notamment dans le secteur de Beit-Bridge ; appel à l'armée *rhodésienne pour* assurer avec la police, le maintien de *l'ordre ; liberté accordée* aux « auxiliaires » de l'UANC (United *African National Council* de l'évêque Muzorewa), lesquels se compteraient environ vingt mille et formeraient des bandes *armées utilisées* à des fins électorales.

Sur le plan politique, l'accord de Lancaster House offre de *sérieuses garanties* à la Communauté européenne (environ deux *cent mille* Blancs) : outre les vingt sièges sur cent qui lui sont *réservés* dans la Chambre basse, elle disposera de dix fauteuils sur les quarante du Sénat. Une révision constitutionnelle ne pourra se faire qu'à la majorité de 70 % des voix de la Chambre basse sauf sur deux points, qui ne pourront être modifiés que par un vote unanime : la représentation blanche au Parlement et le *Bill of Rights,* lequel énonce notamment le droit de « ne pas être spolié de ses propriétés », à l'exception des terres sous-exploitées. Enfin, la citoyenneté du Zimbabwe, nom que le pays *prendra à la date de l'indépen*dance, sera attribuée automatiquement *à ceux qui sont arrivés* dans le pays depuis 1965, date *de la rébellion conduite par* M. Smith.

Ces différentes dispositions doivent protéger un certain nombre de privilèges acquis par les Blancs dont la présence a été *jugée indispensable, notamment* par Londres, pour relancer une économie affectée *par la guerre* et des sanctions internationales : garanties économiques, politiques et militaires. Les « terres blanches » (près de la *moitié* de la superficie du pays) ne pourront pas faire l'objet d'une saisine, l'administration actuelle demeurera en place et les forces de sécurité de Salisbury, commandées par les Blancs, seront, en fait sinon en droit, le « *berceau* » du *futur* Zimbabwe. Il reste à voir si l'élan *politique de la ZANU et de la* ZAPU (lesquelles *ont* les faveurs *de l'immense majorité des Afri*cains), s'appuyant sur des atouts *militaires substantiels (une tren*taine de milliers de *guérilleros armés, à l'intérieur et à l'exté*rieur du pays), pourront modifier — *et de quelle façon — l'évolu*tion d'un pays dont les Britanniques ont *souhaité, avant tout,* dégager leur propre responsabilité. L'accord de Lancaster House a, en effet, voulu réconcilier deux éléments peu conciliables : la volonté de désengagement de Londres et le rétablissement de la paix.



GERARD MATHIEU.

Deux rendez-vous de « Radio-Photo » sur France-Culture

Entendre l'image fixe

HERVÉ GUIBERT

L'ATELIER de création radiophonique de France-Culture propose deux émissions de deux heures vingt sur la photographie, qui vont être diffusées deux dimanches de suite. Une émission de radio sur la photographie peut d'abord sembler paradoxale puisque la radio ne porte pas l'image, et que la photo reste muette. La photo est une surface, la radio une durée, alors comme les faire s'entrechoquer, comment créer entre elles des points de contact ?

« Nous avons essayé d'utiliser la radio comme un moyen d'expérimentation qui nous a permis de rencontrer des photographes et de voir ce qu'ils avaient à dire. Au départ, nous voulions interroger des historiens pour établir des aller et retour entre le dix-neuvième et le vingtième siècle, mais nous avons finalement réduit cette partie. Nous avons évité les journalistes et les noms convenus de la photographie, comme Roland Barthes ou Denis Roche, pour laisser parler les photographes. Ce n'est pas la peine de parler à leur place », disent les producteurs de l'émission, Jean-François Chevrier, Brigitte Legars et Bernard Ferriot.

Ils sont effectivement muets, dès le générique, dans cette émission ; à peine entend-on leurs questions, rarement. Tout leur travail a consisté à tendre un micro, à recueillir des paroles, à diriger les entretiens, à conserver des bruits, des ambiances, puis à découper, à monter, à dompter ensuite cette masse grouillante. Depuis janvier 1979, des centaines d'heures de conversation avec des photographes ont été retenues, au Festival d'Arles (Cartier-Bresson, Alvarez Bravo, Siskind), à New-York (André Kertész, Lisette Model, Duane Michals), à Paris (Doisneau, Boubat, Riboud, Le Querrec, Charbonnier, Requillart, Gruyaert, Martin, Drahos, Gilotte...) : *« Le micro a été pour nous un outil, comme les photographes ont l'appareil photo. Ils disent souvent que cet appareil est un prétexte pour aller partout et rencontrer des gens. Nous avons utilisé le magnétophone de la même façon. Nous avons fait des images avec du son, et interpellé les images qui font du bruit... »*

Mouvement

« Nous sommes partis de la constatation, disent Jean-François Chevrier et Brigitte Legars, *qu'en France la photographie vient d'être reconnue comme une forme de création artistique. Nous avons enregistré les étapes menant de ses usages collectifs à son expression la plus singulière. Nous avons évité toute approche thématique, mais essayé plutôt de trouver un mouvement. Le sous-titre de l'émission pourrait être : « Du photo-journalisme au journal intime illustré ». Pour la première émission, nous avons suivi la démarche de Raymond Depardon, reporter de l'agence Magnum, qui nous a permis de souligner quelques-uns des problèmes fondamentaux de l'image fixe, comme les pouvoirs de la photographie, le point de vue du photographe par rapport à l'actualité, la valeur de l'instantané, les usages de la photographie dans la presse, la possibilité d'expérimenter par la photo non seulement des données actuelles, mais des contenus de la mémoire ou de l'imagination.*

» Tout au long de ce fil conducteur, se greffent des reportages sur le fonctionnement d'une grande agence internationale (Gamma), d'un laboratoire (Pictorial), d'une séance de photo de mode dans le studio de Vogue, des entretiens avec des tireurs, des vendeurs de photo, des conservateurs de musée, des photographes amateurs. Ce sont les lettres de Kafka à Félice qui donnent le rythme de la seconde émission, dans laquelle nous essayons de définir le regard photographique, l'approche photographique du monde à travers les pratiques individuelles. Nous abordons aussi les limites, les insuffisances de la photographie, ses débordements du côté du texte, avec Duane Michals, ou du cinéma, avec Depardon et Tom Drahos. »

Depardon raconte ses débuts dans le reportage, à dix-sept ans, montant dans les arbres ou creusant des trous dans les greniers pour traquer Brigitte Bardot, un métier de petit voyou. Puis l'époque de *Paris-Match*, avec la Belle Ferronnière, la mythologie du reporter, le Burberry's, le Leica. Qu'il photographie une fille nue pour *Lui* ou un homme d'Etat, c'est le même rapport : *« Où voulez-vous que je me mette ? » « Ils veulent une belle photo. »* Depardon évoque aussi le côté « charognard » du reporter : un jour, son ami Gilles Caron lui montre la photo d'un enfant biafrais squelettique, sur lequel est penchée la silhouette de vautour d'un photographe. Et ce photographe, il s'aperçoit que c'est lui.

Pierre Gassmann dit : *« Rien n'est plus photogénique que la violence. »* Raimond-Dityvon avoue : *« Je jouissais du spectacle quand je photographiais la marée noire. »* Le photographe de mode Horst dit à ses mannequins : *« Il faut le dire quand ça fait mal. »* Elles répondent : *« Ça fait mal tout le temps. »* La directrice du studio dit à propos des normes de la beauté : *« Si une oreille est trop grande, on la diminue. »* Doisneau dit : *« Je photographie ce qui m'arrange, pour que mon petit monde existe. »* Et Boubat : *« Si j'étais né il y a trois mille ans, je serais peut-être en train de peindre dans une grotte. Je pourrais dire : j'écris, j'écris avec cette lumière, je participe. »* L'amateur : *« C'est toute une vie qui est là, maintenant je collectionne mes petits-enfants. »* Le Querrec se méfie des *« fabricants de preuves »* ou des *« fabricants de souvenirs »*. Larrieu évoque le bruit du déclencheur, la prise de possession radicale, le moment où l'image compressée ne bougera plus jamais, et celui où elle sort du bain révélateur, tellement violente qu'elle en est irregardable. On pose à Lisette Model la sempiternelle question : *« La photographie est-elle un art ? »*, et elle répond : *« Le mot art est déjà une chose misérable. »* Cartier-Bresson chuchote de sa voix très douce un des secrets de la photographie, *« cette interrogation perpétuelle, cette réponse immédiate »*.

Lettres de Kafka

Il y a des moments de grande inspiration dans cette émission. La lecture des lettres de Kafka par Valere Novarina, par exemple : l'impression troublante d'une proximité physique avec Kafka, et avec son écriture, une véritable identification, une voix intérieure, *« revenante »*. Ou alors Juliet Berto, qui déboule et fonce dans le tas avec ses notices indicatives de Photomaton. Les voix ne sont pas doublées ni *« annoncées »*, on se laisse emporter dans un autre mouvement, dans un autre rapport à l'écoute. On a tellement l'habitude quand on écoute, par hasard, la radio, d'un matériau aplani, diminué, d'un flux qui coule et qui ronronne, qu'on est tout à coup surpris, en entendant ce premier bout à bout de quatre heures (imaginer la durée d'*Autant en emporte le vent*, sans aucune image, assis sur une mauvaise chaise, dans un studio exigu passablement sinistre, et sous un seul haut-parleur), par ce matériau au contraire vivant et multiple, protéiforme, infiniment riche et bien manipulé avec ses ruptures, ses moments de tension, d'émotion, et ses gags, d'intelligence et de bêtise, toutes ces bribes de voix qui ouvrent non seulement les vannes d'une connaissance, mais d'une conscience de l'image.

★ France-Culture, dimanche 24 février et 2 mars, 20 h. 40.

« L'effet télévision », de Jean Capin

Analyses

CLAIRE DEVARRIEUX

JEAN CAPIN est entré à la télévision en 1961. A Antenne 2, il est aujourd'hui responsable de l'unité de production des dramatiques, après avoir été, en 1975, directeur du cabinet de Marcel Jullian, lorsque celui-ci présidait la société. Etant passé de l'administration à la programmation, de la direction du spectacle à la production, il a eu tout le loisir de réfléchir à l'« effet télévision », et c'est sous ce titre qu'il livre ses observations.

« L'effet télévision, écrit Jean Capin, *c'est d'abord cela : l'inventaire du phénomène qui a, depuis longtemps, débordé son caractère technique pour se poser en questionneur de civilisation. »* L'ouvrage, aussi dense qu'ambitieux, se situe à ce niveau d'analyse. Il place résolument le petit écran dans son contexte international, politique, culturel, social et métaphysique.

Jean Capin considère la télévision, qu'il aime, en humaniste et en démocrate. Il croit à son avenir, constate qu'elle se présente *« comme un lieu de rencontre gouvernants-gouvernés »*, mais il passe en revue ses dangers et, surtout, ses paradoxes.

Après un premier chapitre sur la « fuite en avant », où il examine les nouveaux moyens de transmission du message audio-visuel, Jean Capin décrit avec brio la consommation du « temps humain » par la télévision, le découpage de nos vies quotidiennes en tranches de programmes et le désengagement du réel. Noyé par l'ennui, l'homme de nos jours se réfugie non plus dans les bras de Morphée, mais dans les émissions télévisées.

La télévision « éclatée », l'initiative donnée au téléspectateur de *choisir son programme pour le libérer des contraintes de la télévision « collective »*, la multiplication de l'offre, du choix, n'aboutissent pas forcément à « une diversité au niveau de la réception » et a souvent pour résultat de « laisser la formation des individus aux hasards de la libre concurrence, pour ne pas *dire aux manipulations* ». Ici Jean Capin fait un utile rappel sur l'introduction de la concurrence entre les chaînes : se fiant aux sondages, on aboutit à une uniformisation des programmes.

De la dégradation des télévisions « communautaires », des illusions de la télévision « éclatée » à l'impossibilité vécue par la télévision « collective » de tenir compte des « différences » au sein de son audience, Jean Capin met en garde l'individu contre ces systèmes qui affectent n'avoir que sa revalorisation comme critère. Mais il n'assène jamais de condamnations, envisageant une coexistence, une articulation démocratique : *« Un système audio-visuel adapté comporte des instruments d'analyse sociale (télévisions communautaires ou télédistribution) et des instruments de synthèse (télévisions collectives et programmées). »*

« Nous sommes menacés de ne plus exister en tant qu'individus et de ne plus compter en tant que citoyens. La télévision se comporte en révélateur de ce processus de dégradation » : Jean Capin termine sa préface sur cet avertissement qui conditionne tout le livre. Il analyse en dernier lieu les termes culturels de ce processus, décortique « l'imaginaire télévisuel », qui, pour être davantage lié au réel que les autres formes de fiction, tend néanmoins à renforcer, à attirer, les abstentions.

★ Editions Grasset, 294 pages.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Celle de nulle part

DE DAVID MILLER

Lundi 18 février
TF 1, 14 h 25

Un sujet sociologique — le problème de l'adoption — traité d'une manière très sentimentale. Dans ces croquis édifiants d'une famille de petits-bourgeois américains apparaît Natalie Wood enfant.

L'Armoire volante

DE CARLO RIM

Lundi 18 février
FR 3, 20 h 30

★ *Etonnante composition de Fernandel — percepteur célibataire et moustachu — dans une comédie d'humour noir, avec cadavre caché dans une armoire qui se dérobe constamment aux recherches. Carlo Rim, auteur-réalisateur, a créé, sur un thème de vaudeville, un climat d'absurde à la manière britannique. Très insolite dans le cinéma français de l'époque, ce film fut méconnu. Il est à redécouvrir.*

Le Tour du monde en quatre-vingts jours

DE MICHAEL ANDERSON

Lundi 18 février
TF 1, 20 h 35

★ *Produit par Michael Todd avec effets spéciaux pour grand écran (le procédé Todd AO). Le roman de Jules Verne mis en tableaux de super-Châtelet cinématographique. Pas fait pour la télévision, bien sûr, mais il en restera tout de même quelque chose. On peut s'amuser à chercher les grandes vedettes qui ne font que passer dans des petits rôles : Marlène Dietrich, Buster Keaton, George Raft, Peter Lorre, Frank Sinatra, Fernandel, Martine Carol, par exemple.*

Le Justicier de l'Arizona

DE JAMES NEILSON

Mardi 19 février
FR 3, 20 h 30

Un téléfilm (cela se voit à la réalisation de série) qui fut exploité dans le circuit cinématographique parce que Robert Taylor y tenait un de ses derniers rôles. Recensement des principaux thèmes du western traditionnel.

La Petite Vertu

DE SERGE KORBER

Mercredi 20 février
FR 3, 20 h 30

Les vieux clichés du brave garçon auquel une « femme fatale » porte malheur. On arrivait à y croire dans le roman noir de James Hadley Chase avec atmosphère londonienne et intrigue crapuleuse. Transposé à Paris en style faussement « chic », cela ne tient plus debout. Dommage pour Dany Carrel

Echappement libre

DE JEAN BECKER

Jeudi 21 février
FR 3, 20 h 30

★ *Le fils de Jacques Becker fut toujours injustement écrasé sous les comparaisons avec les films de son père. On peut apprécier, sans chercher de références, ce film d'aventures drôle et mené à toute vapeur où Belmondo, truand désinvolte, part en cavale à travers le Liban, la Syrie, la Grèce, l'Italie et l'Allemagne avec Jean Seberg, sa partenaire d'A bout de souffle, très piquante en aventurière touchée par l'amour.*

Sugarland Express

DE STEVEN SPIELBERG

Jeudi 21 février
A 2, 20 h 35

★ *Tourné après* Duel, *qui révéla Spielberg. Tiré d'un fait divers réel. Un couple de petits délinquants veut reprendre son bébé confié à l'Assistance publique et vivre comme tout le monde. Randonnée en voiture volée avec un policier pris en otage. Odyssée de deux paumés dans le Texas contemporain. Au cours d'une poursuite bien filmée dans les règles du genre apparaît une réalité sociale qui fait l'intérêt de cette œuvre : sympathie de la population pour les fuyards, kermesse organisée par la radio et la télévision, rôle de la police et engrenage de la violence.*

Touchez pas au grisbi

DE JACQUES BECKER

Dimanche 24 février
TF 1, 20 h 35

★★ *La « série noire » à la française (un roman argotique à gros tirage d'Albert Simonin) démystifié par le réalisme intimiste et psychologique. La chronique d'un truand parisien vieilli, fidèle à l'amitié, la vie quotidienne de la pègre. S'il a traité avec maîtrise les scènes d'action nécessaires à l'histoire, Becker a surtout cherché la vérité humaine et sociale des personnages (comme pour les « apaches » 1900 de* Casque d'or*) dans les détails, les gestes, la description minutieuse des mœurs et des décors du « milieu ». Jean Gabin, arraché à sa légende, fit en Max le Menteur une admirable composition qui marqua un grand tournant de sa carrière. René Dary, Paul Frankeur, Lino Ventura (qui débutait au cinéma), dirigés par Becker, ont autant de présence que lui. Il n'y a d'ailleurs pas un rôle qui ne soit parfaitement tenu. La musique lancinante de Jean Wiener ponctuant le thème du « grisbi » contribua au succès considérable du film.*

Ben Hur

DE FRED NIBLO

Dimanche 24 février
FR 3, 22 h 35

★★ *Cette superproduction de la fin du muet est tirée d'un roman du général Lew Wallace (ancien héros de la guerre de Sécession) publié en 1880, qui eut un tirage énorme et inspira de nombreux spectacles théâtraux avant d'être porté à l'écran (on ne peut pas tenir compte de la version en une bobine de 1907) par la M.G.M. avec un budget de 4 millions de dollars. Considéré à l'époque comme une « étape décisive dans le développement du septième art ». Ben Hur a surtout aujourd'hui la réputation d'un « film-colosse » avec tableaux à l'antique et « grande mise en scène ». Or Fred Niblo n'a pas seulement réalisé une imagerie avec fracas des armes, galères et course de chars, mais aussi une épopée de la naissance du christianisme accepté et propagé par un prince juif victime de la domination romaine et qui rencontre Jésus — dont le visage n'est pas représenté ; sa présence suggérée crée un suspense à signification spirituelle — plusieurs fois sur sa route. La version 1960 de William Wyler, elle aussi « colossale », n'atteint pas les mêmes sommets. Ce Ben Hur valut aussi un triomphe à Ramon Novarro, jusque-là jeune premier façon Valentino. La copie présentée au « Cinéma de minuit » comprend les courtes séquences dans lesquelles furent tentés les essais de couleurs.*

A VOIR

Images de l'Amérique

LIBRE PARCOURS MAGAZINE, FENETRE SUR... LES DOSSIERS DE L'ECRAN : DETROIT

Lundi 18 février
A 2, 16 h. 5
Mardi 19 février
Antenne 2, 17 h 20 et 20 h 40

Depuis plusieurs semaines, on découvre en long, en large, l'Amérique, cela continue cette semaine encore avec trois émissions. Libre Parcours Magazine, qui nous a promené les deux derniers lundis dans différents paysages du Canada, nous montre trois grandes villes des U.S.A., New-York (avec un reportage sur des habitants qui se sont regroupés en association pour effectuer certaines tâches que la municipalité ne prenait plus en charge), Atlanta et San-Francisco (avec leurs problèmes de vie et d'urbanisme).

Le magazine Fenêtre sur..., qui propose chaque mardi (depuis le 5 février) un regard sur les Etats-Unis d'aujourd'hui à travers des films, des documents réalisés par des jeunes cinéastes américains, montre cette semaine un portrait d'Elisabeth Swade, une jeune musicienne new-yorkaise. Enfin, le soir même, à 20 h. 30, ce sont les Dossiers de l'écran qui vont utiliser le cinquième et dernier épisode du feuilleton américain *Detroit* — l'histoire d'une famille américaine qui raconte en même temps l'histoire de la mutation de l'industrie automobile en Amérique — pour ouvrir leur débat sur l'« automobile ».



Adaptation de George Sand

Dramatique : la Petite Fadette
Mardi 19 février
TF 1, 20 h 35

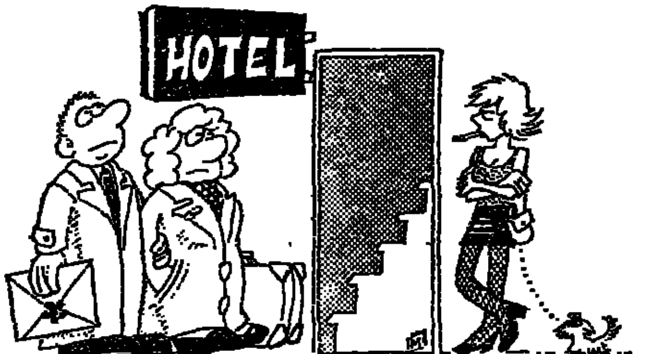
George Sand, maîtresse femme et femme maîtresse, oubliait les miasmes de la vie mondaine et les états d'âme de ses amants dans son domaine de Nohant. Et là, elle rêvait de simplicité et de sentiments purs. Elle inventait un monde paysan paré de toutes les vertus, proche des Bergeries bucoliques du siècle précédent. Mais son écriture traduit et retrace un langage dru qui donne une réalité poétique à ses personnages.

Après avoir adapté *François le Champi* et *les Maîtres sonneurs*, Alain Quercy — qui est né à 5 kilomètres de Nohant — revient à la charge avec *la Petite Fadette*, ou le destin tourmenté d'une jeune fille méritante. Cependant, elle est mal vue dans le village, car sa grand-mère est guérisseuse, autant dire sorcière. Ayant hérité, elle devient un personnage important. Ses aventures ne sont pas pour autant terminées, deux frères jumeaux sont amoureux d'elle...

On peut découvrir là un peu de freudisme, un peu de critique sociale. On y voit certainement une belle histoire à péripéties que le réalisateur, Lazare Iglésis, a tourné dans les paysages d'origine.

La Petite Fadette a valu à Alain Quercy le prix de la Fondation de France 1979 pour la meilleure adaptation.

Un régal



FEUILLETON : PETIT DEJEUNER COMPRIS

Tous les vendredi et samedi à partir du 22 février
Antenne 2, 20 h 35

Compliments ! C'est formidable vraiment, vif, drôle, tendre et touchant. Et puis c'est long : six épisodes d'une heure chacun. Un régal, vous verrez, et la confirmation d'un vrai talent, celui de Daniele Thompson. Un bon auteur, tout est là. Enfin presque : reste à trouver des comédiens à la hauteur. Ici on les a. Marie-Christine Barrault et Pierre Mondy, mariés, heureux ; elle est dans l'administration, lui dans la confection, à Bourg-en-Bresse, quand brusquement un vieil hôtel situé au quartier Latin leur tombe sur la tête. En héritage. La patronne est morte. C'était leur tante. Ils prennent le relais en attendant de pouvoir revendre, s'attachent à ce métier, nouveau pour eux, de directeurs d'hôtel et nous avec.

Nous reviendrons sur ces six films finalement assez indépendants les uns des autres, tous bien joués et par tout le monde. Tous plein de charme, à l'image même de cette pension d'un autre siècle dont les habitants et les employés se jouent et nous jouent une série de comédies à la Lubitsch ou à la Feydeau.

C. S.

Lundi 18 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 35 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Croque-vacances.**
La taupe ; 13 h. 55, Bricolage : le masque Médor ; 14 h., Variétés ; 14 h. 10, Infos-nature ; 14 h. 20, Arago X. 001.
14 h 25 **Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
14 h 25 **Cinéma : « Celle de nulle part ».**
Film américain de D. Miller (1950), avec A. Blyth, F. Granger, J. Evans, J. Wyatt, A. Dvorak, N. Wood. (N.)
La fille aînée d'une famille heureuse apprend, par hasard, le jour de ses dix-huit ans, qu'elle a été adoptée. Elle se sent une étrangère.
15 h. 55, Variétés ; 16 h. 17, Regards sur les musées de France.
16 h 55 **Jeux Olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Ski : slalom géant messieurs.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
19 h **C'est arrivé un jour.**
« La mort aux mains. »
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Un cancer que l'on peut éviter.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « le Tour du monde en 80 jours ».**
Film américain de M. Anderson (1956), avec D. Niven, Catinflas, R. Newton, S. MacLaine, C. Boyer, J. E. Brown, M. Carol, J. Carradine, C. Coburn, M. Dietrich, Fernandel.
A la fin du siècle dernier, les aventures d'un Anglais qui, accompagné de son domestique, cherche à faire, à la suite d'un pari, le tour du monde en quatre-vingts jours.
22 h 50 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Mon amie Nane.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h **Feuilleton : Enquêtes à l'italienne.**
N° 2 : les Mille Mille.
16 h 5 **Libre parcours.**
Découverte des Etats-Unis.
(Lire notre sélection.)
17 h 20 **Fenêtre sur...**
La cigale ayant chanté.
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Mia-Mia O ; Le livre de la semaine ; Albator.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 40 **Soirée Jeux olympiques.**
Patinage artistique.
21 h 40 **Question de temps : Sauver les Jeux ?**
Magazine de J.-P. Elkabbach et L. Bériot.
Reportage sur les principaux événements qui ont marqué l'histoire des Jeux olympiques, sur les Jeux et l'argent, sur les Jeux et le dopage, etc. Débat avec de nombreux invités.
22 h 35 **Variétés : Salle des fêtes.**
23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Hebdo jeunes : Le lièvre et la tortue.
18 h 55 **Tribune libre.**
Alain Reinberg.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Le procès de Jeanne.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma public : « l'Armoire volante ».**
Film français de C. Rim (1948), avec Fernandel, B. Bovy, G. Kerjean, A. Dinan, P. Demange, Florencie, M. Peres, H. Charrett, A. Polvre, P. Carton, Y. Deniaud. (N. rediffusion.)
Un percepteur recherche dans Paris une armoire volée contenant le cadavre de sa tante octogénaire, morte de froid au cours du transport de ses meubles depuis Clermont-Ferrand.
22 h **Journal.**

Mardi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 35 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Croque-vacances.**
La taupe ; 13 h. 55, Bricolage : une bonbonnière en corde ; 14 h., Variétés ; Infos-nature ; 14 h. 9, Arago X. 001.
13 h 45 **Les après-midi de TF 1.**
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri. Présentation ; 14 h. 19, Etre à la une ; 14 h. 30, Série : Amicalement vôtre (n° 12) ; 15 h. 12, Chant et contre-chant ; 15 h. 45, Mardi guide ; 16 h. 5, Livres service ; 16 h. 25, Variétés ; 16 h. 30, Cuisine ; 16 h. 40, Vie pratique ; 16 h. 50, Variétés.
16 h 55 **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Ski : slalom géant messieurs.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Le dauphin pilote.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
La timidité, cela commence très jeune.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Dramatique : « la Petite Fadette ».**
D'après le roman de George Sand, réalisation de Lazare Iglésis, avec F. Dorner, P. Raynal, J.-M. Dupuis, M. Garrel.
(Lire notre sélection.)
22 h 5 **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Patinage : figures libres messieurs.
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Mon amie Nane.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 45 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Invitée : Pauline Julien.
15 h **Emissions pédagogiques.**
Au fil des mailles ; Libre cours.
17 h **Libre parcours.**
La préhistoire.
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Des regards américains : Elisabeth Swada.
(Lire notre sélection.)
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat' z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 40 **Les dossiers de l'écran : « Detroit ».**
D'A. Jammot et G. d'Arbois.
Feuilleton de R. Hamilton et A. Hailey, réal. J. London.
(Lire notre sélection.)
22 h **Débat : Où va la civilisation de l'automobile ?**
Avec MM. B. Haron, directeur général adjoint de Renault ; Jo Ris, vice-président de Chrysler International ; J. Baratte, directeur général au directoire Peugeot-Citroën.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h **Ministère des universités.**
Le Conseil d'Etat.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les couleurs du temps.
18 h 55 **Tribune libre.**
La fédération Sepharde de France.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Louis XI.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma pour tous : « le Justicier de l'Arizona ».**
Film américain de J. Neilson (1966), avec R. Taylor, A. Martin, C. Everett, M. Mills, L. Bettger, J.D. Chandler. (Rediffusion.)
Un aventurier vieillissant veut venger ses amis, un couple de fermiers mexicains assassinés par quatre bandits. Il part à la recherche des tueurs, accompagné par la fille des victimes.
22 h 5 **Journal.**

Mercredi 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 40 **Les visiteurs du mercredi.**
De C. Izard.
13 h. 45, Heidi ; 14 h. 08, La bataille des planètes ; 14 h. 31, Interdit aux plus de 10 ans ; 14 h. 58, La pierre blanche (n° 8) ; 15 h. 30, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 32, Dossier 10-15 ans ; 16 h. 15, La parade des dessins animés ; 16 h. 58, Le vol du pélican : le cercueil chinois ; 17 h. 23, Studio 3.
17 h 55 **Sur deux roues.**
18 h 10 **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
La dame dans le miroir.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Tourisme : Cinquième semaine mondiale.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
19 h 55 **Tirage du Loto.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Patinage artistique : libre danse.
21 h 45 **La rage de lire.**
Magazine littéraire de G. Suffert.
Les Olmèques, de J. Soustelle ; *les Cités du déluge*, de J.-C. Perpère ; *l'Aventure archéologique*, d'A. Parrot ; *les Gaulois*, de R. Pernoud ; *l'Or des gouffres*, de M. Siffre.
22 h 45 **Journal.**
23 h **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Hockey sur glace : U.R.S.S.-Canada.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Mon amie Nane.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Les mercredis d'Aujourd'hui madame.**
15 h **Film d'animation : Les sentinelles de l'air.**
Le bracelet.
16 h 10 **Récré A 2.**
Emilie ; Wattoo-wattoo ; La panthère rose ; Albator.
16 h 55 **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
En direct : ski (slalom géant dames).
18 h 10 **On we go.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Collaroshow.**
21 h 45 **Magazine : Grand stade.**
Bernard Hinault ; Jean-Pierre Rives ; Le sumo ; Trois femmes.
22 h 40 **Série : Bande à part.**
Demain, le souvenir ; réal. G. Combet.
Une jeune fille se consacre aux vieillards de son quartier. Son journal.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h **Travail manuel.**
En direct de la quatrième Semaine du travail manuel, au Grand Palais.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
Truc en troc ; A la découverte de l'Unesco.
18 h 55 **Tribune libre.**
Médecins sans frontières.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Louis XI.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma (un film, un auteur) : « la Petite Vertu ».**
Film français de S. Korber (1967), avec D. Carrel, J. Perrin, R. Hossein, P. Brasseur, R. Gérôme, A. Adam, M. Creton. (Rediffusion.)
Un photographe s'éprend d'une jeune voleuse et l'épouse après quelques mésaventures. Mais la fille ne peut échapper à son passé.
21 h 55 **Journal.**

Jeudi 21 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé.**
L'automédication en rhumatologie.
14 h **Vickie le Viking.**
14 h 25 **Croque-vacances.**
14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 30, Bricolage : comment réaliser des boutures ; 14 h. 40, Variétés ; 14 h. 45, Infos-nature ; 15 h. 10, Approches ; 15 h. 15, Le tour du monde des marionnettes ; 15 h. 28, Variétés ; 15 h. 35, Le petit prince orphelin.
18 h **TF 4.**
18 h 35 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
La veste rouge.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Les mal-aimés du tourisme (le troisième âge et les handicapés).
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Théâtre : « le Barbier de Séville ou la Précaution inutile ».**
De Beaumarchais, réalisation Jean Pignol ; avec F. Perrin, H. Virlojeux, A. Dussolier, M. Robin, M. Renoir.
22 h 10 **L'événement.**
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
23 h 10 **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Ski alpin : slalom géant dames.
23 h 40 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Mon amie Nane.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Les autodidactes.
15 h **Série : Mission impossible.**
Le train.
16 h **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Hockey sur glace ; ski (slalom géant dames, en direct).
18 h 5 **Récré A 2.**
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; French Windows.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Emission réservée au formations politiques.**
Le parti socialiste.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « Sugarland Express ».**
Film américain de S. Spielberg (1973), avec G. Hawn, B. Johnson, M. Sacks, W. Atherton, G. Walcott, S. Kanaly.
Son bébé ayant été confié à l'Assistance publique, une jeune femme, ex-délinquante, fait évader son mari d'un pénitencier pour qu'il l'aide à reprendre l'enfant. Le couple s'enfuit en voiture, à travers le Texas, avec un otage.
22 h 25 **Figaro-ci, Figaro-là.**
Alain Munier, baryton, interprète des œuvres de Donizetti, Bizet, Messager, Mozart.
22 h 55 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les enfants d'ailleurs : le Mexique ; Les aventures de Peter : Peter cow-boy.
18 h 55 **Tribune libre.**
Le CNIP (Centre national des indépendants et paysans).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : François Ier.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma (cycle J.-P. Belmondo) : « Echappement libre ».**
Film français de J. Becker (1964), avec J.-P. Belmondo, J. Seberg, G. Froebe, W. Preiss, J.-P. Marielle, E.-M. Salerno. (N. rediffusion.)
Chargé de convoyer au Liban une voiture chargée d'or, un jeune aventurier décide de garder cette fortune pour lui. Poursuivi par les trafiquants, il entraîne dans sa fuite une photographe qui faisait équipe avec lui.
22 h 10 **Journal.**

Vendredi 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Répe à tout.
12 h 30 Midremière.
13 h Joual.
13 h 35 *Emions régiona*.
13 h 50 Vice le Viking.
14 h 5 Crue-vacances.
La taup; 14 h. 23, ricolage : une tarte au choat ; 14 h. Variétés ; 14 h. 35, Infos-nure ; 14 h. , Arago X 001.
14 h 55 Dmatique : Mro, le gitan.
15 h 55 Jx olympiques hiver à Lake-Placid.
Ski : slalom géant essieurs ; *16 h. 45*, patinge : figures libresmessieurs ; 17 h. 55, Ski : slalom géant meseurs.
18 h 45 n, rue Sésame.
19 h 10 Une minute pour l femmes.
Sciences ménagères.
19 h 20 Emissions régionas.
19 h 45 Les Inconnus de h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « Un jour, j'ai rencontré la vérité ».
De P. Marceau, mise escène de R. Gérôme, avec M. Duchaussoy, GMontillier, O. Mallet.
Ce qu'il advient des rnteurs...
22 h 20 Expressions.
Magazine culturel dC. Wellhoff.
(Lire notre sélection
23 h 40 Journal et cinqours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon amie Nane.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Qu'en pensez-vous ?
15 h Série : Mission impossible
16 h Quatre saisons.
Les loisirs de l'écrivain R. Peyrefitte.
17 h La télévision des téléspctateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les nuits d'Alziprato.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Sophie la sorcre ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chifre et des lettres.
19 h Emissions régioles.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : etit déjeuner compris.
Réal. M. Bay ; avec M.-C. Barrault, P. Mondy. Deschamps.
(Lire notre ection.)
21 h 35 Apostrophes.
Portraits de femmes.
Avec Mmes M. Casarès (Résidente privilégiée), *L. de Caunes* (les Jours d'après), *M. Picqueray* (May la réfractaire), *M. H. Svans* (Amande).
22 h 30 Journal.
23 h Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Hockey sur glace.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : La chambre secrète ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.T. (Confédération générale du travail).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Le roi magnifique.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : la Yougoslavie.
21 h 30 Reportage : Quelques larmes dans l'océan.
de R. Saint-Pierre.
Balade avec Alain Barrière, chez lui et en Bretagne. Paysages et chansons.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions réonales.
12 h 30 Cuisine légè
12 h 45 La vie comnce demain.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde *d l'accordéon*.
13 h 50 Au plaisir d samedi.
13 h. 54, La rosière s'amuse (n° 8) ; 14 h. 40, Un nn en or ; 14 h. 45, Plume d'Elan ; 14 h. 5 Découvertes ; 15 h. 08, Maya l'abeille ; 15 h. 38, Un nom en or ; 15 h. 44, Quentin Durd (n° 5) ; 16 h. 25, Tom et Jerry ; 16 h 8, Un nom en or ; 16 h. 43, Le magazin de l'aventure ; 16 h. 49, Avec des idées savez-vous-faire ? : le stylo électrique.
18 h 10 Tren*illions d'amis*.
18 h 40 Jeuxympiques d'hiver à Lake-Placid.
Ski : sautremplin.
19 h 20 Emions régionales.
19 h 45 Lesconnus de 19 h 45.
20 h Joual.
20 h 30 Nuro un : Michel Sardou.
21 h 35 Sé : Anna Karénine.
N° 4 alisation B. Coleman.
22 h 30 T*-foot 1.*
23 h 30 Jnal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Jnal des sourds et des malententts.
12 h vérité est au fond de la marmite.
12 h 3 amedi et demi.
13 h Monsieur Cinéma.
14 h Les moins d'vingt et les autres.
14 h Les jeux du stade.
x olympiques à Lake-Placid : ski de d ; slalom spécial dames.
1 35 Course autour du monde.
1 25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
h 45 Top club.
h Journal.
h 40 Feuilleton : Petit déjeuner compris.
(Lire notre sélection.)
21 h 40 Jeux : Interneige 1980.
22 h 40 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Ski : saut.
23 h 10 Document : Le signe du cheval.
Les courses.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre : Les traitements Phytosanitaires.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : l'Amérique ; les Africains : Soundyata Keita, empereur du Mali.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Jacques Cartier, navigateur de François Ier.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoires étranges : La loupe du diable.
Série de P. Badel. D'après « le Portrait », de Gogol. Avec R. Varte, P. Michaël, P. Destailles, B. Alane, J. Ferrière, G. Jabbour, etc.
(Lire notre sélection.)
21 h 50 Journal.
22 h 10 Champ contre-champ.
Le film de la semaine.

Dimanche 24 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h A Bible ouverte.
9 h La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 0 Le jour du Seigneur.
re notre sélection.)
11 Messe.
élébrée en l'église Notre-Dame-d rdents, Lagny-sur-Marne.
rédicateur : Père Jean de la C
12 *La séquence du spectateur.*
h 30 TF 1 - TF 1.
h Journal.
h 20 Quatre roses pour Claude ançois.
h 15 Les rendez-vous du dima e.
De Michel Drucker.
5 h 30 Tiercé.
5 h 40 Série : Le Signe de ju
16 h 30 Jeux olympiques d'hiv Lake-Placid.
Patinage artistique : figu libres dames.
18 h Série : Commissaire ün. ont-Midy, avec « Intox ». Réalisation F. G. Montagné, Y. Rénier, V. Jann J.-P. Kérien.
19 h 25 Les animaux du mo
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Touche as au grisbi ».
Film français de J. cker (1955), avec J. Gabin, R. Dary, J oreau, L. Ventura, P. Frankeur, P. Oett D. Cauchy, D. Doll, G. Basset, M. Bufer N.)
Un truand vieilli sé de prendre sa retraite après un nier coup heureux, sacrifie son magot sa tranquillité pour sauver son ami, enl par une bande rivale.
22 h 5 Les grands m res de la musique.
« Reynaldo Hahn Réalisation J. Dayan, avec M. Ribowsk . Topart, G. Cattand, J. Jansen.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Emissions pédagogiques.
11 h On we go.
11 h 15 Chorus.
12 h Concert (en liaison avec France-Musique).
« Concerto n° 1 pour piano et orchestre », de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, avec A. Weissenberg.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
15 h 50 Majax : Passe-passe.
16 h 15 Dessin animé.
Les fables de La Fontaine.
16 h 30 Remise des titres de meilleur ouvrier de *France*.
Par M. Valéry Giscard d'Estaing.
17 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companeez (rediffusion).
19 h 10 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Patinage artistique.
21 h 20 Magazine : Voir.
22 h 10 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Hockey sur glace.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. *Reportage* de P. Griboff : Les princes du parc ; Variétés : A. Prada (Espagne), S. Markovic (Yougoslavie), H. Halimi (Maroc), groupe folklorique portugais de Rennes.
16 h Jeu : Tous contre trois.
L'Ardèche ou le grand froid.
17 h Prélude à l'après-midi.
Lily Laskine interprète « Introduction et allegro pour harpe », de Ravel.
17 h 15 Théâtre de toujours : « Jules César ».
De Shakespeare. Emission de la B.B.C., sous-titrée en français.
Assassinat d'un tyran, luttes à mort pour s'assurer du pouvoir. Histoire et politique : le discours d'Antoine est un morceau de bravoure et un modèle.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic'Palace.
20 h 30 Des chercheurs pour qui ? Votre pain quotidien.
(Lire notre sélection.)
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : L'arbre de vie.
Une série de F. Rossif sur la disparition des espèces.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « Ben Hur ».
Film américain de F. Niblo (1926), avec R. Novarro, F. Bushman, C. Meyers, M. Mac Avoy, C. Mac Dowell, B. Bronson. (Muet. N.)
Un prince juif de Jérusalem est envoyé aux galères sur l'ordre d'un officier romain, ancien ami d'enfance Adopté par un consul de Rome qu'il a sauvé du naufrage, il revient dans sa patrie pour se venger. Sa route, semée d'embûches, croise plusieurs fois celle de Jésus.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 18 FEVR
- TELE-LUXEMURG : 20 h., Série : *la Malle de Hambour*; 21 h., *Twinky*, film de R. Donner.
- TELE-MONTARLO : 20 h. 5, Série : *le Années d'illn* ; 21 h. 5, *les Choses de vie*, film de . Sautet.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *la Bataille d'Angleterre* film de G. Hamilton, suivi d'un débat. *B.T.B. bis* : 20 h. 30, Emission dialectale : une comédie de G. Pat : *l'Anta*, pa Compagnie Art et Progrès de la Louve.
- TELEVISIO SUISSE ROMANDE : 20 h. 45, Série : *le age de Charles Darwin* ; 2 h. 40, Portraits révolutionnaires : Lénine (deuxièm partie) : 22 h. 20, Jeux olympiques d'ver.

MARDI 19 FEVRIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Séri : *Super Jaimie* ; h., *Romanoff et Juliet*, film de P. Ustin.
- TELE-MTE-CARLO : 20 h. 5, Série : *la Légende d'Adams et Benjamin* ; 21 h. 5, *A pied, cheval et en spoutnik*, film de J. Dréve.
- TELEVION BELGE : 19 h. 55, Dramatique : *City Star*, de S. Poliakoff ; h. 55, Orée-tions per-8 ; 22 h. 35, ts-Hebdo. — *B.T.B. bis* : 21 h. 10, Document : *The new Ku-Kl-Klan* ; 22 h. 20, monde du cinéma
- TELEVION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Spécia cinéma : Eric vo Strobeim, avec un fil de J. Montgomer : *L'homme que vous meriez hair* : 22 15, Jeux olympiques hiver.

MERCRE 20 FEVRIER
- TELE-UXEMBOURG : h., Hit-Parade : 21 h., *Destination : Z a, Station polaire*, film d J. Sturges.
- TELE-ONTE-CARLO 0 h. 5, Cirques du monde ; 21 h. 5, *Roméo et Juliette vers la fin de novembre*, film de J. Balik.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Feuilleton : *les Visiteurs* ; 20 h. 50, Minute Papillon ; 21 h. 50, Tirage de la Loterie nationale ; 22 h., Champ libre : Traditions orales. — *B.T.B. bis* : 21 h. 15, Variétés : Peggy Weston au Brussels Jazz Club ; 22 h. 20, Actualité de Flandre.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Henri Salvador chante Boris Vian ; 21 h. 25, Dites, Anne-Lise : portrait d'une paysanne (émission de la série *Ouvertures*) ; 22 h. 25, Jeux olympiques d'hiver ; 22 h. 25, Hockey sur glace.

JEUDI 21 FEVRIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : *Voyage au fond des mers* ; 21 h., *les 400 Coups*, film de F. Truffaut.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : *Drôles de dames* ; 21 h. 5, *la Reine Margot*, film de J. Dréville.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *la Menace*, film d'A. Corneau ; 22 h. 5, Le carrousel aux images. — *B.T.B. bis* : 19 h. 55, Concert en contraste : l'Orchestre de Liège, dir. P. Bartholomée ; 20 h. 35, Vidéographie : 21 h. 10, Document : Mustapha Ali ; 22 h. 20, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 35, Temps présent : magazine de l'information ; 21 h. 35, Série : *la Taupe* ; 23 h. 25, L'antenne est à vous : le groupe Après ; 22 h. 55, Jeux olympiques d'hiver.

VENDREDI 22 FEVRIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : *Sauve qui peut* ; 21 h., *le Pont sur l'Elbe*, film de L. Klimowski ; 22 h. 35, Martini World, avec Serge Lama.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : *la Chute des aigles* ; 21 h. 5, *la Marraine de Charley*, film de P. Chevalier.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre, hebdomadaire d'information ; 21 h. 25, *Tendres chasseurs*, film de R. Guerra. — *B.T.B. bis* : 21 h., Feuilleton : *la Légende irlandaise* ; 22 h. 20, Inter-Wallonie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, La lucarne ovale : Anna Prucnal ; 22 h. 15, Jeux olympiques d'hiver ; 23 h., Hockey sur glace (J.O. d'hiver).

SAMEDI 23 FEVRIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *l'Homme le plus dangereux du monde*, film de J. Lee Thompson ; 21 h. 40, Ciné sélection ; 22 h. 15, *Il Posto*, film d'E. Olmi.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : *Starsky et Hutch* ; 21 h. 5, *Un condé*, film d'Y. Boisset.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *El Dorado*, film de H. Hawks ; 22 h. 30, Jumping international de Bruxelles.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 18 h. 55, Jeux olympiques d'hiver ; 21 h. 35, La course autour du monde ; 22 h. 25, Comic Palace ; 23 h. 5, Jeux olympiques d'hiver.

DIMANCHE 24 FEVRIER
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : *Hawaii 5-0* ; 21 h., *la Faille*, film de P. Fleischmann.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : *la Grande Vallée* ; 21 h. 10, *la Cage*, film de P. Granier-Deferre.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 35, Variétés, avec G. Bécaud et l'orchestre Caravelli ; 21 h. 55, *Amour, délice et contrebasse*, téléfilm de R. Young ; 22 h. 35, Résultat des éliminatoires du Grand Prix de la chanson Eurovision.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Série : *Sixième étage* ; 20 h. 40, Jeux olympiques d'hiver ; 23 h. 45, Vespérales

A VOIR

Monet la Salamandre et l'Opéra

MAGAZINE « EXPRESSIONS »
Vendredi 22 février,
TF 1, 22 h 20

Présenter la culture autrement que sous la forme d'une potion intellectuelle et austère sans pour autant tomber dans le laminoir de la vulgarisation, c'est ce que réussit de mois en mois le magazine « Expressions » ; confiant à l'image ce que l'excès des mots lui enlève, ce qu'elle peut et qu'ils ne peuvent exprimer dans les dix ou quinze minutes imparties à chaque séquence. Trois des cinq *séquences de ce magazine*, confiées à des réalisateurs différents, montrent quelles voies peut emprunter à la télévision l'expression personnalisée du travail des créateurs. « Il revient », de Patrice Grenier et Jannine Dufaud, restitue, du lac souterrain aux cintres du théâtre, le mystère que Roland Petit veut retrouver en adaptant « le Fantôme de l'Opéra » de Gaston Leroux. On entre en fait dans les arcanes d'une complexe adaptation. « Tourcoing ; la salamandre masquée frappe trois *coups* » démasque à vrai dire deux coups de maître du théâtre de Gildas Bourdet : impossible, après la présentation qu'en font Guy Olivier et Dominique Darzacq, de ne pas aller voir le « Britannicus » de la Salamandre. « Monet », enfin, contraste vivement avec la présentation souvent pathétique des expositions à la télévision. Il reste à regretter la programmation de ce magazine qui tombe, mal, en même temps qu'« Apostrophes ».

F. E.

Un tableau empoisonné

HISTOIRES ETRANGES :
LA LOUPE DU DIABLE
Samedi 23 février
FR 3, 20 h. 30

Qu'allait donc faire la comédienne Cathy Briant (ici Rosy Varte) dans le magasin de Doscœillet, un Poitevin expert en sorcellerie et brocanteur à ses heures ? Pourquoi donc a-t-elle rapporté, en plus des acquisitions qu'elle a choisi de faire, ce tableau qui semble fait pour porter malheur, puisque, dès qu'elle sera rentrée chez elle, tout ira mal ? La peinture semble être maléfique : la charmante Cathy, contaminée, devient odieuse, se brouille avec ses amis et martyrise désormais son mari (Pierre Michael). Un soir d'orage survient le drame. Seule *explication* : le mauvais *sort*. Chantal Rémy et Pierre Badel ont adapté ici une nouvelle de Gogol. Ils n'ont pas oublié de joindre à leurs images une musique *ad hoc* écrite par Alain Goraguer, pour l'édification des malins génies. Comme dans toute la série des « Histoires *étranges* », *le bizarre perd à* être figuré, précisé. — M. L. B.

Le temps du partage

EMISSIONS RELIGIEUSES :
LA TERRE EST A NOUS,
LA MESSE, LE CAREME
Dimanche 24 février
TF 1, 10 h. 30

Le Carême. Pour les catholiques, ce temps qui va du mercredi des Cendres (20 février) au jour de Pâques (6 avril) est *un temps de ferveur, traditionnellement* de pénitence et de partage. Pour ce premier dimanche de Carême, le magazine hebdomadaire « la Terre est à nous », de 10 h. 30, s'interroge sur un monde où trois hommes sur quatre ne mangent pas à leur faim, où *la* prospérité de *certains peuples se bâtit* sur la pauvreté des autres. Félix Lacambre a réuni autour de lui des témoins du tiers-monde, Melle Tiongson (Philippines), Juliette Koutouan (Côte-d'Ivoire), Jean-Philippe Caudron (reporter à *la Vie)*, et Dom Helder Camara (évêque de Recife, au *Brésil). La messe qui suit (à* 11 h.) est célébrée en l'église Notre-Dame-des-Ardents à Lagny-*sur-Marne, en Seine-et-Marne*, avec la communauté chrétienne des Portugais de la région. L'année 1980 étant une année Saint-Benoît, la prédication sera faite par le Père Jean de la Croix, abbé de Landevennec, bénédictin, qui parlera du désert.

Les étapes du Carême cette année : le 24 février, Lagny-sur-Marne (parmi des immigrés portugais) ; le 2 mars, Saint-Lambert-des-Bois, dans les Yvelines (un prieuré bénédictin qui pratique l'accueil) ; le 9 mars, *Ploërmel, dans le Morbihan (dans une paroisse) ; le* 16 mars, Pradines, dans la Loire (dans une abbaye de bénédictines) : le 23 mars, Pontoise, dans le Val-d'Oise (avec des jeunes du lycée de Pontoise) ; le 30 mars, Landevennec, dans le Finistère ; le 6 avril, messe de Pâques retransmise en Eurovision par la *télévision suisse, à partir de* Hemerence, dans le Valais.

Qu'est-ce que l'agronomie ?

SERIE DES CHERCHEURS
POUR QUI
Dimanche 24 février
FR 3, 20 h 30

Après avoir ausculté la mer et examiné les dangers qui la menacent, Erik Cloué propose, *avec les images claires dont* il a le talent, une analyse des dangers que font courir à la terre ceux qui l'exploitent intensivement, voire abusivement. Après une période d'euphorie où les agriculteurs ont cru au miracle des engrais chimiques et pensé qu'il ne serait plus néces*saire de laisser* le sol se *repo*ser, on revient à une certaine sagesse, à une meilleure compréhension du milieu naturel : c'est ce que montrent ici deux reportages effectués, d'une part, dans une ferme industrielle de l'Oise, et, d'autre part, dans la région plus déshéritée de l'Aveyron, où il est *préférable* de pratiquer des cultures d'un autre type.

M. Poly, directeur général de l'Institut national de recherche agronomique, présente ces nouveaux modèles de développement agricole et l'exposé vaut d'être entendu, regardé.

M. L. B.



Portrait d'une pianiste disparue

GRANDS SOLISTES : REINE GIANOLI
Jeudi 21 février
France-Musique, 16 h. 30

Elle eut pour grand maître Edwin Fisher et il suffirait de dire cela pour résumer son immense talent. Reine Gianoli — morte le 28 février 1979 — avait appris son art avec Alfred Cortot, Yves Nat et Weingartner et se trouva très vite jouer avec des partenaires tels que Pablo Casais, Pierre Fournier, Sandor Vegh. François Mauriac dit d'elle qu'elle fut à l'origine de son amour de la musique de Mozart. Extrêmement chaleureuse et entourée de nombreux amis, Reine Gianoli se tint cependant en retrait d'un show business musical dont elle n'avait que faire. Elle enseigna beaucoup mais enregistra peu de disques et ceux qui restent offrent autant d'interprétations sublimes de Bach, de Beethoven, de Mozart, de Schumann et de Chopin entre autres. Denise Megerand retrace le portrait de cette artiste et la fait entendre.

Buda-Obuda-Pest

PORTRAIT SONORE D'UNE VILLE
Samedi 23 février
France-Culture, 14 h 5

Comme cela avait déjà été fait pour Amsterdam, Georges Godebert, convaincu de l'insidieuse et efficace puissance d'évocation des bruits, a brossé le portrait sonore d'une autre ville : la capitale hongroise. Il est parti avec son micro enregistrer les atmosphères diverses de la cité magyar : du tramway à l'usine, de telle cave à vin au centre financier, de tel théâtre à tel restaurant de l'ancienne Buda, fière forteresse perchée au-dessus du vaste Danube. Et puis il a interrogé des écrivains, des historiens, un étudiant, un humoriste et des habitants trouvés de-ci, de-là, dans la rue, au détour d'un couloir. Catherine Rethi, Sophie Jeney, Maté Rabinovski et Vicky Messica assurent tantôt le commentaire, tantôt l'illustration par des textes poétiques de cette promenade à travers une ville magnifique. Le compositeur Janos Komives a prêté son concours ainsi que les techniciens de la radio hongroise. Chaque jour, cinq minutes de « sons » préparent à cette longue visite du samedi après-midi.

Et l'invitation au voyage de quatre-vingt-dix minutes vient après une autre, à New-York celle-là, guidée par Claude Hudelot et plus spécifiquement consacrée aux manifestations culturelles du bastion de l'Amérique. (Vendredi 22, France-Culture, 20 h.)

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE - INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économiques de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sabiler ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ?, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., La vie d'artiste : Robert Hossein ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty; 17 h., Radioscopie : René Huyghes (lundi), l'abbé Laurentin (mercredi), Marielle Goitschel (jeudi), Alain Boucheron (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public. Maxime Gremetz (le 20).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Muriel Hees ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, I. Leval ; 8 h. 45, S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.
13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi; 15 h., Show-time, de J. Martin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h. 30, Disco 1000, de F. Diwo; 20 h. 30 Clorophylle ; 22 h. 30, Europe panaroma ; 22 h. 40, Un livre, un succès de F. Kramer ; 23 h., Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E Pellet et « Lieader » ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Henri Salvador ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 13 h. 45, Méridienne ; 16 h., Cherchez le disque, avec F. Fernandel ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE - INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France - Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Pierre le Grand (le 16) ; Le métier de bourreau (le 23) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann, 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu : Michel Debré (le 16) ; 14 h., W.R.T.L., de G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show, de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 6 h. 30, J. Meledo ; 8 h. 15, M. Ullmann et P. Cordelier ; 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-Match ;
13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h., M. Cotet.

DIMANCHE

● FRANCE - INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h.), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 8 h. 35, C'est dimanche, de C Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hegann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h., Club de la presse : André Giraud (le 17), Jacques Chirac (le 24) ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 22 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement : Jean-Marie Poirier (le 17) ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hebey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P. Hiegel ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs, avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 9 h. 30, J. Amadou; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le hit-parade des 45 tours, avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 18 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (les éleveurs sibériens) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « le Sel et la Fortune de Venise », de J.-Cl. Hocquet, et « la Saga de Harald l'Impitoyable » (traduite et présentée par R. Boyer).
10 h. 45, Le texte et la marge... avec Jean Plat.
11 h. 2, Evénement musique.
12 h. 5, Agora... avec M. Ragon.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale, avec les solistes des chœurs de Radio-France.
14 h., Sons : Budapest.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Dame de cœur » et « le Gouverneur polygame », de D. Boulanger.
14 h. 47, Bureau de contact (et à 17 h. 25).
15 h., Centre de gravité : Le tourisme est-il nuisible ?
16 h. 50, Actualité : Au Musée en herbe, les enfants apprennent à tisser à l'antique.
17 h. 32, Libre parcours jazz.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Présence des arts : Viollet-le-Duc, cent ans après sa mort.
20 h., Radio-Canada présente : « Trou noir », de R. Charpentier.
20 h. 38, « Fatalité », une nouvelle d'A. Tchekhov, adaptation de J. Rollin-Weisz.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Histoire transcendante de Jérusalem.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Sortie de secours.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, jusqu'à vendredi : la musique de chambre de Mozart.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith, violoniste.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Musique de chambre : « Quatuor en ré majeur » (1887) (Schoenberg), « Dix pièces pour quintette à vent » (Ligeti), « Ojma pour trio à cordes » (Tessier) ; 15 h. 30, Aaron Copland : « Billy the Kid », « Salon Mexico » et « Apalachian Spring », dir. L. Bernstein ; 16 h. 30, Grand répertoire : « Dante Symphonie » (Liszt), dir. G. Lehel.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chasseurs de sons.
20 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Trio pour piano, violon et violoncelle en la bémol majeur Hob. XV nº 14 » (Haydn), « Trio en ut mineur », opus 1, nº 3 (Beethoven), « Trio en la mineur » (Ravel).
23 h., Ouvert la nuit : Le XXᵉ siècle, portrait pour ce siècle : Charles Ives, « Sonate pour piano nº 2 », « Symphonie nº 2 », « Quatuor à cordes nº 1 », « Petites pièces pour orchestre de théâtre », « Symphonie Holidays » ; 1 h., Douces musiques : autour de Bela Bartok, « Concerto pour piano nº 3 », « Quatuor nº 1 ».

Mardi 19 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (les Eskimos caribous du Nord-Canada) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique (les grandes époques du tragique, d'Athènes à nos jours) ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Corps et cœurs en fête à travers le monde.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... R. Régent : « Cinquante ans de cinéma avec R. Clair ».
11 h. 2, G.R.M.-INA : Musique des paysages et des êtres vivants (à propos d'Erosphère : l'esprit du vent).
12 h. 5, Agora : « La personnalité du pied-noir », avec D. Leconte.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Budapest.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Echo lointain de l'orage », de D. Lessing.
14 h. 47, Magazine international : Et pourtant elle tourne (l'Erythrée).
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité.
17 h. 32, Lbie parcours jazz : avec le Groupe Tok.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Sciences : Particules polarisées dans l'accélérateur linéaire de Stanford.
20 h., Dialogues avec... A. Sauvy et G. Elgozy : L'humour, un art de vivre.
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec J. Stillmann.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : la musique de chambre de Mozart.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith.
14 h., Musiques : les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : « les Miracles de Saint-Nicolas » (anonyme XIIIᵉ siècle) ; 16 h., Les cercles musicaux : Schubert, ses élèves, ses amis, œuvres de A. Huttenbrenner, Schubert, Kreutzer, Kanne, Schnyderwon-Wartense.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Quasi una Fantasia nº 13 » opus 27 nº 1 ; 20 h., France et musique, actualités lyriques.
20 h. 30, Musique de chambre (en direct de Radio-France) : Récital Istvan Matuz, flûte, « Cinq incantations » (Jolivet), « Sonate pour flûte en la mineur BWV 1035 » (Bach), « les Séquences du vent pour flûte et ensemble instrumental » (P. Eötvos), avec P. Aimard, petit harmonium, G. Bucquet, tuba, D. Huteau, cor anglais, P. Eötvos, M. Cerruti, percussions, dir. P. Eötvos.
23 h., Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, manuscrits et éditions musicales, le motet au temps de Louis XIII ; 23 h. 30, Retour à Darius Milhaud ; 1 h., Douces musiques : Edouard Lalo.

Mercredi 20 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (L'homme-renne : mythes et langages comparés des peuples sibériens et inuits) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : La poésie.
11 h. 2, G.R.M.-INA : Musique des paysages et des êtres vivants.
12 h. 5, Agora : Le métier de graveur, avec J. Frélaut.
12 h. 45, Panorama : Emission spéciale Annecy.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Budapest.
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Déicides », de L. Estang.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Egypte).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... de M. Sagot, responsable de la construction de la centrale de Tricastin.
16 h. 50, Actualité : Alexis de Tocqueville.
17 h. 32, Libre parcours jazz, avec Saheb Sarbib.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : Le mauvais génie des eaux tropicales.
20 h., « le Pic du bossu », de W. Mrozek, adapt. G. Meretik, avec L. Terzieff, G. Aslan, C. Aufaure, P. de Boysson, P. Laudenbach, N. Vassel, J. Giraud (en stéréophonie Paris).
22 h. 30, Nuits magnétiques : La condition enfant.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, [le] matin des musiciens : la musique de chambre de Mozart.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith.
14 h., Microcosmos, par Olivier Bernager : Gershwin ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires ; 14 h. 25, Kaléidoscope : programme de l'atelier de jazz du conservatoire municipal de Chville, « Concerto en sol », troisième mouvement (Ravel), « In a mist » (Beiberbeck), « Fiesta » (Herbie Hancock et Chick Corea), « Blue rondo à la Turk » (D. Brubeck), « Giant Steps » (J. Coltrane), « Songfest », extrait (L. Bernstein) ; 15 h. 30 (et à 16 h. 10 et 17 h. 20), Jeu des énigmes ; 15 h. 35, Les grotesques de la musique ; 15 h. 55, Création : conte musical (réalisation d'une classe de CE 2) ; 16 h. 15, Interlude : « Ragtime » (Stravinsky) ; 16 h. 25, Galerie de portraits : les rois musiciens : Alphonse le Sage ; 17 h. 10, Interlude : Scott Joplin ; 17 h. 25, Haute infidélité : le mixage ; 17 h. 45, ... En contrepoint : Scott Joplin.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Le royaume de la musique.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Ouverture pour Faust » (Wagner), « Concerto pour piano et orchestre nº 21 en ut majeur » K 467 (Mozart), « Adagio et stretto » (Al...), « la Valse » (Ravel), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Gilbert Amy, avec Bruno-Leonardo Gelber, piano.
23 h., Ouvert la nuit : la voix, lied schubertien (l'intégrale), « Schiller-Goethe », par G. Janowitz et D. Fischer-Dieskau ; 23 h. 30, Les grandes écoles des sopranos ; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pern.

Jeudi 21 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (l'homme-renne) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique (l'homme, l'animalité et le divin) ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « le Passé supplémentaire », avec P. Sevran.
11 h. 2, G.R.M.-INA : Musique des paysages et des êtres vivants.
12 h. 5, Agora : « les Guerres de religion dans l'Histoire », avec P. Miquel.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France
14 h., Sons : Budapest.
14 h. 5, Un livre, des voix : Cahiers Paul-Valéry (Question de rêve).
14 h. 47, Départementale : Compiègne - Fontainebleau.
16 h. 50, Actualité : L'agro - alimentaire en question.
17 h. 32, Libre parcours jazz, avec le Cochelmec Ensemble.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le foie.
19 h. 55, « Ariane à Naxos », opéra de R. Strauss, retransmis en direct du Grand Théâtre de Genève.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Afghanistan, mort d'une culture.

FRANCE-MUSIQUE

7. h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : l'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le matin des musiciens : la musique de chambre de Mozart (le soliste dans la musique de chambre), « Quintette pour clarinette » (Mozart), « Quatuor à cordes » K 590 (Mozart), « Cosi fan tutte », extrait (Mozart), « Quatuor avec piano en sol mineur » K 478 (Mozart), « Trois Liebesliederwaltzer » (Brahms), « Quintette pour clarinette » (Brahms).
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith.
14 h., Musiques : musique en plume, œuvres de Donizetti, J. Thomas, J. Strauss et Lanner ; 14 h. 30, Diabolus in Musica : « le Démon » (Rubinstein), « Marche du sorcier » (Glinka), « Nuit sur le mont Chauve » (Moussorgski), « Baba Yaga » (Liadov), « Scherzo diabolico » (Alkan), « l'Apprenti sorcier » (Dukas), « Faust », ballet (Gounod) ; 15 h. 30, Répertoire choral : « Aucora odonsi colli » (Bussotti), « Cinq rechants » (Messiaen), « Atmen gibt das Leben » (Stockhausen), trois pièces de « Rumeurs » (Reibel) ; 16 h. 30, Grands solistes : Reine Gianoli.
(Lire notre sélection.)
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Récital Anne Queffélec (en direct de Radio-France) : « Quatre sonates » (Scarlatti), « Variations sur un thème de Haendel » (Brahms), « Etudes : les quartes, les degrés chromatiques, les agréments, les octaves » (Debussy).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Perspectives du XXᵉ siècle : les Percussions de Strasbourg, « Ionisation » (Varèse), « Sombre Journée », création (H. Dufourt), « Aéra », création (B. Mache), « Trois esquisses pour six » (F. Veroken) ; l'ensemble 2 E 2 M, dir. Paul Mefano, avec Alain Meunier, violoncelle : « Périples » (Mefano), « D'une fougère bleue, les veines... » (Bancquart).
22 h. 30, Ouvert la nuit : musique de chambre, les écrits sur la musique de chambre ; 23 h., Inédits et références ; 1 h., Jazz forum : « Trajet », l'itinéraire de Charles Mingus.

Vendredi 22 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (les Indiens chasseurs de rennes du Nord-Canada) ; à 8 h. 32, Naissance du tragique.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, G.R.M. - INA : Musique des paysages et des êtres vivants.
12 h. 5, Agora : « la Déprime et l'Espoir », avec J. Rusca.
12 h. 45, Panorama : Actualité de la Grande-Bretagne.
13 h. 30, Jeu, thème et variations.
14 h., Sons : Budapest (un chantier naval).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Tambour », de G. Grass.
14 h. 47, Un homme, une ville : Albert de Monaco, avec J.-Y. Cousteau.
15 h. 30, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'archéologie scientifique.
20 h., New-York unicorne.
21 h. 30, Black and blue : Randy Newman.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Amour de la musique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le mati[n] des musi[ci]ens : la musique de chambre de Mozart.
12 h., Musique d[e] table : m[us]ique de charme ; 12 h. 35, Jaz[z] classique [:] Stuff Smith.
14 h., Musiques : les chan[ts] de la terre : 14 h. 30, Les [e]nfants d'Or[ph]ée ; 15 h., Mélodies : Reynaldo Hahn (a[v]ec J.-C. Benoit et B. Ringeissen) et Franc[is] Poulenc (avec F. Poulenc et C. Croiza, mezzo) ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach : J.-S. Bach, « Inventions » et « Concerto pour trois pianos en ré mineur » ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : « Symphonie nº 8 », version avec vents (Mendelssohn), « Till Eulenspiegel » (Strauss) « Symphonie nº 2 » (Martinu), « Ambitus sonore » (Piechowska).
18 h. 2, Six-Huit : [Ja]zz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Concours de [g]uitare.
20 h. 20, Concert [:] cycle d'échanges franco-allemands : Concerto brandebourgeois nº 3 en sol majeur » (Bach), « Lieder eines fahrenden Gesellen » (Mahler), « Symphonie nº 6 en fa majeur, Pastorale » (Beethoven).
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Beethoven, « Quasi una fantasia en mi bémol m[ajeur] » opus 27, avec W. Yankoff ; 23 h., Vi[eille]s cires : cycle Hermann Scherchen, « Ma[nfr]ed » (Schumann) ; 0 h. 5, Les musiques d[e] spectacle.

Samedi 23 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La Fra[nce] et l'information.
9 h. 7, Matinée du [mo]nde contemporain.
10 h. 45, Démarches [...] E. Hocquard.
11 h. 2, La musique p[ar] la parole : 1979-1980, « les Maîtres chant[eu]rs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des [a]rts ;
14 h., Sons : Budapest.
14 h. 5, Portrait sonore d'une ville d'aujourd'hui : Buda - Obuda-Pest.
(Lire notre sélection.)
16 h. 20, Livre d'or : Quatuor Smetana, avec Jan Talich, alto (F[...] Dvorak).
17 h. 30, Bâton de pèlerin.
18 h. 30, Entretiens de [...]e par les pasteurs P. de Robert et M. [...]nant : Le temps de l'épreuve (les enfant[s] d'Abraham).
19 h. 30, Radio-Canada p[rése]nte : Et la poésie.
20 h., Théâtre ouvert : [« Ca]rthage encore... », de J.-L. Lagarce ; « Gr[ave] mais non désespérée », de R. Tholy.
21 h. 55, Ad lib, avec M. [de] Breteuil.
22 h. 5, La fugue du sam[edi].

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musiques pour les travailleurs et étudiants étrangers (l'Espagne).
7 h. 40, Concert promenade : [œu]vres de Mozart, Smetana, Stolz, Lehar, [Ko]uclos, Hubay, Knabl et J. Strauss.
8 h. 30, Musiques chorales, p[ar] Fr. Pigeaud : « les Péchés de ma vieillesse » (Rossini), par la Societa Cameristica [d]i Lugano.
9 h., Samedi : Magazine d[e] Jean - Michel Damian.
16 h., Concert du Théâtre d'Orsay : « Variations en sol majeur opus 121 sur le lied Ich bin der Schneider Kakadu » (Beethoven), « Trio en mi bémol majeur » opus 100 (Schubert), par le Trio di Milano, avec B. Canino, piano, C. Ferrare violon, et R. Filippini, violoncelle.
17 h. 15, Ouverture : Présentation de la Semaine du matin des musiciens, par A. Ruiz-Pipo : Autour de Manuel de Falla ; clôture de la semaine précédente du concert du matin des musiciens (Mozart).
[...] h. 5, Musique à la Besnardière : « Xerxès », opéra en trois actes de Haendel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Charles Farncombe, avec M. Kalmar, A.-M Rodde, M. Zakai, J. Bowman, York-Skinner, Orazio Mori, R. Amis El Hage et Aldwinckle, clavecin.
23 [h.] 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ?, Antonio Vivaldi par Alain Bobard ; [...] h., Le dernier concert : Festival d'Helsinki 1979, œuvres de Janacek, Stravinsky, Hindemith.

[Di]manche 24 février

FRAN[CE]-CULTURE

7 h. 7, [La] fenêtre ouverte.
7 h. 15, [Ho]rizon, magazine religieux.
7 h. 40, [Chas]seurs de son.
8 h., Ort[hodo]xie et christianisme oriental.
8 h. 30, P[ro]testantisme.
9 h. 10, E[cou]te Israël.
9 h. 40, D[ivers] aspects de la pensée contemporaine : Union rationaliste.
10 h., Messe [à l']église Notre-Dame-de-l'Assomption.
11 h., Regards sur la musique : L'art du clavecin (Sca[rla]tti).
12 h. 5, Alleg[ro].
12 h. 45, Disqu[es r]ares de L. Janacek.
14 h., Sons : B[uda]pest.
14 h. 5, La C[omé]die-Française présente : « Horace ».
16 h. 5, Soliste.
16 h. 45, Confére[nce] de carême par le R.P. L. Sintas : « [...]s ces mortels qui veulent vivre » (Comm[e u]n vase d'argile brisé).
17 h. 30, Rencontr[e] avec... Georges Duby (le patrimoine et [le] quotidien).
18 h. 30, Ma non t[ro]po.
19 h. 10, Le ciném[a d]es cinéastes.
20 h., Albatros : La [...]ale grecque.
20 h. 40, Atelier de [c]réation radiophonique : La photographie.
(Lire notre article [pa]ge IX.)
23 h., Musique de c[ham]bre : F. Petit, piano (« Incantatio[n] », de L.-A. Marcel) ; M. Lethiec, clarin[ett]e et D. Weber, piano (« Sonate pour cl[arin]ette et piano », de Ladmirault) ; Quat[uor] Smetana (« Quatuor », opus 26, de [D]vorak).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittore[sq]ues.
7 h. 40, Opéra bouffon : [«] Paganini » (Lehar), dir. P. Dervaux.
9 h. 2, Les chants de l'[...] : Musique sacrée bulgare.
9 h. 30, Cantate pour le di[ma]nche de la Quinquagésime : « Seht, wir [ge]hen hinauf gegen Jerusalem » BWV 159 [(J.]-S. Bach), dir. Kurt Thomas.
11 h. 30, Les petites oreilles
12 h., Le concert de midi (simultané avec Antenne 2) : « Premier concerto pour piano et orchestre en si bémol mineur » (Tchaïkovsky), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan avec A. Weissenberg, piano.
13 h. 30, Jeunes solistes : Eric Berchot, piano, « Andante spianato et Grande Polonaise » (Chopin), « Troisième Impromptu » (Chopin), « Deuxième Scherzo » (Chopin), « Trois études tableaux » (Rachmaninoff) et « Islamey » (Balakirev).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre, de Berlioz à Boulez (Donizetti, Berlioz, Gl[...]).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Pelléas et Mélisande » (Debussy) (première émission).
19 h., Jazz vivant : Le Quartette de Georges Adams-Don Pullen à l'Espace Cardin et le groupe Lingus Dinasty au Festival de Juan-les-Pins.
20 h. 5, Le concert du dimanche soir, présentation.
20 h. 30, Concert : Récital de piano Christian Zacharias, « Cinq sonates » (Scarlatti), « Sonate nº 7 en ré majeur nº [...] » opus 10 (Beethoven) « Kreisleriana » opus 16 (Schumann)
22 h. 30 Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Psaume XVII » (F. Schmitt), dir. J. Martinon, [...]o Litaize, piano ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

TÉLÉMATIQUE

Jacques Dondoux : le risque de la centralisation

La puissance financière des télécommunications est colossale. Comment cette administration va-t-elle s'en servir ?

ALAIN FAUJAS

LE mariage de l'ordinateur, de la télévision et du téléphone, c'est la « télématique ». A quoi vont servir les « produits nouveaux » des télécommunications ? Modifieront-ils nos comportements ? Faut-il les redouter ? M. Jacques Dondoux, président de l'Institut de recherches économiques et sociales sur les télécommunications (IREST), qui a réuni, au mois de décembre, un colloque sur ce sujet, apporte des éléments de réponse dans l'entretien qu'on lira ci-dessous (1).

« La télématique est en passe de devenir un mot passe-partout signifiant ce qu'on fait de plus moderne. L'administration des télécommunications vante ses « produits nouveaux ». Comment définiriez-vous ces innovations technologiques qui attendent le consommateur de communication ?

— Les produits nouveaux que vous évoquez peuvent être définis comme les services offerts par les télécommunications en plus de la télévision, de la radio, du télex et du téléphone.

» L'association d'un périphérique, et notamment du poste téléphonique à clavier, d'un écran de télévision avec une ligne téléphonique permet de consulter les banques de données contenues dans des ordinateurs. Par exemple, l'annuaire peut apparaître sur un écran de télévision ainsi que les mercuriales, les cours de la Bourse ou les petites annonces.

» Je placerai encore dans ces services la « bureautique ». Des mémoires donnent aux machines à écrire le moyen de composer automatiquement une correspondance personnalisée très performante du point de vue commercial. Ça frappe toujours de se voir appeler par son nom dans une lettre publicitaire ! Couplez ce courrier automatique avec une transmission électronique grâce au télécopieur, qui sera associé avec la mémoire d'un ordinateur : l'impact en est accru d'autant.

» Il existe des services un peu plus marginaux. Grâce aux signaux optiques et sonores d'un appareil, Eurosignal prévient le destinataire que quelqu'un cherche à entrer en contact avec lui. Le radio-téléphone, technique ancienne mais produit nouveau, donne la faculté de communiquer par téléphone avec un mobile ou un bateau. Son développement est entravé par l'encombrement des fréquences dû à l'ancien réseau de télévision en noir et blanc.

Réduire les coûts

» L'avènement des machines qui transmettent automatiquement l'information à distance est inéluctable. La courbe de MM. Porat et Parker, du Massachusetts Institute of Technology et de l'université Stanford, le fait clairement apparaître. Ils ont ventilé les salariés entre les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des services et de l'information. Leur courbe montre, à partir de 1950, un gonflement du secteur de l'information, où l'on retrouve tous ceux qui fabriquent et qui transmettent l'information, c'est-à-dire aussi bien les professeurs et les journalistes que le préposé des P.T.T. Leur point de vue est un peu excessif. Il a le mérite de montrer que les gains de productivité seront surtout spectaculaires dans le domaine de l'information, où il est encore possible de réduire les coûts et le temps de travail.

— Annuaire électronique, cours des tomates à domicile, télécopieur privé, horaire d'Air Inter sur l'écran de télévision : ces performances techniques sont spectaculaires, mais en avons-nous vraiment besoin ?

— Il y a quinze ans, la France se posait la même question, mais pour le téléphone. Dans la rue, si vous demandez à un passant de dire l'utilité d'un couplage du téléphone et de la télévision, il vous répondra qu'il n'en éprouve aucun besoin. La puissance financière des télécommunications est si colossale qu'elles sont en mesure d'offrir gracieusement à tout abonné un écran télévisé pour la réception de l'annuaire électronique. En 1980, le téléphone dégagera un excédent d'exploitation de 10,2 milliards de francs. Pourquoi 6 milliards de francs ne seraient-ils pas consacrés à équiper, en plusieurs années, les foyers avec ces écrans qui créeront inévitablement un besoin ?

» A court terme, les télécommunications doivent lancer des produits nouveaux pour vendre du téléphone classique. Au mois de septembre, le SICOB et un colloque patronné par le président de la République ont attiré l'attention de l'opinion publique sur la télématique, l'informatique et les télécommunications. L'administration a enregistré, immédiatement après, une hausse de 20 % des demandes d'abonnement téléphonique. Les produits nouveaux améliorent l'image de marque des télécommunications dont ils représentent en quelque sorte la voiture de prestige.

Poste à clavier

» Certains de ces services peuvent être ressentis comme des gadgets. Ainsi du réveil automatique ou de la conférence à plusieurs sur une même ligne que permettent les centraux téléphoniques tout ' ctroniques.

» En revanche, le poste téléphonique à clavier apparaîtra, à partir de 1982, comme une innovation notable dont le confort accru ne sera pas la seule caractéristique. Un appareil à cadran émet des signaux qui s'arrêtent au central. Le poste à clavier voit ses messages atteindre, sans intermédiaire, le destinataire. Il est le terminal d'ordinateur le plus simple. Aux Etats-Unis, il permet de réaliser des opérations bancaires depuis son domicile. On peut concevoir de régler à des centaines de kilomètres de distance le chauffage de sa résidence secondaire en donnant des ordres à un appareil récepteur grâce à la manipulation du clavier.

» Le succursaliste d'une chaîne de magasins de produits alimentaires aurait seulement quelques chiffres à taper en fin de journée pour indiquer à l'ordinateur de la centrale la quantité de pots de yaourt et de litres de lait à livrer le lendemain.

— Ces innovations bouleverseront-elles les mœurs et les structures sociales ?

— Le téléphone a changé bien des comportements. Grâce à lui, les parents restés au fond de l'Ardèche ne sont pas complètement coupés de leurs enfants citadins qui ne revenaient au pays que pour la Toussaint. A l'opposé, les Canadiens de l'université Laval ont mesuré combien le téléphone tuait le petit commerce de proximité en concentrant toute l'activité dans les chefs-lieux.

» La télématique transformera à coup sûr les modes de vie. Une entreprise de vente par correspondance étudie la possibilité d'installer des terminaux au domicile de ses employés. Pas de transport, moins de perte de temps. Un rendement — enregistré par ordinateur — que chacun peut calibrer selon ses disponibilités. Moins de manifestations et de grèves, aussi...

» Imaginons que les « demoiselles » des renseignements téléphoniques, dont l'administration a seulement besoin aux heures de pointe, reçoivent un terminal domestique. Elles communiqueraient de chez elles avec les abonnés. Finis les centres téléphoniques concentrationnaires !

» En regard de ces améliorations, il faut bien reconnaître le danger qui pèse sur la corporation de la presse. Celle-ci risque de voir se détourner au profit du service Télétel (2) la publicité locale et les petites annonces. Les banques de données peuvent diminuer l'intérêt de certaines publications qui se liraient sans difficulté sur l'écran de télévision par simple sollicitation téléphonique Encyclopedia Universalis ou Vidal, toutes les encyclopédies et dictionnaires peuvent abandonner le support du papier.

C'est possible !

— Peut-on pronostiquer la mort du service postal, qui achemine presque exclusivement de l'information-papier ?

— Qu'on ne raconte pas n'importe quoi ! Certains techniciens prétendent que la poste est impossible à automatiser. Il est remarquable de constater que les P.T.T. investissent vingt fois moins pour un postier que pour un agent des télécommunications. Or, il est évident que l'une des premières applications de la bureautique doit être le domaine postal. Depuis la vente de timbres ou l'affranchissement d'une lettre jusqu'à l'émission d'un mandat, toutes les opérations postales peuvent être considérablement allégées par le recours systématique à l'électronique.

» Non, la poste ne disparaîtra pas, parce qu'elle restera le seul moyen de distribution dans les zones à habitat clairsemé. La télécopie s'installera entre les entreprises au même titre que le télex. Elle ne se développera pas chez les particuliers en raison du prix d'achat de l'appareil, environ 2 000 F. Les télécommunications ont la faculté, là encore, d'offrir à chaque usager un télécopieur en faisant payer plus cher le téléphone. Il s'agirait d'une véritable O.P.A. sur la poste que rien ne justifie. Le gouvernement a-t-il intérêt à laisser faire ? S'il veut protéger la presse, il lui faudra protéger la poste dont celle-là dépend étroitement pour ses abonnements.

— On assiste à une concentration de pouvoirs techniques et financiers dans les mains des ingénieurs des télécommunications. N'est-ce pas dangereux à terme ?

— Je reprends à mon compte une critique souvent entendue. En France, parce que l'administration et les ingénieurs détiennent le pouvoir, on conçoit les télécommunications en terme de réseaux et de systèmes. Prenez l'exemple de l'annuaire électronique dont tous les renseignements seront confiés à un ordinateur central et qui apparaîtront sur un téléviseur spécial. Lors du dernier colloque de l'IREST, M. Bruno Lussato, professeur au Conservatoire des arts et métiers, a fait remarquer que ce procédé jacobin pouvait céder la place à un annuaire sur vidéodisque qui ne nécessite pas d'infrastructure lourde et dont la manipulation par les particuliers est très aisée.

» Chez nous, on mise toujours sur des systèmes centralisés et sophistiqués. Il serait peut-être plus prudent de choisir la calculette de poche plutôt que le centre de calcul lourd à consulter par téléphone. Notre pays n'a pas intérêt à jouer trop exclusivement la carte de la télématique qui concentre dangereusement le pouvoir. D'autant plus que les conséquences d'un choix erroné en la matière se feront sentir pendant des lustres... » ■

(1) IREST, 48, rue de la Procession, 75724 Paris Cedex 15. Tél. : 734-91-22.

(2) Télétel : ce service permettra, en 1981, à l'abonné au téléphone de Vélizy (Yvelines) de faire apparaître sur son écran de télévision des informations locales, des petites annonces, l'état de leur C.C.P., etc. Voir à ce sujet *le Monde Dimanche* du 6 janvier.



RÉGIS GALBRUN/FOTOGRAM.

SPORTS

La course aux performances

Soixante-quinze contrats de recherche sont en cours depuis 1976 pour une « action concertée sport ». De nombreuses disciplines scientifiques sont concernées. On s'achemine vers le « bio-engeenering ».

ÉRIC RHODES

« FERMEZ LES YEUX ». Assis à la renverse dans un siège inclinable, la tête couverte d'électrodes, le sportif s'exécute. Aussitôt les traceurs de l'électro-encéphalogramme accusent l'ordre. Sur la bande de papier que l'appareil déroule régulièrement s'inscrivent lentement de grands zigzags. C'est une *« bouffée d'alpha »*. Puis le technicien qui dirige l'opération frappe soudain un grand coup sec dans ses mains. Les zigzags se rétrécissent et décrivent à grande allure des petits mouvements rapprochés pendant quelques instants. La « production d'alpha » s'est ralentie : en ouvrant subitement les yeux et en réagissant au claquement de mains, le cobaye est passé d'un état (relatif) de déconcentration à celui de concentration.

Ici un petit bruit sec, mais sur un stade ou dans un gymnase ce sont parfois des clameurs qui distraient un athlète, quand il ne s'agit pas d'un véritable tumulte. Objet de tous les regards, le sien aussi n'en est pas moins sollicité par la foule. Mille petites choses s'allient et détournent son attention. *« Un athlète est d'autant plus vulnérable s'il est un sportif de haut niveau*, explique Antoine Rémond, directeur de recherches au C.N.R.S. *En général, il est physiquement bien entraîné mais il est fragile. »* Surtout à la veille des épreuves, *a fortiori* avant d'entrer en lice.

Que peut l'électro-physiologie dans un domaine où tant de facteurs, souvent inconnus, pèsent d'un poids inégal selon l'individu et le moment? *« Notre objectif*, dit Antoine Rémond, *est de permettre au sportif d'exercer un contrôle de son attention. Schématiquement il en existe deux types, l'une diffuse, l'autre focalisée. »* La première « fait de l'alpha », la seconde bien moins. Théoriquement chacun est capable d'agir sur n'importe lequel de ses mécanismes nerveux. A condition de savoir comment. Le premier pas consiste à prendre conscience des événements auxquels on est sensible. Au cours de l'expérience, le sportif est donc également coiffé d'un casque où lui parvient un son qui reproduit les variations de son rythme alpha en changeant d'amplitude. C'est un procédé dit de *biofeedback*. Au fil des séances, les distractions varient progressivement et peu à peu le sujet se familiarise avec ses réactions.

Presse-bouton

Dans un second temps, il lui est demandé d'influer lui-même sur son rythme alpha. Par n'importe quel moyen à sa guise, en imaginant une situation agréable ou au contraire en se fixant sur un point précis. L'essentiel est qu'il puisse déclencher sur commande une « bouffée d'alpha » s'il le désire, ou au contraire contenir le flux. *« Chaque sujet élabore une « stratégie » qui lui est propre*, commente le professeur Rémond. *Notre but se borne à le doter d'un outil « presse-bouton ». »*

Jusqu'à présent les expériences menées avec des escrimeurs de l'Ecole interarmes du sport de Fontainebleau sont jugées satisfaisantes. La plupart d'entre eux seraient parvenus à un point proche de cette possibilité de maîtrise. Reste maintenant dans une seconde phase à éprouver ces techniques sur le terrain, puis en compétition.

Au laboratoire de psychologie de l'université Aix-Marseille-I, c'est une autre application de biofeedback qui est à l'étude. Il s'agit cette fois-ci des performances du rameur. Un ensemble électronique relié à un ordinateur mesure simultanément les paramètres mécaniques de l'exercice sur simulateur et les paramètres biologiques de l'effort accompli par le sportif. Le biofeedback est ici aussi assuré par un retour sonore des informations traitées. Le sujet est donc renseigné sur l'efficacité de son mouvement, qu'il peut corriger la fois suivante. Cette expérience a été menée parallèlement avec un autre groupe de rameurs subissant les mêmes épreuves, mais entraînés selon la méthode traditionnelle. La comparaison fait ressortir que les sujets du premier groupe se rapprochent nettement plus de la performance idéale par un meilleur emploi des muscles et une réduction des « activités parasites ».

GERARD OMEZ.

Ces travaux prolongent des études antérieures sur les effets de biofeedback. Ils prennent également place dans une entreprise nationale aux ambitions plus vastes. Depuis 1976, en effet, la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique) favorise un certain nombre de recherches dans le cadre d'une « action concertée sport ». Elle dispense tous les ans des crédits à un peu plus d'une quinzaine d'organismes dont les projets de recherches sont sélectionnés à la suite d'un appel d'offres. Soixante-quinze contrats ont été ainsi signés en quatre ans pour une somme globale de 6,5 millions de francs. La moitié d'entre eux environ sont parvenus à terme. Avec 82 % des attributions, le secteur public arrive en tête des bénéficiaires : les centres privés et parapublics n'en comptant respectivement que 13 % et 5 %.

Par l'intermédiaire de ces allocations, *« l'Etat contribue au financement de plus des deux tiers des recherches scientifiques dans le monde du sport »*, selon Dominique Jérôme, chargé de mission à la D.G.R.S.T. Sans disposer ainsi du moyen d'un véritable plan d'action, les pouvoirs publics n'en déterminent donc pas moins les grandes lignes des travaux en cours. Trois orientations majeures ont été fixées par la délégation et le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Ce sont d'une part les études concernant les aspects psycho-sociologiques et économiques (dix-huit contrats) et celles touchant aux matériaux, matériels et équipements d'autre part (dix-neuf contrats) : mais les questions liées aux conditions physiologiques et bio-mécaniques de la performance constituent — avec trente-huit contrats — l'aspect dominant de cette « action concertée ».

Il n'empêche que la gamme des sujets traités par les chercheurs est assez large. On y trouve aussi bien la transformation temporaire des piscines en patinoires, la recherche d'une méthode d'analyse par ordinateur du couple barreur-voilier (*le Monde Dimanche* du 16 décembre 1979) que l'influence de la pratique sportive sur les affections rhumatologiques, comme celle des effets d'un entraînement sportif sur la coordination du mouvement chez les handicapés moteurs. Ou encore — pourquoi pas — le problème de la définition du vocabulaire médico-sportif appliqué à l'entraînement physique. En sport comme ailleurs n'est énoncé clairement que ce qui est bien conçu.

« Les paramètres physiologiques, bio-énergétiques et neuro-musculaires de l'homme en mouvement sont encore très mal connus », explique Michel Rieu, responsable du laboratoire de physiologie du C.H.U. Cochin-Port-Royal et du contrôle médical des athlètes olympiques au sein de l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique). *L'essentiel de nos connaissances vient d'observations effectuées sur l'homme en repos.* Avant ou après, et non pendant. Autrement dit, entre un état de forme donné et une performance, on ne sait pas exactement comment se comporte l'organisme.

Le champ d'étude du geste sportif en situation ne s'est ouvert aux chercheurs que depuis quatre ans environ. En partie grâce aux possibilités qu'offrent *les micro-composants électroniques* et les progrès réalisés en miniaturisation. Dès lors, on a pu concevoir des appareils de mesure et d'enregistrement ultra-légers dont l'athlète peut facilement s'équiper sans être gêné.

L'entraînement

Les travaux de l'équipe du professeur Rieu ont pour but d'optimiser la performance d'un coureur à pied. Il s'agit d'abord de déterminer les meilleures formes d'entraînement pour un athlète. Sur un petit « bloc-note » électronique doté d'un microprocesseur et d'une capacité en mémoire vive, l'entraîneur « rentre » les données qui caractérisent une séance d'exercice. De son côté, l'athlète porte en ceinturon un léger boîtier renfermant une mini-cassette qui assure l'enregistrement de son électrocardiogramme en synchronisme avec le « bloc-note ». La relation fréquence cardiaque - dépense d'oxygène a préalablement été déterminée en laboratoire au cours d'une simulation sur tapis roulant. A l'issue d'un cycle d'entraînement, tous les éléments ainsi recueillis sont traités par un mini-ordinateur.

Les chercheurs étudient actuellement la possibilité de faire traiter les données par un micro-ordinateur dont ils disposeraient aux abords mêmes de la piste. L'athlète pourrait donc être immédiatement renseigné pendant son temps de récupération sur sa dépense d'énergie — durant un 400 mètres par exemple — et adapter sa vitesse lors des prochains tours.

Cependant, on ne peut juger de la valeur d'un entraînement que sur une période à l'échelle de plusieurs mois. La masse des informations ainsi établie est considérable, et l'équipe du professeur Rieu a choisi l'analyse factorielle des correspondances (selon la méthode de Benzecri), qui autorise une approche globale et systématique de l'entraînement. *« A terme, les conditions de l'entraînement seront complètement changées*, estime Michel Rieu. *Petit à petit, nous nous acheminons vers la notion de « bio-engeenering. »*

Le basket

Si ces travaux peuvent être étendus à chaque discipline d'endurance, ceux que mène Hubert Ripoll, à l'INSEP, avec l'Institut *de neuro- et psychophysiologie du* C.N.R.S. à Marseille, concernent les sports de précision. Les expériences se sont déroulées avec *deux groupes de basketteurs*, l'un composé d'éléments de haut niveau, le second de débutants. L'objet de la recherche est ici de déterminer les « mécanismes » du tir vers le panier entre le moment où un joueur reçoit le ballon et celui du lancer. Ce laps de temps varie entre 70 et 100 centièmes de seconde, durant lequel se déroulent plusieurs opérations de centrage : celui du regard vers la cible, de la tête sur l'axe du regard et celui du corps sur l'axe œil-tête.

Les joueurs ont été équipés d'un appareillage très élaboré, emprunté au Centre de recherche et de médecine aéronautique (CERMA), mis au point pour l'entraînement des pilotes de chasse. Le dispositif comprend notamment une caméra fixée sur le front du sujet, qui permet de suivre les mouvements de l'œil par rapport aux rotations de la tête. L'analyse des films montre que les joueurs expérimentés réalisent le centrage dans l'axe du panier bien plus rapidement que les autres. Ce qui leurs laisse plus de temps pour regarder la cible pendant cette courte séquence. Or, plus ce temps est élevé, plus ils ont de chance de réussir le lancer. L'exploitation pédagogique de *ces constats consistera donc* à entraîner les joueurs à perdre moins de temps pour adopter la bonne posture, notamment en rendant les rotations de la tête moins dépendantes des mouvements du buste.

« Notre but n'est pas de moissonner des médailles, explique Robert Naquet, directeur de recherche au C.N.R.S. et président du comité d'experts qui conduit l'action sport de la D.G.R.S.T. *Au contraire, la majorité des contrats sont choisis en fonction de l'importance de leurs retombées potentielles sur le grand public. Ce qui nous importe, c'est de mieux délimiter cette frontière encore très floue entre les effets bénéfiques et maléfiques d'une pratique sportive. »*

Pour y parvenir, il est plus commode de travailler avec des athlètes de haut niveau dont le passé médical est bien connu et dont l'entraînement est régulièrement suivi. Les fédérations sportives sont impliquées plus ou moins directement dans les deux tiers des recherches. Il y a fort à parier que l'entraînement de compétition intégrera d'ici quelques années des méthodes directement issues de ces recherches de pointe. ■

REPÈRES

Pronostics d'académiciens

L'Académie des sciences américaines, dans une étude très complète, vient de conclure que la seule façon pour les Etats-Unis de faire face à la demande d'électricité réside dans l'utilisation du charbon et la construction de centrales nucléaires. L'Académie précise que l'électricité d'origine nucléaire sera le seul choix pour le pays à partir de 1980 et jusqu'en 2020. En effet, les académiciens estiment que, à partir de 1990, il sera préférable d'utiliser le charbon comme produit de base pour fabriquer des carburants synthétiques liquides ou gazeux. En outre, la combustion du charbon dans les centrales thermiques est polluante et peut engendrer des modifications climatiques.

L'Académie souhaite également la poursuite des travaux sur les surrégénérateurs que le président Carter a partiellement suspendus il y a deux ans. Rappelons que les surrégénérateurs, qui produisent plus de matière fissile qu'ils n'en consomment, permettent de tirer d'une même quantité d'uranium une énergie environ soixante fois plus importante que par les centrales classiques. (A.F.P.)

Faire feu de tout bois

Un groupement d'intérêt économique composé de Elf-Aquitaine, de la Cellulose d'Aquitaine et des syndicats d'exploitants forestiers va procéder à des études poussées sur l'énergie due aux déchets de bois. Des estimations sont déjà faites : 80 000 tonnes par an de déchets traités à l'usine de Saint-Gaudens de la Cellulose d'Aquitaine pourraient économiser 19 000 tonnes par an d'équivalent pétrole. (« Energies », 28, rue Cadet, 75009 Paris.)

Gérer l'imprévisible

Sous le nom de Système d'analyse et d'action, la Société internationale des conseillers de synthèse (1) *propose un mode nouveau d'observation et d'appréhension de l'environnement d'une grande institution. Le but est de fournir aux dirigeants un outil destiné à la gestion des situations imprévues. Il fait certes appel à des techniques très sophistiquées, mais il doit permettre que des décisions rapides — cependant basées sur une préparation complète et facilement disponible — soient comprises par un nombre suffisant d'exécutants et donnent lieu ainsi à des applications efficaces et bien coordonnées, dirigées vers des objectifs essentiels et permanents.*

(1) 5, rue d'Alger, 75001 Paris.

Pacemaker programmable

Mis au point par une firme texane, le pacemaker Cyberlith utilise des circuits intégrés ultra-miniaturisés. L'appareil, programmable, peut se régler au choix selon sept niveaux de sensibilité, quinze rythmes différents et quinze amplitudes de pouls, le tout en trois modes de fonctionnement : synchrone, asynchrone et relais automatique (en cas d'arrêt cardiaque).

Le Cyberlith, qui fonctionne sur piles rechargeables, innove dans un autre domaine sur ses concurrents : il est possible d'en contrôler le fonctionnement (voltage, étanchéité, impédance) par télémétrie, sans avoir à pratiquer une intervention chirurgicale pour accéder à l'appareil. (« Produits Nouveaux », 5, rue du Coq-Héron, 75001 Paris.)

L'aérospatial décortiqué

Le Groupe d'étude des problèmes sociologiques, économiques et stratégiques liés aux techniques nouvelles (SEST) vient de publier un ouvrage de plus de 300 pages sur les modalités nationales et internationales de gestion de la technologie dans le secteur aérospatial.

On y trouvera des études intéressantes sur la situation du programme de recherche dans ce domaine, la spécificité du secteur, les processus d'innovation et enfin sur la situation internationale et les modèles nationaux. (SEST-IFRI, 6, rue Ferrus, 75014 Paris.)

SYMBIOSE

Quand juifs et musulmans chantaient ensemble

Pendant des siècles, juifs et musulmans du Maroc ont dit les mêmes poèmes, chanté les mêmes chants. Haïm Zafrani a recueilli ces témoignages d'une culture commune.

TAHAR BEN JELLOUN ET EDMOND A. EL MALEH

PENDANT des siècles, juifs et musulmans ont vécu pacifiquement dans le même creuset d'une entité nationale : le Maroc. Ils ont élaboré et produit une culture populaire qui ne connaît pas de frontières confessionnelles. Dans les villages les plus reculés du Haut-Atlas, dans les grands foyers de rayonnement spirituel et intellectuel comme Fès, Marrakech, Ouarzazate, les juifs — Berbères ou exilés d'Espagne, — les musulmans — Berbères ou Arabes, — se sont rencontrés, se sont reconnus et ont échangé leurs différences. Ils ont participé à la même histoire, laissant à leurs enfants une mémoire et un patrimoine culturel communs.

Cette réalité, l'histoire officielle, l'histoire idéologique l'a ignorée ou tout simplement niée. Un juif du Maroc, Haïm Zafrani, a entrepris, depuis plus de vingt ans, des recherches pour restituer les éléments essentiels de cette symbiose.

Né à *Essaouira* (*Mogador*), Haïm Zafrani possède la double culture, arabe et hébraïque. Professeur à l'université de Paris VIII, où il dirige le département de langue hébraïque et de civilisation juive ainsi que l'U.E.R. des études slaves orientales et asiatiques, chargé d'un séminaire sur la sociologie du judaïsme en terre d'Islam à l'école des hautes études en sciences sociales, il est aussi l'auteur d'une tétralogie consacrée à la vie intellectuelle juive au Maroc durant la période qui va du quinzième au début du vingtième siècle. L'ouvrage *Littératures écrite et orale d'expression dialectale* (à paraître chez Geuthener) est le dernier volet de cette tétralogie.

Cette longue et patiente « enquête » sur les composantes du paysage *culturel maghrébin*, a nécessité des recherches poussées de documents uniques éparpillés en Europe, au Maghreb, en Israël. Haïm Zafrani a reconstitué ce paysage fait de poèmes oraux, de chants, écrits en arabe dialectal et transcrits en caractères hébraïques.

Au temps de l'âge d'or de l'Occident musulman, la symbiose culturelle se faisait par les élites (les lettrés juifs et musulmans rivalisaient dans les domaines de la philosophie, de la grammaire, des mathématiques, de la médecine, de l'astronomie). Après l'exil d'Espagne, commence la période dite de « décadence ». Elle favorisa un mouvement de participation et d'échange plus large. Une littérature dialectale se développa dans les milieux populaires. Juifs et musulmans se sont de nouveau retrouvés à travers des poèmes et des chants, des contes et légendes pris dans une histoire commune, dits dans la même langue — l'arabe dialectal ou le berbère, — utilisant les mêmes symboles et références historiques, les mêmes motifs et thèmes. Une large *communication s'est établie* entre les différentes couches de la société marocaine. Ainsi, l'affrontement des « idéologies nationales » — certes jalouses de leur identité, intransigeantes sur leur *foi* et leurs croyances — a été atténué grâce à la circulation de cette production populaire. Deux communautés ont pu vivre *dans une même société selon* des statuts différents, sans renoncer à leurs spécifités respectives.

La langue de l'intimité

« *C'est grâce à la parole*, dit Zafrani, *que la hiérarchie a été brisée. La parole a une vertu remarquable, celle d'un pouvoir intégrateur et socialisant. Elle est la langue de l'intimité, l'expression du désir, de l'interdit refoulé par la langue sacrée (l'hébreu ou l'arabe classique).* »

La parole et aussi le chant. « *Les populations juives et musulmanes chantaient les mêmes chants, disaient la même poésie populaire. Prenons un exemple : il existe une* qasida *(poème) très populaire créée par Abd El Kader Alami, un musulman connu sous le nom de Si Kaddour et qui a vécu cent ans, de 1750 à 1850. Ce poème, c'est le fameux « Al Mahboub » (l'amant). Je l'ai trouvé transcrit (de mémoire, parce que c'est un poème oral) en caractères hébraïques. Il existe bien sûr en caractères arabes. C'est un poème à la fois érotique et allégorique (l'amant peut être aussi l'image du prophète). Cette pièce appartient aussi bien aux juifs qu'aux musulmans. C'est un bien commun jusqu'à présent.*

» *Un autre exemple : le recueil de musique andalouse. Ce fut Mohamed Al Haïk qui rassembla les textes de la musique andalouse en arabe et les transcrit dans un livre qui porte son nom. Al Haïk était un musicien de Tétouan, dépositaire fondamental de toutes les traditions musicales des onze noubas de la musique andalouse. Ce chant a été recueilli oralement et retranscrit en caractères hébraïques par des musiciens juifs. Même lorsque des juifs composaient des poèmes en langue hébraïque, ils prenaient leur modèle dans la pensée arabe. Ainsi, le chant juif a une dette à l'égard du chant et de la poésie musulmanes.* »

Haïm Zafrani a passé des années à la recherche de manuscrits ou autres traces de ces échanges. Son ouvrage en reproduit un assez grand nombre. Comment expliquer la richesse et la diversité de cette littérature orale et dialectale ?

« *Cela vient de l'exil commun des juifs et des Arabes d'Espagne. Cet exil est vécu comme une catastrophe par les deux communautés. Il se traduit chez l'une et l'autre par une effervescence intellectuelle et mystique — d'essence maraboutique chez les musulmans, et chez les juifs par des mouvements d'essence messianique, qui ont donné lieu à une production cabalistique et mystique également importante. Il y a eu un repli sur soi dans les deux communautés, marqué notamment par la disparition des sciences. Les littératures dialectales ont existé de tout temps, mais elles n'étaient pas valorisées.* »

Ces littératures touchent beaucoup de monde. Pour Haïm Zafrani, « *elles sont le miroir dans lequel le Maroc se regarde. C'est dans cette littérature populaire et orale que juifs et musulmans expriment les mêmes sentiments, les mêmes préoccupations, réalisent les mêmes pulsions internes. Ce que les musulmans et les juifs ne peuvent faire ou qui est interdit de faire dans la langue classique (pour les juifs, c'est la langue hébraïque ; pour les musulmans, c'est l'arabe littéral, langue du Coran), ils l'expriment dans la langue non sacrée, la langue du quotidien qui correspond le plus à leur vécu et aussi à la spontanéité de leur imaginaire.*

» *Juifs et musulmans se retrouvent dans le même lieu d'expression qui est l'arabe dialectal et le berbère. Le poème juif, le* caftan, *par exemple, est composé en arabe dialectal et transcrit en caractères hébraïques. Il est chanté par les deux communautés. C'est un poème érotique de divertissement, une ballade-ritournelle appartenant au genre maghrébin appelé* « A roubi ». *C'est une production strictement féminine qui exalte l'amour et la passion* ».

Une culture humiliée

Qu'en est-il aujourd'hui ? Cette culture est-elle en train de disparaître à cause de la dispersion des juifs maghrébins à travers le monde ? Qu'en est-il de cette culture en Israël, où les juifs marocains en particulier forment avec les autres juifs orientaux la majorité et sont traités en minorité marginalisée, où le système politique et culturel ne correspond pas à leur histoire ni à leur imaginaire et qui ne favorise pas l'expression de leur personnalité ?

Le judaïsme sépharade, dans sa haute valeur spirituelle et l'éclat de sa pensée créatrice, a été trop longtemps ignoré. Il participe à la dimension juive universelle.

« *Cette culture a marqué de toute son empreinte l'âme des juifs maghrébins. Elle résonne encore dans le cœur, dans l'âme déracinée des émigrés en Israël. Elle retentit dans leur musique, dans leurs chants, dans leur folklore et leurs rites. Il y a le mal du pays. Cette culture est alors exacerbée par le regret mélancolique, dans l'écrit nostalgique violent ou discret. Elle s'exprime de façon plus subtile dans la littérature hébraïque comme, par exemple, dans la pièce de Gabriel Ben Simhon* (né à Séfrou, au Maroc) « *le Messie ou Requiem pour un roi marocain* », *ou dans le recueil de poèmes d'Erez Bitton « Sefer ha na'na » (le livre de la menthe). C'est un poète aveugle qui a quitté le Maroc à l'âge de sept ans. Il porte encore en lui, vivante, toute la culture de sa terre natale.*

» *On trouve dans les textes de Maghrébins émigrés en Israël le message d'une âme meurtrie, l'appel d'une culture occultée ou humiliée, une culture opprimée, le message qui témoigne sur les dures conditions d'existence de cette diaspora seconde qui se souvient d'une terre, d'un pays et de racines. Peut-être que cette communauté parviendra à renouer en Orient le dialogue entre les deux peuples.* »

Zafrani met l'accent sur cette solidarité active de la vie intellectuelle juive au Maroc avec les manifestations de la pensée juive universelle : « *La pensée juive maghrébine est influencée par le paysage dans lequel elle est née et où elle s'est fécondée durant deux millénaires. Elle appartient aussi au judaïsme universel. Il y a là deux éléments, l'universel et le local. Il y a une ethnicisation de cette culture juive universelle et une actualisation, par exemple, dans la traduction orale de la Bible en arabe et en berbère.* » ■

Extraits

... de « Al Mahboub » (l'Amant) :

Je n'ai plus rien trouvé à dire quand mon compagnon [m'a quitté
Tout mon être s'est affaissé de stupeur, et ma langue s'est [alourdie, Seigneur ! Seigneur !
Les nerfs de mon corps se sont relâchés,
Et mes yeux se sont inondés de larmes.
A peine m'a-t-il touché de son feu que j'en ai été marqué [d'une ardente brûlure.
Il m'a salué par des vœux de paix, et je me suis mis à [balayer les lieux où il a coutume de s'asseoir.
Me voyant insouciant et allègre, il baissa la paupière et [me dit :
« Je me suis séparé de toi, ô Seigneur, après m'être [abandonné à mon propre sort. »
C'est ainsi qu'il m'a possédé; mon esprit est entré en [fureur et il s'en est allé.

... du « Caftan » :

Emmène-moi, apprends-moi le luth !
O garçon ! apprends-moi le luth !
Afin que me soit agréable le verre de l'amant !
Les colombes des vents
Ont pris leur essor et se sont envolées
Vers Salé, en quête d'onde fraîche.
Les jeunes célibataires (aussi) y sont en train de se baigner.
Emmène-moi...

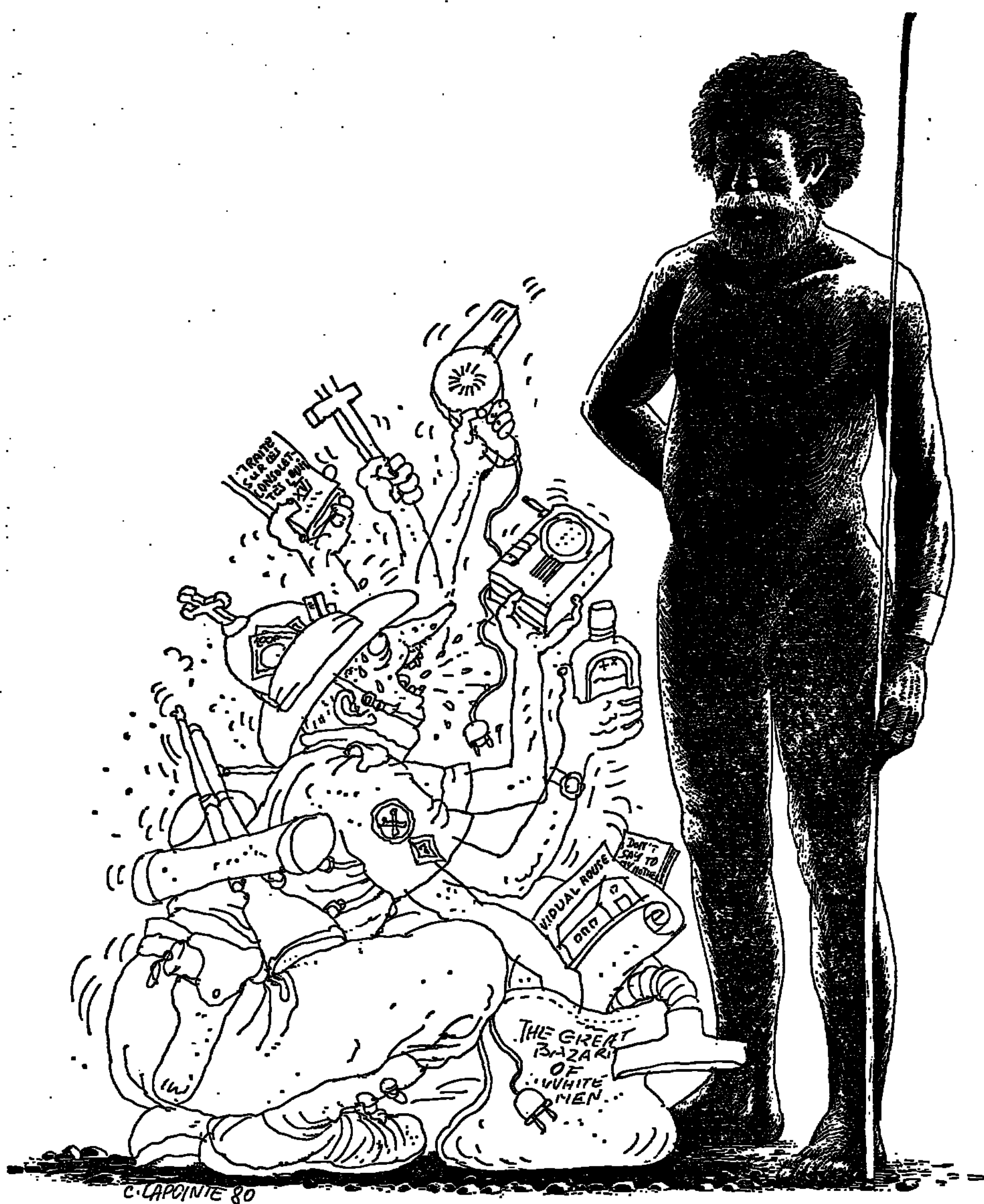
Colombe d'amour
O toi, la petite folle !
Les fleurs sont à la fenêtre,
Les roses dans l'aiguière,
Et les fiancés en train de se baigner.
Emmène-moi...

Un caftan violet,
Mon bien-aimé s'en revêtira,
Et viendra à ma maison,
Quinze jours (il y séjournera).
Emmène-moi...

● ŒUVRE DE HAIM ZAFRANI : *Pédagogie juive en terre d'islam*, Ed. Maisonneuve, 1968; *les Juifs du Maroc ; vie sociale, économique et religieuse*, Ed. Geuthener, 1972 ; *Poésie juive en Occident musulman*, Geuthener, 1977 ; *Haggadah de Pesah* (texte berbère), en collaboration avec P. Galand, Geuthener, 1970.



SLIMANE ZEGHIDOUR (SALADIN).



CLAUDE LAPOINTE

AUSTRALIE

Les aborigènes sortent de leurs réserves

Les aborigènes d'Australie ne veulent plus ressembler aux Blancs. Ils cherchent à retrouver leurs terres et leurs traditions.

BARBARA GLOWCZEWSKI

HOOKER-CREEK, rebaptisée Lajamanu d'après un site sacré proche, est une réserve gouvernementale créée il y a trente ans et où a été déportée une partie des Walpiri, une des cinq cents ethnies australiennes. Ils y sont aujourd'hui six cents, se gérant depuis deux ans de manière relativement autonome. La communauté située au nord du désert du Tanami, à mi-chemin entre Darwin et Alice-Springs, est très isolée. Il faut parcourir plusieurs heures de pistes pour arriver à Rabbit-Flat, où habite en tout et pour tout un couple de Blancs, qui tient, au cœur du désert, un bar station-service, où les hommes vont en *virée pour boire. Dans la* communauté il est interdit de vendre ou de posséder de l'alcool, à moins d'avoir un permis obtenu seulement à condition d'habiter une maison.

La trentaine de Blancs installés là occupent de petits pavillons, mais les maisons construites pour les aborigènes sont rarement occupées : ils préfèrent camper à ciel ouvert en disposant leurs campements suivant des règles de parenté très strictes. Bien qu'il fasse très froid la nuit pendant trois mois et qu'il pleuve pendant trois autres mois, ils préfèrent prendre la tôle des maisons pour se construire des abris provisoires en forme de tente, qu'ils déplacent régulièrement. Chaque campement est organisé suivant deux parallèles ; côté est, on dort la nuit ; côté ouest, on s'installe dans la journée. Au centre, se trouve le camp des femmes, interdit aux hommes. Là résident des veuves et des femmes célibataires et les femmes mariées viennent y passer la nuit lorsque leurs maris dorment avec une autre femme ou restent au camp des hommes, situé au nord-est et interdit aux femmes.

Secret

Ces deux camps servent de terrains cérémoniaux à chaque sexe. Une partie de la vie rituelle est en effet séparée et secrète entre les sexes. Les hommes et les femmes ne peuvent voir leurs cérémonies respectives et les objets rituels comme, par exemple, les tablettes peintes — tjurunga — qui y sont utilisés. Pour les aborigènes ce secret, que l'on retrouve chez toutes les ethnies, doit être respecté par les Blancs. C'est pourquoi certains films de rituels ne sont jamais montrés et certaines informations ethnologiques jamais publiées. Un livre a été récemment retiré de la circulation parce que les Pijanjara estimaient qu'il dévoilait trop de leur activité rituelle.

Chez les Walpiri toutefois certains rituels sont mixtes comme ceux du feu et de l'autruche et le cycle qui précède la circoncision. Hommes et femmes se concertent sur le déroulement des cycles d'initiation célébrés à part, mais relevant des mêmes être primordiaux : chaque sexe détient exclusivement certains sites sacrés qui correspondent à des étapes particulières du voyage de ces êtres et dont le contenu narratif doit être ignoré par l'autre sexe, ainsi que les chants qui y sont attachés. De tels chants peuvent servir à la magie amoureuse.

Paradoxalement, cette division des sexes permet d'équilibrer les pouvoirs des hommes et des femmes. Ce sont les Blancs qui auraient tendance à rompre cet équilibre en avantageant les hommes dans l'apprentissage administratif et politique. Ainsi ne se présentent à l'élection annuelle du conseil de gestion de la communauté que des hommes et de surcroît jeunes. Ils prennent avis néanmoins des femmes et des hommes âgés, perpétuant ainsi une tradition de palabre et de consensus.

Les bénéfices du supermarché et du cinéma en plein air, qui fonctionne trois fois par semaine, sont investis dans les besoins de la communauté. Les personnes âgées touchent une pension de retraite et les mères les allocations familiales. La plupart des hommes de trente à quarante ans sont gardiens de troupeaux, d'une station de bétail gérée par le département des affaires aborigènes. Si aujourd'hui ils gagnent bien leur vie, pendant des années ils ont fourni le même travail pour une maigre ration de thé et de farine. Quelques femmes sont infirmières au centre médical pris en charge par le département de la santé, qui interdit aux femmes d'accoucher dans la communauté : elles doivent se faire hospitaliser à Darwin, à 1 000 km au nord. Mais, parallèlement, la pratique des cures rituelles traditionnelles fonctionne toujours : massage, peinture du corps et mise en scène d'évacuation de la maladie.

Certains jeunes, garçons et filles, sont assistants des instituteurs blancs ; d'autres ont abandonné depuis que, faute de linguiste, le programme n'est plus bilingue. Ils se plaignaient aussi de n'avoir plus assez de temps à consacrer à leurs rituels et à leur vie familiale. A la fin de leur scolarité primaire, quatre enfants sur vingt sont envoyés dans un collège aborigène à Alice-Springs, d'où ils reviennent avec des compétences qu'ils ne tiennent pas particulièrement à mettre à profit.

Visites

Ce qui compte avant tout en effet c'est le rythme de la vie tribale : même des collégiens en cours d'études manquent leurs cours les cinq mois nécessaires à leur initiation annuelle ; celle-ci dure huit années de suite après leur circoncision, l'étape de leur avant-dernière année étant marquée par une subincision. Pendant ces cinq mois, ils sont pris en charge par les hommes et il leur est interdit de voir aucune femme. La fin du cycle est marquée par des retrouvailles pathétiques entre les mères et leurs fils.

Peu de Walpiri restent en permanence en ville, bien qu'ils s'y rendent souvent, pour assister à des meetings intertribaux ou pour acheter des voitures. Les visites entre communautés différentes de Walpiri (Yuendumu, Willowra et Allguron) sont fréquentes.

Les Walpiri de Lajamanu ont aussi des échanges rituels importants avec les Kurinji du Nord à Wave-Hill et Wattie-Creek-Dagoragu — et les ethnies de l'Ouest à Gordon-Downs situé à un jour de piste en voiture et à Balgo à un jour et demi. Contrairement aux Walpiri de Yuendumu, qui font commerce de leur art traditionnel, ceux de Lajamanu n'aiment pas vendre leurs objets rituels. Il n'y a pas non plus de touristes, car il faut un permis pour circuler sur les territoires aborigènes et celui-ci n'est accordé par les communautés concernées que pour des raisons précises. Par exemple aux marchands ambulants de vêtements et aux chanteurs de country et de western, bien qu'à Lajamanu il y ait déjà un groupe de rock.

La communauté est visitée régulièrement par les autorités fédérales ou celles du territoire du Nord, les unes et les autres cherchant à s'allier par des soutiens financiers les aborigènes, qui ont le droit de vote depuis 1962 dans le Territoire du Nord. En particulier, un fonds de compensation subventionné par les compagnies minières distribue des aides pour des projets précis. La vingtaine de femmes responsables des rituels viennent, par exemple, de demander un camion pour se rendre dans leurs sites sacrés. L'utilisation des véhicules est en effet monopolisée par les hommes. Le délégué du Y.M.C.A. les emmène éventuellement chasser du petit gibier. Officiellement responsable des loisirs des adultes, il entraîne des équipes de football, de basket et de soft-ball (1) pour des rencontres sportives avec d'autres communautés.

Rêves

Il semble que ce soit la perspective des voyages qui leur fasse accepter un tel encadrement. Il en va de même pour ceux qui se disent chrétiens, les missionnaires organisant des rencontres dans les grandes villes et même en Nouvelle-Guinée.

Ceux qui fréquentent l'église ne délaissent pas pour autant leur vie sacrée traditionnelle. Simplement, ils rêvent les chants racontant en walpiri la vie du Christ, tout comme ils rêvent ceux de leurs ancêtres mythiques. Lorsque les missionnaires taxent leurs rituels de diaboliques, ils répondent qu'il n'y a pas de bon ou de mauvais « *business* » puisque tout *business* est affaire de Dieu.

Les Walpiri *ont* traduit par « business » tout ce qui se réfère à la vie spirituelle. Comme pour les autres aborigènes australiens, toute leur perception du monde repose sur la notion de « *rêve* ». *Dans un temps* mythique des êtres primordiaux, humains, animaux ou forces naturelles ont voyagé. Ils sont toujours présents à toutes les haltes de leurs itinéraires : points d'eau, rochers, caves ou arbres. C'est pourquoi de tels endroits sont sacrés et protégés. De même la peinture des tablettes et des corps ne les représente pas, mais les fait exister ; c'est pourquoi on les efface pour les repeindre plus tard, dès qu'un rituel est terminé.

Ce sont ces itinéraires — plus de cinq cents pour les Walpiri — que, avant leur sédentarisation forcée, ces derniers parcouraient en permanence, préservant un équilibre écologique entre l'environnement naturel et leurs besoins alimentaires. Chaque itinéraire est appelé « rêve » et les rêves de la nuit sont pour eux de vrais voyages qui enrichissent, par leur révélation, l'héritage spirituel de nouveaux épisodes et de nouveaux chants, éventuellement même de nouveaux rituels. Cette capacité d'inclure des événements du présent au temps du rêve s'applique à leurs relations avec les Blancs. Grâce à cette *perception métaphysique*, ils n'ont pas le sentiment d'être assimilés par l'Occident ; au contraire, ils assimilent, en se les appropriant, les moyens de satisfaire leurs nouveaux besoins, comme une prolongation de leur propre culture. Ils ne se considèrent ni comme aliénés ni comme vaincus. Fiers de leur identité, ils s'adaptent avec ruse et génie.

La tête et la Terre

Ils semblent avoir sublimé leur sédentarisation, qui les a privés de déplacements vitaux sur le plan spirituel, par une sophistication de leurs danses et une manière particulière d'appréhender l'espace de leurs camps. Comme s'ils voyageaient toujours entre les quelques mètres qui séparent les couvertures où ils dorment, du feu où ils cuisinent ou de l'abri en tôle qui les protège du soleil ou de la pluie.

« *Vous avez les livres, nous avons la tête et la terre* », m'a dit l'un d'eux. Dans le Queensland, le Territoire du Nord, les Kimberleys et l'Australie centrale, des « conseils de la terre » se sont créés à l'initiative d'aborigènes, d'avocats et d'ethnologues, pour représenter les groupes aborigènes locaux dans les négociations avec le gouvernement sur la législation pour la propriété des terres traditionnelles. Les Walpiri — qui sont environ trois mille — ont ainsi obtenu en 1978 des titres légaux sur un territoire approximatif de 600 kilomètres sur 300. En revanche, les Kurinji, qui après une grève d'un an dans une station de bétail se sont réinstallés d'eux-mêmes il y a dix ans sur leurs terres et gèrent de façon autonome une station de bétail à Wattie-Creek-Dagoragu, n'ont toujours pas de titres légaux sur leur territoire : ils ont pour adversaire un important trust de bétail.

Un autre trust convoite la région de Banana-Springs, pour laquelle se bat le groupe de Gordon-Downs, qui dépend du « conseil de la terre des Kimberleys », pas encore reconnu légalement. C'est aux compagnies minières que s'affrontent les ethnies d'Arnehm-Land, à cause de l'uranium, et celles du nord du Queensland, à cause de l'aluminium. Les Pijanjara grâce aux efforts d'un jeune avocat, Philip Toyne, ont constitué leur propre conseil, pour revendiquer un territoire à l'intersection des Etats du nord, de l'ouest et du sud.

Depuis quelques années déjà a commencé un mouvement de départ des réserves, des périphéries des villes et de réinstallation dans les sites traditionnels. C'est le mouvement des « outstations », qui s'est généralisé à toute l'Australie. Certaines de ces outstations fonctionnent de manière permanente, d'autres seulement une partie de l'année. *C'est le cas de Parnta, un site* au sud de Lajamanu, où un groupe vit depuis quatre ans, revenant chaque année à Lajamanu pour célébrer avec les autres le cycle d'initiation de plusieurs mois. Cette année les Walpiri de Lajamanu ont fait aboutir leurs négociations avec le département des affaires aborigènes pour faire financer l'installation de plusieurs groupes en des sites différents. De ce fait une bonne partie de la population est prête à quitter définitivement Lajamanu. Le retour à leurs vraies terres est comme de véritables retrouvailles amoureuses et les aborigènes en ont assez de faire semblant d'ignorer le paternalisme pesant des Blancs. ■

(1) Jeu de balle féminin.

HISTOIRE

Folies carnavalesques

On parle beaucoup de « ressusciter » le carnaval. Mais, pour qu'il revive pour de bon, il faudrait aussi réhabiliter... le carême.

EMMANUEL LE ROY LADURIE ET MARTINE GRIMBERG

DEPUIS quelques années, la fête et le mot carnaval en particulier ont été l'enjeu de luttes et d'appropriations par divers groupements. Ces termes ont même pénétré jusque dans les cercles gouvernementaux : on s'y intéresse pour la « qualité de la vie », à la formulation d'un nouveau calendrier. La fête, bien sûr, n'est pas au service de l'idéologie. Mais notre société, souvent coupée de son enracinement traditionnel, recueille les avatars des *cultures populaires ; elle* voudrait en infléchir le sens pour les adapter au monde moderne.

Ces phénomènes ne sont pas nouveaux. Nous en trouvons des traces tout au long de l'histoire du carnaval ; il est vrai que la rupture, aujourd'hui, est plus *profonde* que jadis par rapport au savoir et aux pratiques du passé. Les bouleversements du calendrier en sont un symptôme parmi d'autres.

Et par exemple : le carnaval cesse d'avoir lieu en février ou en mars ; on offre même aux vacanciers... du mois d'août le spectacle d'une fête de l'ours, qui, en principe, est hivernale.

Carnaval à l'origine fête une collectivité pour un but communautaire. Il se prépare longuement, au cours de l'hiver. On cherche donc à se reconnaître les uns les autres, sous les *masques* ; *on* maquille sa voix pour n'être pas reconnu des non-masqués. Tout le jeu est là. C'est l'« intrigue » encore vivace à Cassel. Ailleurs, on répète les mêmes scènes d'année en année : jugement, condamnation, puis mise à mort du mannequin accompagnée par les vraies larmes de l'auditoire. Allez voir le carnaval à Dunkerque, à Prats-de-Mollo, à Pézenas, à Bâle : vous saisirez toutes les ambiguïtés de l'enterrement de la bonne chère carnavalesque ; celle-ci ne fera surface à nouveau qu'au temps de Pâques.

Les croyances chrétiennes et païennes sont solidaires de façon étrange en cette affaire. Qui plus est, Carnaval historiquement stimulait la résistance des communautés contre les pouvoirs, qu'ils soient religieux ou laïcs. A l'origine, le processus s'intégrait à la mise en place du calendrier chrétien, sur la base d'un compromis. Ensuite il y aura folie carnavalesque dans les villes (à la fin du Moyen Age) ; on y recherchera les linéaments de la mémoire collective, qui mêlera les métiers, les *quartiers*, le pouvoir urbain. Une phase de répression accompagnera et suivra la Contre-Réforme, flanquée par le renforcement du pouvoir royal, qui, lui-même sera souvent hostile aux traditions populaires. Les campagnes résistent mieux que les villes à cette pression anti-carnavalesque. Du reste, la fête éclate : ce n'est plus seulement la jeunesse masculine sous l'Ancien Régime qui organise le carnaval ; les hommes mariés, les femmes même, y participent. Chaque groupe aura donc sa fête spéciale : masques et ballets de la cour ; carrosses décorés à Paris, pour l'aristocratie ; et puis, à partir du dix-huitième siècle, bals privés, au profit de sociétés de bienfaisance. La tradition se maintiendra encore dans les carnavals des quartiers populaires : fête de la Courtille, si vivante au dix-neuvième siècle, dans la capitale ; promenade du Bœuf gras, organisée par les bouchers parisiens.

Lanternes tricolores

La politique s'immisce dans les fêtes ; elle bénéficie des ressources de critique et de satire que recèle le rituel carnavalesque ; le fait n'est pas récent, il date pour le moins du quinzième siècle. Il est peut-être inhérent au carnaval.

Le « monde à l'envers » ouvre les vannes aux revendications de la jeunesse et des mâles de la communauté. On y représente la crise économique à Rouen pendant les processions de l'abbaye des « Conards » : elles suivent le cercueil de « marchandise morte » (au seizième siècle). En 1832, à Draguignan, on met en scène les passions de la gauche locale : les masques défilent avec des lanternes tricolores. On se moque des gouvernants et de leur corruption ; telle pancarte dira : « *Je ne suis pas acheté par la Lockheed* » (Maestricht, Pays-Bas, 1976). On commémore aussi, de façon imaginaire, un événement *historique* : à Mohacs (Hongrie), des hommes vêtus de peaux de bêtes, et qui portent les visages effrayants des démons, mènent, depuis le Danube jusqu'à *la Grand-Place*, un cercueil sur lequel s'inscrit la date d'une bataille contre les Turcs.

Le carnaval ne se réduit pourtant pas aux contestations ou aux commémorations. L'ensemble des pratiques alimentaires et des croyances de la fertilité demeure dans bien des cas, notamment parmi les fêtes villageoises, essentiel à la coutume. On mange des crêpes, puisque « *c'est notre religion* », disaient quelques vieilles femmes d'un village beauceron au dix-neuvième siècle.

Quoi qu'il en soit, il est fortement question aujourd'hui de « ressusciter » le carnaval. Certains s'y activent, chaque année chaque février, du côté de Carcassonne, de Montpellier... Mais si on tient *pour de bon* à cette résurrection carnavalesque, il faudrait demander d'abord au pape de Rome de ressusciter autoritairement... le carême. En effet, tout se tient : sans morue et sans hareng obligatoires au mois de mars, pas de boudin ni de saucisse à foison pendant février. Sans ascétisme et sans prières de mortification « quadragésimale » (= de carême), pas de défoulement carnavalesque ni de liesse païenne au préalable lors du mardi gras (ce jour joyeux étant la veille du mercredi des cendres, qui marquera lui-même le premier jour du carême).

Les théoriciens du carnaval se divisent en deux camps : les uns *croient* aux *pures* et *simples* survivances païennes. Ils pensent que les fêtes d'hiver de l'Antiquité latine, *lupercales* et *saturnales*, se sont prolongées miraculeusement jusqu'à nos jours sous les oripeaux farfelus du mannequin de mardi gras. Sans nier totalement ce point de vue, d'autres chercheurs, comme Baroja, grand ethnographe espagnols, estiment que, parmi des pays comme les nôtres, christianisés depuis quinze cents ans, la phase débridée du carnaval ne peut absolument pas s'expliquer, y compris quant aux fameuses survivances païennes, si elle n'est pas insérée par les anthropologues, avec une implacable logique, dans le temps structural du christianisme.

Au centre de ce cycle structuré que rythment les fêtes catholiques d'hiver et de printemps (depuis Noël jusqu'à la Pentecôte), s'inscrit, négligé aujourd'hui par les croyants, le *carême*. Originellement, dès les derniers temps de l'Empire romain, le carême était l'époque où les païens qui se destinaient à devenir chrétiens se *purifiaient* par le jeûne, par l'abstinence, la prière... Ils devenaient alors, pendant la quarantaine de jours que durait ce carême purificatoire, des ex-païens-pas-encore-chrétiens, des hommes de l'entre-deux ; bref, comme on disait alors, des *catéchumènes*. Puis venait, comme une lumière, la joie de Pâques, au-delà des douleurs terminales de la semaine sainte : les ex-païens recevaient le baptême pascal ; ils se transformaient donc, pour finir, en chrétiens. Le cycle de leur renaissance spirituelle était accompli.

Cette traversée du désert (= du carême) avec deux oasis, l'une païenne au point de départ, l'autre chrétienne au point d'arrivée, dessinait un enchaînement de fêtes qu'allait bientôt répéter ou rejouer en une mémorisation triomphale l'ensemble du peuple chrétien, et cela bien après la disparition définitive du paganisme.

Le trajet indéfiniment reconstitué par les mémoires collectives dessine ainsi le « parcours du combattant » des athlètes chrétiens : il nous apparaît comme définitivement constitué au onzième ou douzième siècle. Cela ressort des premiers textes qui font enfin émerger le folklore carnavalesque et médiéval au grand jour de la culture écrite. A la veille du carême, pendant les jours gras qui précèdent le mercredi des cendres, les chrétiens *enterrent leur vie de païens* : alors prennent place les réjouissances festives et gastronomiques.

Compromis historique

Au Moyen Age, on désignait cette période carnavalesque par *un mot qui évoquait à la fois*, synonymes, la viande et la chair : c'était le temps du *charnage*. Bien sûr, il y a quelque chose de peu chrétien dans toute cette *chair qui s'étale* pendant *les* jours gras ; elle contraste avec le supplément d'âme qui est dûment enregistré pendant le carême ; c'est le combat de la *charnalité* (carnaval) contre la *spiritualité* (carême).

Dans la perspective finale de l'ascèse quadragésimale, il devient donc légitime de chercher pour la période carnavalesque, qui va de l'après-Noël à la veille du mercredi des cendres, les « survivances du paganisme », puisque, aussi bien, elles sont intégrées dorénavant au temps chrétien : le carnaval lui-même (en février), la fête des fous (= fête des Saints-Innocents, le 28 décembre) et la Sainte-Agathe (5 février) ont-elles récupéré, voici bien longtemps, certains rites des festivités plus anciennes encore, qu'on célébrait d'ordinaire à l'époque païenne.

Parmi celles-ci figuraient entre autres les mascarades des *saturnales*, les fouettages et les déguisements en loups et renards des *lupercales*, enfin les célébrations des commères à l'imitation des *matronales* latines.

A ce propos, on doit imaginer le prodigieux bricolage ou métissage culturel du premier millénaire de notre ère, au cours duquel des curés astucieux et des paysans tenaces surent réaliser, en termes quasi jésuitiques, un *incroyable compromis historique*. Ils réussirent à fusionner de façon harmonieuse les exigences d'une sensibilité païenne, toujours bien vivantes dans nos campagnes, et les revendications sacrées de l'Eglise, centrées sur le temps liturgique de la chrétienté médiévale.

L'essentiel tient dans une dia*lectique contrastée : le carnaval*, c'est l'ostentation d'un bon gros péché païen qu'on exhibe, qu'on met en valeur goulûment, afin de mieux basculer quelques jours plus tard dans les *tristesses et* dans les macérations catholiques du carême. D'où le côté *satirique* déjà mentionné de la phase carnavalesque : on y dénigrera en grande pompe théâtrale, tous les péchés qu'a commis la communauté dans l'année : les cocuages, les adultères, seront ridiculisés ; et aussi les péchés *sociaux, tels que* l'avarice des riches, ou la « criminelle » contestation que se permettent quelquefois les pauvres à l'encontre des élites « supérieures ». *Chaque* classe sociale a *donc son* mot à dire en carnaval contre la classe sociale du dessus ou du dessous ; chaque quartier de ville, chaque village tire à bou*lets rouges contre le quartier ou* contre le village des voisins les plus proches ; ils sont accusés de toutes les fautes : elles sont critiquées pendant le carnaval.

Le groupe humain *qui* s'estime le plus frustré du fait des oppressions et péchés qu'engendre la communauté correspond à la classe d'âge des jeunes mâles : ils s'expriment donc de façon hostile ou simplement canularesque contre la tyrannie des adultes. Ils organisent des quêtes agressives de nourriture, des vols d'outils agricoles. Le carnaval devient ainsi, à force d'attaques et de contre-attaques, une description poétique et colorée de la société globale, avec ses tensions contradictoires. Il voit s'affronter dans le rire et parfois dans la lutte violente, les groupes sociaux, les quartiers, les classes d'âge, les diverses tendances politiques et religieuses qui écartèlent la ville comme un blason. De ce fait, on rencontrera malheureusement des *carnavals antisémites (à Rome*, à Montpellier, en Espagne) ; surtout, on verra s'affronter des carnavals anti-notables et anti-plébéiens sur les deux versants de la barricade, dans une même ville (Romans-en-Dauphiné, 1580).

Les jeunes mâles, encore eux, sont décidés à prendre momentanément le pouvoir pendant les jours gras ; ils se substitueront donc de façon provisoire aux adultes, mais aussi aux femmes ! Certains de ces jeunes hommes se déguisent en filles ou en dames pour signifier qu'ils forment désormais à eux tous une société dominante, complète, à la fois masculine et (pseudo-) féminine ; elle peut, par conséquent, se passer des véritables représentantes du deuxième sexe en chair et en os. Dans le meilleur des cas, en Allemagne, en Italie, en Avignon, des pièces de *théâtre* écrites pour la circonstance par des auteurs locaux déploieront comme à plaisir sur la scène ou sur la place publique *tout ce défoulement* satirique et licencieux. L'historien Paolo Toschi a même vu dans ces comédies (rédigées pour le carnaval ou pour les fêtes de mai) l'authentique origine du *théâtre* italien, cette matrice de notre dramaturgie occidentale (1). De l'allégresse à la création, il n'y avait qu'un pas, vite franchi par les premiers écrivains carnavalesques. ■

ANDRÉ BONHOMME

(1) Les lecteurs désireux d'approfondir ces problèmes peuvent lire *le Carnaval*, de Julio Caro Baroja, traduit récemment de l'espagnol, Gallimard, 417 pages.

NOURRITURE

Big Mac à la chaîne

Chez Mac-Donald's, on ne mange pas, on se nourrit. Vite. Presque aussi vite que s'implantent, dans les grandes villes, ces restaurants automatisés.

OLIVIER ROBERT

« UN *big Mac, une frite et un Coca.* » A New-York, à Londres, à Bonn, à Tokyo, à Copacabana, à Paris. A 11 heures, à 15 heures, à 19 heures, à minuit, à 2 heures, c'est la même commande. Et le client recevra le même sandwich : deux steaks hachés dans des petits pains avec la sauce Mac-Donald's.

Ray Kroc, le fondateur de l'empire Mac-Donald's, a appliqué à la nourriture des principes simples et bien connus : obtenir aux meilleurs prix les différents produits et les vendre au maximum de clients. En 1955, cet Américain, né avec le siècle, installe, dans la banlieue de *Chicago*, le premier restaurant Mac-Donald's. En 1969, la chaîne sort des Etats-Unis et s'implante un peu partout dans le monde occidental : *il y a près de* 6 000 restaurants Mac-Donald's en 1980.

Tout est mécanisé, étudié, de la décision d'implantation d'un restaurant jusqu'au temps de cuisson des frites. Son système, c'est le *fast food* (nourriture rapide). On ne mange pas un Mac, on l'avale en le faisant passer avec un Coca ou un milk-shake. On l'avale d'ailleurs à toute heure. Plutôt en dehors des repas comme incite à le faire la publicité parisienne. On l'avale plutôt debout. D'une part parce qu'il est difficile d'obtenir un des rares tabourets épars sur les lieux et, d'autre part, parce que le « Mac-Donald's », ce n'est pas « le Fiore » on n'y reste pas des heures. Au « Mac-Donald's » du boulevard Poissonnière où il y a des sièges, les jeunes qui ont tendance à s'installer sont peu appréciés.

En *fait*, la méthode est simple : le client arrive, pressé de préférence, choisit sur les tableaux placés au-dessus des caisses, reçoit son paquet, dégage le comptoir, avale. L'opération dure de quelques minutes à un quart d'heure et dépenser plus de 15 à 20 francs est un exploit.

Assurément, un nouveau système s'instaure. Un morceau de l' « *American way of life* »? La force de Mac-Donald's est d'être adapté au mode de vie urbain. Implantés dans les quartiers animés de Paris, le boulevard Saint-Michel, les Champs-Elysées, rue Montmartre, boulevard Poissonnière ou gare de l'Est, la clientèle est quasi identique à l'heure du déjeuner : employés de bureau, secrétaires. La dominante de cette clientèle est certainement la jeunesse, lasse du sandwich, souvent cher, ou du restaurant nettement au-dessus de ses moyens.

« Q.S.C. and V. »

« *Quality, Service, Cleanliness and Value* » (Qualité, Service, Propreté et Prix), tel est le slogan de la chaîne. Les affiches placées dans les cuisines le rappellent aux employés : « *Respectons notre clientèle. Après tous les travaux étrangers à la préparation de la nourriture, lavons-nous les mains.* » Ou encore : « *Souriez, le travail sera plus facile.* »

La qualité des produits est partout au monde strictement identique. Le pain fabriqué en France doit répondre aux critères Mac-Donald's. De même que la viande (100 % bœuf, « *c'est juré !* ») ne doit pas contenir plus de 19 % de matières grasses. Les rondelles de cornichon paraissent calibrées au millimètre près. Les doses de sirop pour les milk-shakes ou le Coca-Cola le sont en tout cas au centilitre près. Régulièrement, un laboratoire *examine* la qualité des divers produits.

Ça sonne...

L'organisation de la cuisine est parfaitement robotisée : « *Pas d'intervention du jugement humain.* » La pièce est « clean ». Les frites, fruit de longues études, *sont* épluchées chaque matin et sont blanchies dans des bacs avant d'être pré-cuites, puis cuites pendant trois ou quatre minutes *et jetées, si elles ne* sont pas consommées sept minutes plus tard. Toutes les machines, américaines ou allemandes, sont conçues pour la chaîne Mac-Donald's. L'employé chargé des frites a seulement à réagir quand le vibreur lui signale qu'elles sont cuites...

La préparation des hamburgers est plus complexe mais tout aussi robotisée. Pendant qu'un employé charge le « toaster » de pains, un autre place les steaks congelés sur le grill. Sonnerie. Les pains sont retirés. Les steaks sont retournés. Une mesure de sauce (secret professionnel), un peu de salade, une tranche de fromage, quelques rondelles de cornichon. Sonnerie. L'autre steak est placé et les pains sont déposés. Les big Mac sont prêts...

La méthode est, bien sûr, la même pour les poulets, les filets *de poisson ou* les beignets aux pommes. L'important n'est pas de savoir faire cuire du poulet mais de réagir aux différentes sonneries. Parallèlement, le « Multimixer » verse les milk-shakes et le distributeur les Cocas. Là aussi, gestes mécaniques. L'employé saisit le gobelet, le trempe dans le bac à glaçons, le place sous le distributeur, appuie sur le bouton « Coca-Cola », met le couvercle sur le gobelet. C'est prêt. « *Temps minuté, quantité calculée, pas d'intervention du jugement humain...* »

Une immonde lavasse

Un produit montre la rigueur de l'organisation. Le café Mac-Donald's est une immonde lavasse. Explication simple : le café aux Etats-Unis n'est pas fort et ne ressemble en rien à ce qu'on nomme ainsi en Italie ou en France... Partout le café doit être fait à l'américaine...

La salle est quasi identique partout. Des suspensions jaunes, couleur des arcades Mac-Donald's, des murs en briques, « *c'est chaud, résistant et ça ne s'abîme pas* », des comptoirs au milieu de la salle et le long des murs. Le sigle Mac-Donald's est partout, sur les emballages, les cendriers et sur les carreaux des comptoirs. Presque carcéral : les briques sont nues, tout est attaché, fixé, par crainte du vandalisme...

Rien n'est laissé au hasard. Surtout pas l'organisation du personnel. Les employés sont encadrés par un ou plusieurs « *managers* » : responsables d'un restaurant. Quatre ou cinq « *supervisers* » sont chargés de l'implantation *parisienne* et un « *operation manager* » dirige l'ensemble.

Tous les employés sont formés *à l'école Mac-Donald's installée* boulevard Saint-Michel. Ils apprennent à se servir des différentes machines car ils doivent être polyvalents. Ils reçoivent aussi des leçons de comportement avec la clientèle. Les employés sont à 80 % étrangers. Beaucoup d'immigrés, car ce travail ne nécessite que peu de formation et la connaissance de la langue française est à peine nécessaire.

Ils travaillent environ quarante-quatre heures par semaine et touchent un salaire proche du SMIC (2 325 F plus avantages en nature à l'embauche). Pas de syndicats, pas de comité d'entreprise, pas de délégués du personnel dans cette entreprise de quatre cents employés... Sur ce sujet, toutes les questions paraissent saugrenues. « *Il n'y a pas de conflit chez Mac-Donald's, on est sympa. S'il y a un problème, l'employé en discute avec son manager ou avec un membre de la direction. Chez nous, tout est fondé sur la relation directe avec les responsables...* » L'embauche reste *permanente*...

Mac-Donald's, une grande famille ? De nombreux managers et supervisers (plus de 50 %) sont d'anciens employés. L'ascension interne est certainement une merveilleuse carotte. Les « hamburgers universities » forment les managers qui y reçoivent les principales notions de gérance : ils sont chargés des commandes de nourriture, du planning de travail du personnel et de la tenue des feuilles comptables.

La suprématie

Mac-Donald's a laminé ses *concurrents*. « *Crip and Crop* » a fermé de même que les « Pop inn's » affiliés aux « Pizza pino ». Quant aux « Wimpy », c'est différent, ils n'appliquent *pas* les principes du « *fast food* ».

Un produit parfaitement maîtrisé, des prix abordables (les bénéfices les plus importants sont réalisés sur les milk-shakes, les Cocas et les frites), un esprit « maison » très affirmé et un personnel étranger et peu payé expliquent le succès de Mac-Donald's. Un succès qui se mesure maintenant par l'ouverture de centaines de restaurants, chaque année, dans le monde. Le prochain, à Paris, sera situé près de Beaubourg. Puis la machine se dirigera vers la Normandie... ■

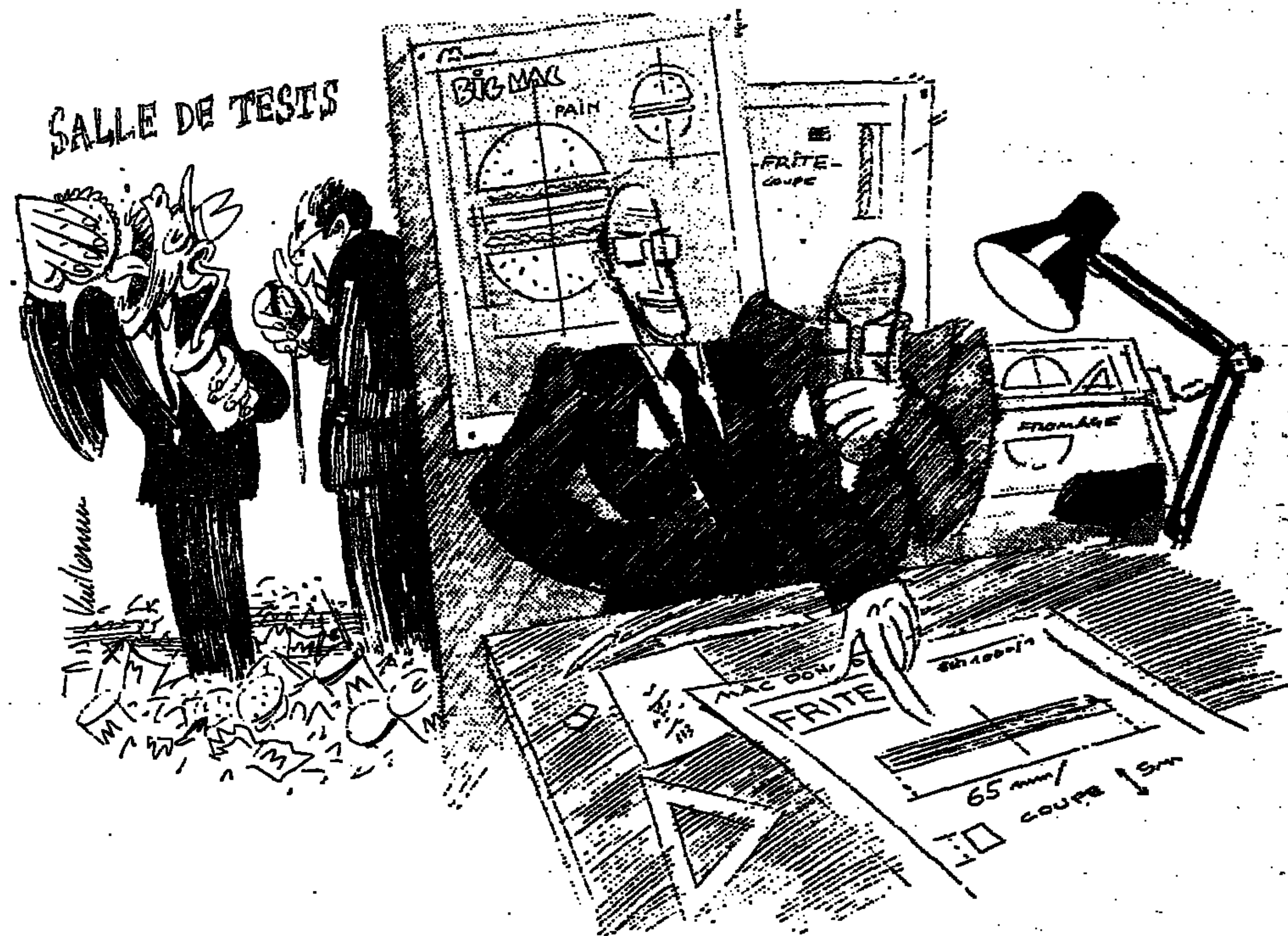
Dix millions de hamburgers par jour

Près de 6 000 restaurants Mac-Donald's sont répartis dans le monde, dont 14 (bientôt 15) en France : 12 à Paris et 2 en banlieue.

La direction est à Oak-Brook, dans l'Illinois (U.S.A.). Pour la France, Mac-Donald's est composé de sociétés franchisées et regroupées sous la forme d'un G.I.E. (Groupement d'intérêt économique), dont le président est M. Joseph Dayan.

Mac-Donald's international se refuse à donner des chiffres concernant l'exploitation en France. Au niveau mondial, son chiffre d'affaires a été, en 1978, de 4,5 millions de dollars.

Consommation annuelle : 211 680 milliards de litres de milk-shake ; 190 000 tonnes de bœuf, soit quelque dix millions de hamburgers par jour ; 180 000 tonnes de pommes de terre et 23 000 tonnes de poisson (cabillaud)... Et c'est le premier client de Coca-Cola.



PHILIPPE VUILLEMIN

RUES

L'éternité bon chic, bon genre

L'avenue Victor-Hugo, dans le seizième arrondissement de Paris, n'est pas pittoresque. Il serait saugrenu d'en parler, si, dans le désert de ses dimanches, le passant clandestin ne pouvait y goûter le silence confortable de l'éternité.

HERVÉ PRUDON

UNE station de métro, un jet d'eau, deux ou trois bistrots, et même, les mois chauds, quelques tapins. Mais non. Ça n'est pas Pigalle. Et rien à voir avec le Gay Paris. Je suis place Victor-Hugo, 75116, comme égaré, étranger dans ma ville. Et perplexe : la place ni l'avenue Victor-Hugo ne sont un paysage. On ne parle pas de l'avenue Victor-Hugo, on en respecte le sommeil doré.

L'avenue Victor-Hugo est calme le matin, morne l'après-midi, éteinte le soir.

Les ouvriers qui revendiquent ne défilent pas drapeaux en tête avenue Victor-Hugo.

Les Noirs ni les Arabes ne s'y sont installés, et on n'y côtoie pas une foule grouillante (bigarrée, chamarrée, haute en couleur, interlope, etc.). L'avenue Victor-Hugo n'est pas pittoresque. Elle est uniforme de ton et de compagnie, et ça n'est pas la péninsule Ibérique qui se replie le soir dans ses chambres de bonne qui peut la métisser, ni en changer les règles.

Mon taxi a contourné l'Etoile, *il s'est engagé entre Foch et* Kléber, il a commencé à maugréer, regardez, toutes garées en double file, elles s'en foutent, leurs maris font sauter les P.V., tous les taxis vous le diront, c'est l'enfer, elles vont comme ça, par sauts de puces, chez Céline, Villon, Jones, Saint-Laurent. Les pervenches connaissent les numéros, elles osent plus verbaliser. A l'approche de la place, la circulation est devenue plus fluide. Je commençais à trouver le périple risqué. Hardi curieux, je poursuivais l'aventure, et mis pied à terre devant l'église Saint-Honoré d'Eylau.

Un mariage en sortait. Robe blanche, longue, et mousseline, couronne dans les cheveux, le jeune époux en frac, et des petites demoiselles d'honneur. Du riz dans les cheveux, sur les habits. Des photos. Mais Saint-Honoré d'Eylau n'est plus ce que c'était. Le dimanche, pour la grand'messe, les familles commencent à émigrer quelques centaines de mètres plus loin, au centre *paroissial* de l'avenue Raymond-Poincaré. Parce que les Espagnoles et les Portugaises, en robes noires et charabia, ont investi Saint-Honoré. Elles se massent sur le parvis, elles jacassent, se mélangent. Jésus lavait les pieds des autres, mais n'astiquait pas leurs meubles.

Traverser l'avenue était hasardeux, les feux sont à deux temps, c'est un de trop pour les voitures. Elles passent au rouge, de toute façon, mon mari fait sauter les P.V., etc., le taxi m'avait dit.

Marcher *sur* le trottoir ne valait guère mieux. Les chiens étaient passés par là. Je me mis à *slalomer, comme les autochtones*. D'après ses trottoirs l'avenue Victor-Hugo est sans nul doute le *chenil-center* le plus important de Paris. Au bout de quelques pas, je regardais déjà moins où je mettais les pieds. Je croisais alors des visages.

Papoteuses

Vieilles dames en fourrure mitée, se rendant, à petits pas de papoteuses, au Scossa, le café de *la place* récemment rénové en salon de thé, et vieux messieurs portant chapeau, la rosette au revers de leur pardessus de laine grise, la mine peu amène de celui qui vous bouscule dans le bus avec sa carte de priorité. Je n'osais les aborder. Ils me semblaient des robots respectables émigrés du passé. Ils avaient dû connaître le maréchal Pétain ou la Résistance, ou peut-être les deux. Et vite je me suis senti nu dans mon blouson. Les hommes, les femmes, et jusqu'aux enfants, portaient le loden vert. Les jeunes aussi, filles et garçons. A la différence de Saint-Germain-des-Prés, ce sont les filles, ici, qui s'habillent comme leurs mères. Je me sentais un peu crouille, ou, pour employer une image moins choquante, jeune recrue dans un collège dont je ne posséderais pas encore la tenue réglementaire.

Je suis donc allé dans une boutique de vêtements, pour comprendre. Au moment où j'ouvrais la porte, un chien sortit, un roquet visiblement attiré par un loulou de Poméranie de belle prestance. La maîtresse du loulou, contrariée par tant de bâtardise, tira sur la laisse. Le roquet insistait.

« *Roméo, veux-tu cesser, tu vois bien que ce chien n'est pas pour toi.*

— *Mais madame*, dit le commerçant, *c'est un mamzer tibétain.* »

La dame regarde le roquet, qui ressemblait pourtant à un chien de concierge, elle l'étudie comme à l'exposition canine, et c'est vrai qu'il a de la race, et, mon dieu, qu'il est joli votre petit chien. Elle s'éloigne, rassurée.

Je raccompagne le commerçant à l'intérieur du magasin. Il m'explique que *mamzer* veut dire bâtard en yiddish, et qu'il faut ce qu'il faut, c'est le quartier qui veut. Il faut s'habituer. Nous-mêmes, qui étions youpins à Belleville, juifs dans le Sen-

tier, ici, nous sommes des israélites. Ce qui ne met pas à l'abri de tout. Une cliente nous a avoué un jour qu'elle venait chez nous plutôt que chez X parce que X était juif. Nous avons dit que nous aussi madame.

— *Ah ! mais vous n'avez pas l'air.*

Elle a continué ses achats, elle revient souvent, c'est une femme sympathique. Les gens ici ont le droit d'être aussi bêtes qu'ailleurs. Tenez, par exemple, les femmes, et souvent les plus aisées, marchandent comme aux Puces, elles veulent des rabais, des ristournes, on leur fait 10 francs sur une robe de 1 000 francs et elles sont contentes.

L'argent n'est pas le roi, ici, la crise se fait sentir comme ailleurs. Il y a de très vieilles familles bourgeoises ou aristocratiques qui vivent dans des hôtels particuliers complètement vides, délabrés même, parfois, et qui ne mangent rien, qui ne vivent pas, qui survivent, qui font survivre une tradition, un prestige.

Tous les droits

Et, à côté, il y a des fortunes toutes neuves, des Français, mais aussi ces derniers temps des Libanais, des Iraniens. Ceux-là ont tous les droits. Ils nous traitent comme des domestiques, ils empestent le cigare, ils écrasent leurs mégots sur la moquette. Ils copient l'élégance, ils se vouvoient — Amour, que pensez-vous de ce petit tailleur, ça pourra me faire une petite occasion, un dîner amusant, non ? — et une fois dehors, ils s'engueulent — Tu *commences* à me faire chier avec ton shopping !

Dans ce magasin, j'ai pu voir des femmes dont la vie dépendait de la couleur d'un chemisier — Le bleu me plaît tant, mais le rouge me va si bien au teint, qu'en pensez-vous ? Elles restent deux heures, repartent les mains vides, ou avec un chemisier vert, elles ont épargné 500 francs de psychanalyste.

J'ai croisé deux punks en baskets Sacha et épingles de sûreté en or, on a la révolte qu'on peut. J'ai poussé une porte cochère, j'ai goûté le calme de la cour et la sobriété des immeubles, je suis entré dans un hall, et ça n'était pas si propre, il y avait des ordures, de la poussière. J'ai pénétré chez des gens, il n'y avait pas d'ostentation, pas de signes de richesse excessive. J'ai pensé au chaos de la vie, de la ville, et à l'immobilité froide de ces murs, de cette avenue. J'ai regardé le ciel. Il m'a semblé que rien ne m'arriverait tant que je serais entre ces murs. J'avais eu la même impression ailleurs, à la montagne. Les gens d'ici, quand ils descendent dans le sixième, ne disent-ils pas qu'ils vont en ville ?

Je retournerai donc avenue Victor-Hugo. J'y retournerai le dimanche, quand elle ressemble à un désert, parce que presque tous les habitants sont à la mer, à la campagne, à l'oxygène, et que les autres font la queue devant Chatton, le pâtissier, je ne draguerai pas les grandes filles à sac Hermès et souliers Céline, parce qu'on ne drague pas avenue Victor-Hugo et que les grandes jeunes filles, pour trouver un fiancé parfait, participent aux « rallyes ». Je ne m'achèterai pas de loden vert, non. Je ne jalouserai pas les fils de famille arrogants qui passeront nonchalants dans leur Porsche.

Je suivrai plutôt cet homme tranquille, en cravate et chapeau, dont les mains gantées porteront deux casiers à bouteilles. Il s'attardera devant Brunswick à calculer le rapport qualité-prix de telle raquette de squash ou de tel équipement de jogging. Il repartira du même pas paisible, dépasera les huîtres du Stella, il arrivera à la fontaine Lamartine, fera la queue, et remplira, son tour venu, ses bouteilles d'eau de source fraîche et gratuite. Il rentrera chez lui, et il n'y aura plus, sur l'avenue, qu'un clochard couché devant la librairie Fontaine, deux Portugaises en noir devisant sur un banc, trois enfants ennuyés sur leur skates démodés, et le silence, le merveilleux silence de l'assurance inébranlable.

Alors, pour un instant seulement, je me figerai dans cette éternité, le temps que pisse mon chien. ■

GÉNÉALOGIE

Fil d'Ariane aux Archives nationales

PIERRE CALLERY

UN bon lycéen de la classe de sixième, fourvoyé dans un cours de mathématiques spéciales n'est pas immédiatement dépaysé. La disposition des lieux est à peu près analogue à celle qu'il connaît. Il sait se servir du tableau noir, des craies, de l'éponge. Pourtant, il panique dès que le professeur arrive. Il ne sait pas répondre à la question la plus simple. Si on lui demande d'allumer la lumière, il n'arrive pas à trouver l'interrupteur.

La situation du chercheur modeste, de l'honnête homme comme vous et moi, est très comparable lorsqu'il se rend aux Archives nationales. Une aura d'ésotérisme scientifique le prend à la gorge. Il ne sait comment demander un document qu'il connaît très précisément, comment prolonger une recherche entamée à un autre endroit.

Bien sûr, un excellent petit guide (1) permet de se retrouver rapidement dans le dédale des Archives nationales. Purement pratique, *il ne donne rien du* contenu des collections. Toutefois, il indique ces dernières, succinctement, avec le tableau de toutes les séries, non seulement à la maison centrale des Archives nationales, mais aussi à la section outre-mer, à Paris, et au dépôt des archives d'outre-mer, à Aix-en-Provence (ce qui, pour ce dernier, n'avait encore jamais été fait). Signalons incidemment qu'il fournit les cadres de classement des archives départementales ainsi que ceux des archives communales et hospitalières.

Dès la création des Archives nationales, cette situation fut ressentie. Daunou, garde général des archives de l'Empire, créa sans doute les structures administratives et scientifiques mais perçut également qu'il fallait trouver un fil d'Ariane pour savoir ce qu'il y avait, en gros, dans l'amoncellement de documents qui venaient alors de toute l'Europe. Le *Tableau synoptique des archives de l'Empire* fut dressé en 1811 sous sa direction.

Au cours du Second Empire, un *Inventaire général sommaire des archives de l'Empire* fut réalisé sous la direction du marquis de Laborde. Il se limita à passer en revue tous les articles, précédés de leur cote.

Le *Tableau méthodique des fonds conservés aux Archives nationales*, dressé en 1871, ne fut pas présenté dans l'ordre strict des séries, mais par fonds. Ainsi, par exemple, le fonds de l'abbaye de Saint-Denis réunit des documents de la série L (monuments ecclésiastiques, ou — si l'on veut — spiritualité), de la série S (domaines ecclésiastiques, c'est-à-dire possessions, administration des biens), et d'autres séries encore : T (séquestres), Z (juridictions)... Mais ce tableau ne fut que très sommaire.

L'état général

Le véritable instrument de travail, encore largement utilisé jusqu'en 1978, fut l'*Etat sommaire* de 1891. Série par série, avec une petite notice sur l'histoire de chacune d'elles, il présentait le tableau général de ce qu'elles contenaient. Il fut remplacé, en fait, pour la période moderne, par l'*Etat des versements faits par les différents ministères*, qui correspondait aux séries F et BB, et fut publié de 1933 à 1962 (supplément compris).

Toutefois, même ce dernier était déjà largement dépassé en 1978 lorsque parut le premier tome de l'*Etat général des fonds* (2).

Les recherches généalogiques elles-mêmes ont pris une part tellement importante qu'elles représentent maintenant 32 % des chercheurs des Archives nationales (30 à 80 % de ceux des archives départementales, suivant les dépôts) au lieu de 2 à 3 %, il y a vingt ans.

L'Etat général des fonds, actuellement en cours de publication, s'efforce de répondre aux demandes actuelles. On n'y trouvera pas une histoire archivistique des Archives nationales, ni comment y sont arrivés tous ces fonds. Ceux-ci sont donnés dans un état statique, tels qu'ils se présentent.

Deux volumes, sur les cinq prévus, sont déjà publiés. Vu l'importance des ouvrages (le premier livre a 820 pages), leur prix est relativement faible : environ 100 francs l'exemplaire.

Le tome I, paru sous la direction d'Etienne Taillemite, alors conservateur en chef de la section ancienne (actuellement inspecteur général des archives), recense tout ce qui concerne l'Ancien Régime. Chaque conservateur spécialisé a pris en main la série qu'il connaissait plus particulièrement et dont il était chargé. Chacune des séries est précédée d'un petit historique. Les principaux détails des groupes de documents viennent alors. Toutefois il ne constitue pas un répertoire numérique sommaire. Il se borne à indiquer les grands groupes (ainsi, par exemple, on ne sait pas toujours si les documents cités pour telle ou telle paroisse *correspondent* à des minutes d'état civil catholique ou à des documents épars sur la réparation de la toiture). Toutefois, à l'intérieur d'un groupe, il signale parfois un certain nombre d'articles d'un relief particulier. Ce qui n'empêche qu'il ne remplacera jamais le recours définitif aux inventaires détaillés.

Complet

Le tome II, rédigé sous la direction de Remi Mathieu, va de 1789 à 1940. Des *addenda* y ont été apportés par Pierre Cezard et des *aggiornamenti* sont prévisibles pour la période la plus récente. Néanmoins, c'est la première fois que nous possédons un document à peu près complet concernant la section moderne. L'inventaire de 1891, en effet, est très insuffisant même en y ajoutant l'*Etat des versements faits par les divers ministères*.

Le tome III doit être publié dans les mois qui viennent. Il comprendra les documents du fonds de la marine (section ancienne des Archives nationales), ceux de la France d'outre-mer d'avant la Révolution (hôtel de Soubise), de la rue Oudinot et d'Aix-en-Provence. Pour les généalogistes familiers *des états civils des Français de* l'étranger conservés à Nantes, nous notons qu'ils seront inclus dans ce volume.

Le tome IV comprendra les archives imprimées, les cartes et plans, et surtout l'ensemble des documents du minutier central des notaires (plat de résistance du généalogiste). Tous les documents venus par des voies extraordinaires y figureront aussi : achats, dépôts, dons, legs (et même éventuellement dations...). C'est là que seront répertoriées les archives économiques et les archives privées, donc celles des particuliers et des familles (ces derniers documents contiennent souvent des indications généalogiques remarquables).

Pour s'y retrouver dans tous les inventaires, un tome V est alors prévu. Mme Rey, conservateur, recense actuellement avec chacun des conservateurs spécialisés tous les instruments de recherche relatifs aux Archives nationales. L'ouvrage devrait paraître l'année prochaine. L'entreprise avait déjà été réalisée en 1936-1938 et a donné lieu à une publication voulue par le directeur général d'alors, Henri Courteault. Celle-ci a servi jusqu'en 1955, date où fut publié un supplément sous la direction de Charles Braibant, son troisième successeur.

La table des matières de cet ouvrage gigantesque n'existera-t-elle pas ? Rien n'aurait été prévu ? Mais si ! Même, elle est commencée depuis octobre dernier : c'est l'application « Egerie ». Car les Archives de France vont de l'avant. La table sera informatisée. Les mêmes équipes, qui ont travaillé à l'*Etat des fonds* lui-même, se mettent actuellement d'accord sur une série de mots-clés. Un thésaurus est peu à peu défini. Dans quelques années, des consoles seront à la disposition des chercheurs non seulement aux Archives nationales, mais aussi dans chacun des dépôts d'archives départementaux. Elles répondront alors immédiatement à toutes les interrogations. ■

(1) *Guide du lecteur*, Paris, Archives nationales 1978. Diffusé par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris cedex 07. Une brochure, 15,5 × 23,5, 56 pages.

(2) *Etat général des fonds*. Publié sous la direction de Jean Favier. Diffusé également par la Documentation française. Tome I : *l'Ancien Régime* ; tome II : *1789-1940*. Deux volumes, 17 × 25,5, reliés, 820 et 656 pages.

NUMISMATIQUE

La chasse aux monnaies en vacances

ALAIN WEIL

QUI, parmi nous, n'a jamais retrouvé au fond d'un tiroir ou dans un vieux porte-monnaie quelques pièces étrangères, souvenir d'un voyage hors de nos frontières ? Ces modestes souvenirs des pays lointains et du temps passé peuvent très bien former l'embryon d'une collection numismatique. Pourquoi ne pas profiter de ses déplacements ou de ses vacances pour s'intéresser à ces petits objets omniprésents sur la surface du globe ?

● LES MONNAIES CONTEMPORAINES : souvenirs amusants et peu coûteux, les monnaies modernes permettent une véritable leçon de choses d'initiation numismatique pour peu que l'on prenne le temps de comparer les tailles et les formes des monnaies (rondes ou polygonales), les métaux dont elles sont faites, les manières dont elles sont gravées (en creux ou en relief) et, bien entendu, les types monétaires qui y figurent.

Avec un peu de chance, le collectionneur pourra recueillir le témoignage métallique de l'histoire en train de se faire : deux exemples sont, à cet égard, caractéristiques pour les années 1978 et 1979 : le Vatican et l'Iran. Au Vatican, les décès très rapprochés des papes Paul VI et Jean-Paul Ier en 1978 donnent lieu à un nombre particulièrement élevé d'émissions monétaires (effectuées parfois avec un grand décalage dans le temps) : pièces de 500 lires pour la seizième et dernière année du pontificat de Paul VI, même valeur aux armes du cardinal camerlingue Jean Villot pour la période de siège vacant *sede vacante*, exceptionnelle pièce de 1 000 lires à l'effigie de Jean-Paul Ier (datée 1978 mais non encore mise en distribution), nouvelle émission *sede vacante* et enfin monnaie à paraître au type de Jean-Paul II.

En Iran, la dernière pièce à l'effigie du shah a vraisemblablement été une pièce de 20 rials « FAO » 1978. Mais le voyageur aura pu remarquer au cours de la même année un curieux changement sur les monnaies iraniennes : les monnaies émises en début d'année étaient datées selon le calendrier impérial qui part de la fondation de l'empire par Darius, soit 2537 = 1978, tandis que les monnaies émises en fin d'année étaient datées selon le calendrier religieux musulman, c'est-à-dire en l'an de l'hégire 1357 = 1978. Ainsi s'est reflété dans la numismatique le train de réformes prises par le shah, sous la pression des conservateurs, peu avant sa chute.

En dehors de ces exemples, la récolte des monnaies commémoratives — nombreuses dans le monde, à commencer par l'Allemagne et l'Angleterre et hélas ! inconnues chez nous — pourra être un amusant passe-temps, mais il faudra se méfier de ces pseudo-monnaies qui fleurissent un peu partout et notamment dans les pays africains : monnaies en métal précieux souvent vendues dans les banques et les aéroports à un prix sans commune mesure avec leur valeur nominale et que l'on n'a jamais vu, bien entendu, circuler dans le pays émetteur. Il s'agit plutôt de médailles émises *en quantité* plus ou moins limitée et dont la valeur numismatique reste à prouver.

Méfiance !

● LES MONNAIES ANCIENNES ET ANTIQUES. — La chasse aux monnaies modernes n'exclut pas celle aux monnaies *anciennes, surtout à l'étranger*, où de bonnes affaires peuvent se présenter pour l'amateur de monnaies royales françaises : le marchand étranger connaît évidemment mieux sa propre numismatique et peut vendre à vil prix des pièces françaises dont la rareté lui a échappé.

Quant aux monnaies antiques... méfiance ! Tous les touristes qui ont acheté à Istanbul, en Grèce, en Tunisie des monnaies au petit garçon *« dont le papa vient de déterrer une poterie remplie de pièces »* ont, la plupart du temps, acquis des faux grossiers. Cela n'est pas grave si l'on a dépensé quelques dizaines de francs, mais il *ne faut pas prendre le risque* de dépenser une somme importante en achetant à un inconnu même si cela semble être l'affaire du siècle !

En tout cas, voilà une bonne occasion de se former l'œil sur les faux, qui vont des plus grossiers (pièces coulées au lieu d'être frappées, pièces portant des types monétaires totalement fantaisistes) aux plus raffinés comme ceux qui sont, hélas ! encore fabriqués dans de secrètes officines italiennes ou libanaises : les amateurs de romantisme seront déçus, mais aujourd'hui mieux vaut acheter un sesterce ou un tetradrachme chez un expert qu'au pied d'une ruine antique sous l'azur méditerranéen.

On pourra aussi profiter de son voyage pour visiter de beaux musées numismatiques ; ils sont nombreux en Europe et souvent *d'un grand intérêt à commencer* bien sûr par le British Museum à Londres, grand rival du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris (inaccessible depuis des années au public, mais qui va, en 1980, rouvrir ses portes après d'importants travaux de réaménagements).

Pour ceux qui restent en France, la visite des musées provinciaux peut réserver la surprise de belles découvertes numismatiques, mais il faudra souvent prendre la peine de faire sa petite enquête, de parler avec les conservateurs pour avoir accès à d'importantes collections trop souvent confinées dans les réserves. Le temps des vacances est aussi celui des rencontres : les sociétés numismatiques régionales continuent souvent à tenir leur réunion mensuelle durant l'été et, à cette occasion, ouvrent volontiers leurs *portes* aux « étrangers » ; grâce au syndicat d'initiative ou au journal local, il est facile de connaître date et lieu de la réunion, et on pourra apprécier l'accueil sympathique réservé au *frère numismate* de passage. ■



VARIATIONS

Limites

BRUNO FRAPPAT

TOUT est balisé, « normé », barré. A chaque pas une limite. A chaque essor une barrière. Tout élan bute sur un seuil.

Dans une société marquée par la peur des différences, des errements et de la divagation, tout est prétexte à limitation, au nom du droit, de la morale ou de la sécurité.

Quelques exemples. La tolérance a ses limites. Quand des handicapés belges s'installent dans une commune du Gard, la municipalité saisit le Conseil d'Etat. Argument : nous n'avons rien contre eux mais qu'ils aillent un peu plus loin, dans la campagne, à bonne distance.

Si une série de crimes et de délits attire l'attention sur une banlieue oubliée on ressort la thèse, indéfiniment ressassée, du seuil de tolérance. Attention, disent les uns, au-delà de 20 % d'étrangers le mélange est explosif et le racisme naît. Pardon, rétorquent les autres, le seuil est à 30 %. On discute l'emplacement de la barrière à ne pas dépasser..

Un mensuel irrespectueux, volontiers grossier, *Hara-Kiri*, publie en couverture un montage présentant une femme nue sur les genoux d'un émir : l'épouse du chef de l'Etat. Saisi, le président du tribunal dit que *« les limites de la liberté de la presse »* ont été franchies. Beaucoup l'approuvent, à demi-mot.

Un tract d'enseignants circule aux portes des lycées. Il est question — horreur ! — d'une distinction entre drogues dures et drogues douces. Il y a une frontière, disent-ils, il faut en parler. Tollé : non, il n'y a pas de frontière, toute drogue est dure. Mais l'alcool, le tabac ? C'est autre chose répondent les censeurs qui, refusant une limite ici, en mettent une là. Ils font, à leur manière, une différence entre les drogues dures et les drogues douces. Tout le monde place des garde-fous mais pas au même endroit.

Une dissidente russe, rencontrée à Paris et devant qui il est question du boycottage des Jeux olympiques de Moscou alors qu'à Mexico, en 1968, on parada sans vergogne dans une ville où flottait encore l'odeur d'un massacre, affirme : *« Il y a une différence de degré entre les morts de la place des Trois-Cultures et les millions de morts dus au socialisme. »* Différence de degré, donc de nature ? A quel nombre de victimes faut-il chiffrer l'insupportable ? Faut-il un thermomètre pour l'indignation ?

Le viol est en débat. Délit, disait la justice quotidienne qui traduisait des violeurs en correctionnelle, par habitude. Crime, rétorquent les féministes en brandissant le code pénal. Quelle différence ? Aux assises les condamnations pleuvent sur les têtes, plus aisément. Le même méfait, selon le nom qu'on lui donne, franchit ou non un seuil, ce qui n'est pas sans conséquence pour l'intéressé.

Fous ? Nous le sommes tous, disent les antipsychiatres. Leurs adversaires traquent le chromosome défectueux, veulent classer les bons à droite et les méchants à gauche, en deux paquets distincts.

Les sondés sont pris dans les branches de fourchettes. On cherche à deviner le seuil de tolérance au chômage. L'augmentation des prix pétroliers va sûrement — mais quand ? — atteindre une limite.

L'Occident, au-delà d'une certaine limite, ne tolérera plus l'avance des Soviétiques. Les uns la fixent à la hauteur de l'Afghanistan, les autres en Iran, les troisièmes en Yougoslavie. Quelques-uns pensent que tant que la rive gauche de la Seine n'est pas atteinte on peut dormir tranquille.

Il y a beaucoup trop de frontières dans nos têtes. ■

Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE

New-York, mon amour

par Roland Jaccard

LE mercredi soir, avant son départ pour New-York, il avait été voir Manhattan de Woody Allen. Et, en sortant du cinéma, boulevard des Italiens, il s'était longuement promené en songeant à cette ville immense, fiévreuse et vaguement inquiétante, dans laquelle demain, pour la première fois, il se baladerait. Il avait plus d'une fois remis ce voyage, car une question le préoccupait : comment l'accueillerait-elle ? Elle, c'était Van, qu'il avait aimée quinze ans auparavant dans une petite ville assoupie sur les rives du lac Léman et qui vivait maintenant, seule, à New-York. Lui aussi était seul ; il approchait de la quarantaine. Souvent, le soir, il pensait à sa mort ; et il se promettait de ne pas mourir avant d'avoir vu Manhattan, avant d'avoir revu Van.

Il se demandait également pourquoi il rêvait encore si fréquemment d'elle ; pourquoi toutes les femmes qu'il connaissait lui ressemblaient ; pourquoi il s'était montré si cruel envers elle lorsqu'il l'avait quittée. Elle ne le lui avait jamais pardonné ; il savait qu'à la suite d'une tentative de suicide, suivie d'une hospitalisation dans une clinique psychiatrique, il l'avait à jamais perdue...

Il se souvenait de tout cela comme d'un mauvais rêve que, peut-être, ce bref séjour à New-York dissiperait. Et comme il était par moments naïvement romantique, il se disait qu'il allait à la fois à la rencontre d'une ville, d'une femme, de son passé et de sa mort. A d'autres instants, il se moquait de ses rêveries adolescentes, de la complaisance avec laquelle il considérait sa vie et s'en voulait de tant s'apitoyer sur lui-même, lui qui, en fidèle lecteur de Nietzsche, pensait que la pitié est le plus abject des sentiments.

A New-York, il descendit au Plazza. Il avait écrit, deux semaines auparavant, à Van qu'il y passerait trois nuits et qu'il souhaitait la rencontrer. Elle ne lui avait pas répondu et aucun message ne l'attendait à l'hôtel. Après s'être reposé, il téléphona à quelques amis ; il n'osait pas l'appeler ; il redoutait qu'elle fût absente ou qu'elle refusât de le revoir. Il aurait volontiers donné quelques-unes des années qui lui restaient à vivre contre une soirée passée en sa compagnie.

Lorsqu'il l'eut au bout du fil, il s'entendit sèchement répondre qu'elle était très occupée et que, de toute manière, il y avait à New-York des choses beaucoup plus intéressantes à faire que de la rencontrer. Blessé, il hésita à répondre sur le même ton qu'il n'en doutait pas et à raccrocher. Mais il se contint, insista — lui qui jugeait toujours si humiliant, si ridicule, d'insister — et, finalement, s'entendit jeter comme une aumône ces mots : *« Rappelle-moi samedi à midi, je pourrai peut-être déjeuner avec toi... »*

Avant de s'endormir, il nota dans son journal : *« Est-ce vraiment Van qui m'intéresse ? N'est-ce pas plutôt la partie de moi qui n'a jamais réussi à s'en détacher ? C'est bien le drame de l'amour qu'il nous dépossède, parfois définitivement, des meilleures parts de nous-même. »* Il ajouta qu'il aurait tort de reprocher à Van quoi que ce soit, car *« tout ce qui est arrivé est arrivé par ma faute. Lorsque j'ai rompu, je me suis conduit à son égard comme un goujat. Elle ne me l'a jamais pardonné ; elle ne me le pardonnera sans doute jamais. Peut-être est-il nécessaire qu'elle continue à me haïr et moi à la regretter. Ainsi, nous sommes quittes. »*

LE lendemain, qui était un vendredi, il prit le pouls de cette ville monstrueuse et superbe que déjà il aimait. Il songea que si, un jour, il devait quitter Paris, c'est là qu'il irait trouver refuge. Pour avoir vu New-York des centaines de fois au cinéma ou à la télévision, il ne s'y sentait pas étranger. Il s'amusa cependant à constater combien nos perceptions sont pauvres et souvent fausses. Ainsi, il n'éprouva aucun étonnement à ce que les taxis fussent jaunes, mais il fut surpris par la couleur bleue et blanche des voitures de police.

Samedi, à midi pile, après s'être baladé dans Chinatown, il téléphona à Van. Elle lui fixa un rendez-vous dans un restaurant japonais de la 57e Rue. Comme prévu, il arriva en avance et elle en retard. Elle portait les cheveux courts, sans cette frange qui lui plaisait tant. Elle était habillée avec la même élégance discrète qu'il lui connaissait autrefois. Et, comme autrefois, elle fumait des Benson and Hedges. Il était à la fois ému et mal à l'aise. Il la sentait nerveuse, tendue, irritée, entourée de barbelés invisibles. Ce qui d'emblée le troubla le plus, ce fut de réentendre sa voix rauque, profonde, irrésistiblement sensuelle. Il l'écouta religieusement, comme si elle était la seule musique susceptible de l'apaiser, de le réconcilier avec lui-même, au point de perdre plus d'une fois le fil de la conversation. D'une manière générale d'ailleurs, il s'intéressait moins dans une discussion à ce que ses interlocuteurs disaient qu'à la manière dont ils trahissaient, par leurs intonations, par les gestes de leur voix, leur personnalité.

Ils déjeunèrent donc ensemble dans ce restaurant japonais : elle commanda du poisson cru, il prit un *sukyaki*. Il l'observait à la dérobée ; il osait à peine la regarder ; il se sentait avec elle des timidités de collégien. Il feignit d'être enjoué et elle d'avoir oublié leur passé. Pourtant au fur et à mesure que le temps s'écoulait, leurs rapports devinrent plus naturels, presque complices. Ils échangèrent quelques confidences. Elle lui parla de ses trois tentatives de suicide, de sa solitude, de son sentiment de n'être nulle part à sa place. Il tenta d'évoquer certaines scènes qu'ils avaient vécues ensemble, certains films qu'ils avaient aimés, notamment *Pierrot le fou*, de Jean-Luc Godard, mais elle lui dit avoir mauvaise mémoire et difficilement se souvenir de leur amour. Plus tard encore, elle lui reprocha en souriant de trop vivre dans le passé. *« Mais c'est mon seul bien ! »*, s'exclama-t-il.

Il avait du plaisir à être là, simplement, avec elle. Il se réjouissait de la voir plus détendue, plus spontanée. Et il ne fut guère surpris lorsqu'elle lui proposa de se promener à Central Park. Ils parlèrent de Proust et de sa théorie de l'amour, de Cioran et du déclin de l'Occident ; Proust qu'il lui avait lu à haute voix pendant des nuits entières ; Cioran qu'elle lui avait fait découvrir. Présent et passé, en cet instant, se confondaient. Il l'engagea passionnément à se procurer le récit de Fritz Zorn, *Mars*, ajoutant que, depuis Kafka, il n'avait rien lu d'aussi fort.

En fin d'après-midi, elle lui demanda de l'accompagner chez Balducci, un traiteur italien à la mode. Pendant qu'elle allait d'un rayon à l'autre, il l'observait. Il se demanda si, la voyant pour la première fois, il serait attiré par elle : il ne sut que répondre. Il se demanda également si, au cas où il l'aurait épousée, comme c'était jadis son intention, il la considérerait maintenant comme un péché de jeunesse qu'il devrait passer toute sa vie à payer, selon la formule de son cher Schopenhauer. Nos actes, se répéta-t-il une fois de plus, sont vraiment des coups de dés dans la noire nuit du hasard.

Pendant qu'il la reconduisait chez elle, il tint à lui faire savoir combien il se sentait encore coupable à son endroit. *« Sur un point au moins j'ai changé*, lui confia-t-elle alors ; *j'ai perdu l'habitude de charger autrui du poids de mes difficultés personnelles ; je crois que chacun a dans la vie ce qu'il mérite, ou sinon ce qu'il mérite, du moins ce qu'il appelle. »* Et ce fut à son tour de sourire lorsqu'il entendit Van citer une maxime d'Epictète qu'il lui avait envoyée au moment de leur rupture : *« Accuser les autres de ses malheurs est le fait d'un ignorant ; s'en prendre à soi-même est d'un homme qui commence à s'instruire ; n'en accuser ni un autre ni soi-même est d'un homme parfaitement instruit. »* *« Tu vois*, ajouta-t-elle, *je n'ai pas tout oublié... »*

La nuit était tombée depuis longtemps lorsqu'ils arrivèrent devant son immeuble. Il était à la fois soulagé et mélancolique. Que n'eût-il donné pour revenir à ce temps béni où il était en son pouvoir de la rendre heureuse. Ils se dirent au revoir comme de vieux amis. Il hésita à la prendre dans ses bras, à lui dire : *« Reste avec moi ; ne nous quittons plus ; nous vivrons dorénavant l'un pour l'autre, l'un par l'autre. »* Il se tut cependant. Car, outre la crainte d'être repoussé, trop d'expériences semblables lui avaient appris qu'il était certes sincère au moment où il disait ces mots, mais qu'en même temps il mentait, car il avait soif d'aventures, d'infidélités. Il se savait inconstant et pourtant fidèle, inexorablement fidèle, car même s'il l'avait voulu, il ne serait pas parvenu à oublier le moindre détail de ce qu'il avait vécu avec les femmes qu'il avait aimées. Il ne voulait pas choisir : il ne voulait pas s'amputer. Pas encore, tout au moins.

Le lendemain, avant de quitter son hôtel pour l'aéroport, il téléphona une dernière fois à Van. Il se borna à la remercier — un peu cérémonieusement — d'avoir consenti à le voir. Il ajouta néanmoins, sur un ton plus enjoué, qu'il la trouvait toujours très belle, très désirable, mais qu'il n'aurait pas l'audace de lui faire la cour ni la présomption de penser qu'elle pût encore s'intéresser à lui. Elle lui demanda de lui envoyer le livre de Fritz Zorn ; ainsi, pensa-t-il, les liens ne seraient plus tout à fait rompus. Dans son journal, il nota laconiquement : *« Que pense-t-elle vraiment de moi ? Quel jeu jouons-nous ? Je ne le saurai sans doute jamais. »*

DANS l'avion, après avoir copieusement dîné et regardé *le Prisonnier d'Alcatraz*, de Don Siegel, l'envie lui prit soudain d'écrire à Van. Il griffonna, en guise de brouillon à une lettre future, ceci : *« Comme tu me l'as demandé, je te fais parvenir par courrier séparé le livre de Zorn. Attention : il est encore radioactif. On ne sort pas indemne d'une telle lecture. En le lisant, tu comprendras peut-être mieux pourquoi dans ma jeunesse j'ai réagi si violemment, si rageusement, si maladroitement aussi, contre le cancer moral qui ronge le pays où s'est écoulée notre enfance, et qui, d'une manière ou d'une autre, nous a tous atteints. Je suis curieux de connaître tes réactions.*

» J'en viens maintenant à un point que je n'ai pas voulu aborder lors de notre dernière rencontre. Si j'ai plaisir à te voir — plus que plaisir : besoin — c'est que tu es plus présente en moi que toutes les femmes que j'ai connues jusqu'ici. Je vis certes dans le passé, mais en général je me rends compte qu'il est passé, définitivement dépassé. Avec toi, en revanche, j'ai plutôt l'impression de quelque chose qui pourrait — qui doit ? — advenir et je ne doute pas qu'avec les années nous serons de plus en plus proches. Qui sait même si dans dix, vingt ou trente ans... « Tu délires », me rétorqueras-tu vraisemblablement. Non, je rêve. Je rêve simplement au plus beau cadeau que la vie m'ait accordé : toi. Et j'enrage de m'en être montré indigne. Sans doute as-tu raison : chacun n'a que ce qu'il mérite...

» Ayant la pénible impression de t'être devenu à peu près indifférent (mais pas totalement, d'où ce tenace espoir...), je me garderai bien de t'importuner plus longtemps. Je tenais simplement à te dire cela ; et c'est plus facile par écrit ; devant toi j'ai de la peine à ne pas jouer un rôle, et je suis aussi maladroit que lorsque, à la sortie de ton lycée, je te demandais des nouvelles de ta sœur, alors que toi seule comptais à mes yeux. Alors que toi seule tu comptes aujourd'hui encore...

» Bon. Je ne te fatiguerai pas plus longtemps avec des propos qui doivent t'apparaître singulièrement hors de propos.

Affectueusement,

R.

P.-S. — *Concernant le livre de Zorn, tu peux t'épargner la lecture de la préface de Muschg ; elle ne lui ajoute rien. Au contraire. »*

A peine avait-il achevé cette ébauche de lettre qu'il sut que jamais il ne l'enverrait à Van. Il tenait trop à elle pour se permettre la moindre faiblesse, la moindre maladresse.

Il s'était légèrement assoupi lorsqu'il vit poindre le jour. Simultanément — et par un hasard qu'il eût volontiers qualifié de miraculeux — la chaîne sur laquelle il avait branché ses écouteurs passa le prélude de *Tristan et Isolde*, de Wagner, son morceau favori. En un éclair, il eut alors conscience que la négation n'est peut-être pas le dernier mot. Et il éprouva vis-à-vis de la création tout entière un sentiment de reconnaissance. Ce que lui réservait l'avenir, il l'ignorait. Mais il était heureux d'avoir vécu jusqu'à cet instant, d'avoir espéré et d'avoir désespéré, d'avoir connu des minuits et des aurores, d'avoir cru et d'avoir maudit. Il savait dorénavant que, pour le meilleur comme pour le pire, il ne serait plus jamais seul. Il suffisait d'attendre. Et d'abord d'apprendre à vivre en amitié, en harmonie avec lui-même.

Sans doute la fatigue et l'exaltation avaient-elles assoupi son esprit critique et mis en veilleuse sa lucidité. Il en était conscient. Mais il savait que cela aussi était nécessaire. Comme sont nécessaires le oui et le non, la lumière et les ténèbres.

Le lundi matin, en se rendant au journal où il travaillait, boulevard des Italiens, il repassa devant le cinéma qui projetait *Manhattan*. Il eut un sourire complice pour Diane Keaton et Woody Allen. Et il se dit qu'après tout cette escapade *new-yorkaise* pourrait donner matière à une petite nouvelle. Il l'écrivit le soir même. Jamais il ne réalisa avec autant d'acuité combien écrire, c'est aussi trahir ; et se trahir. ■

Roland Jaccard a publié, notamment, *l'Exil intérieur* (PUF) et *les Chemins de la désillusion* (éditions Grasset).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n°